Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12425 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MARDI 8 JANVIER 1985

Une nouvelle équipe à Bruxelles

La nouvelle équipe qui s'installe à Bruxelles sous la direction de M. Jacques Delors sera surtout jugée sur sa capacité à rendre possible la relance de la construction européenne.

Celle-ci peut certes avoir des points d'application multiples. Cependant, compte tenu de l'environnement international, des nouveaux défis américain et japonais, ce que l'opinion attend sans doute le plus de la Commission de Bruxelles, c'est une réponse collective à la menace très réelle de déclin industriel. Vaste programme qui exige des politiques économique et monétaire plus homogènes, un marché mieux unifié, des actions communes pour maîtriser et développer les techniques nouvelles. M. Delors paraît bien seul pour entreprendre pareille aventure.

Si certains éléments de la nouvelle Commission paraissent tout à fait brillants, leurs tâches, pour être importantes, ne sont pas primordiales par rapport à cette perspective de relance. La politique agricole commune retrouvera un patron de qualité avec le Néerlandais Frans Andriessen. Les relations extérieures seront dans les mains de trois commissaires avisés : MM. Lorenzo Natali, Claude Cheysson et Willy De Clercq. Les affaires budgétaires relèveront quant à elles d'un super-expert en la personne de M. Henning Christophersen, l'ex-ministre danois des finances. Le président Delors se réserve les affaires monétaires. Mais tout le reste du développement interne de la Communauté se trouve entre des mains bien fragiles et, ce qu'il faut regretter, pour l'essentiel en des mains très conservatrices.

On souhaite une heureuse surprise, mais les hommes désignés pour seconder M. Delors dans une tâche tout à fait importante ne semblent pas tous avoir l'expérience nécessaire.

M. Etienne Davignon, qui au cours des huit dernières années a démontré, et avec quel brio, la capacité de la Commission d'être un partenaire efficace pour les entreprises dans la recherche de nouvelles stratégies industrielles, n'a pas de successeur.

M. François-Xavier Ortoli, qui, à sa manière discrète, prit une part essentielle dans toutes les initiatives importantes des précédents collèges, n'a pas non plus été remplacé. M. Karl-Heinz Narjes, un Allemand qui appartenait déjà à la précédente Commission, s'est vu attribuer l'important portefeuille des affaires industrielles, des technologies de l'information et de la recherche. Ses convictions européennes et son courage politique ne sont pas en cause, mais il passe pour un libéral doctrinaire à l'esprit brouillon.

Son compatriote Aloïs Pfeiffer est à soixante ans un homme de l'appareil syndical allemand parfaitement inconnu des milieux internationaux. Il aura la responsabilité des affaires économiques et de l'emploi. Même situation pour lord Arthur Cockfield, soixante-huit ans, chargé du marché intérieur, c'est-à-dire des actions législatives nécessaires pour favoriser l'éclosion de la coopération industrielle et technologique. A lire les commentaires de la presse britannique, son unique titre de gloire est d'être un inconditionnel de Mme Thatcher...

La politique de la concurrence, volet important de la stratégie industrielle, échoit au benjamin de la nouvelle Commission, M. Peter Sutherland, un avocat irlandais de trente-huit ans, proche du premier ministre, M. Garret Fitzgerald, dont on dit qu'il est doué mais qu'il n'est d'aucune manière préparé à ses nouvelles fonctions. La Commission, dans le jeu européen, est un organe à part où le rôle des hommes, l'expérience l'a prouvé, est particulièrement important.

M. Delors ne peut évidemment être tenu pour responsable de la faiblesse d'une partie de son équipe. Mais il est clair que, en envoyant des seconds couteaux à Bruxelles, la RFA et le Royaume-Uni ne facilitent pas sa tâche et invitent par là même à douter des professions de foi pro-européennes de leurs dirigeants.

(Lire nos informations page 48.)

Le plan pour la Nouvelle-Calédonie : l'« indépendance-association »

- *Un référendum d'autodétermination sera organisé en juillet*
- *Tous les électeurs ayant résidé au moins trois ans dans le territoire participeront à la consultation*
- *La France assurerait la défense et la sécurité publique du nouvel Etat*

Voici le texte intégral de la déclaration faite par M. Edgard Pisani, lundi 7 janvier, à 20 heures, à Nouméa, par le canal de la télévision, et retransmise en direct par France-Inter, à 10 heures en métropole :

« La France ou bien l'indépendance.

» L'indépendance ou bien la France.

» Il est possible d'associer ce que l'on avait jusqu'ici opposé ; je suggère que vous vous prononciez, dans le cadre de l'article 88 de la Constitution de la République, en faveur de l'indépendance-association garantissant aux deux pays la stabilité de leurs relations et garantissant à tous, personnes morales et physiques, le respect de leurs droits légitimes et de leur sécurité.

» France et indépendance.

» Pourquoi l'une et l'autre et non pas l'une sans l'autre ? Comment une indépendance garantie avec une garantie de présence française ? Telles sont les questions auxquelles, pour chacun d'entre vous, je veux répondre maintenant.

» Il n'y a pas de présence française durable, paisible et utile dans la région du Pacifique sud, sans l'accord de tous. Il n'y a pas accord de tous si n'est pas accompli l'acte politique qui consacre la naissance d'une nouvelle souveraineté. La revendication indépendantiste a ses *fondements dans l'histoire*. Elle habite à des degrés divers et avec une impatience inégale l'âme des hommes et des femmes nés de cette terre. De surcroît, les quarante dernières années de la vie du monde nous enseignent que, dès lors qu'elle s'exprime dans un peuple authentique, la revendication de souveraineté ne s'achève que dans l'indépendance. La preuve est faite que le présent statut du territoire ne rallie pas les opposants dont le nombre irait s'accroissant, même après le retour à l'ordre. Aucun statut du même type ne permettrait que les déséquilibres profonds qui caractérisent la société calédonienne soient rapidement et structurellement comblés. Le changement essentiel dont il s'agit est nécessaire à la Calédonie, parce qu'il est nécessaire à son avenir. Il n'est pas d'autre voie qui vous conduise à la paix intérieure et à la sécurité.

» Voilà pourquoi l'indépendance.

» Pourquoi la France ?

» *Parce qu'elle a des intérêts légitimes à défendre* ; parce que beaucoup de Calédoniens exigent qu'elle demeure ; parce que tous les Calédoniens le souhaitent ; parce qu'elle a accompli sur ce territoire une œuvre, sans doute imparfaite mais utile, qu'elle doit prolonger. Aucun responsable de la République n'a considéré les choses autrement.

» La présence de la France est souhaitée par les indépendantistes eux-mêmes. Ils la savent nécessaire pour *maintenir et garantir les nouveaux équilibres* ; pour accompagner les premiers pas d'institutions nouvelles encore inexpertes ; pour contribuer à ce programme de développement humain et économique dont nous parlerons tout à l'heure ; pour garantir, enfin, le statut et les intérêts de ceux qui, n'étant pas canaques, craindraient *pour* leurs personnes et pour leurs biens.

(Lire la suite page 8.)

Contrat de confiance

par ALAIN ROLLAT

Si le gouvernement et le Parlement reprennent à leur compte, en février, les propositions que M. Edgard Pisani a présentées, lundi à 20 heures à Nouméa – il était 10 heures à Paris, – les électeurs de Nouvelle-Calédonie seront appelés à se prononcer en juillet pour l'accession du territoire à *l'indépendance ou le maintien du* statut du 6 septembre 1984. Et si, alors, ce référendum d'autodétermination consacre la victoire des indépendantistes, l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie sera proclamée six mois plus tard, le 1er janvier 1986. Le temps d'élaborer la Constitution de la *future république* socialiste de Kanaky et de négocier le pacte qui l'associera à la France et édictera les garanties accordées aux citoyens français désireux de rester sur place, sans demander pour autant la nationalité canaque.

Plus qu'un projet de sortie de crise, le schéma ainsi retenu par M. Pisani – *« l'indépendance-association avec la France »* – se présente comme un véritable dessein – au sens gaullien du terme – proposé à la population de la Nouvelle-Calédonie.

(Lire la suite page 9.)

Froid : l'Europe méridionale paralysée

Onze morts en France

Comme il est normal en ces premiers jours de janvier, l'Europe entière grelotte. Ce qui l'est moins, c'est que le froid et la neige se sont abattus sur des régions méridionales, moins habituées que d'autres aux rigueurs hivernales, comme la Côte d'Azur en France et une grande partie de l'Italie. Nice disparaissant sous un manteau de 5 centimètres de neige, les courses supprimées à l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer pour cause de pistes gelées, la Canebière de Marseille encombrée de neige, des quartiers de Carcassonne privés d'eau après le gel des canalisations, des températures de – 11 °C à Pau et à Toulouse, voilà qui est peu fréquent dans le Midi.

En Italie, semble-t-il, on assiste à la deuxième vague de froid du siècle, après celle de 1929. Quinze centimètres de neige à Venise, l'aéroport de Rome-Fiumicino fermé pendant plusieurs heures, dimanche 6 janvier, et les trains bloqués en gare de Rome ; le pape Jean-Paul II bénissant la foule massée sur une place Saint-Pierre toute blanche et adressant ses vœux aux skieurs, des températures allant de – 5 °C dans la capitale à – 36 °C à Trepalle di Livigno, un village des Alpes : l'Italie tremble de froid comme elle en a rarement l'occasion.

R. C.

(Lire la suite page 44.)

Cuba : les noces d'argent de Fidel Castro

I. – *La révolution, c'est lui*

M. Christian Nucci, ministre français de la coopération et du développement, arrivé samedi 5 janvier à La Havane, devait présider ce lundi 7 la réunion de la commission mixte franco-cubaine. M. Nucci est porteur d'un message personnel de M. Mitterrand à M. Fidel Castro, qui est au pouvoir à Cuba depuis un quart de siècle.

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE CLERC

La Havane. – M. Fidel Castro doit évidemment être compté parmi les jeunes chefs d'Etat de la planète – un gamin dirait-on même si l'on devait comparer son âge (cinquante-sept ans) à celui des gérontes qui gouvernent bon nombre d'autres pays communistes ! Et, pourtant, le *Lider maximo* a fêté en 1984 son premier quart de siècle au pouvoir, ses noces d'argent avec Cuba !

Evoquant, le 8 décembre, devant un congrès de lycéens l'approche du troisième millénaire, le « commandant en chef » s'est écrié : *« L'an 2000 vous appartient, plus qu'à nous. »* Quelques secondes plus tôt, cependant, il avait déclaré, désignant, ironique, les officiels à la tribune : *« Ne croyez pas que c'est vous qui gouvernerez dans quinze ans, car il y a ici de jeunes cadres qui ne sont pas prêts à se laisser déboulonner ! »* Les congressistes ont beaucoup ri. Mais on a observé que si Fidel Castro calculait à voix haute l'âge qu'atteindraient à la fin de ce siècle les lycéens (trente à trente-trois ans), les actuels dirigeants de la Jeunesse communiste (quarante-huit à cinquante ans), le chef de l'Etat s'est abstenu de faire son propre compte : soixante-treize ans.

Déjà, il compte parmi la dizaine des chefs d'Etat vétérans, avec MM. Bourguiba, Hodja, Kim Il Sung, Houphouët-Boigny, le roi Hussein, le général Stroessner... Mais, à vue humaine, les années ne lui semblent pas mesurées ! Que pourrait-il bien arriver qui l'éloigne du pouvoir ? En tout cas, pas les instances dirigeantes de l'armée, du parti, de l'Etat, du gouvernement : il en est le chef !

Raul, le frère, le numéro deux du régime ? Aussi discret que son aîné est disert, Raul Castro a, certes, la réputation d'un *« homme mystérieux »* ; mais il n'existe pas le moindre indice qu'il fasse autre chose qu'attendre son heure (il a quatre ans de moins que Fidel), en consacrant toute son énergie à renforcer le potentiel militaire du pays. L'un des slogans qu'il a rendu populaire n'est-il pas le fameux *« Commandant en chef, ordonne ! »*, aujourd'hui encore visible sur tant de murs de la capitale et ailleurs ?

(Lire la suite page 2.)

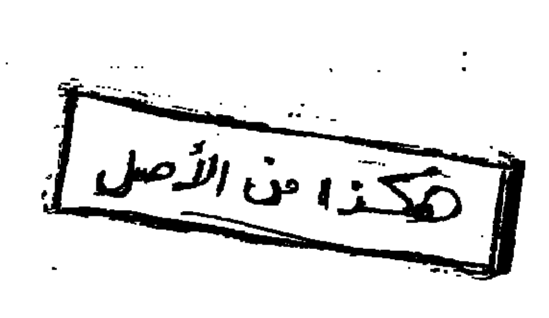
AU JOUR LE JOUR

Sac

Des spécialistes annoncent que les Américains ont déployé, notamment en Europe, des engins nucléaires miniaturisés transportables à dos d'homme. Ces bombinettes, d'une puissance de 1 kilotonne, sont joliment appelées « bombes sac à dos ». Garantir partout sa sécurité en ayant toujours sur soi son arsenal de dissuasion (couteau à six lames et bombe atomique), voilà qui devrait rassurer définitivement les randonneurs et autres amoureux de la nature qui vont souvent camper dans des forêts peu sûres. Bombardiers bipèdes, toujours prêts !

BRUNO FRAPPAT.

DANS CE NUMÉRO



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Cuba : les noces d'argent de Fidel Castro

(Suite de la première page.)

Une rébellion populaire qui pourrait mettre fin à un pouvoir aussi personnalisé, à un régime sans liberté politique ou syndicale à un système aussi dédaigneux de certains *droits de la personne humaine* ? Voilà qui paraît totalement exclu ! Le pays est solidement tenu en main par les Comités de défense de la révolution (CDR) dans les villes et les villages, par les cellules du parti communiste et les sections syndicales sur les lieux de travail, ainsi que par les organisations de masse (petits paysans, femmes, jeunes, etc).

Mais tout indique d'abord que Fidel Castro conserve une popularité bien plus grande que ne le croient, par exemple, les exilés qui, depuis Miami, continuent de scruter les décisions, les faux-pas, les événements.

Ne parlons pas de ces cérémonies rituelles que constituent les congrès et autres réunions que le régime affectionne : ceux qui y participent sont en train de faire carrière ; il est donc bien naturel que la seule dissidence qu'on y perçoive soit celle qui consiste à interrompre le discours du numéro un par... un regain d'applaudissements.

Les grands-messes du régime, notamment la célébration de la fête nationale le 26 juillet, et les apparitions de Fidel Castro sur la place de la Révolution au cœur de La Havane ne sont peut-être plus aussi *spontanément* suivies qu'il y a dix ou quinze ans ; tout cela est soigneusement organisé par la structure pyramidale d'un régime communiste. Il y a pourtant, assurent de bons observateurs étrangers, davantage de spontanéité dans ce « dialogue » entre le chef et la masse que ne l'affirment les détracteurs, anciens et nouveaux, du « *goulag tropical* ».

Un signe, par exemple, le 28 octobre dernier, à La Havane, l'équipe nationale de base-ball (le sport le plus populaire ici) rencontrait, en finale mondiale, les Etats-Unis. Les rencontres de cette nature sont gratuites et ouvertes à chacun, dans la seule limite des places disponibles : voici donc un exemple tout à fait exceptionnel d'une foule cubaine non organisée. Une très mauvaise équipe américaine (assurent les spécialistes) s'est fait écraser ; les spectateurs, fair play, n'ont pas manifesté la moindre animosité envers les *Yanquees*. Et lorsque, de façon impromptue, Fidel Castro a fait son apparition dans la tribune, ce fut, dans tout le stade, nous a rapporté un Latino-Américain blasé, une « *véritable explosion de vivas et d'applaudissements* ».

La jeep plutôt que le téléphone

« Il n'y a sans doute pas un Cubain qui n'ait pas eu, plusieurs fois dans sa vie, l'occasion de voir Fidel de près, de lui parler, d'être écouté de lui, de l'entendre — familier, chaleureux, intéressé, compétent — souvent », note un Français. Pour être « anormal », selon les critères démocratiques occidentaux, ce mode de gouvernement direct fait certainement toute la différence avec le pouvoir glacé des hiérarques soviétiques.

L'ancien avocat qui n'exerça son métier que quelques mois a gardé de sa jeunesse aventureuse et de ses trois années de guérilla dans la sierra Maestra une évidente inappétence pour le travail de bureau.

Fidel Castro préfère la jeep au téléphone ! Pourtant, « *il sort moins qu'avant* », note celui-ci. « *Je ne crois pas*, répond tel autre ; *simplement la télévision, sur ordre sans doute, est devenue plus sélective et, pour ne pas lasser peut-être, ne retransmet plus tous les faits et gestes du chef, comme elle le faisait jadis* ». Qui croire, alors que la vie publique — pour ne rien dire de la vie privée — du président cubain, est un des secrets les mieux gardés du pays.

Fidel Castro sait retourner à son avantage ce non-conformisme qu'il a lui-même institué à l'époque héroïque et qu'il a su maintenir au fil des années. Quel ministre étranger en visite à Cuba ne s'est pas laissé éblouir par les attentions, inattendues dont il a été l'objet ? Quel ambassadeur ne piaffe, dans les jours précédant « sa » fête nationale — viendra, viendra pas ? — jusqu'à ce que, signe infaillible, une horde de gorilles armés jusqu'aux dents envahisse les aîtres, des cuisines aux jardins, quatre à cinq heures avant l'heure H ?

Quel événément, pourrait empêcher le « *commandant en chef* » d'atteindre l'an 2000 ? Une intervention militaire des Etats-Unis ? On en agite ici périodiquement la menace, mais elle n'est pas à l'ordre du jour. Un attentat ? Des précautions sont évidemment prises. Elles ne relèvent pas seulement de la crainte, parfois de la paranoïa, commune à tous les dirigeants. Analysant, il y a quelques années, certaines activités de la CIA, la commission spécialisée du Sénat américain avait relevé huit tentatives contre Fidel. Les Cubains, de leur côté, en comptent une trentaine — prêtant sans doute à la commode CIA des entreprises où elle n'a pas trempé — tant il est vrai que la haine des anticastristes et leurs moyens importants aux Etats-Unis en font des adversaires sérieux.

Ce n'est pas le bon appétit du *Lider maximo* qui l'a contraint à desserrer un ou deux crans de la ceinture de son célèbre treillis vert-olive, mais un gilet pare-balles. Dans les réceptions officielles, en principe, les deux frères Castro ne se tiennent pas près l'un de l'autre, afin qu'un ennemi adroit ou chanceux ne puisse en même temps abattre le numéro 1 et le numéro 2. Castro démissionner ? Mais que ferait-il ensuite, même si sa passion pour l'agriculture n'est certainement pas feinte ?

Reste une interrogation souvent formulée à l'étranger : se porte-t-il bien ? Selon toute apparence, pas de problème de ce côté-là ! Quelques fils d'argent se sont mêlés à la célèbre barbe. Mais le cheveu, toujours strictement coupé, reste dru et noir. Pour éviter de s'empâter, Fidel, sportif émérite depuis sa jeunesse, poursuit l'entraînement : le basket, le base-ball, les haltères, mais aussi, nous a assuré une mauvaise langue de La Havane « *la quinzaine annuelle de la zafra* » : ce temps passé par tant de « volontaires » cubains à couper la canne à sucre, rude exercice s'il en est. Quant au cœur, il subit régulièrement un test décisif : celui de la plongée par six ou huit mètres de fond. Littéralement enlevé, lors de sa visite officielle de 1982, pour un séjour de quarante-huit heures dans l'îlot privé du chef de l'Etat, au sud de Cuba, le ministre français, de la culture, M. Jack Lang, avait pu l'observer, comme d'autres depuis.

Le plus probable est donc qu'il faudra, bon gré mal gré, longtemps encore « faire avec Fidel ». Il a déjà « usé » six présidents des Etats-Unis, et M. Ronald Reagan lui-même, après avoir un peu rêvé, semble avoir admis qu'il ne lui survivra pas politiquement.

Le baroudeur qui, selon son meilleur biographe, Herbert Matthews, sembla bien hésiter quelque temps, au début de 1959, avant de s'engager totalement dans le jeu du pouvoir n'a certes plus de doute : la révolution cubaine a de lui le plus urgent des besoins. Il lui est pourtant arrivé, ces dernières années, de noter que la relève était prête.

De fait, derrière les grands survivants de la sierra Maestra, presque tous installés aux postes-clés de l'Etat, du gouvernement, de l'armée, du parti ou des services secrets, une nouvelle génération montre timidement le bout de l'oreille. Les plus brillants d'entre eux sont aujourd'hui secrétaires d'Etat.

Les « Sabras » de la révolution

M. Jorge Bolanos, chargé des questions européennes aux affaires étrangères, est certainement l'un de ceux-là. Il nous reçoit dans le salon du protocole du Minrex (ministère des relations extérieures). Grand, mince, l'élégance discrète, courtois, un peu froid, il semble constamment s'efforcer de mater une intelligence rayonnante. Le propos n'est pas entravé ; mais il est aisé de vérifier, à cinq jours de distance, combien la formulation est calquée sur celle de M. Carlos Rafael Rodriguez, un vieux communiste de toutes les batailles, grand maître, après Fidel Castro, de la politique étrangère et économique du pays. La pratique — où le goût ? — de la dialectique est, certes, incomparablement inférieure chez le cadet, ce qui rend le propos nettement *plus* direct ; la connaissance fine du monde y est également notable, moins « médiatisée » par le jargon marxiste. Tels sont — plus réservés, d'apparence plus technocratique — les « sabras » de la révolution cubaine.

Mais leur heure semble encore lointaine. Le « commandement en chef » occupe tout le terrain. A deux reprises en quatre jours, courant décembre, il a, sans notes comme à l'ordinaire, asséné à des auditoires des allocutions de plusieurs heures, ruisselantes de chiffres : deux temps forts, incontestablement, de la vie publique. Le discours du 4 décembre traçait les perspectives économiques jusqu'à l'an 2000 ; et celui du 8 esquissait la nouvelle perception par Cuba de l'environnement international au lendemain de la réélection de M. Reagan.

Les mains papillonnant devant un visage où le front et le nez disent la volonté et l'énergie farouches. La concentration est extrême, comme si le propos naissait véritablement à l'instant, sans préparation. L'orateur est roublard, mettant aisément les rieurs de son côté. Il feint ici une approximation, là une concession. Mais il n'y aura certes pas dans la presse du lendemain un « encadré » pour faire éventuellement remarquer une erreur de chiffres, ou une *contradiction*...

Une soupape de sécurité

Formé par plus d'un quart de siècle de pouvoir, Fidel Castro est moins imprévisible. Il admet les lois économiques, et la plus importante pour lui actuellement, c'est la « *nécessaire productivité* ». Il y a aussi des *lois internationales* (que l'on songe au colonel Kadhafi, et la différence éclate !). Il a reconnu finalement que l'Union soviétique ne pouvait pas s'opposer, en 1962, au retrait de ses fusées installées à Cuba, alors qu'à l'époque son inconscience face au risque d'une apocalypse nucléaire était apparue abyssale. « *C'est, désormais, l'un des grands chefs d'Etat de la planète* », affirme un observateur occidental que son « sujet » a fini par séduire — comme, dit-on, celui-ci sait le faire chaque fois qu'il veut s'en donner la peine.

Le reste de la vie publique compte moins, on l'aura compris ! L'*institutionnalisation du régime* — acquise plus de quinze ans après la révolution ! — n'a pas placé le parti au premier rang — *à moins que l'on* ne considère que Fidel Castro s'exprime plutôt en sa qualité de chef du PCC... La création, en 1965, du parti, et ses congrès successifs (1975, 1980, le prochain aura lieu cette année), l'approbation massive (97,7 %) de la nouvelle Constitution fin 1976, n'ont pas eu pour effet d'encadrer le *lider maximo*, comme d'aucuns le prophétisaient alors. Aujourd'hui encore, la révolution, c'est lui.

Doit-on préciser qu'il n'y a pas d'opposition à Cuba ? Certes, des événements comme ceux de 1980, qui virent, en six mois, cent vingt-cinq mille citoyens quitter le pays à bord d'embarcations venues de Floride les quérir au port de Mariel montrent bien qu'une frange non négligeable de la population supporte plus qu'elle n'approuve. S'il est vrai qu'un million de personnes avaient alors manifesté leur intention de quitter le pays, cela fait tout de même 10 % de la population prête à « *voter avec ses pieds* », acte plus grave que de déposer un bulletin dans l'urne. « *Admettons même qu'il y ait eu deux millions de candidats au départ*, nous déclare ce confrère travaillant à Cuba depuis de longues années ; *les huit autres millions plébisciteraient demain Castro si on le leur demandait.* »

Et, de fait, les petits paysans à qui la réforme agraire a donné une parcelle, les journaliers agricoles à qui la révolution a procuré un travail à plein temps, les ouvriers qui ont désormais bon espoir que leurs enfants puissent faire des études, les mères de famille qui savent pouvoir faire soigner les leurs, et plutôt bien, et *gratis*, les citadins modestes qui se sont vu attribuer une belle maison pour un loyer dérisoire : tous ces gens-là n'ont certainement aucune envie d'assister à un « retour des émigrés ! »

Quoi qu'il en soit, le régime, à la *différence de ses homologues* européens, a estimé qu'il valait mieux prévoir une soupape de sécurité : c'est pourquoi il autorise un petit flux d'émigration, vers le Venezuela, vers Panama, vers l'Espagne, vers les Etats-Unis. De l'avis des observateurs, cette politique joue contre la constitution d'une opposition politique ou d'un syndicalisme indépendant : pourquoi prendre de gros risques alors que, si la situation devient vraiment insupportable, il existe l'espoir, littéralement, d'en sortir ?

Des rumeurs ont couru, en 1983, sur la constitution d'un « mini-Solidarité » ; Amnesty International s'en est fait l'écho. Des avocats qui auraient voulu défendre cinq ouvriers condamnés à mort auraient eux-mêmes été lourdement sanctionnés.

Tout ceci est impossible à confirmer, M. Castro s'étant toujours opposé, au nom de l'indépendance nationale, à toute enquête. Mais la chronique diplomatique et journalistique de La Havane retient plutôt l'explication suivante : des ouvriers d'une sucrerie de Matanzas, près de la capitale, auraient appelé leurs camarades à refuser les méthodes caporalistes d'un chefaillon local, et les plus véhéments ont été sanctionnés. Quant aux avocats, ils seraient peut-être détenus pour corruption — un mal qui n'a pas épargné la justice cubaine. Rumeurs...

Enfin, la question impossible : combien y a-t-il de prisonniers politiques à Cuba ? « *Selon un analyste que nous considérons comme sérieux, il y en a deux cent cinquante. Selon un autre, tout aussi sérieux, il y en a quelques milliers* », répond une personnalité étrangère (1). Les autorités avaient, en 1978-1979, libéré trois mille six cents détenus et écarté de six cents à huit cents personnes du bénéfice de cette amnistie : officiellement, des « batististes » (2) prévenus de crimes graves, des condamnés à de lourdes peines des premières années de la révolution, et quelques « cas spéciaux » plus tardifs, tel M. Ricardo Bofill, condamné fin 1983 a douze ans de prison pour avoir tenté de créer une Commission des droits de l'homme à Cuba, croit-on.

Les années 80 ont évidemment vu des libérations... et de nouvelles arrestations. Non pas tant, comme on le croit fréquemment, sur la seule base du non-conformisme politique ou spirituel (le régime, par exemple, tolère désormais une Eglise catholique en plein renouveau). La « voie royale » vers la prison serait plus fréquemment l'attitude « antisociale » : l'absentéisme ou le dilettantisme, qui, au lieu d'être assumés « naturellement » — dans la bonne volonté en somme, comme c'est le cas de la quasi-totalité des Cubains — prennent un tour ostentatoire. Alors interviennent ce que les concitoyens de M. Fidel Castro dénomment à voix basse les « organes stratégiques ». Et là, on file un mauvais coton.

JEAN-PIERRE CLERC.

Prochain article :

LES LIMITES DE LA « NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ».

(1) NDLR. — Selon les interrogatoires faits aux Etats-Unis auprès de la vingtaine de prisonniers cubains libérés en juin 1984 lors du passage à La Havane du pasteur Jesse Jackson, il y aurait aujourd'hui cent quarante-quatre « plantados » : des condamnés à de très lourdes peines, les plus anciens détenus politiques, que le régime traite de la façon la plus dure en raison de leur refus de toute « réhabilitation » selon les méthodes en vigueur dans les fermes d'Etat pour l'essentiel.

(2) Du nom de Fulgencio Batista, dictateur renversé le 1er janvier 1959.

● *Visite à Cuba de M. Gaston Plissonnier*. — M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique du Parti communiste français et secrétaire du comité central, est arrivé samedi 5 janvier à La Havane, pour une visite de trois jours. M. Plissonnier, qui doit avoir des entretiens avec des responsables du parti cubain, quittera La Havane mardi pour Managua, où il assistera à l'installation du nouveau président nicaraguayen, M. Daniel Ortega. — *(AFP.)*

Chili

Manifestation anti-Pinochet aux obsèques de la veuve de Neruda

Santiago-du-Chili *(Reuter)*. — Des milliers de Chiliens, œillet rouge à la boutonnière et drapeau rouge à la main, ont transformé les obsèques de Matilde Urrutia, veuve du poète Pablo Neruda, en une grande manifestation contre la dictature chilienne, le dimanche 6 janvier à Santiago.

L'hommage rendu à la veuve du plus grand poète chilien a constitué le plus important rassemblement de l'opposition depuis l'instauration de l'état de siège, il y a deux mois. Un millier de personnes ont accompagné la dépouille mortelle de Matilde, décédée d'un cancer à soixante-dix ans, depuis la maison du poète jusqu'au cimetière principal de Santiago. Deux mille autres personnes y attendaient le cortège en scandant : « *Etat de siège, ah ! ah ! ah !* »

Durant toute la cérémonie, la foule a inlassablement repris des slogans de soutien au Parti communiste, aujourd'hui interdit, dont Pablo Neruda était l'une des personnalités les plus éminentes. Le poète, qui avait reçu le prix Nobel de littérature en 1971, est mort moins de deux semaines après le coup d'Etat militaire de septembre 1973.

Matilde Urrutia était sa troisième épouse et a vécu à ses côtés pendant les deux dernières années de sa vie. Depuis sa mort, elle s'était consacrée à la publication de ses œuvres encore inédites.

Le président de l'Association des écrivains chiliens, Luis Sanchez Latorre, a cité un vers inspiré à Pablo Neruda par Matilde Urrutia : « *C'était si beau de vivre, quand tu vivais.* »

Au côté des responsables du Parti communiste et d'autres groupes de gauche, dont la plupart vivent une semi-clandestinité depuis l'état de siège, on pouvait voir les plus éminents écrivains et artistes chiliens. Parmi eux l'écrivain Enrique Lafoucarde, qui s'était réfugié récemment à l'ambassade d'Argentine après une perquisition dans sa librairie. Le héros de son dernier roman est un dictateur sans foi ni loi.

● *Arrestation de six dirigeants des Indiens Mapuches*. — Six dirigeants des Indiens Mapuches (Araucans) du Chili ont été arrêtés à Temuco, ont annoncé samedi 5 janvier leur porte-parole. Ils sont accusés de violation de la loi interdisant la possession d'armes et d'explosifs. Les Mapuches, à l'arrivée des Espagnols, il y a quatre siècles, dominaient une grande partie de l'actuel territoire chilien. Ils ne sont plus qu'un million, soit moins de 10 % de la population chilienne. — *(AFP.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TÉL : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Laurens, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction : Thomas Ferenczi.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER *(par messageries)* I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

LES ENTRETIENS A GENÈVE DE MM. SHULTZ ET GROMYKO SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS

Les derniers commentaires recueillis à l'heure où s'ouvrent, ce lundi 7 janvier, à Genève, les deux jours d'entretiens entre M. Shultz et M. Gromyko sont prudents. A Washington, des responsables américains non identifiés ont affirmé, samedi, peu avant le départ du secrétaire d'Etat, qu'une seconde rencontre Shultz-Gromyko pourrait être nécessaire avant une reprise réelle des négociations entre les Deux Grands sur les armements. *« Nous n'avons pas perdu espoir,* a déclaré un de ces responsables. *S'ils ne sont pas d'accord* [pour reprendre les négociations à l'issue de cette rencontre], *il y aura sans doute une autre rencontre, et peut-être à Moscou. »* On annonçait, d'autre part, dimanche, de source gouvernementale américaine, que le président Reagan devrait tenir mercredi une conférence de presse télévisée consacrée aux résultats des entretiens de Genève. Mise à part une brève session de questions-réponses avec la presse le 7 décembre, le président américain n'a pas donné de véritable conférence de presse depuis le 24 juillet dernier.

A Moscou, M. Tchernenko s'est contenté, dans un message à la réunion consultative des Eglises chrétiennes, publié samedi, de rappeler que l'URSS attache *« une grande importance »* à des *« ententes avec les Etats-Unis sur l'ensemble des questions concernant la non-militarisation de l'espace et les armements nucléaires ».* Le commentaire le plus complet est le fait de la *Pravda,* qui, dans un éditorial publié dimanche 6 janvier, affirme qu' *« aucun observateur ne se hasarde à pronostiquer l'issue »* de la rencontre, et que celle-ci *« ne signifie pas encore des négociations »* entre les deux puissances. Le quotidien du PC soviétique ajoute : *« La question de savoir s'il y aura ou non négociation dépend dans une grande mesure de la position qu'adoptera la partie américaine. (...) Les Etats-Unis sont-ils enfin prêts à engager des négociations honnêtes (...), ou bien tenteront-ils d'exploiter la rencontre de Genève pour dissimuler leurs plans militaristes ? »,* déclare la *Pravda,* avant de qualifier de *« démagogie »* la thèse américaine selon laquelle une défense antimissiles rendrait *« obsolètes et inutiles »* les fusées de l'adversaire. *« Compte tenu de la quantité d'ogives dont dispose chacune des parties, un système de défense fiable jusqu'à 90 % serait insuffisant »,* conclut le journal. – *(AFP.)*

Les médias semblent attendre davantage de la rencontre que les protagonistes eux-mêmes

De notre envoyé spécial

Genève. – Arrivés l'un et l'autre dimanche 6 janvier dans la grande cité helvétique, MM. Georges Shultz, secrétaire d'Etat américain, et Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique, ont procédé ce lundi matin à un premier échange de vues au siège de la représentation diplomatique de l'URSS à Genève. Ils devaient poursuivre cette conversation dans l'après-midi dans les locaux de la représentation américaine. Ils avaient été accueillis par leur collègue suisse, M. Pierre Aubert, avec qui ils ont eu chacun un entretien de courtoisie, au cours duquel le chef de la diplomatie américaine a notamment remercié son hôte du rôle joué par la Confédération à Cuba et en Iran, où elle a accepté de représenter les intérêts américains.

Curieusement, la presse américaine paraît attendre de cette prise de contact beaucoup plus que les deux principaux protagonistes, et notamment que M. Shultz lui-même. Rarement, en effet, une rencontre aussi brève aura donné lieu de la part des radios, agences, journaux et télévisions d'outre-Atlantique à un tel déploiement de forces. Non seulement tous les spécialistes des relations Est-Ouest ont été dépêchés sur les lieux, et parfois depuis près d'une semaine, mais de nombreuses émissions sont réalisées à partir de Genève, avec des vedettes du micro ou du petit écran, dont les compétences en matière d'armement sont de leur propre aveu à peu près nulles...

Le débarquement à Genève de ce « grand cirque » des médias américains irrite et inquiète un peu la délégation de Washington (elle-même exceptionnellement nombreuse, il est vrai) : M. Shultz et ses collaborateurs redoutent qu'une attente exagérée soit ainsi créée de toutes pièces dans l'opinion publique de leur pays, alors que, selon toute vraisemblance, ces pourparlers ne peuvent être dans le meilleur des cas qu'une sorte de *« négociation sur la négociation »,* à laquelle le ministre soviétique et son collègue américain sont d'ailleurs arrivés avec des points de vue très divergents *(le Monde* daté des 6-7 janvier).

C'est vendredi que M. Reagan a passé les dernières consignes à M. Shultz, qu'il a longuement reçu à la Maison Blanche après s'être entretenu, en présence des principaux membres de la délégation américaine à Genève, avec les dirigeants du Sénat et de la Chambre des représentants. Le président américain aurait notamment insisté sur le fait que, si tout pouvait être négociable, l'*« initiative de défense stratégique »* (IDS), autrement dit le projet de réseau d'armes antimissiles restait, à ses yeux, une technologie de défense que les Etats-Unis doivent développer malgré la vive opposition des Soviétiques. Du moins n'était-il pas question ce lundi matin, à l'ouverture de la rencontre, que M. Shultz refuse de faire du programme dit – improprement – *« guerre des étoiles »* ou *« militarisation de l'espace »* un des thèmes essentiels de ces pourparlers préliminaires.

Du côté soviétique, c'est jeudi dernier que, lors de sa réunion hebdomadaire, le Politburo a défini la marge de manœuvre de M. Gromyko. Ses appréciations n'ont évidemment pas été rendues publiques, pas plus que les grandes lignes de l'argumentation que le chef de la diplomatie du Kremlin comptait développer devant son collègue américain. Mais plusieurs observations pouvaient être faites.

Pas de militaires dans la délégation soviétique

La première, très généralement relevée du côté occidental, est que l'intérêt de Moscou pour une négociation *globale sur la limitation* de tous les types d'armements ne doit pas faire illusion : la question, de très loin, la plus importante et la *plus urgente* à ses yeux est celle du contrôle des armes spatiales. Les Soviétiques n'ignorent pas qu'ils ne peuvent obtenir un moratoire global ; du moins vont-ils chercher à limiter et à retarder les essais américains en matière d'IDS, essais moins discrets, donc plus faciles à contrôler sur le plan international, que les recherches théoriques. Ils sont, à l'évidence, particulièrement préoccupés par l'éventuel développement de satellites anti-satellites.

En second lieu, M. Gromyko devait insister sur la dimension non pas seulement militaire et technique, mais bien politique, de la réouverture de ce dialogue. On remarque de ce point de vue que la délégation *officielle soviétique* à Genève ne comporte pas de militaires. Sans doute le nouveau « patron » de l'armée rouge, le maréchal Sokolov, ne siège-t-il pas au politburo, contrairement à son prédécesseur, le maréchal Oustinov. De même faut-il peut-être faire la part des joutes internes entre le parti et l'armée, s'agissant d'un système où les présences et les absences ont traditionnellement une valeur symbolique très supérieure à ce que l'on peut observer ailleurs. Il reste que M. Gromyko veille à donner à sa rencontre avec M. Shultz le caractère d'un événement politique et non d'une confrontation entre spécialistes des questions stratégiques.

Enfin, l'un des arguments majeurs que devait développer le ministre soviétique est que le choix par Washington d'un système de défense spatiale ne donnerait aucun coup d'arrêt, ni même le moindre coup de frein, à la course aux armements nucléaires et classiques. D'une part, *Moscou ne peut que* chercher à saturer les futures capacités de protection spatiale des Etats-Unis en accroissant encore son potentiel de missiles intercontinentaux. D'autre part, certaines parades techniques aux tentatives de destruction de tels missiles par des lasers sont d'ores et déjà à l'étude, comme la rotation axiale des fusées (qui, à partir d'une certaine vitesse, interdirait aux rayons de se concentrer sur un seul point, réduisant par là leur efficacité), le déploiement de « jupes » métalliques autour du corps du missile proprement dit durant le vol stratosphérique, etc.

La « paix des étoiles »

Enfin, les Soviétiques ne désespèrent pas d'agir sur l'opinion publique occidentale plus efficacement qu'ils n'y sont parvenus dans l'affaire des euromissiles de l'OTAN, dont ils n'ont pu empêcher le déploiement malgré la virulence de la campagne « pacifiste ». Il leur faut donc combattre l'argument américain selon lequel la prétendue *« guerre des étoiles » serait en fait* une sorte de *« paix des étoiles »,* puisque à l'équilibre de la terreur par représailles massives serait substituée *l'impossibilité pratique* de l'agression. M. Gromyko compte donc signifier à M. Shultz qu'il n'y a aucun ralentissement des installations de missiles intercontinentaux (et bien entendu d'euromissiles) à attendre d'une éventuelle mise en chantier du programme IDS par Washington.

« La position américaine n'est pas claire », répétait-on à l'envi du côté soviétique à la veille de la recontre de Genève. Si les Américains tiennent vraiment à leur projet d'armes spatiales, ils vont tout mettre en œuvre pour faire traîner les négociations, *ajoutait-on* en substance. Du moins, quatorze mois après que l'URSS eut commencé de se retirer successivement de tous les forums où l'on discutait des armements nucléaires, ses représentants ne sont-ils pas les derniers à se féliciter que le fil ténu de ce très difficile dialogue ait été renoué ce lundi.

BERNARD BRIGOULEIX.

LES DEUX DÉLÉGATIONS

Genève *(AFP).* – Les délégations américaine et soviétique accompagnant MM. Shultz et Gromyko comprennent les personnalités suivantes :

• DU COTÉ AMÉRICAIN : MM. Paul Nitze, conseiller spécial du secrétaire d'Etat ; Robert McFarlane, conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale ; Edward Rowny, chef de la délégation américaine aux négociations sur la réduction des armements stratégiques (START) ; Kenneth Adelman, directeur de l'agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement (ACDA) ; Richard Perle, secrétaire adjoint à la défense ; Jack Matlock, conseiller de la Maison Blanche pour les affaires soviétiques ; Richard Burt, secrétaire d'Etat adjoint chargé des questions européennes ; Arthur Hartman, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou.

• DU COTÉ SOVIÉTIQUE : Gueorgui Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères ; Viktor Karpov, ambassadeur, délégué soviétique aux négociations START ; Alexeï Oboukhov, directeur adjoint du département des Etats-Unis au ministère des affaires étrangères ; Anatoli Dobrynine, ambassadeur d'URSS à Washington ; Vladimir Lomeïko, directeur du service de presse du ministère des affaires étrangères ; Vassili Makarov, *assistant de* M. Gromyko.

LES DÉCLARATIONS A L'ARRIVÉE

M. SHULTZ : nous sommes prêts à de sérieuses négociations

« Le président Reagan nous a envoyés ici pour une mission de paix. (...) Nous rencontrerons la délégation soviétique avec une attitude constructive et positive. Nous sommes prêts à de sérieuses négociations. Notre délégation est forte et nous permet d'accéder à une grande palette d'expérience et de savoir-faire. Les importants responsables et les experts qui sont avec moi fourniront des conseils d'une grande valeur pendant ces réunions. Le fait qu'il ait envoyé une équipe si qualifiée montre le sérieux avec lequel le président Reagan aborde ces discussions.

» Je me réjouis de discuter des questions importantes de contrôle des armements avec M. Gromyko et j'espère que nos rencontres permettront à nos pays d'avancer dans la voie de nouvelles négociations et d'accords équitables et vérifiables. Le président a clairement signifié que les Etats-Unis travailleraient dur pour aboutir à des accords qui contribueront à la sécurité non seulement des Etats-Unis et de l'Union soviétique, mais aussi du reste du monde. C'est pourquoi nous sommes ici. Nous n'avons pas l'illusion qu'il sera facile de progresser, mais nous, délégation américaine, nous travaillerons autant qu'il est possible pour que ces discussions aient une issue positive. »

M. GROMYKO : avancer dans la voie de réductions radicales des armes nucléaires

« Je suis venu à Genève pour discuter avec le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Shultz, de questions liées à la conduite de négociations sur les armes de l'espace et les armes nucléaires. On sait qu'un accord de principe a été conclu il y a quelque temps entre l'Union soviétique et les Etats-Unis pour l'amorce de négociations sur ces questions complexes et interdépendantes. Comme il a été convenu, le but de cette rencontre est d'aboutir à un terrain d'entente sur le sujet et l'objectif de telles négociations.

» L'Union soviétique est favorable à la détermination de principes de base pour orienter les négociations vers des accords mutuellement acceptables qui empêcheraient la course aux armements dans l'espace et en même temps permettraient d'avancer dans la voie de réductions radicales des armes nucléaires et à long terme de leur complète élimination.

» Nous voudrions espérer que les Etats-Unis auront une approche responsable et constructive des questions qui seront évoquées lors de cette rencontre.

» En conclusion, je voudrais dire que, à cette rencontre aussi, nous mettrons en œuvre la politique fondamentale de l'Union soviétique, destinée à renforcer la paix et à éliminer la menace d'une guerre nucléaire. (...) »

Les juifs soviétiques et l'humour de M. Gromyko

De notre correspondante

Genève. – Le froid glacial (– 12 °C), aggravé par une forte bise, a permis à M. Gromyko de faire de l'esprit dès son arrivée à Genève : *« Il fait bien froid chez vous, il faut que je me rende en Sibérie pour me réchauffer »,* a-t-il déclaré.

Ce genre d'humour a dû être particulièrement apprécié par les quelques juifs émigrés d'URSS qui étaient venus à Genève pour tenter l'alerter l'opinion, et M. Shultz en particulier, sur l'aggravation de la persécution qui s'abat sur les *refuzniks.*

C'est ainsi que M. Felix Kouchnir, un militant du Centre d'information sur les juifs d'URSS, qui a quitté précisément la Sibérie il y a quatorze mois, a transmis au secrétaire d'Etat américain, ainsi qu'à la Croix-Rouge internationale, une liste de juifs soviétiques *arbitrairement* arrêtés et qui ont, avant ou après leur arrestation, subi de graves sévices. Il s'agit notament de Yakov Mech – qui aurait été battu avec une particulière brutalité par les agents de la milice à Odessa, le 7 octobre 1984, pour avoir refusé de témoigner contre Yakov Levine, *un enseignant d'hébreu,* lui-même arrêté huit jours auparavant pour *« diffusion de propagande antisoviétique »* (et condamné par la suite à trois ans de travail obligatoire), – de Mikhail Ellman – molesté dans un poste de police à Leningrad le 1er novembre 1984 et forcé de signer un document qui l'accable, – de Yossef Bernstein, arrêté le 14 novembre 1984 à Novograd-Nolinsk, sous l'inculpation de *« résistance à la milice »* et condamné le 10 décembre à quatre ans d'emprisonnement ; ce dernier a été torturé en prison quelques jours plus tard, au point d'être défiguré et d'avoir perdu l'usage de son œil droit.

Mme Avital Chtcharanski est également arrivée à Genève pour rappeler la situation de son mari, le mathématicien Anatol Chtcharanski, condamné en juillet 1978 à treize ans de détention.

ISABELLE VICHNIAC.

« Tout ce qui peut contribuer à une réduction vérifiable des armements a l'appui de la France »

déclare le Quai d'Orsay

A Paris, un porte-parole du ministère des relations extérieures a déclaré lundi 7 janvier, en début d'après-midi :

« La reprise du dialogue américano-soviétique que devrait marquer la rencontre bilatérale de Genève des 7 et 8 janvier correspond aux vœux de la France, ainsi que le président de la République l'a, à plusieurs reprises, exprimé.

» En effet, tout ce qui peut contribuer à la diminution des tensions Est-Ouest et à des progrès dans la voie d'une réduction vérifiable des armements a l'appui de la France. L'importance des efforts entrepris dans cette direction doit être à la mesure des difficultés qu'il conviendra de résoudre.

» Le processus risque d'être long et difficile, mais la France souhaite qu'il aboutisse à une réduction substantielle et équilibrée des arsenaux nucléaires des deux puissances les plus armées pour les ramener au plus bas niveau.

» La France espère que la reprise attendue du dialogue américano-soviétique aura des effets bénéfiques, comme d'autres négociations importantes à la conférence du désarmement à Genève (s'agissant des armes chimiques) et à la conférence sur le désarmement en Europe à Stockholm (s'agissant des mesures de confiance), auxquelles notre pays participe activement.

» On sait enfin que la France a présenté en juin dernier à la conférence de Genève des propositions en vue de la limitation des armements dans l'espace. »

[Les propositions auxquelles fait allusion le porte-parole ont été déposées le 12 juin 1984 devant la conférence du désarmement qui se tient à Genève sous l'égide de l'ONU. Elles prévoyaient l'ouverture d'un *« véritable dialogue multilatéral »* en vue d'une *« limitation contrôlée des nouvelles technologies antibalistiques ».* Il s'agissait de parvenir à des engagements *« limités, progressifs et vérifiables »* portant principalement sur *« une limitation très stricte des systèmes antisatellites »* (et notamment une prohibition des menaces contre les satellites en orbite haute) et sur l'interdiction, pour une période de cinq ans renouvelable, du déploiement de systèmes d'armes à énergie dirigée, ainsi que l'interdiction des essais de tels systèmes.]

Des armes nucléaires « sac à dos » pour commandos américains en Europe

Washington *(AFP, AP).* – Des *unités spéciales* de l'armée américaine sont capables de déposer des engins nucléaires miniaturisés derrière les lignes ennemies en Europe en cas de conflit nucléaire contre l'URSS. Selon le directeur de recherche sur la course aux armements et les armes nucléaires à l'Institut d'études politiques américain, M. William Arkin, l'existence de ces armes – appelées munitions de destruction atomique spéciale – était connue depuis des années, mais le fait nouveau est qu'elles viennent d'être confiées à des unités spéciales dont la tâche est de les déposer derrière les lignes ennemies.

« Nous savons depuis assez longtemps que les Etats-Unis disposent de deux types de munitions atomiques dans leur arsenal : un grand modèle appelé « moyen » et un modèle dit « spécial », qui peut être transporté par un homme seul ; mais nous ne savions pas pourquoi il y avait deux types », a déclaté M. Arkin.

L'existence de cette munition de destruction atomique spéciale, ou *« bombe sac à dos »* en jargon militaire, a été révélée en janvier dernier quand M. Arkin et deux de ses collaborateurs publièrent un récapitulatif des armes nucléaires américaines. Se fondant sur des auditions au Congrès et sur des informations de sources militaires, l'ouvrage révélait que la fabrication de ces petites bombes atomiques remontait à 1963, qu'elles ne pèsent que 26 kilos et qu'elles existent à trois cents exemplaires *environ.* Elles auraient une puissance de destruction inférieure à 1 kilotonne (la bombe d'Hiroshima avait une puissance de 18 kilotonnes).

« Dans un grand conflit, ces hommes devraient être parachutés derrière les lignes soviétiques pour y organiser des mouvements de résistance, et il existe une centaine de ces armes « sac à dos » en RFA. Ces armes seraient déclenchées à distance pour détruire des objectifs tels que des aéroports et des postes de commandement. » Ces armes seraient déployées aussi en Italie et en Corée du Sud.

Le Pentagone a refusé de confirmer ces informations : *« Je peux dire que les munitions de destruction existent, mais je ne peux confirmer leur déploiement »,* a déclaré un porte-parole, qui s'est refusé à préciser si certaines d'entre elles se trouvaient en Allemagne de l'Ouest.

[A proprement parler, les déclarations de M. Arkin ne sont pas des révélations puisque l'on savait déjà, dans les milieux militaires, que les Etats-Unis disposent de mines, de grenades et d'obus d'artillerie nucléaires dont le contrôle, par l'autorité politique, de l'emploi éventuel sur un champ de bataille est des plus délicats à instaurer. Ces armes, telles les grenades Davy Crockett, avaient été retirées il y a plusieurs années de l'arsenal nucléaire américain en Europe. L'intérêt des propos de M. Arkin est, aujourd'hui, qu'ils donnent à croire, en l'absence de tout démenti officiel, que certaines de ces armes « sac à dos » sont à nouveau stockées hors du territoire national américain.]

PROCHE-ORIENT

Liban

EN DÉPIT DE LA SUSPENSION DES PRÉPARATIFS

Le gouvernement est « toujours déterminé à appliquer » le plan de déploiement de l'armée dans le Sud

Beyrouth *(AFP)*. — Le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a déclaré samedi 5 janvier que son gouvernement était *« plus que jamais déterminé à appliquer aussitôt que possible »* le plan de déploiement de l'armée sur la route côtière entre Beyrouth et l'Awali (limite nord de l'occupation israélienne du Liban du Sud).

Dans une déclaration faite à l'issue de sa rencontre hebdomadaire avec le président Gemayel, M. Karamé a affirmé que la suspension, vendredi, des travaux préparatoires au déploiement était due à un *« malentendu »* sur les positions qui doivent être occupées par la troupe. *« Nous sommes en contact avec toutes les parties concernées afin de surmonter les obstacles et exécuter le plan »*, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président Gemayel a déclaré dimanche que le Liban s'entendrait avec les Nations unies pour assurer la sécurité du Liban du Sud *« après qu'Israël aura soumis un programme de retrait total du territoire libanais »*. Dans un discours prononcé devant le corps diplomatique à Beyrouth, M. Gemayel a affirmé que son pays s'attachait à *« attribuer un rôle aux Nations unies et à leur force afin d'accélérer le retrait des forces israéliennes et de faciliter l'accès de son armée aux régions occupées »*. Il a demandé par ailleurs à Israël de *« soumettre un programme de retrait total de l'ensemble du territoire libanais »* et de *« préparer son évacuation et celle des forces sur lesquelles il exerce sa domination »*, faisant ainsi allusion à l'« Armée du Liban du Sud » (ALS), créée et financée par Israël.

Ce discours du président Gemayel, à la veille de la reprise, ce lundi, des pourparlers libano-israéliens à Nakoura, est présenté dans les milieux proches du pouvoir comme *« une proposition visant à faire sortir les négociations de l'impasse »*. C'est en effet la première fois que le Liban laisse entendre qu'il serait prêt à assouplir sa position sur le rôle des forces internationales au nord de la frontière d'Israël en échange d'un programme de retrait des forces israéliennes. Jusqu'à présent, les autorités de Beyrouth ont rejeté la demande israélienne de déployer la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) au nord de la zone délimitée par le Conseil de sécurité des Nations unies en 1978.

Egypte

LA MESSE DE NOËL « SUR INVITATION » DU PAPE COPTE

(Correspondance.)

Le Caire. — Le patriarche copte orthodoxe, Chenouda III, a célébré, dans la nuit de dimanche 6 à lundi 7 janvier, la messe de la Nativité (1) à la cathédrale Saint-Marc du Caire pour la première fois depuis trois ans, devant plus de cinq mille fidèles. Le cent seizième successeur de Marc l'Evangéliste a été accueilli à son entrée par les applaudissements frénétiques des hommes et les cris des femmes qui avaient eu le privilège d'assister à cette messe. En effet, seules les personnes munies d'invitations nominatives étaient introduites dans la cathédrale par l'imposant service d'ordre entourant l'édifice.

Les premiers mots prononcés par le pape copte ont été des remerciements chaleureux au président Moubarak *« grâce à qui nous avons pu participer à la joie de ce jour »*. Le président égyptien a mis un terme à la relégation du chef de l'Eglise d'Alexandrie la semaine dernière (*le Monde* du 3 janvier).

Le patriarche a également souligné la présence à la messe, au côté d'un représentant du raïs, des chefs des quatre formations politiques de l'opposition (Wafd, travaillistes, nassèro-marxistes et libéraux). Le pape copte a consacré son homélie à *« l'amour, fondement du christianisme »*.

Le retour au Caire, vendredi 4 janvier, du patriarche copte et la célébration de la messe de Noël consacrent la reprise en main par Chenouda III des affaires de l'Eglise nationale d'Egypte sans qu'il soit toutefois encore possible d'évaluer la marge de manœuvre dont disposera celui qui, il y a trois ans, était décrit par le régime comme une *« menace à l'union nationale »*.

A. B.

(1) NDLR. — Les coptes fêtent Noël le 6 janvier, ainsi qu'il était d'usage au début de l'ère chrétienne.

Israël

L'INTERRUPTION DU « RAPATRIEMENT » DES FALACHAS

Vive controverse sur les responsabilités dans la divulgation de l'« opération Moïse »

Le porte-parole de l'Agence juive, M. Zvi Eyal, a confirmé, dimanche 6 janvier, que *« l'exode des juifs éthiopiens, les falachas, vers Israël avait été brutalement interrompu »*. *« L'interruption de cette entreprise humanitaire nous a été imposée par la publicité qui a été faite autour de cette affaire »*, a-t-il précisé. *« Nous estimons que 4 000 juifs sont maintenant dans quelques camps de transit au Soudan et qu'entre 8 000 et 10 000 sont encore en Ethiopie »*, a indiqué M. Eyal. Le nombre total des falachas en territoire éthiopien ou en territoire soudanais était estimé à 25 000 avant le début de leur « rapatriement ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Qui faut-il blâmer pour avoir provoqué la révélation prématurée de l'« opération Moïse » ? La presse ? Le gouvernement ? L'Agence juive ? L'affaire donne lieu depuis dimanche 6 janvier en Israël à une vive controverse, qui épouse en partie les clivages politiciens. Le conseil des ministres dominical en a débattu, mais rien n'a filtré de ses discussions tenues dans le cadre, strictement confidentiel, du comité interministériel de la défense.

Le gouvernement est le premier accusé. Le parti d'extrême droite Tehiya (Renaissance) rejette la responsabilité de l'indiscrétion sur le directeur du bureau gouvernemental de presse, M. Israël Peleg — un travailliste, — qui aurait eu le tort de convoquer jeudi 3 janvier une conférence de presse, où les orateurs, des hauts fonctionnaires, confirmèrent l'existence du pont aérien.

M. Peleg, ayant agi à l'évidence avec l'accord de M. Pérès, le premier ministre, est dans la ligne de mire du Tehiya. Ce parti a déposé une motion de censure au Parlement. L'attitude de sa dirigeante, Mme Gueula Cohen, est pour le moins surprenante, car elle avait toujours dénoncé dans le passé la *« diplomatie tranquille »* au sujet des falachas, en soutenant qu'il fallait mener ouvertement campagne en leur faveur. L'opposition de gauche, qui n'est pas en reste, a déposé sa propre motion de censure. Le Mouvement des droits civiques de Mme Shulamit Aloni, connue pour sa défense de la laïcité, prend à partie *« certains milieux religieux »* pour avoir *« sciemment encouragé la divulgation du secret de l'opération dans le seul but de la stopper »*. Mme Aloni songe au Parti national religieux de M. Burg. Mécontent de voir arriver en Israël une communauté qui renforcerait les courants orthodoxes à ses dépens, le PNR aurait violé le secret. Cette grave accusation reste à prouver.

Pour M. Uzi Baram, secrétaire général du Parti travailliste, le premier fautif est le président de l'Agence juive, M. Dulzin, qui commit l'erreur d'évoquer l'opération devant un reporter au cours d'une collecte de fonds à New-York. Est-ce un hasard si M. Dulzin appartient au Likoud. Le chef de ce parti, M. Shamir, a lui aussi dénoncé les *« fuites irresponsables »* facilitées par M. Peleg.

Indiscrétion en Cisjordanie

Les dirigeants de l'Agence juive montrent du doigt la presse. Mais, ironie de l'histoire, les premiers détails donnés en Israël ont été publiés par *Nekuda*, petit périodique des colons de Cisjordanie. Ce n'est qu'ensuite que deux journaux israéliens nationaux reprirent ces informations à leur compte. Pourquoi *Nekuda* a-t-il ignoré la censure ? Pourquoi celle-ci s'est-elle assouplie pendant vingt-quatre heures, autorisant les références à un pont aérien ? Des questions pour l'instant sans réponse.

Sous la conduite de leur grand rabbin, Yossef Hadani, une cinquantaine de juifs éthiopiens ont organisé, dimanche, une séance de prières au Mur des lamentations pour protester contre l'indiscrétion et ont demandé la création d'une commission d'enquête. Le président de l'Etat, M. Haïm Herzog, a émis un vœu similaire. Le porte-parole du cabinet, M. Yossi Beilin, a cru bon de répondre à l'accusation de *« complot »* entre le gouvernement et l'Agence juive formulée par certains milieux falachas en la qualifiant de *« totale absurdité »*.

Pour le gouvernement, il s'agit surtout maintenant d'organiser la reprise des vols interrompus. De nombreuses compagnies aériennes auraient offert à Israël de prendre la relève de la société belge Trans European Airways, leur consœur défaillante. La principale inconnue tient évidemment à l'attitude du Soudan. Continuera-t-il à accorder le droit d'atterrissage aux avions qui viendront chercher les falachas ? Israël pourrait attendre que la curiosité mondiale suscitée par cette affaire se dissipe un peu avant de relancer l'opération.

Selon des statistiques publiées dimanche, 7 354 juifs d'Ethiopie ont été transportés en Israël dans le cadre de l'« opération Moïse » dont la moitié en décembre (contre 2 213 en 1983). Un sur deux est un enfant. Cinq sur cent ont plus de soixante ans. L'Agence juive a mobilisé trois cents employés pour s'occuper d'eux. L'afflux des falachas a permis à Israël d'enregistrer en 1984 un solde migratoire positif (+13 %), alors que l'immigration en provenance de toutes les autres régions du monde était en net déclin. Le premier sabra — juif né en Israël — de l'opération Moïse a vu le jour vendredi. Sa mère était arrivée cinq jours plus tôt.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Mis en cause par plusieurs pays arabes et par l'Iran

LE SOUDAN ACCUSE L'ÉTHIOPIE DE COLLUSION AVEC ISRAËL

Le Soudan a démenti, samedi 5 janvier, être impliqué dans l'opération de rapatriement en Israël des juifs éthiopiens, dans un communiqué publié par le ministère des affaires étrangères. Ce texte dénonce des *« allégations sans fondement »* tenant à une *« conspiration israélo-éthiopienne contre le Soudan »*, et, au-delà, *« contre les pays arabes et africains »*. Il accuse, par ailleurs, l'Ethiopie de se servir du problème des falachas afin d'*« obtenir des armes et des fonds d'Israël »* par l'intermédiaire d'une compagnie d'import-export israélienne travaillant en Ethiopie.

Dans un communiqué transmis à l'AFP par le chef du bureau de l'OLP à Aden, M. Abbas Zaki, l'organisation palestinienne souligne que l'immigration des falachas va accroître les potentialités humaines d'Israël et lance un appel aux instances internationales afin qu'elles arrêtent ce *« crime qui consiste à régler le problème des falachas aux dépens du peuple palestinien qui a, lui aussi, le droit de vivre »*. Le communiqué dénonce le rôle *« honteux »* du président Nemeiry pour faciliter l'émigration des juifs d'Ethiopie et estime *« regrettable que le chef de l'Etat soudanais renie son arabisme et sa religion et permette à Israël de poursuivre sa politique expansionniste et agressive »*.

La Libye, de son côté, a demandé dimanche au secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, la convocation d'une réunion extraordinaire de cette organisation pour examiner le problème.

A Téhéran, le ministère des affaires étrangères a sévèrement critiqué le Soudan l'accusant de *« complot contre l'Islam »* et de *« trahison de la cause palestinienne »*. Il a notamment reproché au régime du président Nemeiry de *« collaborer honteusement avec les Etats-Unis et le sionisme pour exploiter la famine en Ethiopie, afin de réaliser les desseins racistes d'Israël »*. — *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

République centrafricaine

Des personnalités de l'opposition ont formé un « gouvernement en exil »

Plusieurs personnalités de l'opposition centrafricaine ont constitué, le 10 décembre dernier, un *« gouvernement provisoire de salut national »* (en exil), sous l'égide d'un Conseil exécutif provisoire du Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), a-t-on appris à la fin de la semaine dernière.

Parmi les membres de ce « gouvernement », on relève notamment les noms suivants : président de la République, président du gouvernement : général Alphonse M'Baikoua ; vice-président, ministre de la défense nationale : général Bozize ; ministre de la justice : général Marboua ; ministre des affaires extérieures : chef de bataillon Samuel Gaikouma ; ministre de l'intérieur et de la réforme administrative : général Sylvestre Bangui ; ministre de la fonction publique : Joseph Potolo ; ministre de l'agriculture : professeur Idi Lala, etc.

L'une des personnalités citées, M. Timothée Marboua, tient à préciser qu'il n'est *« ni membre du MLPC, ni même sympathisant du Conseil exécutif provisoire »* et ne se sent *« nullement concerné par cette décision »*.

[La plupart des personnalités citées sont connues comme faisant partie de l'opposition au régime du général Kolingba. C'est le cas notamment des généraux Bozize et M'Baikoua, respectivement anciens ministres de l'information et de la justice, auteurs, avec le MLPC de M. Ange Patasse, de la tentative de coup d'Etat de mars 1982. Ces deux officiers sont réputés être à l'origine de l'attaque de la ville centrafricaine de Markounda (à la frontière tchadienne), en novembre dernier, par un commando venu du Sud tchadien et regroupant des opposants au régime de Bangui et des maquisards tchadiens. Le général Bozize est l'un des responsables du Mouvement centrafricain de libération nationale (MCLN) du docteur Idi Lala, qui est cité comme ministre de ce gouvernement en exil.

La divulgation de la liste des membres de ce gouvernement engendre, d'autre part, des risques pour plusieurs des personnalités citées qui résident actuellement en République centrafricaine. Tel est le cas du général Sylvestre Bangui, démis de ses fonctions de ministre des finances en janvier 1984, et qui est depuis en résidence surveillée à Bangui. Enfin, le démenti apporté par M. Marboua conduit à penser que cette initiative n'a pas été menée avec beaucoup de garanties quant à l'accord des principaux intéressés. — L. Z.]

Mozambique

M. MACHEL DÉNONCE LA « VIOLATION » DU PACTE DE NON-AGRESSION AVEC PRETORIA

Pour la première fois d'une manière officielle, le président mozambicain, M. Samora Machel, a estimé, samedi 5 janvier, que le pacte de non-agression de Nkomati signé, en mars dernier entre son pays et l'Afrique du sud, était violé. Dans un discours prononcé à Maputo devant le corps diplomatique, M. Machel a déclaré avoir connaissance *« des faits indiquant l'existence de violations de l'accord de Nkomati à partir du territoire sud-africain et de celui d'autres pays voisins »*. Ces propos visaient la poursuite des activités des maquisards de la RNM (Résistance nationale du Mozambique).

Le pacte de Nkomati prévoit que Pretoria n'accordera aucune assistance à la RNM et que Maputo fera de même avec l'ANC (Congrès national africain, mouvement anti-apartheid).

A Maputo, un porte-parole militaire a annoncé dimanche que des maquisards de la RNM avaient tué *« au moins vingt-sept personnes »* au cours d'attaques lancées, au nord de la capitale, contre deux autocars. Six maquisards auraient été tués au cours de cette opération. Selon l'agence officielle du Mozambique, AIM, ces vingt-sept civils ont été massacrés, certains d'entre eux à l'arme blanche, d'autres ayant péri dans l'incendie des deux véhicules.

Enfin, dans un communiqué publié samedi à Lisbonne, la RNM affirme avoir *« tué cinq cent douze hommes de l'armée régulière »* au cours d'actions lancées dans l'ensemble du pays, du 20 au 28 décembre. — *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

LA FAMINE « CLANDESTINE » AU SOUDAN

Les réfugiés d'Omdourman sont expulsés vers le Kordofan

Fuyant la famine « clandestine » — non reconnue par les autorités — qui sévit depuis l'été 1984 dans la province du Kordofan, quelque soixante mille Soudanais originaires d'El-Obeid s'étaient entassés dans les campements érigés à la hâte à la périphérie d'Omdourman, ville jumelle de Khartoum (*le Monde* du 26 décembre 1984). Les autorités soudanaises, qui avaient jusqu'à tout récemment encore toléré la présence de ces réfugiés aux abords de la capitale, viennent, selon des informations de source sûre en provenance de Khartoum, d'ordonner le renvoi en masse des sinistrés du Kordofan dans leur province d'origine.

Il faut au moins trois journées de marche pour parcourir la distance qui sépare Omdourman de la région du Kordofan, épreuve très dure pour les réfugiés déjà affaiblis par les maladies et la sous-alimentation. De nombreux décès ont déjà été signalés, et il est fort à craindre que le taux de mortalité parmi les réfugiés aille en s'accroissant au Kordofan, ravagé par la sécheresse et ne disposant d'aucune infrastructure pour s'occuper des sinistrés.

La politique du gouvernement de Khartoum, pour qui il n'y a point de sécheresse au Soudan mais seulement dans les pays voisins, est à l'origine de ce drame. Les autorités soudanaises ont obtenu, en exerçant de multiples pressions, la passivité des agences spécialisées internationales et de certaines des ambassades étrangères qui ignorent systématiquement le drame de la famine au Soudan.

C'est ainsi que le sénateur Kennedy, récemment en visite à Khartoum, a été emmené par les diplomates de son ambassade inspecter seulement les camps réservés aux Tchadiens et aux Erythréens situés à des milliers de kilomètres de Khartoum, alors que les réfugiés soudanais du Kordofan se trouvaient à la périphérie même de la capitale soudanaise.

J. G.

ASIE

Inde

APPELANT A L'UNITÉ NATIONALE

M. Gandhi se donne pour priorité le règlement du problème sikh

New-Delhi. — Une Inde moderne, industrieuse et paisible, développant avec harmonie son économie et ses populations dans un environnement bienveillant : esquissée dans l'allocution prononcée, samedi soir 5 janvier, sur les antennes nationales, c'est l'image de son pays que M. Rajiv Gandhi entend désormais imposer. Vaste programme dont la réalisation, pour le premier ministre, passe d'abord par la paix intérieure.

Trop de sang a été répandu en 1984 au nom des différences politiques, religieuses ou ethniques : *« Nous devons aller au-delà de la suppression de la violence*, a dit M. Gandhi. *Il nous faut guérir les cerveaux de la haine et des préventions qui s'y développent. (...) La campagne pour l'unité et contre le communalisme fanatique doit être portée dans nos écoles, nos universités, nos ateliers et nos campagnes. »*

Le règlement du problème sikh, qui a marqué le destin de l'Inde, figure en tête des priorités du nouveau gouvernement. Un comité spécial, composé de trois ministres, a été formé. *« Il étudie*, a déclaré l'un de ses membres, *les divers aspects du problème et les alternatives pour un règlement pacifique à l'intérieur d'un calendrier spécifique. »* Aucune date n'a été précisée, mais, pour être sûr d'être bien compris par les autonomistes sikhs, M. Gandhi a répété qu'il ne pouvait y avoir *« et qu'il n'y aurait pas de concessions aux idéologies séparatistes et au culte de la violence »*.

De notre correspondant

Les sikhs, qui sont *« une part de l'Inde au même titre que les autres »*, sont expressément assurés par le chef du gouvernement que *« leurs vies et leurs biens seront protégés partout dans le pays »*. Mais il a souligné que, pour lui, *« l'unité de l'Inde est suprême, tout le reste passe après »*. Sous la direction du nouveau pouvoir, le pays s'emploiera donc à chasser ses vieux démons tout en poursuivant *« la guerre contre nos plus anciens ennemis : pauvreté, ignorance, chômage et maladies »*.

Non-alignement

Une revue complète du fonctionnement particulièrement lent des services publics est en cours. Des réformes administratives *« nécessaires aux transformations économiques et sociales »* que le premier ministre entend réaliser seront proposées. L'affaire est *« cruciale »*, et c'est pourquoi, a expliqué M. Gandhi, *« j'ai gardé sous ma responsabilité le département des réformes administratives »*. De manière à créer *« une nouvelle culture administrative au service des masses »*, la formation des fonctionnaires sera restructurée, les pouvoirs de décision décentralisés et les procédures simplifiées.

Pour mieux promouvoir *« la cohésion nationale et l'éthique du travail »*, une nouvelle politique de l'éducation est également en gestation qui tiendra compte des exigences de l'agriculture, de l'industrie *« et des autres secteurs productifs »*.

Des mesures concrètes seront, d'autre part, mises en œuvre rapidement pour accroître les exportations du pays et combattre la déforestation, qui prend en Inde les proportions d'*« une crise écologique et socio-économique majeure »*. Quant au Gange sacré, *« symbole de notre culture et source de nos légendes »*, dont les eaux sont parmi les plus polluées de la planète, il sera purifié.

Avec ses voisins comme avec le reste du monde, l'Inde veut avoir des relations de paix. *« Notre engagement dans le non-alignement et pour un nouvel ordre économique mondial basé sur la justice est inébranlable »*, a souligné le premier ministre. Avec ses voisins immédiats, l'Inde a bien *« quelques problèmes, mais nous les résoudrons sur la base du respect mutuel »*.

Sans le nommer, M. Rajiv Gandhi s'est adressé au Pakistan : *« Nous avons de profonds liens culturels et historiques, (...) nous partageons les mêmes souvenirs de domination étrangère et recherchons les mêmes perspectives de développement pour assurer un meilleur avenir à nos populations. (...) Je crois fermement que nous pouvons travailler ensemble pour réaliser ces objectifs communs. »*

L'Inde, a enfin rappelé M. Gandhi, croit à *« la sauvegarde de l'indépendance des Etats et soutient les principes de non-ingérence et de non-intervention »*. Une petite phrase moins anodine qu'il y paraît au moment où Sri-Lanka vit dans la crainte d'un débarquement de troupes indiennes sur l'île pour secourir la minorité tamoule en guerre contre le pouvoir cinghalais...

PATRICE CLAUDE.

Sri-Lanka

Tuerie dans une église où s'étaient réfugiés des Tamouls

New-Delhi. — Une petite église blanche perdue dans la jungle srilankaise, à Vankalai, dans le Nord-Ouest, a été le théâtre, samedi soir 5 janvier, d'une tuerie qui a fait neuf morts, dont le prêtre de l'endroit, et deux adolescents de douze et quatorze ans. L'évêque de la ville voisine de Mannar, Mgr Thomas Savundranayagam, a visité les lieux dévastés dimanche matin. Mais le corps du Père Mary Bastien, *« la soutane tachée de sang et les mains serrées sur son crucifix »*, selon les témoins, avait été emporté par l'armée.

Le Père Bastien, le second ecclésiastique tué par la troupe depuis un mois dans la région, aurait été abattu à travers une fenêtre alors qu'il s'apprêtait à ouvrir la porte de son presbytère aux soldats. Les huit autres victimes de l'expédition sont, selon l'évêque catholique, des villageois tamouls christianisés, réfugiés pour la nuit dans la petite chapelle Sainte-Anne.

Depuis le massacre par l'armée cinghalaise — essentiellement composée de bouddhistes — d'une centaine de civils tamouls dans la région le mois dernier, de nombreux paroissiens terrorisés avaient pris l'habitude de s'abriter, à la nuit tombée, dans le presbytère et l'école du village. Les classes, cette fois, ont été épargnées mais le couvent adjacent n'a pas eu la même chance. Toujours selon l'évêque, après avoir tiré dans l'église, les soldats ont fait aligner les nonnes contre un mur, et entrepris le pillage systématique des bâtiments religieux, *« emportant tous les biens de quelque valeur, y compris les vases sacrés »*.

Beaucoup de paysans tamouls, affolés, ont fui dans la jungle après

De notre correspondant en Asie du Sud

la tuerie et n'ont pas reparu depuis. La radio gouvernementale de Colombo a donné dimanche sa version des incidents et affirmé que *« huit terroristes indépendantistes tamouls »* avaient été tués *« au cours d'une opération »* et cinq autres faits prisonniers. Pas un mot sur le sort du Père Bastien, mais un rapport précis sur les explosifs et les armes saisis, d'après l'armée, dans le presbytère.

Les chrétiens ceylanais — environ un million, en majorité tamouls — avaient été appelés la semaine dernière, après la rupture des négociations entre le gouvernement et les représentants politiques de la minorité tamoule, à observer les 11 et 12 janvier prochain un *« jeûne pour la paix »*.

P. C.

Afghanistan

DE RETOUR D'UN VOYAGE CLANDESTIN

M. J.-F. Deniau souhaite que la résistance « s'unifie et s'arme davantage »

Islamabad *(AFP, Reuter)*. — M. Jean-François Deniau, ancien ministre et vice-président de la commission politique du Parlement européen, est rentré le samedi 5 janvier au Pakistan, au terme d'un voyage *clandestin* de dix jours en Afghanistan effectué en compagnie de résistants afghans.

M. Deniau avait franchi à pied la frontière pakistano-afghane, afin de *distribuer des biens de première nécessité* collectés en France pour le peuple afghan. Il s'est notamment rendu dans la province du Khunar (nord-est de l'Afghanistan) et s'est dit impressionné par le *« haut moral »* de la résistance afghane qui fait preuve, selon lui, d'une coordination plus étroite.

Au cours d'une conférence de presse tenue dimanche à Islamabad, l'ancien ministre a cependant déclaré que la résistance devait *« s'unifier et s'armer davantage pour opposer un double front, militaire et politique, aux Soviétiques, afin de rendre la guerre trop coûteuse pour le Kremlin »*. Il a en outre estimé que *« si les maquisards réalisaient leur unité »*, l'Occident devrait leur *« accorder une certaine reconnaissance diplomatique »*.

Au cours de son voyage, M. Deniau a déclaré avoir constaté que les Soviétiques tentaient de bloquer les routes d'approvisionnement de la résistance au moyen de mines antipersonnel et que les maquisards *« utilisaient des lance-pierres pour faire sauter ces mines »*.

M. Deniau, qui est actuellement *député européen (groupe libéral)* et vice-président de la commission politique du Parlement de Strasbourg, a indiqué qu'il avait décidé se rendre en Afghanistan à la suite d'une déclaration de l'ambassadeur d'URSS à Islamabad promettant l'*« élimination »* de tous ceux qui se rendraient secrètement en Afghanistan. Cette déclaration faisait suite à la capture de Jacques Abouchar, journaliste d'Antenne 2, en septembre dernier.

M. Deniau s'est déjà rendu dans les maquis antisoviétiques du Cambodge, de l'Angola et de l'Erythrée.

EUROPE

Portugal

Le général Eanes critique vivement la gestion du gouvernement de M. Soares

Lisbonne *(AFP)*. — Déjà très tendues, les relations entre le président de la République portugaise, le général Antonio Ramalho Eanes, et le gouvernement de centre gauche, dirigé par M. Mario Soares, se sont subitement dégradées à la suite du message du Nouvel An que le chef de l'Etat a adressé au pays.

Dans son allocution, le général Eanes a durement critiqué la politique économique et sociale de l'exécutif, qu'il a accusé d'imposer aux Portugais des sacrifices *« sans contrepartie »*. Il s'est, en outre, insurgé contre *« l'aggravation des injustices sociales »* et a manifesté sa *« perplexité »* devant le nombre croissant de travailleurs qui reçoivent leurs salaires en retard. Selon des chiffres syndicaux, il existe actuellement au Portugal plus de cent cinquante mille salariés qui ne touchent pas leurs appointements, dans certains cas depuis un an.

Le gouvernement de M. Soares a vivement réagi aux propos du général Eanes, l'accusant, dans un communiqué, de se comporter comme *« le chef de l'opposition et non comme le chef de l'Etat »*.

La *« critique publique »* du gouvernement Soares par le président de la République qui l'a investi est un *« fait grave »* et *« un événement insolite »* dans un régime démocratique, ajoute le communiqué. Le Parti socialiste de M. Soares, la principale formation de la majorité, reproche au président de la République d'avoir violé la nécessaire *« solidarité institutionnelle »* entre organes de souveraineté, et a mis au défi le général Eanes de démettre un gouvernement issu du suffrage universel. On note cependant que la deuxième formation de la coalition gouvernementale, le Parti social-démocrate (PSD) du vice-premier ministre, M. Carlos Mota Pinto, s'est abstenue de toute réaction à l'allocution du chef de l'Etat. Et le général Eanes a repris beaucoup des récentes critiques du PSP à l'encontre de M. Soares.

L'aggravation des relations entre le gouvernement et la présidence de la République a lieu au moment même où le lancement d'un nouveau parti, proche du général Eanes, paraît imminent. Cette nouvelle formation pourrait menacer l'hégémonie actuelle des socialistes et des sociaux-démocrates (176 députés sur 250). Le général Eanes ne pouvant briguer un troisième mandat lors de l'élection présidentielle de 1985, le candidat qui bénéficiera de son soutien apparaît dès à présent comme le principal adversaire de M. Soares, dont la candidature n'a pas encore été annoncée officiellement, mais qui est considérée comme certaine. Le candidat des « eanistes » pourrait être l'ancien ministre, Mme Maria de Lurdes Pintasilgo, actuellement en tête des sondages, très largement devant M. Soares.

● *Décès d'un vice-ministre soviétique du commerce extérieur.* — Boris Gordeïev, vice-ministre du commerce extérieur, est mort dimanche 30 décembre à l'âge de soixante-quatre ans, a annoncé la *Pravda*. Boris Gordeïev était vice-ministre depuis 1970, et avait reçu l'ordre de héros du travail socialiste. Sa nécrologie officielle est signée par le premier ministre Nikolaï Tikhonov et de nombreux hauts responsables du commerce extérieur, parmi lesquels M. Youri Brejnev, fils du défunt chef du parti. — *(Reuter.)*

Tchécoslovaquie

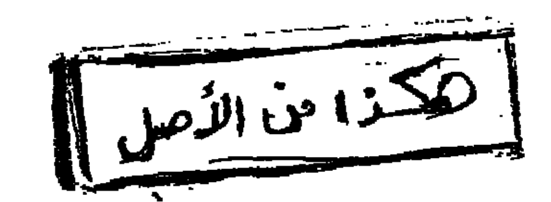
LA « CHARTE 77 » A NOMMÉ TROIS NOUVEAUX PORTE-PAROLE

La « Charte 77 », mouvement tchécoslovaque indépendant essentiellement attaché à la défense des droits de l'homme, a annoncé dimanche 6 janvier, à l'occasion du huitième anniversaire de sa fondation, la nomination de trois nouveaux porte-parole, Mme Eva Kanturkova et Eva Sustrova, et M. Jiri Dienstbier. Ils succèdent à Mme Jana Sternova et à MM. Vaclav Benda et Jiri Rumel. La « Charte 77 » remplace périodiquement ses porte-parole pour atténuer les effets de la répression.

La police avait interpellé jeudi 3 janvier sept membres de la Charte, en particulier les nouveaux et deux des anciens porte-parole, alors qu'ils étaient réunis pour mettre au point la « succession ». Ils ont été remis en liberté les jours suivants.

Les trois nouveaux porte-parole figuraient parmi les mille deux cents premiers signataires de la Charte, en janvier 1977. Mme Kanturkova, écrivain, âgée de cinquante-quatre ans, a été détenue pendant un an en 1981 après la publication à l'étranger d'un ouvrage qu'elle avait consacré à la Charte. Elle n'a pas été jugée, et risque donc une nouvelle incarcération. Mme Sustrova, trente-sept ans, mère de cinq enfants, qui travaille actuellement comme employée des postes, a purgé au début des années 70 une peine de deux ans de prison (elle avait appartenu à un groupe de jeunes gens qui avaient condamné l'intervention soviétique de 1968).

Enfin, M. Dienstbier, ancien journaliste, âgé de quarante-cinq ans, a été condamné en 1979 à trois années de prison pour son appartenance au Vons (un comité de défense des prisonniers politiques). — *(UPI.)*



هكذا من الأصل

(Publicité)

HALTE AU MASSACRE DES PRISONNIERS DE GUERRE IRAKIENS

CONCOURS ARTISTIQUE du Ministère de la Culture et de l'Information de la République d'Irak

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE D'IRAK A PARIS

BUREAU DE PRESSE

Le Ministère de la Culture et de l'Information de la République d'Irak appelle tous les artistes-peintres à participer au concours organisé par le Ministère, en vue de dessiner une affiche murale sur le thème de la cruauté, de la sauvagerie illustrées par le crime abominable perpétré par le régime khomeinial contre les prisonniers de guerre irakiens. Ce crime, notamment celui du camp de Gorgan, a coûté la vie à des dizaines de prisonniers de guerre irakiens tout en laissant des centaines d'autres atrocement mutilés.

CONDITIONS :

1. – L'affiche doit mesurer 100 cm × 70 cm ;
2. – L'artiste a la liberté de choisir les couleurs qu'il désire utiliser ;
3. – Les œuvres doivent être livrées au service de presse de l'ambassade d'Irak avant la fin du mois de février 1985 ;
4. – Une exposition pour l'ensemble de ces œuvres sera organisée à Baghdad et dans d'autres capitales du monde ;
5. – Trois prix seront attribués aux gagnants dont les affiches seront imprimées et distribuées à travers le monde :
   a) le premier gagnant : (8 000) huit mille dollars,
   b) le deuxième gagnant : (6 000) six mille dollars,
   c) le troisième gagnant : (4 000) quatre mille dollars.

   D'autre part, cinq autres prix d'encouragement, dont le montant de chacun est de (2 000) deux mille dollars seront distribués.
6. – Un jury international procédera au choix des tableaux présentés par les artistes irakiens, arabes et étrangers ;
7. – Un curriculum vitae accompagné d'un bref aperçu sur les travaux artistiques de l'auteur doivent être présentés en même temps que le tableau destiné au concours.

Pour plus de détails sur le crime perpétré par le régime khomeiniste contre les prisonniers de guerre irakiens, contacter le service de presse de l'ambassade d'Irak à Paris. Téléphone : 704-66-87** (secrétariat) **704-20-51.

APPEL POUR SAUVER DU MASSACRE LES PRISONNIERS DE GUERRE IRAKIENS DÉTENUS PAR LE RÉGIME DE KHOMEINY

Le monde entier connaît maintenant les crimes de guerre perpétrés par le régime de Khomeiny contre les prisonniers de guerre irakiens détenus dans les camps iraniens. Le régime iranien a commencé ces crimes à l'égard de prisonniers irakiens en 1981. *Il a assassiné délibérément des centaines de blessés en portant atteinte avec préméditation à toutes les lois relatives au traitement des prisonniers de guerre.*

Nous relatons ici quelques crimes dont ont fait état le Comité International de la Croix-Rouge, certains prisonniers irakiens qui ont été échangés ainsi que des militaires iraniens qui ont fui l'Iran et rallié l'opposition au régime de Khomeiny.

1) Jusqu'à février 1982, les camps de prisonniers étaient sous l'autorité de l'armée, mais Khomeiny a ordonné qu'on les mette sous le contrôle des « gardiens de la révolution » en violation des conventions de Genève et des lois internationales sur le traitement de prisonniers qui impliquent la mise des camps des prisonniers de guerre sous le contrôle d'une autorité militaire officielle.

2) Le 10 janvier 1982, à l'occasion de l'anniversaire de la prise de pouvoir par Khomeiny, les « gardiens de la révolution » ont *tué 30 prisonniers irakiens et blessé 200 d'entre eux dans le camp de « HOUR ».*

3) Le 9 septembre 1984, la mission de la Croix-Rouge internationale a fait état d'un crime perpétré par les « gardiens de la révolution » à l'encontre des prisonniers irakiens dans le camp de « NAHAR KHORAN », sept prisonniers ont été tués, et plusieurs ont été blessés. Le témoignage de l'opposition iranienne parle de 30 morts et 400 blessés dans ce camp.

4) Le 10 octobre 1984, Les « gardiens de la révolution » ont commis un autre crime à l'égard des prisonniers irakiens dans le camp de « GORGAN » (six prisonniers morts et des dizaines de blessés).

Ces faits ont été précédés d'un vaste massacre, après la bataille de Boustan, au mois de décembre 1981 quand les hommes de Khomeiny ont exécuté 1 500 soldats irakiens capturés, plusieurs rescapés ont pu retourner en Irak, ils ont raconté ce que les *Iraniens ont commis à l'égard de leurs camarades désarmés.*

Les collaborateurs de Khomeiny ont pratiqué également des *actes immoraux en violation des lois internationales contre les prisonniers irakiens*, comme la torture psychologique et physique, la menace d'exécution, l'empoisonnement de la nourriture, la non-assistance aux prisonniers malades ; l'interdiction de recevoir les lettres envoyées par les familles, la pression exercée à l'encontre des prisonniers de confession chrétienne pour se convertir à l'Islam, particulièrement à la confession chiite, et enfin l'agression sexuelle à l'égard de certains prisonniers.

Le régime de Khomeiny a pratiqué une politique d'aliénation *qui consiste à retourner les prisonniers par l'idéologie, il a tenté de changer leur appartenance religieuse* et culturelle et d'influencer leur moral. De plus, le régime de Téhéran a caché à la Croix-Rouge internationale les noms de nombreux groupes de prisonniers.

Le Comité International de la Croix-Rouge a relaté tous ces crimes dans plusieurs documents.

Nous, parents et familles des prisonniers de guerre irakiens, nous lançons un appel solennel aux hommes politiques, artistes, journalistes, savants, intellectuels, ouvriers, paysans, étudiants, et aux femmes dans le monde, mères, sœurs :

Au nom de la conscience internationale, nous vous appelons à dénoncer ce crime horrible, sans précédent dans l'histoire. Nous espérons que tous les hommes épris de respect pour l'être humain – organisations et partis – élèvent leurs voix pour condamner ce crime, en espérant que vos télégrammes et vos lettres afflueront aux ambassades de Khomeiny pour contribuer à sauver des milliers d'hommes irakiens encore détenus sous la torture psychologique et corporelle dans les geôles iraniennes.

Monsieur ALEXANDRE HAY, *président du* Comité International de la Croix-Rouge, a alerté les pays signataires des conventions de GENÈVE 1949 sur les prisonniers le 23 novembre 1984. Nous appelons l'attention de l'opinion internationale sur le massacre de prisonniers de guerre irakiens perpétré dans les camps de *concentration iraniens.*

FÉDÉRATION DES PARENTS
DE PRISONNIERS
DE GUERRE IRAKIENS

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE CONDAMNE L'IRAN

Le président du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) à GENÈVE, ALEXANDRE HAY, a rencontré le mardi 27 novembre les représentants des 82 Etats ayant une mission diplomatique dans cette ville. M. HAY fait état du traitement inhumain pratiqué par les autorités iraniennes à l'encontre des prisonniers de guerre irakiens.

Le président du CICR a fait la déclaration suivante :

« Je dois vous entretenir, une nouvelle fois, du problème du respect des conventions de Genève dans le conflit qui se déroule entre l'Irak et l'Iran.

Vous savez sans doute qu'après les graves événements qui se sont produits dans le camp des prisonniers de « GORGAN », la République Islamique d'Iran a publié plusieurs communiqués au sujet de ces événements et des activités humanitaires du Comité International de la Croix-Rouge en Iran et à Gorgan.

Les plus hautes autorités du gouvernement iranien, ses représentants diplomatiques à l'étranger, la presse et la radiodiffusion en Iran ont accusé le Comité International de la Croix-Rouge d'espionnage au profit de l'Irak, de susciter la violence dans les camps de prisonniers de guerre, de mettre des obstacles afin d'empêcher le retour des Irakiens gravement blessés à leur famille, de mener une campagne de propagande contre l'Iran et de refuser tout effort pour rechercher les nombreuses personnes disparues dans la guerre.

J'ai demandé à vous parler aujourd'hui non seulement parce que le CICR, qui a été témoin direct du traitement inadmissible subi par les prisonniers de guerre irakiens, ne peut plus passer ces faits sous silence face aux tentatives visant à tromper l'opinion publique internationale, mais aussi pour une raison plus grave qui se traduit par le fait que près de cinquante mille prisonniers de guerre irakiens se trouvent internés actuellement dans la République Islamique d'Iran et que le Comité International de la Croix-Rouge a, encore une fois, besoin de l'aide urgente de vos gouvernements.

Je suis convaincu que ces gouvernements vont accorder leur aide. Nous devons espérer tous que cette aide aura une influence positive.

Durant trois ans, le Comité International de la Croix-Rouge n'a pu parvenir à obtenir le respect du droit humanitaire dans le conflit entre l'Irak et l'Iran et, en particulier, faire respecter la troisième convention de GENÈVE de 1949 relative au traitement des prisonniers de guerre par l'Iran.

Le comité a été obligé d'adresser deux mémoires à vos gouvernements, le 7 mai 1983 et le 10 février 1984, afin d'expliquer les difficultés qu'il a rencontrées dans l'accomplissement de sa mission humanitaire dans ce conflit. Le Comité International de la Croix-Rouge a obtenu une aide précieuse de nombreux gouvernements qui étaient décidés à faire respecter le droit international humanitaire et qui ont voulu préserver la vie des victimes de la guerre.

Au printemps 1984, l'attitude positive de vos gouvernements et la patience extraordinaire du Comité International de la Croix-Rouge semblaient avoir donné des résultats.

A cette époque, le Comité International de la Croix-Rouge a reçu des assurances verbales et écrites des autorités iraniennes, selon lesquelles elles désireraient appliquer la troisième convention de GENÈVE et, par conséquent, le comité a pu reprendre ses visites aux prisonniers de guerre irakiens à partir du 16 mai 1984. Après l'arrêt forcé de ses activités en 1982 et 1983, le comité espérait qu'il allait enfin pouvoir travailler en Iran dans des conditions normales.

Depuis mai jusqu'en octobre 1984, les représentants du Comité International de la Croix-Rouge ont pu visiter neuf camps de prisonniers et voir vingt-neuf mille prisonniers de guerre irakiens environ, soit moins de la moitié des prisonniers retenus en Iran.

Les visites n'ont pas été effectuées d'une manière satisfaisante. Par exemple, certains prisonniers de guerre ont été déplacés des camps avant l'arrivée des délégués ; d'autres ont été empêchés de voir les délégués pendant les visites. Malgré le caractère incomplet de ces visites, le Comité International de la Croix-Rouge a pu se faire une idée précise de la situation des prisonniers de guerre irakiens et attirer l'attention des autorités iraniennes, lors de nombreuses démarches confidentielles sur les éléments qui suscitent son inquiétude.

Le 10 octobre 1984, dans le camp de GORGAN, des représentants du Comité International de la Croix-Rouge ont assisté à des faits qui ont abouti à la mort de prisonniers de guerre. Comme d'habitude, le Comité International de la Croix-Rouge a présenté un rapport sur l'événement aux autorités irakiennes et aux autorités de la République Islamique d'Iran. Il a rappelé à la République Islamique d'Iran son engagement, en vertu de la convention de GENÈVE, de faire une enquête au sujet de ces événements... Depuis ce jour, l'Iran a arrêté toutes les activités du Comité International de la Croix-Rouge sur son territoire et a lancé une campagne pour porter atteinte à la réputation du Comité International de la Croix-Rouge. Cette campagne était d'une telle violence que le comité n'en a jamais connu de semblable durant toute son histoire et l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge qui s'étend sur cent vingt ans.

Malheureusement, ce qui s'est passé à GORGAN n'est pas un fait isolé. Le Comité International de la Croix-Rouge est absolument sûr de ce qu'il affirme. D'autres confrontations violentes se sont passées dans d'autres camps et ont causé de nombreux morts et blessés. Cette violence, comme nous l'avons signalé aux autorités iraniennes à plusieurs reprises, est le résultat inéluctable de la politique de l'Iran durant les trois dernières années. Cette politique, le Comité International de la Croix-Rouge l'a déjà décrite et condamnée dans son dernier rapport du 10 février 1984. J'en cite ceci : « La pression idéologique et politique, l'intimidation, la « rééducation » systématique, les violences contre l'honneur et la dignité des prisonniers de guerre restent la caractéristique constante de la vie dans les camps. Ces violences semblent en augmentation, en raison de l'activité de certaines personnes désignées et qui n'ont pas de rapports avec l'administration normale des camps. Les représentants d'un « département de l'éducation politique et idéologique », les membres des groupes d'opposition irakienne qui ont fui en République Islamique d'Iran et la presse officielle tentent tous de braquer les prisonniers de guerre contre leur gouvernement.

La tragédie de GORGAN n'est qu'une preuve supplémentaire de la réalité des violations délibérées de la troisième convention de GENÈVE, qui continuent, malgré les appels du Comité International de la Croix-Rouge et des Etats parties aux conventions.

Aujourd'hui, et pour la troisième fois en trois ans, l'Iran a dénié, sans que sa décision soit justifiée, au Comité International de la Croix-Rouge son droit à prendre contact avec les prisonniers de guerre irakiens.

La question est celle de la survie physique et morale de milliers d'hommes. Elle est celle du respect des conventions de GENÈVE dans le futur. Cette politique, qui oblige les prisonniers de guerre à choisir entre la trahison et la mort, doit cesser. Nous craignons cependant que la République Islamique d'Iran n'accepte pas cette cessation, tant qu'elle n'aura pas été convaincue que la communauté internationale l'exige, comme elle l'exigerait de n'importe quel Etat signataire des conventions.

Le Comité International de la Croix-Rouge est conscient qu'il présente cette requête alors qu'il n'a pas agi de même dans d'autres occasions graves dans le passé. Il est aussi conscient que les conditions de captivité des prisonniers de guerre en Irak ne sont pas satisfaisantes et il entend souligner qu'il prend en leur faveur toutes les mesures que les circonstances lui dictent.

Mais la nature répétée et organisée des violations iraniennes de la troisième convention de Genève est d'une telle gravité que le Comité International de la Croix-Rouge est convaincu que s'il ne prenait pas une telle mesure extraordinaire, il compromettait non seulement la vie des dizaines de milliers d'hommes mais également le futur même du droit humanitaire. Le CICR met le sort de ces hommes et l'avenir du droit humanitaire entre vos mains et entre les mains de vos gouvernements.

Conformément à l'article 1 des conventions de GENÈVE de 1949, les Etats membres ont l'obligation juridique d'assurer que les gouvernements qui entrent en conflit armé respectent ces conventions. Les efforts du Comité International de la Croix-Rouge, qui visent la protection des prisonniers de guerre en Iran, échoueront si vos gouvernements ne font pas comprendre aux autorités iraniennes que la volonté politique de la communauté internationale est de voir le droit humanitaire respecté.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention et de votre aide. »

Le Monde

politique

A CLICHY, DANS LES HAUTS-DE-SEINE

M. Gilles Catoire (PS) est élu maire après de violents incidents avec des élus du RPR

La succession de M. Jacques Delors à la tête de la municipalité de Clichy, dans les Hauts-de-Seine, ne s'est pas faite sans heurts. Elle a été l'occasion dimanche 6 janvier, au cours d'une séance publique du conseil municipal, d'une interminable et inquiétante foire d'empoigne qui soulève au passage un point de droit délicat.

Appelé à de nouvelles fonctions à la Commission européenne, M. Jacques Delors a renoncé au mandat de maire de Clichy qu'il exerçait depuis mars 1983. Le conseil municipal, qui comprend quarante-trois membres (18 PS, 15 PC, 7 RPR, 3 UDF), était donc convoqué dimanche 6 janvier pour procéder à l'élection d'un nouveau maire. Mais les conseillers de l'opposition ont voulu profité de cette circonstance : la démission d'un des leurs, M. Venineaux, RPR, ainsi que de tous ses successeurs sur la liste d'union de l'opposition menée par M. Gaëtan Déodato (RPR), avait pour but d'empêcher le conseil municipal d'être complet, et donc d'élire son maire, et de demander l'organisation de nouvelles élections générales. Mais la majorité estimant suffisant que le conseil municipal ait été complet *« au moment de sa convocation »* a maintenu la réunion prévue, avec l'intention d'élire au poste de maire le premier adjoint socialiste M. Gilles Catoire, trente-cinq ans, membre du club Espace 89 et proche de M. Fabius.

Dimanche 6 janvier à 10 heures malgré le froid, des centaines de personnes se sont rendues à l'hôtel de ville. Dans la salle bondée du

De notre correspondant

premier étage, M. Jean Barthelot (RPR), président de séance, parce que doyen d'âge, procède à l'appel. Comme prévu, il constate rapidement que le conseil est incomplet et déclare la séance levée.

A 10 h 20, le coup d'envoi est donné et le ton monte. Les orateurs sont bientôt debout sur les tables, micro à la main. Pendant près de trois heures, deux hommes – M. Henri Conte, aussi calme que déterminé pour les socialistes, et M. Déodato, plus fougueux pour le RPR – *répéteront* inlassablement les mêmes propos. *« La séance est levée,* hurle M. Déodato. *Nous ne laisserons pas les socialo-communistes procéder à cette parodie d'élection. Nous ne quitterons pas la salle. Cette élection est illégale. » « La séance continue,* répond M. Conte. *Le droit est avec nous. Nous allons élire le maire aujourd'hui. »* Brandissant tour à tour le code des communes et le code électoral, les deux protagonistes échangent interminablement les mêmes arguments dans le tohu-bohu général.

Surexcitée par ce happening inattendu, la foule scande des slogans superposés : *« Election du maire »*, réclament les uns : *« Elections générales »*, répliquent les autres. A plusieurs reprises des bagarres éclatent dans le public. La bousculade dégénère autour des tables. Des élus sont pris à partie. Des coups sont échangés. Le commissaire de police débordé attend toujours les instructions pour faire évacuer la salle. Spectateurs attentifs de cette mémorable empoignade, les trois élus du groupe UDF, d'une part, qui se sont désolidarisés de leurs collègues RPR et ont décidé de rester en séance avec l'intention de *s'abstenir* au cours du vote, les conseillers communistes, d'autre part, qui, sous la bannière du sénateur et adjoint au maire M. Guy Schmauss, se sont d'abord contentés d'une neutralité bienveillante avant de déplorer *« un spectacle lamentable qui déshonore le RPR coupable de se livrer à une obstruction scandaleuse »*.

A 12 h 45, l'impasse semble totale lorsque les forces de police investissent la salle et se placent en *cordon serré autour des tables* regroupées au centre. Mme Céline Vergnes, vice-doyenne d'âge appartenant à *la liste* majoritaire, fait procéder au scrutin dans une cohue toujours indescriptible. Resté debout *sur* une *table*, M. Déodato continue de crier à l'imposture, apostrophant tout à tour la foule, les fonctionnaires de la mairie, le commissaire de police et les élus majoritaires.

A 13 h 35, par 32 voix sur 33 suffrages exprimés, M. Gilles Catoire est déclaré élu. Après avoir ceint l'écharpe tricolore, il entonne *la Marseillaise.* Les élus et sympathisants RPR quittent la salle.

Ces péripéties, retransmises le *soir* même au journal *télévisé*, n'ont naturellement pas servi la cause de la majorité clichoise. Mais il n'est pas davantage certain que le RPR, qui avait manifestement décidé de faire feu de tout bois pour créer la confusion après le départ de M. Delors, sorte renforcé de ces incidents. En effet, on comprendra mal que les amis de M. Chirac (1) aient tenté un tel coup de force alors qu'ils avaient déjà déposé devant le tribunal administratif un recours en annulation du vote intervenu dimanche. Selon leur propre thèse, il leur aurait suffi de patienter pour s'entendre dire le droit dans cette affaire. Si le tribunal devait suivre M. Déodato dans ses conclusions, tous les conseils élus à la proportionnelle en mars dernier risqueraient, à l'occasion du départ inopiné de leur maire, de se retrouver aussitôt devant les électeurs pour cause de simple démission d'un conseiller d'opposition. Un facteur d'instabilité qui ne ferait sans *doute*, à *terme, l'affaire* de personne.

FRANÇOIS ROLLIN.

(1) Selon M. Catoire, l'huissier qui est venu lui présenter les démissions a affirmé avoir pour client M. Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine.

Les articles L 122-5 et L 122-7 du code des communes

L'art. L 122-5 (2)

La séance dans laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal.

Pour toute élection du maire *ou des adjoints, les membres du* conseil municipal sont convoqués dans les formes et délais prévus par l'art. L 121-10 ; la convocation contient la mention spéciale de l'élection à laquelle il doit être procédé.

Avant cette convocation, il est procédé aux élections qui peuvent être nécessaires pour compléter le conseil municipal. Si, après les élections complémentaires, de nouvelles vacances se produisent, le conseil municipal procède néanmoins à l'élection du maire et des adjoints) à moins qu'il n'ait perdu le tiers de ses membres.

En ce cas, il y a lieu de recourir à de nouvelles élections complémentaires. Il y est procédé dans le délai d'un mois à dater de la dernière vacance.

Toutefois, quand il y a lieu à l'élection d'un adjoint, le conseil municipal peut décider, sur la proposition du maire, qu'il y sera *procédé sans élections complémentaires* préalables, sauf dans le cas où le conseil municipal a perdu le tiers de son effectif légal.

...et l'art. L 122-7

L'élection du maire et des adjoints peut être arguée de nullité dans les conditions, formes et délais prescrits pour les réclamations contre les élections du conseil municipal.

Lorsque l'élection est annulée ou que, pour toute autre cause, le maire ou les adjoints ont cessé leurs fonctions, le conseil, s'il est au complet, est convoqué pour procéder au remplacement dans le délai de quinzaine.

S'il y a lieu de compléter le conseil, il est procédé aux élections complémentaires dans la quinzaine de la vacance et le nouveau maire est élu dans la quinzaine qui suit. Si, après les élections complémentaires, de nouvelles vacances se produisent, l'art. L 122-5 est applicable.

M. CHEVÈNEMENT PLAIDE POUR UNE « RÉVOLUTION INTELLECTUELLE ET MORALE »

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a notamment affirmé, dimanche 6 janvier, lors du « Club de la presse », d'Europe 1 : *« La crise (...) n'est pas derrière nous (...), elle est devant nous. Il faut, par conséquent, que le pays s'y prépare. La jeunesse y est prête (...) et je m'efforce de faire, à l'école, une certaine révolution intellectuelle et morale dont je pense qu'elle dépasse l'école. Elle est nécessaire dans tous les domaines (...). Le pays a besoin qu'on mette fin à un certain laxisme, à la démagogie, au laisser-aller intellectuel, au mépris du bon travail. Je pense que ce sont des valeurs de droite (...) que la gauche ne peut pas (...) laisser s'établir (...). Il faut revenir aux valeurs solides qui sont celles de la République, valeur de la connaissance, de la recherche (...), de l'emploi aussi. Il faut remettre la France au travail. »*

A propos des élections de 1986, M. Chevènement a affirmé : *« Aujourd'hui (...), il faut mener la bataille dans les conditions où elle se présente et il faut faire en sorte que la gauche puisse gagner (...). C'est fondamental pour l'avenir du pays, pour sa réussite, car je crois que la gauche peut faire réussir la France étant donné qu'elle a introduit tous les éléments du déblocage (...). La gauche a réintroduit un esprit dynamique, et il ne faut pas que le retour de la droite casse cela (...). Jusqu'à présent, l'électorat n'a eu l'occasion que d'exprimer son mécontentement (...). Je suis très optimiste pour 1986, parce que je crois que lorsque les électeurs seront placés devant un choix clair : d'un côté une gauche sérieuse, une gauche qui aura vraiment fait cette révolution intellectuelle et morale qui est nécessaire pour affronter la crise, de l'autre cette droite divisée, déchirée, démagogique, irresponsable, je ne doute pas une seconde qu'ils feront le bon choix ».*

M. Chevènement a ajouté que, compte tenu de son optimisme pour 1986, il ne fait pas *« du mode de scrutin* [son] *principal souci »*. Il a toutefois affirmé : *« je pense qu'on peut conserver le principe majoritaire. J'ajoute qu'il serait bien bête de la part du Parti socialiste, qui a 283 sortants, de se priver de la prime que cela lui donne. Naturellement, on peut y adjoindre une sorte de correctif proportionnel. J'avais chiffré cela à 100 ou 150 députés »*.

M. Chevènement a aussi défini sa conception du rassemblement en affirmant, à propos des communistes : *« J'espère qu'un jour ils reprendront leur place dans la gauche et dans un rassemblement dont le pays a besoin, et dont je souhaite, d'ailleurs, qu'il puisse aussi s'étendre à la droite. Salut public. (...) Ce qui compte, c'est de définir une ligne politique, c'est d'avoir un projet qui réponde à ce que le pays attend (...), de faire du Parti socialiste le grand parti républicain de gouvernement. »*

M. Le Pen à Lyon : Haro contre un « pseudo-ecclésiastique !

De notre correspondant régional

Lyon. – Dimanche 6 janvier en fin d'après-midi, trois mille militants et sympathisants frigorifiés ont assisté sous la « bulle » Tony Garnier de Lyon-Gerland à la « fête des bleu, blanc, rouge » du Front national. Une manifestation au cours de laquelle le président du mouvement, M. Jean-Marie Le Pen, a prononcé un discours sans surprise.

Le chauffage défaillant – le mazout avait gelé dans les cuves du chapiteau – a provoqué les premiers désagréments. Le responsable local du Front national, M. Bruno Gollnisch, s'est d'ailleurs demandé si cette panne n'avait pas peut-être *« d'autres explications qu'il faudrait tirer au clair »*. Il faut dire que les organisateurs ont eu quelques soucis lors de la préparation du meeting : fausses affichettes portant la mention *« annulé »* sur les panneaux du Front, voiture équipée d'un haut-parleur donnant la même information dans la matinée et, surtout, « jeûne » de trois jours suivi par des animateurs de *la Cimade dont le père Christian* Delorme et le pasteur Jean Costil. Les deux hommes ont signé, sous le titre *Le choix d'une résistance spirituelle,* un texte où ils estiment que *« le développement du Front national et de son idéologie national-populiste et xénophobe a bénéficié jusqu'ici d'un silence des forces morales de notre pays qu'il est temps de rompre enfin »*.

La réaction de M. Le Pen a été très vive. Le Père Delorme, *« pseudo-ecclésiastique »*, a été accusé de se comporter *« comme ces agitateurs révolutionnaires professionnels qui, à l'abri de la croix de Jésus, font avancer les affaires de la faucille et du marteau »*. Même virulence à propos de Toumi Djaïdja, le jeune « beur » récemment gracié par le président de la République. Ce dernier, qualifié d'*« agitateur immigré »* (1), aurait tout à perdre, semble-t-il, d'une arrivée au pouvoir du Front national, puisque M. Le Pen a averti que, dans cette hypothèse, *« ces gens-là seront invités à aller voir ailleurs si nous y sommes »*. Mince consolation pour lui : *« Dans les troubles des Minguettes, les responsabilités de Delorme sont, selon M. Le Pen, plus importantes que celles de Toumi Djaïdja. »*

Le président du Front national a tracé les grands traits de la philosophie de son mouvement, qui lutte contre *« la décadence morale et spirituelle »* de notre pays, qui fait de la sécurité *« le premier devoir d'un Etat »*, qui conçoit la charité d'une façon très hexagonale : *« Il faut donner d'abord aux Français leur propre argent. »*

A propos des prochaines échéances électorales, M. Le Pen a confirmé la *présence* d'un candidat du Front national dans chaque canton renouvelable. Pour les législatives il a enregistré sans déplaisir les récentes confidences du chef de l'État relatives à l'introduction de la proportionnelle pour le scrutin de 1986. *« Cela favorisera les socialistes (...), mais aussi, manque de pot, nos candidats. Nous prenons notre miel là où nous le trouvons »*, a conclu M. Le Pen qui a pronostiqué l'élection de *« quatre-vingts à cent »* députés pour sa formation.

Tançant les *« jeunes loups de l'opposition »* qui sont plutôt des *« loulous de Poméranie »* – en citant au passage M. François Léotard et M. Michel Noir, qui ont, en termes précis, fait connaître leur accord pour devenir premiers ministres de M. Mitterrand, – M. Le Pen a maintenu son opposition à toute idée de cohabitation.

Enfin, à propos de la situation en Nouvelle-Calédonie, le président du Front national a déclaré que *« le plus dangereux, c'est le RPNR qui laisse croire aux Néo-Calédoniens qu'ils sont capables de les sauver »*. M. Le Pen n'a manifestement qu'une confiance limitée dans un parti où s'expriment Michel Debré ou Lucien Neuwirth. *« Nous avons assez abandonné comme ça, nous ne voulons plus reculer. Nous allons nous battre. »*

CLAUDE RÉGENT.

(1) NDLR : Toumi Djaïdja est français. Ce n'est pas un « immigré », ou alors conviendrait-il d'élargir cette notion aux personnes nées en France... De plus, son père a combattu pendant la guerre d'Algérie dans les rangs de l'armée française. M. Le Pen, qui ne cesse dans ses discours de saluer les vertus de *« ceux qui ont choisi la France »*, aurait-il la gratitude sélective en fonction de ses intérêts du moment ?

« L'Humanité » accuse le pouvoir de chercher à soumettre la presse

L'Humanité publie, lundi 7 janvier, un article de son rédacteur en chef, Claude Cabanes, membre du comité central du PCF, qui commence par la question suivante : *« Le président de la République pourra-t-il dire un jour, comme Napoléon III : « Je ne lis jamais les journaux le matin, ils n'impriment que ce que je veux » ? Et ajouter : « Je n'écoute jamais les radios et je ne regarde pas les journaux télévisés... »*

Selon Claude Cabanes, *« la presse est, (...) depuis quelques mois, dans l'œil du cyclone ». « Le cyclone,* explique-t-il, *c'est le capital, et son œil, l'Elysée. »* Le rédacteur en chef de *l'Humanité* rappelle les récentes nominations, dans l'audiovisuel, de responsables proches du pouvoir et *« les projets de privatisation de la production et de la diffusion des images, qui ne pourront que concourir à conforter l'ordre – social, économique et idéologique – des choses »*.

Quant à la presse écrite, *« de complexes mouvements de capitaux, privés ou publics, associés à la mise en place d'hommes sûrs, la mettent à la merci du bon vouloir du prince »*, écrit Claude Cabanes. Le rédacteur en chef de *l'Humanité* estime, notamment, que « le Monde *se débat dans les miasmes de la crise »*, que *« les stratèges politiques le lorgnent »* et que *« la désignation de son directeur n'est pas indifférente aux conseillers de la présidence »*.

Claude Cabanes indique, enfin, que la souscription en faveur de *l'Humanité* a permis de réunir *« plus de 4 millions de francs depuis l'automne »* et qu'*« il manque encore 2 millions de francs »* pour assurer l'avenir du *« seul journal français à porter les couleurs du refus à la crise »* (sic).

Le plan de M. Edgard Pisani

Après sa déclaration de lundi, qui a duré ıte-cinq minutes et qu'il a prononcée d'un ton s solennel, M. Edgard Pisani a décidé de bstenir de tout commentaire pendant deux aines afin de ne pas prendre le risque de désé- ilibrer l'ensemble de son projet, dont chaque ment a été soigneusement pesé, et de laisser à population du territoire le temps d'assimiler mplètement ses propositions. Du 8 au janvier, seuls ses proches collaborateurs répon- ınt aux éventuelles demandes d'éclaircissements d'explications.

Le délégué du gouvernement interviendra à ıveau en ayant, du 15 au 21 janvier, une série consultations avec les dirigeants politiques et représentants *socio-professionnels* locaux. Il prendra note de leurs observations. Le 22 janvier, M. Pisani réunira ses interlocuteurs pour une séance de travail commune au cours de laquelle il répondra aux observations faites. Ensuite, il remettra, comme prévu, son rapport au président de la République et au premier ministre. Ce document reprendra ses propositions éventuellement enrichies. Il appartiendra alors au gouvernement de prendre les décisions nécessaires.

Quelques heures avant la déclaration de M. Pisani, un *« comité de crise et de soutien au gouvernement de Nouvelle-Calédonie »* appelant la population *« à se mobiliser »* avait été constitué à l'initiative de plusieurs conseillers territoriaux membres du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, que préside M. Jacques Lafleur, député RPR. Ce dernier se refusait, lundi, à tout commentaire sur le projet présenté par le délégué du gouvernement. Localement, la première réaction a été celle du maire de Nouméa, M. Roger Laroque (RPCR), qui a déclaré : *« Le discours de M. Pisani, c'est du bla-bla-bla en faveur de l'indépendance. Les neuf-dixième de son allocution sont basés sur l'application de l'indépendance et je suis formellement contre. En ce qui concerne les traités entre la Nouvelle-Calédonie et la France,* a-t-il ajouté, *c'est tout comme ceux qui ont été passés entre la France et l'Algérie au moment de son indépendance et ça n'a plus de valeur. Si nous votons pour l'indépendance, c'est fini pour la Calédonie française. »*

Interrogé sur la situation dans le territoire, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, qui était, dimanche soir, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a notamment déclaré : *« Si la Nouvelle-Calédonie devient un pays indépendant faisant coexister les différentes communautés qui l'habitent, dans de bonnes conditions, en maintenant des liens privilégiés avec la France, ce n'est pas contradictoire avec les intérêts de la France »*. M. Chevènement a ajouté à propos de l'attitude de l'opposition : *« Je ne saurais approuver la polémique violente, injuste, qui est faite par la droite contre le gouvernement et qui tend à se servir des caldoches comme d'autres en, d'autres temps, se sont servis des pieds-noirs quitte à les abandonner par la suite »*.

« L'indépendance-association »

(Suite de la première page.)

La *présence* de la France sur te terre est nécessaire à la nce ; elle l'est tout autant à ceux veulent l'indépendance et à ceux préféreraient le maintien de la ıédonie *dans* la République. A ces niers, je veux demander de comndre que les propositions que je leur permettent de rester sur te terre qu'ils aiment et qu'ils ont ondée. Elles *garantissent* qu'ils ırront y travailler et y vivre libreınt, dès lors qu'ils acceptent de ısidérer que le changement est luctable. C'est pour que la vie renne et continue que la *réalité* poque doit changer. C'est pour que écurité des personnes, des biens, droits, des investissements, sse renaître qu'une nouvelle défion doit être donnée.

La meilleure solution, *la seule s doute*, c'est l'indépendance, is associée à la France.

Qu'est-ce que cela veut dire ıcrètement ?

C'est pour mieux répondre à te question qu'ayant exposé les ːntations, je demande à tous les lédoniens de participer aux ısultations et *échanges* que nous ıns ouvrir.

Au terme de ces consultations, ıt sous ma responsabilité que sera mise au gouvernement une proıition globale de solution. Au vu cette proposition, il présentera au ·lement le plan qu'il aura luime retenu. C'est cette proposiı globale que je veux maintenant ıs exposer, à vous Calédoniens, c'est vous qui en déciderez.

Ces orientations ont cinq asːts *dont chacun doit*, certes, être ılysé séparément mais dont seul ısemble donne la signification et ıortée exactes :

» — Le calendrier.

» — L'indépendance.

» — Les garanties.

» — La présence de la France et bases juridiques.

» — Le destin de la Calédonie ıvelle.

» Et d'abord quel calendrier ?

» Pour que la Calédonie sorte au ıs tôt des incertitudes qui désorıis la paralysent il semble qu'il t possible de retenir les dates suiıtes :

» ● **Avant le 1ᵉʳ février 1985 :**

» Dépôt du rapport au président la République et au premier mitre.

» ● **Février 1985 :**

» Session parlementaire extraorıaire. *Déclaration* du gouverneınt définissant ses positions et inıtions sur tous les aspects du ıblème, par référence à laquelle citoyens prendront position dans scrutin d'autodétermination. Vote rlementaire autorisant le scrutin ıutodétermination ainsi que les ːsures d'accompagnement approiées.

» ● ***Mars* 1985 :**

» Ouverture pour deux mois de révision des listes électorales.

» ● **Juin 1985 :**

» Campagne en vue du scrutin ıutodétermination.

» ● **Juillet 1985 :**

» Scrutin sur la base de questions i pourraient être celles-ci :

» — *Souhaitez-vous le maintien* statut du 6 septembre 1984 ?

» Ou bien :

» — Approuvez-vous la Constituın de la Nouvelle-Calédonie en un at indépendant associé à la France ns *les conditions prévues* par l'arːle 88 de la Constitution et par la claration du gouvernement de la ːpublique, cette association étant ndée *sur* un traité liant les deux ats, sur un pacte communautaire ·finissant les relations entre les ımmunautés calédoniennes et sur s accords de coopération *assurant* la Calédonie le concours que la ance apportera à son développeent ? Participeraient à ce scrutin us les citoyens pouvant *se préva*ir de trois ans de résidence en ouvelle-Calédonie.

» En cas de maintien du statut du septembre 1984, toutes les institutions qu'il a créées seraient rapidement mises en place avec les compétences *qu'il définit.*

» *Dans le cas inverse* il y aurait vote par le Parlement français d'une loi portant reconnaissance de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie pour prendre effet le 1ᵉʳ janvier 1986. Jusqu'au 1ᵉʳ janvier 1986, la Nouvelle-Calédonie vivrait sous l'autorité d'un gouvernement de transition désigné et présidé par le haut-commissaire, nommé délégué de la République française. Et dans *ce cas :*

» ● ***Octobre 1985 :***

» Election de la première Assemblée *législative calédonienne*, qui se consacre à l'élaboration et au vote :

» 1) du traité d'association avec la France ;

» 2) du pacte communautaire appelé à servir de fondement et de règle du jeu à cette société multiraciale que demeurera la société calédonienne ;

» 3) des accords de coopération.

» ● **1ᵉʳ janvier 1986.**

» Proclamation de l'indépendance : installation du premier gouvernement de la Calédonie nouvelle. Transfert officiel et effectif de la souveraineté aux organes du nouvel Etat.

Des différentes formes de l'indépendance

» *Mais quelles formes cette indépendance* peut-elle prendre ?

» *Si les citoyens en ont décidé* ainsi en juillet 1985, cette indépendance prendra les formes prévues par le droit international public tel qu'il s'applique à tous les Etats du monde.

» La Nouvelle-Calédonie formera *un Etat souverain*. Elle sera un Etat de droit, démocratique, multiracial, où seront proclamées et consacrées liberté pour tous et égalité de tous devant la loi. Etat membre de l'Organisation *des nations unies*, ayant *adhéré* à la Déclaration *universelle* des droits de l'homme, membre à part entière des organisations régionales du Pacifique sud, où la Calédonie indépendante peut jouer un *rôle important*, membre du groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui sont liés à la Communauté économique européenne par la Convention de Lomé. C'est *par sa décision propre* que cet Etat sera lié à la France par un traité d'association créant ainsi par le contrat les liens qui sont appelés à remplacer ceux qui sont aujourd'hui *unilatéralement définis* par le statut.

» *Le nouvel Etat aura en propre* un pouvoir législatif, un pouvoir exécutif et un pouvoir judiciaire.

» Il s'agira d'un Etat souverain même s'il assortit sa naissance à la souveraineté de définitions et d'engagements *contractuellement* conclus avec la France. Ainsi le font tous les Etats qui, dans leur mutuel intérêt, passent entre eux des traités et des accords.

» Mais l'élément le plus substan*tiel de la souveraineté* réside *sans* doute ici dans la *réappropriation* du territoire. Cet acte auquel la population canaque a toujours attribué une priorité et une importance essentielles a une *portée* politique *symbo*lique. Il signifie pour elle reconnaissance du lien qui, entre la communauté et la terre, fonde la nation.

» *Quelles garanties le nouvel* Etat donnera-t-il aux individus, communautés et entreprises qui, installés sur ce territoire, ont, quelles *que soient les* vicissitudes de l'histoire, des droits légitimes à faire valoir ?

» Quel sera le contenu du pacte communautaire ?

» Un changement aussi profond *que celui qui peut intervenir* par le vote majoritaire des « populations intéressées » est susceptible de modifier les comportements individuels, *de bouleverser* les habitudes acquises, d'orienter autrement les destinées. Il faut que chacun soit informé et soit garanti dans ses droits, garanti par le nouvel Etat mais aussi *par la République française qui dira* dès le départ comment elle entend intervenir en ces matières.

» Le premier problème et le plus sensible est celui de la nationalité. Nul ne pourra être contraint d'adopter la nationalité nouvelle et *nul ne pourra être contraint* de quitter le pays pour le seul fait qu'il n'a pas adopté cette nationalité. Les citoyens français résidant en Calédonie et qui n'adopteraient pas la nationalité du nouvel Etat *doivent* pouvoir, quelle que soit la communauté à laquelle ils appartiennent (Européens, Océaniens, Canaques même), bénéficier d'un statut de résident privilégié avec tout ce que cela *comporte* dans les *domaines* institutionnel, économique et social.

» Avec l'accès à la souveraineté, le nouvel Etat aura la maîtrise de son territoire, du sol, du sous-sol, des espaces maritimes et aériens.

» En matière foncière, devront dès lors être élaborées les règles permettant de passer *tous contrats*, baux ou concessions assurant l'exploitation durable du sol dont la propriété éminente aura été reconnue à la communauté mélanésienne. Le maintien du droit au travail des ex*ploitants* actuellement installés et la transmissibilité des exploitations seront ainsi garantis.

» En ce qui concerne le sous-sol et les richesses minières, le nouvel Etat contractera avec les exploitants des accords ou constituera avec eux des *sociétés d'exploitation.*

» Dans le cas où l'application de ces *règles viendrait* à porter atteinte à des droits acquis dans les domaines foncier ou minier, les titulaires de ces droits seraient indemnisés à la valeur de ces droits au 1ᵉʳ octobre 1984 et ce sous garantie de l'Etat français.

» *Concernant* plus *généralement* l'activité économique, sera consacré le droit d'entreprendre pour tous (nationaux et résidents privilégiés), dans le respect des lois et pour la *réalisation des objectifs prioritaires* de développement de l'économie calédonienne. A cette fin devra être élaborée par le nouvel Etat toute une législation civile, commerciale et sociale dans l'attente de laquelle la législation présente demeurera applicable.

Le statut de Nouméa

» Nouméa pose des problèmes économiques, *juridiques* et institutionnels. Il paraît nécessaire qu'elle soit dotée d'un statut spécial qui associerait de façon responsable les résidents privilégiés ou leurs représen*tants à la gestion administrative* et économique de la ville et du port.

» Le foncier — bâti et non bâti — de Nouméa fera, de la part du nouvel Etat, l'objet d'une concession globale de longue durée au profit d'un *organisme mixte de gestion*, d'indemnisation et d'arbitrage.

» Reste parmi les problèmes de garantie celui que posent les fonctionnaires et agents de la fonction publique territoriale ou locale. Des dispositions seront prises pour que, au gré de leur libre choix et dans le respect des règles législatives ou contractuelles en vigueur, ils puissent voir leurs droits respectés ou *leur intégration* dans la *fonction publique* nationale assurée. Ces dispositions ne feront pas obstacle à ce qu'ils continuent à servir en *Nouvelle-Calédonie, soit directe*ment pour le compte du nouvel Etat, soit au titre de l'assistance technique.

» Ainsi, sans être exhaustive, la liste des garanties données par le nouvel Etat et par la France, conjointement ou séparément, répond-elle à l'une des questions les plus difficiles *mais* aussi les plus légitimes que chacun se pose. Parlons maintenant de la France.

» La République française et le nouvel Etat conviennent de conclure *un traité d'association.*

» *La France* peut demeurer, *elle* doit demeurer présente. Elle n'a ni la faculté ni le goût de se désintéresser de la Nouvelle-Calédonie. Elle sera présente par sa *langue* et sa culture. Elle s'engage à définir autrement ses liens et à donner à sa présence la valeur, l'influence positive que le statut ne lui a pas permis de développer.

» Avant de dire les modalités, c'est l'esprit *du traité d'association* qui doit être expliqué et compris. L'article 88 de la Constitution stipule que la République peut conclure *« des accords avec des » Etats qui désirent s'associer à elle » pour développer leurs civilisa- » tions »*. Ainsi, la France, grand Etat participant depuis des siècles à l'histoire du monde, ayant occupé par la force un territoire situé aux antipodes, *l'ayant développé* et peuplé, ayant aidé les autochtones à évoluer suivant sa loi, décide, car le temps en est venu, d'accompagner leur nation jusqu'à la dignité d'Etat. Y ayant réussi, elle propose à ce *nouvel Etat un* traité *d'association* grâce auquel cet Etat s'installera, se développera, entreprendra toutes les évolutions que l'intérêt de son peuple suggère, grâce auquel la France, *présente autrement, jouera* le rôle le plus *conforme* à sa vocation et à ses intérêts supérieurs de puissance internationale dédiée au développement et à la paix.

» Voilà le sens politique profond de l'association qui s'organisera sur cette base en des *institutions* communes telles qu'un président de l'association d'Etats, garant du respect du pacte entre les Etats et du développement paisible et harmonieux des communautés, un conseil de l'association d'Etats, *une* Assemblée des peuples associés, une cour arbitrale.

» Un délégué de la République française, résidant dans le nouvel Etat, remplira le rôle d'ambassadeur auprès de ce nouvel Etat et assumera les responsabilités que *le traité confie* à la République française. L'ambassadeur du nouvel Etat résidant à Paris, représentera les intérêts du nouvel Etat dans l'association.

» Le traité d'association stipulera que la *République française* se verra *confier la pleine responsabilié* de la défense du nouvel Etat et de la sécurité publique sur son territoire. Un protocole précisera les obligations auxquelles s'engagent les deux par*ties, en particulier* en ce *qui* concerne la structure, l'implantation, l'organisation, l'utilisation des forces ainsi que la formation et la promotion des personnels ressortissants du nouvel Etat.

» Le traité définira la répartition des *responsabilités et compétences* dans des domaines tels que la monnaie, le crédit, la justice, les transports internationaux et les télécommunications, les infrastructures de la radio et de la télévision.

» La mise en œuvre du traité entre dans le champ de compétence des institutions communes. A ce traité viendront s'ajouter des conventions, qui, secteur par secteur, assureront à l'Etat *calédonien*, le concours de la France. Il en est ainsi en particulier dans le domaine du développement et dans celui de la formation des hommes.

Les relations avec la France

» Vers quel destin ?

» *En s'engageant*, si les Calédoniens le décident, dans une toute nouvelle définition de ses relations avec la Calédonie. La France n'entend pas *du tout se libérer* des responsabilités qui sont les siennes. Elle entend proposer au nouvel Etat de les assumer autrement, par contrat et non plus par statut, par convention librement signée par les deux parties et non plus par décisions unilatérales des institutions de la République.

» L'engagement de la France va de pair avec la définition des conditions de la présence française. Présence et engagement sont en effet nécessaires à tous, qu'il s'agisse de la France *elle-même*, de toutes les communautés calédoniennes ou du nouvel Etat.

» Cet *engagement* s'exprimera en particulier dans des accords de coopération. Ceux-ci auront pour objectif la mise en valeur des ressources naturelles de la Nouvelle-Calédonie *et le développement cohérent et pro*grammé de l'ensemble de ses potentialités.

» L'administration *française* peut préparer la matière d'un programme national de développement. Seul le nouvel Etat aura le pouvoir de le mettre au point et de l'adopter. La France peut et *veut mobiliser* des *moyens* financiers, commerciaux, techniques, humains pour contribuer au développement du nouvel Etat, mais elle ne peut utilement mettre en œuvre ces moyens que si *le nouvel Etat a défini* lui-même ses objectifs, ses priorités, les domaines dans lesquels il demande un appui particulier.

» La Calédonie a fait l'objet de plusieurs plans successifs. Ils n'ont pas eu d'effet durable parce qu'il n'y avait pas de volonté populaire qui *les sous-tende* et peut-être, *surtout*, parce qu'ils n'avaient pas été conçus par les Calédoniens eux-mêmes. On peut cependant en évoquer les thèmes centraux.

» D'abord la formation, car le facteur humain est le facteur essentiel de tout développement authentique et autonome. *Education primaire* à *rapprocher* des *réalités* culturelles du pays en lui maintenant les solides acquis qui sont les siens, éducation secondaire et technique à adapter aux besoins de l'avenir du pays, édu*cation supérieure à développer et* à ouvrir, par le système français de diplômes, vers les réalités internationales desquelles ce pays ne peut s'isoler.

» Aussi formation des adultes, car le pays n'a pas le temps d'attendre l'arrivée des jeunes pour assurer sa propre administration, sa propre gestion, son *propre développement*. On ne dira jamais assez l'importance de ces problèmes, qu'il s'agisse d'épanouissement culturel, de développement économique, de lutte contre les *fléaux* sociaux, *d'emploi* ou de res*ponsabilité* politique.

» Ensuite, mise en valeur agricole, car *il* est *dérisoire* que l'agriculture ne *représente* que 3 % du produit national de la Nouvelle-Calédonie. Sans être très favorable au développement agro-sylvo-pastoral, le sol et le climat *n'ont été exploités qu'à* 10 % ou 20 % de leur potentiel. Un régime foncier décourageant, un manque évident de formation technique, une insuffisance d'organisations *coopératives et d'industries agro*-alimentaires, une tendance trop commode à acheter sur les marchés extérieurs ce que l'on pourrait produire soi-même : l'agriculture, la forêt, l'élevage *calédoniens sont à re*penser, et, sur certains points, à inventer. Il faudra au gouvernement du nouvel Etat beaucoup de courage et de détermination, il lui faudra le *concours* de ceux qui, *Calédoniens* non canaques, connaissent et aiment cette terre ; il lui faudra le concours de la France, et ce sera l'objet des accords de coopération de le définir. Mais il faut d'abord que tous soient d'accord pour vouloir ensemble le développement agricole et l'aménagement du territoire.

» Vouloir développer l'économie de la Grande Terre et des Iles ce *n'est* pas porter atteinte à l'économie de Nouméa, c'est lui donner une base solide, un arrière-pays qui, devenant son fournisseur et son client, puisse l'aider à développer *le rôle océanique et international que* la ville et le port jouent et doivent continuer de jouer. Mais penser à Nouméa c'est penser à la Calédonie. *Il n'y a pas un seul point de vue* auquel il soit intéressant d'opposer la ville et la Grande Terre déserte, la Grande Terre et les îles. C'est d'un *seul mouvement que la Calédonie* construira son avenir.

» *Trois autres priorités* : l'exploitation du sous-sol terrestre, l'exploitation de la mer et du sous-sol marin, l'exploitation de la nature *comme gîte touristique*. Il y a là des ressources importantes, il y a là matière à occuper une main-d'œuvre nombreuse et bientôt formée. Il y a là place à l'initiative de l'Etat mais aussi, très largement, aux initiatives privées. Il faut qu'une législation adaptée *incite* les entreprises à prendre leur place, leur part dans le développement de la Nouvelle-Calédonie.

» A tout cela la France prendra sa part. Parallèlement au traité d'association, la France est prête à conclure avec le *nouvel* État *des ac*cords de coopération. Elle ne pourra les conclure qu'avec un nouvel État responsable de son propre destin et pour la mise en œuvre du traité.

Dépasser les contradictions et construire un destin

» Voilà les suggestions que je fais aux Calédoniens. Elles disent la trame du rapport que je présenterai dans moins d'un mois au président et au gouvernement de la République. Elles n'excluent pas qu'à la majorité les Calédoniens choisissent d'en rester au statut du 6 septembre 1984. Elles offrent une autre voie que je crois préférable.

» Pour les uns il y aura dans ces propositions trop d'indépendance et pour les autres trop de France. Que les premiers réfléchissent aux *risques que ferait* courir le refus du changement : la vie ne reprendrait pas car la sécurité ne serait pas retrouvée. Que les autres se demandent ce que deviendrait la Calédonie *indépendante* sans la France.

» *Choisissez* ensemble *le* meilleur *moyen de construire* une Calédonie indépendante, démocratique, librement et solidement associée à la France, le meilleur moyen d'assurer ainsi à la France une présence dans *le Sud Pacifique* qui ne soit *plus* contestée mais souhaitée, le *meilleur* moyen de garantir à chacun son statut personnel et ses droits.

» Ces orientations que je vous soumets ne pourront être l'objet d'un vrai débat que si l'ordre public, aujourd'hui en progrès, s'installe, se *diffuse dans tous* les *aspects* de la vie quotidienne : que si le travail reprend partout, chacun pouvant l'accomplir librement, que si la rentrée scolaire a lieu normalement : que si, depuis longtemps méfiantes, un moment hostiles, les communautés prennent conscience de ce que leur avenir dépend de leur capacité à chercher et à vouloir ensemble, à vivre ensemble, demain comme hier, *même si c'est autrement.*

» *Vous êtes responsables de votre* propre destin.

» *Délégué du gouvernement*, j'ai élaboré devant vous un projet ambitieux, digne de la France et de vous. Il vous concerne. Il n'est pas un problème international mais un problème *entre* la France et *une partie* d'elle-même. Il n'est pas un problème dont la solution puisse dépendre des vicissitudes du débat politique *intérieur français. Il* est beaucoup plus *important*. Il touche à la définition que la France et les Calédoniens veulent donner d'eux-mêmes.

» Il est votre affaire.

» Dans cette région du monde la Calédonie indépendante a sa chance, si elle est associée à la France. Mais cette chance se mérite par l'imagination et la jeunesse mais aussi par la sagesse et le respect mutuel.

» C'est aujourd'hui qu'il faut que vous en décidiez car *demain* tout serait plus difficile.

» Hommes et femmes, jeunes en particulier qui vivez sur cette terre de Nouvelle-Calédonie, qui y tra*vaillez*, qui *l'aimez*, votre avenir est entre vos mains, c'est aujourd'hui qu'ensemble vous pouvez décider de dépasser vos contradictions et ensemble de construire un destin.

» C'est à cela que je vous invite. »

∴

M. Pisani avait auparavant présenté ses propositions aux ambassadeurs de France en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Vanuatu et aux îles Fidji, qu'il avait reçus en fin de matinée à sa résidence.

pour la Nouvelle-Calédonie

Contrat de confiance

(Suite de la première page.)

Il s'inscrit, en effet, dans le droit fil de la philosophie politique qui avait inspiré Charles de Gaulle au début de la Vᵉ République, quand la version originelle de la Constitution de 1958 prévoyait, au nom des liens historiques et de la solidarité, l'institution d'une Communauté qui eût associé la République française à ses anciennes colonies d'Afrique, en favorisant l'émancipation progressive de celles-ci. L'avortement de cette ambition-là pourrait être de mauvais augure si le casse-tête calédonien pouvait être comparé à l'œuvre de décolonisation africaine. *Tel n'est pas le cas.*

L'ancien ministre de l'agriculture du général de Gaulle s'est inspiré aussi, dans la conception de ce schéma, autant des méthodes en usage au sein des institutions des Communautés européennes – qu'il a lui-même pratiquées jusqu'en décembre dernier, en qualité de chargé des problèmes de développement à la Commission de Bruxelles, – que des pratiques de décolonisation anglo-saxonnes, en retenant certains modèles d'association liant, dans cette région du Pacifique, les îles Fidji à la Grande-Bretagne et les îles Cook à la Nouvelle-Zélande.

De son expérience communautaire, M. Pisani a retenu que la meilleure façon d'essayer de concilier des positions apparemment inconciliables est de proposer aux antagonismes en présence un « paquet à prendre en bloc », un *« package deal »*, comme disent les eurocrates. Quant aux enseignements anglo-saxons, ils l'on conforté dans sa conviction de la nécessité de sortir des rigidités juridiques et d'adapter les procédures constitutionnelles au caractère exceptionnel de la question calédonienne.

L'ensemble des propositions que M. Pisani soumet jusqu'à la fin du mois à l'appréciation de la communauté canaque et de la communauté caldoche constitue bel et bien un « paquet à prendre en bloc », tentant de concilier les trois exigences imposées par MM. François Mitterrand et Laurent Fabius : la sauvegarde des intérêts géopolitiques de la France dans le Pacifique sud, la préservation des intérêts de la communauté caldoche et la satisfaction de la revendication primordiale du mouvement canaque indépendantiste, à savoir la reconnaissance de la souveraineté du peuple canaque sur sa terre natale. Il s'agit, en somme, d'un contrat de cohabitation aux clauses contraignantes tantôt pour les uns, tantôt pour les autres, fondé sur un pacte de confiance dont le respect serait garanti par la France dans le cadre d'un projet d'association originale.

L'assurance de la sécurité

Les indépendantistes obtiennent satisfaction sur deux points fondamentaux. En avalisant le dessein de M. Pisani, le gouvernement central confirme solennellement qu'il juge préférable de parrainer, dès à présent, le choix d'une « bonne » indépendance plutôt que de tergiverser, au risque d'avoir à gérer plus tard une situation encore plus difficile. Quels que soient ses résultats, le scrutin de juin consacrera le droit à l'indépendance du pays canaque.

D'autre part, la souveraineté du peuple canaque est tout aussi solennellement reconnue par l'engagement implicite de procéder à la nationalisation du sol et du sous-sol du territoire dès que l'indépendance serait *proclamée*. En *revanche*, comme prévu, M. Pisani ne cède pas à la revendication visant à réserver aux seuls Canaques le droit de participer au prochain référendum. L'unique concession faite, à l'exemple des dispositions retenues en 1966 et 1976 dans les lois relatives aux consultations des populations des territoires français de la côte des Somalis, des Afars et des Issas – *l'exclusion du corps électoral* des citoyens résidant dans le territoire depuis moins de trois ans, – ne paraît pas de nature à fausser le scrutin d'autodétermination.

Les caldoches, eux, se trouvent confrontés à la perspective de leur cauchemar : l'indépendance, cette *« couillonnade monstrueuse »* selon l'expression employée, ce week-end, *dans nos colonnes, par leur principal* porte-parole, M. Jacques Lafleur, député RPR. Que le gouvernement de la République puisse envisager ouvertement pareille hypothèse apparaîtra à la plupart d'entre eux comme intolérable. Pourtant, c'est dans la recherche d'un système de garanties civiles et économiques qui soit de nature à les rassurer que M. Pisani se montre le plus novateur. Le délégué du gouvernement imagine un double filet protecteur, qui serait accroché, d'une part, au texte de la Constitution du futur Etat indépendant, d'autre part, au contenu du projet d'association. Si le oui à l'indépendance l'emportait au référendum, le gouvernement s'attacherait surtout à garantir que les caldoches qui ne souhaiteraient pas revendiquer la nationalité canaque puissent conserver la nationalité française et bénéficier d'un statut de *résidents privilégiés. Ce statut* réglementerait notamment leur accès à la fonction publique locale.

En outre, la communauté française demeurant à Nouméa bénéficierait aussi, collectivement, d'un statut particulier qui l'assurerait notamment de continuer à participer à la gestion des affaires de la capitale, par exemple par l'exercice du droit de vote aux élections municipales. Les autres principales communautés françaises, notamment celle de Bourail, auraient également ce privilège. Le statut foncier de Nouméa fera l'objet d'une *« concession globale de longue durée au profit d'un organisme mixte de gestion, d'indemnisation et d'arbitrage »*.

Enfin et surtout, la sécurité des personnes et des biens de nationalité française serait assurée par le maintien, dans l'Etat devenu indépendant, des forces françaises de gendarmerie, qui resteraient placées, en coopération avec les dirigeants canaques, sous l'autorité du représentant de la France dans le pays.

Un ultime verrou

Le projet d'association entre la France et l'Etat canaque qui accéderait à l'indépendance se veut aussi conçu au bénéfice de l'intérêt mutuel. La superstructure institutionnelle conçue par M. Pisani sur la base de l'article 88 de la Constitution – lequel n'a donné lieu, jusqu'à présent, à aucun accord de ce genre – tend à garantir que les différents accords conclus auraient vraiment force de loi et renforceraient donc les garanties civiles et économiques inscrites dans la Constitution. La mise en place d'institutions communes – un *« président de l'association d'Etats »*, un conseil exécutif, une *« Assemblées des peuples associés »* et une cour arbitrale – renvoie directement au projet de Communauté conçu par le général de Gaulle en 1958. En contrepartie du maintien de sa présence militaire, la France financerait le fonctionnement de l'État canaque, assurerait le développement économique du pays, qui serait maintenu dans la zone franc.

Le calendrier proposé par M. Pisani constitue, en soi, une autre garantie. Sur différents points, le « paquet » est amendable. Il l'est par M. Pisani lui-même, au terme des consultations qu'il aura avec les dirigeants politiques et socio-professionnels du territoire. Il le sera, ensuite, par le gouvernement, qui pourra intervenir à sa guise, puis par le Parlement, qui sera saisi, en février, d'un projet de loi portant organisation du référendum.

Si la consultation a lieu sur les bases proposées par M. Pisani, son résultat paraît loin d'être acquis, dans un sens ou dans l'autre. Dans l'hypothèse où les électeurs se prononceraient en majorité contre l'indépendance, le pouvoir se retrouverait à la case départ, c'est-à-dire à l'application du statut d'autonomie interne entré en vigueur avec les élections territoriales du 18 novembre 1984. Dans l'hypothèse où le point de vue des indépendantistes prévaudrait, la période transitoire *qui s'ouvrirait serait consacrée* à l'élaboration du projet de Constitution et à la définition du futur statut d'association. La mise en place d'une Assemblée constituante impliquerait, sans doute, la dissolution de l'Assemblée territoriale. Il appartiendrait au gouvernement et au Parlement de proclamer par la voie législative l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie et l'entrée en *vigueur de la communauté* créée entre les deux États. *A contrario*, si la mise au point de la Constitution et les négociations sur le contenu de l'association ne se déroulaient pas conformément aux postulats initiaux, l'Etat français pourrait faire jouer un ultime verrou, en estimant que le pacte n'est plus viable. Dans un tel cas de figure, il pourrait même, théoriquement, se refuser à donner suite au référendum.

La cohérence de cet échafaudage n'est pas un gage de succès pour ses auteurs, mais, en plaçant avec lucidité les *différentes* communautés de Nouvelle-Calédonie devant une échéance décisive, ce plan présente au moins le mérite de hâter l'instant de vérité.

ALAIN ROLLAT.

RÉFÉRENCES CONSTITUTIONNELLES ET PRÉCÉDENTS LÉGISLATIFS

Autodétermination, association, populations « intéressées »

Le scrutin d'autodétermination sera organisé en application de l'article 53 de la Constitution, dont le texte stipule : *« Les traités de paix, les traités de commerce, les traités ou accords relatifs à l'organisation internationale, ceux qui sont relatifs à l'état des personnes, ceux qui comportent cession, échange ou adjonction de territoire, ne peuvent être ratifiés ou approuvés qu'en vertu d'une loi.*

Ils ne prennent effet qu'après avoir été ratifiés ou approuvés.

Nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées. »

● En vertu du même article, si le corps électoral calédonien se prononçait, dans sa majorité, en faveur de l'indépendance du territoire, l'acte portant transfert de souveraineté – c'est-à-dire proclamant l'indépendance du territoire – devrait être, en principe, soumis auparavant à l'approbation du Parlement.

Dans la même hypothèse, le projet d'association entre le nouvel État indépendant et la France serait conçu à partir de l'article 88 de la Constitution, selon lequel *« la République ou la Communauté peut conclure des accords avec des Etats qui désirent s'associer à elle pour développer leurs civilisations. »*

Interdit d'exclure

● Lors d'un scrutin d'autodétermination a-t-on le droit d'exclure du vote certains citoyens ?

Le projet de M. Pisani, qui prévoit d'éliminer de la consultation les citoyens résidant dans le territoire depuis moins de trois ans, résulte *d'une réflexion* sur la possibilité de concilier non seulement l'article 53 mais aussi l'article 3 de la Constitution, avec l'article L. 11 du code électoral et avec deux précédents législatifs datant de 1966 et 1976.

● 1) L'article 3 de la Constitution définit l'exercice du droit de vote : *« La souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants ou par référendum.*

» Aucune section du peuple ou aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

» Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

» Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi les nationaux français, majeurs, des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. »

● 2) L'article L. 11 du code électoral, qui fixe les règles générales d'inscription sur les listes électorales, dispose notamment que *« sont inscrits sur la liste électorale tous les électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins. »*

Rien, dans la Constitution de 1958 ou le code électoral, n'autorise donc, en principe, à subordonner le droit de participer à un référendum territorial d'autodétermination à une durée de résidence supérieure aux six mois mentionnés à cet article L. 11.

● 3) Toutefois, la proposition de M. Pisani s'inspire de deux lois dont les dispositions, adoptées dans des circonstances analogues, n'ont pas été annulées par le Conseil constitutionnel, garant du respect de la Constitution : la loi du 22 décembre 1966 relative à la consultation de la population de la Côte française des Somalis, promulguée par Charles de Gaulle, contresignée par Georges Pompidou, alors premier ministre, Pierre Billotte, alors ministre d'Etat chargé des DOM-TOM, MM. Jean Foyer, alors garde des sceaux, ministre de la justice, Roger Frey, alors ministre de l'intérieur, Michel Debré, alors ministre de l'économie et des finances, et la loi du 28 décembre 1976 relative à la consultation de la population du territoire français des Afars et des Issas (Djibouti), promulguée par M. Valéry Giscard d'Estaing, contresignée par MM. Raymond Barre, alors premier ministre, Olivier Guichard, alors ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, Michel Poniatowski, alors ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Michel Durafour, alors ministre délégué, chargé de l'économie et des finances.

● La première de ces deux lois prévoyait de consulter la population de la Côte des Somalis *« sur la question de savoir si elle souhaite demeurer, avec un statut renouvelé de gouvernement et d'administration, au sein de la République française ou en être séparée »*. Son article 3 stipulait notamment : *« Seront admis à participer à la consultation les électeurs et les électrices inscrits sur les listes électorales de la Côte française des Somalis et qui pourront, en outre, justifier qu'ils ont résidé dans le territoire pendant au moins trois ans. En cas de contestation sur cette condition de résidence, la réclamation sera jugée définitivement par une commission composée de trois magistrats de l'ordre judiciaire »*.

● La deuxième loi prévoyait de consulter la population du territoire français des Afars et des Issas *« sur le point de savoir si elle souhaite accéder ou non à l'indépendance »*. Son article 3 disposait notamment : *« Seront admis à participer à la consultation, dans chaque circonscription, les électeurs et les électrices originaires du territoire français des Afars et des Issas et inscrits sur les listes électorales. Pour être admis à participer à ce scrutin, les inscrits non originaires du territoire devront justifier d'une résidence effective dans le territoire pendant les trois années précédant le scrutin. En cas de contestation sur la condition de résidence et la qualité d'originaire, la réclamation sera jugée définitivement par une commission »* (composée de douze magistrats de l'ordre judiciaire).

> **5 500 ÉLECTEURS VISÉS**
>
> Lors des élections territoriales du 18 novembre, le nombre des électeurs inscrits, en Nouvelle-Calédonie, était de 79 271. Si l'on excluait du prochain scrutin d'autodétermination, comme le propose M. Pisani, les électeurs résidant dans le territoire depuis moins de trois ans, cette disposition viserait environ 5 500 personnes, dont 3 500 fonctionnaires civils et militaires.

Dans les deux cas il s'agissait essentiellement d'éviter que les résultats de la consultation ne fussent faussés par la participation des fonctionnaires civils et militaires. Pour justifier ses références à ces antécédents législatifs, le gouvernement de M. Laurent Fabius se fondera, à ce sujet, sur les arguments qu'avaient avancés, à l'époque, les gouvernements de l'ancienne majorité pour interpréter, de façon restrictive l'article 53 de la Constitution.

Comment déterminer, en effet, parmi les populations concernées, dont le *« consentement »* est nécessaire, en cas de scrutin d'autodétermination, ceux des électeurs qui sont vraiment *« intéressés »* ? Le 1ᵉʳ décembre 1976, devant l'Assemblée nationale, le ministre de la justice, M. Jean Foyer, aujourd'hui député RPR de Maine-et-Loire, déclarait ainsi : *« Actuellement, nous tentons de définir la notion de « populations intéressées ». Elle ne peut l'être, en l'occurrence, par celle de « nationalité française », qui est insuffisante. Le Français qui séjourne à Djibouti pour une période de courte durée – fût-ce, par exemple, pour un temps de commandement – est évidemment pas destiné à y terminer son existence. Il n'est donc pas véritablement* « intéressé » *au sens du troisième alinéa de l'article 53 de la Constitution, par la consultation. »*

Au cours de la même séance, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Olivier Stirn, actuellement député non inscrit du Calvados, allait jusqu'à dire : *« Au moment où le territoire des Afars et des Issas va choisir – ou non – d'accéder à l'indépendance, il nous a paru normal d'écarter de la consultation les fonctionnaires ou les militaires qui ne résident que provisoirement à Djibouti. En effet, ils ne peuvent émettre que difficilement une opinion valable sur l'indépendance. A la limite, il suffirait d'envoyer 200 000 militaires un mois avant la consultation, ou même la veille, pour la fausser complètement. Un minimum de présence sur le territoire doit être exigé. »*

Autant d'arguments que les socialistes, qui avaient, à l'époque, abondé dans le même sens, reprendront, pour prévenir sur ce terrain, les éventuelles critiques de leurs adversaires et les objections des constitutionnalistes, dont certains ont déjà souligné que les précédents ainsi créés en 1966 et 1976 n'ont, en rien, diminué l'irrégularité des dispositions prises alors.

A.R.

Après les déclarations de M. Lafleur

PRÉCISIONS SUR LA FUSILLADE DE HIENGHÈNE

De notre envoyé spécial

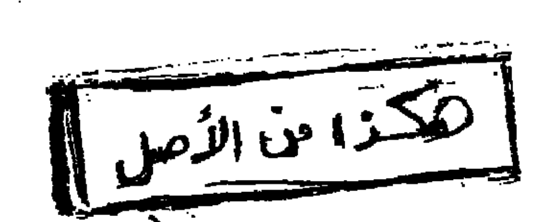
Nouméa. – Les déclarations faites dans nos éditions datées 6-7 janvier par le député RPR du territoire, M. Jacques Lafleur, appellent plusieurs remarques. Un mois après l'embuscade meurtrière de Hienghène, *qui avait causé* la mort de dix militants indépendantistes, dont deux frères de M. Jean-Marie Tjibaou, leader du FLNKS, le déroulement des faits apparaît de manière plus précise. Contrairement à ce que pouvait laisser penser l'horreur du massacre, meurtriers et victimes entretenaient, avant le 10 novembre, des rapports cordiaux.

Ils avaient même milité ensemble. M. Raoul Lapetite, le père du « clan des métis », militait à l'Union calédonienne (UC), le parti de M. Tjibaou, depuis plus de vingt ans. Mais il s'en était éloigné dans les derniers mois pour rejoindre l'EPA (l'Entente pour l'autonomie), un parti indépendantiste beaucoup plus modéré. *Quant à son fils, Jean-Claude*, un autre inculpé, il s'était bien présenté en sixième position sur une liste du PALIKA, Parti de libération kanak (le plus « dur » des indépendantistes) aux élections municipales de 1983, mais il n'en était pas un des militants les plus assidus.

Les métis, il est vrai, avaient d'autres raisons de se sentir menacés. Le matin même de l'embuscade, une *des bêtes de M. Maurice Mitride*, le propriétaire du pavillon d'où sont partis les coups de feu, avait été éventrée par un pieu recouvert d'un chiffon rouge, ce qui, dans la coutume canaque, signifie, paraît-il, que le sang va couler.

Quand ils voient donc descendre les militants canaques, les métis sont persuadés qu'ils vont décider d'incendier une des villas. Et c'est sans doute bien là l'intention des indépendantistes. Mais, à Hienghène, on transmet aux militants les consignes du gouvernement provisoire de M. Tjibaou : il faut lever les barrages et suspendre les hostilités. Les militants remontent vers leur tribu, la rage au ventre peut-être, mais résolus à suivre les consignes. Trop tard, le piège leur est tendu.

D. S.



هكذا من الأصل

Klaus Barbie pourr…
devant la cour d'…

KLARSFELD
… d'Trieu



Le Monde

société

APRÈS LA FIN DE LA PÉRIODE D'INSTRUCTION

Le procès Klaus Barbie pourrait s'ouvrir à la fin de l'année devant la cour d'assises du Rhône

L'instruction de l'affaire Klaus Barbie est achevée. M. Christian Riss, juge d'instruction au tribunal de Lyon, qui avait inculpé le 5 février 1983 de crimes contre l'humanité celui qui fut le chef de la quatrième section du service de sécurité du Reich à Lyon, de 1942 à 1944, a terminé ses investigations et vient de clore son dossier, qui doit être transmis au parquet. Il appartiendra alors au procureur de la République de rédiger le réquisitoire définitif avant de saisir la chambre d'accusation. Celle-ci aura ensuite à ordonner le renvoi de l'inculpé devant la cour d'assises du Rhône. En tenant compte des délais nécessaires à cette dernière phase de la procédure, le procès pourrait s'ouvrir à la fin de cette année.

En l'état actuel des choses, Barbie n'aura à répondre que de trois des huit séries de faits qui avaient été initialement retenus contre lui. A l'origine, il s'agissait des actions suivantes : 1) arrestations et assassinat d'un commissaire de quartier et massacre de vingt-deux otages durant l'été 1943 ; 2) arrestations et tortures de dix-neuf personnes durant l'été 1943 ; 3) liquidation du comité lyonnais des Israélites de France après une rafle rue Sainte-Catherine à Lyon, le 9 février 1943 ; 4) fusillade de quarante-deux personnes, dont quarante juifs, en 1943-1944 ; 5) rafle aux ateliers de la SNCF d'Oullins (Rhône) le 9 août 1944, suivie de déportations ; 6) déportation aux camps d'Auschwitz et de Ravensbrück de six cent cinquante personnes environ dont la *moitié de juifs*, par le dernier *convoi* ferroviaire ayant quitté Lyon le 11 août 1944 ; 7) fusillade de soixante-dix juifs le 17 août 1944 à Bron, puis celle d'autres juifs et de deux prêtres le 20 août de la même année à Saint-Genis-Laval (Rhône) ; 8) déportation de cinquante-cinq juifs, dont cinquante-deux enfants arrêtés à Izieu (Ain).

Charges suffisantes

De ces huit « opérations », M. Riss, au terme d'une instruction de près de deux ans, a estimé que, pour trois d'entre elles seulement, des charges suffisantes pouvaient être retenues contre Klaus Barbie. En *revanche, un défaut de certitude* et aussi une situation juridique particulièrement complexe commandaient d'écarter les autres. L'ancien capitaine SS n'aurait donc à répondre en l'état actuel que de la liquidation du comité lyonnais des Israélites de France, de la déportation des six cent cinquante personnes envoyées à Auschwitz et à Ravensbrück le 11 août 1944, et, enfin, de la déportation des enfants juifs d'Izieu.

Il y a à cet apurement du dossier plusieurs raisons. D'abord, Klaus Barbie ne peut être jugé, aujourd'hui, que pour des crimes contre l'humanité, les seuls qui ne soient pas couverts par la prescription. Mais cela impliquait aussi de laisser de côté tous les faits pour lesquels il avait été condamné par contumace en 1952 et en 1954, à partir des dossiers établis dans les années qui suivirent la libération. Ainsi, le 25 novembre 1954, avait été rendu contre lui un jugement du tribunal permanent des forces armées de Lyon qui le condamnait à mort par contumace pour, *« de 1942 à 1944, dans les régions de Lyon et de Grenoble, par aide et assistance s'être rendu complice des homicides volontaires commis contre de nombreux Français et avec préméditation »*.

Cette formule très générale et, particulièrement, les mots *« contre de nombreux Français »* sans autre précision de noms pour ce qui le concernait, rendaient difficile la distinction entre ce qui était visé à cette époque et ce qui ne l'avait pas été par omission ou méconnaissance. Ce même jugement de contumace de 1954 n'avait, en outre, pas retenu contre Barbie *« la participation à une organisation ou entreprise de terrorisme systématique établie dans le but de commettre des crimes contre des nationaux ou protégés français »*.

Un autre impératif commandait de distinguer rigoureusement entre crimes de guerre, aujourd'hui prescrits, et crimes contre l'humanité, les seuls imprescriptibles, c'est-à-dire pouvant être jugés quel que soit le temps écoulé depuis leur accomplissement. Dès lors qu'une victime de Barbie avait pu l'être en raison d'une activité de résistance, on était en présence d'un crime de guerre, donc d'un crime qui ne pouvait plus lui être reproché. C'est la raison pour laquelle l'ancien SS, bien qu'il n'ait jamais eu, même lors des procès de coutumace, à répondre de l'arrestation, des tortures et de la mort de Jean Moulin, ne pouvait se voir aujourd'hui reprocher ce drame majeur dans l'histoire de la Résistance, celui-là même auquel pourtant son nom reste lié pour l'opinion et qui, historiquement, lui vaut sa triste célébrité.

Or, parmi les opérations initialement retenues à charge, figurait par exemple la rafle aux ateliers de la SNCF d'Oullins. Mais l'on pouvait se demander si cette rafle n'avait pas été décidée en raison d'activités de résistance des cheminots et s'il ne s'agissait pas là, dès lors, d'un crime de guerre prescrit, ce que l'inculpé, se sachant intouchable, ne manquait pas de soutenir. Ainsi s'explique la renonciation sur ce chapitre et sur quelques autres.

Bien mince

Enfin, en dépit de recherches multiples, il ne fut pas toujours possible au bout de quarante ans de retrouver des témoins suffisamment sûrs, ni d'identifier toujours des victimes dont on ne pouvait que fixer approximativement le nombre. C'est pourquoi M. Christian Riss a jugé plus rigoureux de s'en tenir à trois « opérations » pour lesquelles les éléments réunis, qu'il s'agisse de témoignages ou de documents allemands retrouvés après de patientes recherches, permettent de soutenir que Barbie en fut bien l'ordonnateur, qu'il n'eut jamais à en répondre auparavant et que ces faits ne sauraient avoir le caractère de crimes de guerre. C'est la cas particulièrement des arrestations et de la déportation des enfants juifs d'Izieu, tous identifiés, et pour lesquels les avocats des parties civiles ont retrouvé un membre survivant dans les familles de chacun.

Ainsi circonscrit par les règles et les exigences d'un état de droit, le dossier Barbie pourra apparaître à certains bien mince, en regard de tout ce qu'évoque le nom de l'ancien chef de la quatrième section du service de sécurité du Reich à Lyon. L'abandon de certaines charges fera dire assurément ici ou là que celles qui demeurent ne permettront guère, avec un homme qui ne fut qu'un rouage dans un système, de faire ce *« procès historique »* à l'usage des jeunes générations dont on avait parlé ou rêvé un peu hâtivement dans les jours qui suivirent l'expulsion de Bolivie de Klaus Barbie et son arrestation en Guyane française.

Mais ce dossier, et précisément pour être circonscrit comme il vient de l'être, montre déjà que ceux qui ont la charge de le conduire en ont mesuré les difficultés et les pièges. Que Barbie, au reste, ait à répondre aujourd'hui de la mort de sept cents personnes ou d'un millier est, hélas, de peu d'importance, dès lors que le système voulait pour ceux qui le servaient que la mort soit leur métier.

J.-M. THEOLLEYRE.

UN LIVRE DE SERGE KLARSFELD

Les enfants d'Izieu

La couverture du dernier livre de Serge Klarsfeld ressemble à une page d'un grand cahier d'écolier. Même format, même marge, même carreaux. C'est que ce livre – en réalité, une extraordinaire succession de documents poignants, – retrace l'histoire de quarante-quatre enfants. L'histoire des quarante-quatre mômes de la colonie d'Izieu, dans l'Ain, arrêtés le *6 avril 1944 par* Klaus Barbie et ses hommes, et dont Barbie, dans un télex adressé à Paris, précisait qu'ils étaient *« âgés de trois à treize ans.*

Ces enfants-là furent emprisonnés au fort Montluc et transférés à Drancy ; et le 13 avril, ils étaient expédiés par convois successifs vers Auschwitz. Tous furent assassinés. Avec six adultes qui avaient veillé sur eux dans cette colonie de l'Ain, colonie d'enfants juifs camouflés, colonie dans laquelle des parents pourchassés *pensaient* que leurs enfants seraient à l'abri. [Qui étaient-ils ? Quels étaient leurs visages ? Pour le savoir, Serge Klarsfeld a lancé, il y a deux ans, une énorme enquête et passé une multitude de petites annonces dans les périodiques juifs diffusés en France et en Israël.

Le résultat de cette enquête est là, consigné dans ce livre-document bouleversant, qui restitue aux enfants d'Izieu leur état civil exact, leur identité juive un temps occultée après la Libération, leur famille. Les renseignements obtenus sont parfois succincts. Mais, le plus souvent, les familles retrouvées – qui se sont constituées partie civile –, ont permis à Serge Klarsfeld de compléter son travail.

Des extraits de lettres envoyées par les enfants à leurs parents, leurs dessins, sont reproduits. Mme Paulette Pallarès, qui fut aide monitrice à Izieu au cours de l'été 1943, a prêté les nombreuses photographies qu'elle avait alors prises. C'est grâce à elle que les enfants d'Izieu *« ont conservé un visage », écrit l'auteur,* alors qu'aucune photographie n'a été prise des quatre mille enfants arrêtés pendant la rafle du Vélodrome d'hiver à Paris, les 16 et 17 juillet 1942.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, on savait fort peu de chose sur les enfants de la colonie d'Izieu avant que Serge Klarsfeld enquête. Maintenant, *on sait.* Il y avait, parmi eux, vingt-trois apatrides et vingt et un Français. L'un d'eux a été oublié jusqu'à nos jours : Fritz Loebmann, né en 1929, déporté dans le convoi numéro 20. Tous, une fois jetés dans les camions de la Gestapo, ont chanté *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.*

LAURENT GREILSAMER.

★ *Les Enfants d'Izieu, une tragédie juive.* Documentation réunie et publiée par Serge Klarsfeld avec l'association Les fils et filles des déportés juifs de France, BP 104 75722 Paris Cedex 15, 150 F.

Me VERGÈS : DES RÉVÉLATIONS QUI FERONT DU BRUIT ET DU MAL

Me Jacques Vergès, avocat de Klaus Barbie, a déclaré, dimanche 6 janvier, qu'il souhaitait maintenant que le procès de son client s'ouvre *« le plus vite possible »*, ce qui signifie qu'il n'exercerait pas ses droits de recours contre l'arrêt de la chambre d'accusation qui ordonnerait le renvoi devant les assises. Mais l'avocat a ajouté que Barbie était prêt à faire à l'audience *« les révélations qui non seulement feront du bruit, mais aussi du mal »*.

Elles viseraient, selon Me Vergès, non *« la Résistance, en tant que telle »*, mais *« sûrement certains profiteurs et certaines personnes que je considère comme coupables aujourd'hui dans les honneurs qui leur sont rendus de port illégal de décorations »*. Me Vergès ajoute que Barbie plaidera non coupable, mais en acceptant de rendre compte de ce qu'il a fait contre la Résistance, étant chargé de lutter contre elle et *« non pas chargé de rafles d'enfants juifs »*. L'ancien SS est aussi *« prêt à dire comment il a pu arrêter Jean Moulin »* et *« comment il pouvait être informé de tout l'organigramme de la Résistance »*.

En Italie

L'attitude de Paris retarde certaines enquêtes contre le terrorisme

nous déclare le juge Spataro

De notre correspondant

Rome. – La rumeur qui s'était répandue à Rome le vendredi 4 janvier, selon laquelle M. Toni Negri, ancien maître à penser d'Autonomie ouvrière, avait été arrêté à Paris (rumeur aussitôt démentie par les autorités françaises), a relancé la polémique entre la France et l'Italie à propos de certains Italiens d'extrême gauche réfugiés en France dont Rome demande l'extradition.

Dans une interview au *Corriere della Sera*, publiée dimanche, M. Armando Spataro, juge d'instruction à Milan, qui conduit plusieurs enquêtes sur le terrorisme et en particulier sur des personnes se trouvant en France, déclarait notamment : *« Je soutiens que la France ne respecte pas les conventions internationales en matière d'extradition. Je citerai un exemple : celui d'Oreste Scalzone. La chambre d'accusation a exprimé un avis favorable à l'extradition, et c'est le pouvoir politique qui a dit non* (1). »

A propos du droit d'asile invoqué par la France, le juge affirme : *« Il est absolument hors de question d'invoquer le droit d'asile lorsqu'il s'agit de crimes aussi graves. Il est en outre erroné de parler de persécutions politiques lorsqu'il s'agit d'homicides, de tentatives d'homicides et de délits divers. Il est enfin infondé d'arguer de prétendues lacunes dans la présentation des demandes d'extradition.*

» Les traités d'extradition ne prévoient pas qu'un pays étranger puisse décider en matière de preuves : ce qui signifierait déléguer à une autre autorité non compétente ce qui est un droit et un devoir des autorités italiennes. Le cas Scalzone démontre que le problème est d'abord politique et, seulement marginalement, judiciaire. »

Citant des exemples récents de manque de collaboration des autorités françaises, le juge poursuit : *« En 1983 fut arrêté à Paris Jean-Louis Baudet, trouvé en possession d'armes et de documents prouvant ses contacts avec le terrorisme international. Avant son arrestation, la police italienne avait découvert que Moretti et Sanzani* (deux chefs des Brigades rouges arrêtés) *avaient des rapports avec un Français, comme plusieurs repentis l'avaient confessé. Il s'agissait de ce Baudet. C'est lui, notamment, qui apporta en Italie des armes qui auraient dû servir, par exemple, lors de l'attentat contre le siège du congrès de la Démocratie chrétienne en 1982. Nous voudrions connaître des autorités françaises la conclusion de leur enquête sur les mandataires de Baudet et les objectifs qu'ils poursuivaient. Pourquoi la France maintient-elle une telle attitude, alors que les terroristes italiens sont impliqués dans des affaires très graves, par exemple l'assassinat de deux gendarmes avenue de Trudaine à Paris en mai 1983 ».*

Commentant pour *le Monde* ses déclarations au *Corriere della Sera*, le juge Spataro s'est défendu de vouloir relancer la polémique. *« Je ne dirai pas qu'il y a polémique ; il existe des constatations de fait. Pour nous magistrats, notre divergence de vues avec les autorités françaises n'a jamais cessé »*, nous a-t-il déclaré *« Rien n'indique pour l'instant un changement de l'attitude de la France, que je qualifierai d'incompréhensible. En particulier, parce que certains de ces terroristes commettent des attentats en France, comme celui de l'avenue Trudaine ; incompréhensible aussi parce qu'un personnage comme Baudet est condamné pour la simple détention d'armes : une accusation à notre sens restrictive. »*

« Personne ne soutient que tous ceux qui sont actuellement réfugiés en France sont des terroristes qui continuent à commettre des crimes. Nous sommes convaincus que, sans doute, la majorité d'entre eux sont aujourd'hui à cent lieues de ces pratiques du passé et sont intégrés dans la société française.

» Cela dit, il y a deux problèmes : Premièrement, la justice italienne ne peut, en vertu des dispositions légales, renoncer à poursuivre ceux qui ont commis des délits et des crimes ; il existe, bien entendu, des mécanismes de gradation des peines ; encore faut-il que la justice soit à même de se prononcer. Deuxièmement, l'attitude française retarde considérablement la progression de certaines enquêtes, qui piétinent faute de disponibilité des personnes qui sont réfugiées en France. Troisièmement, il est certain – et nous en avons les preuves – que cette communauté de réfugiés italiens, même si, encore une fois, la majorité d'entre eux ont une conduite irréprochable, constitue un point d'appui pour d'autres personnes qui n'ont pas la conscience aussi nette ».

PHILIPPE PONS.

(1) C'est là, en fait, ce que prévoit la procédure française : c'est au gouvernement de décider s'il y a lieu ou non d'extrader l'étranger réclamé par son pays d'origine lorsqu'une chambre d'accusation française donne un avis favorable à cette extradition.

● *Le commissaire Pouyanne hésite à faire des révélations.* – Dans un entretien publié par *le Matin de Paris* du 7 janvier, le commissaire Hervé Pouyanne affirme : *« Ce n'est pas dans mon intérêt de parler. Il n'est pas question que je fasse des révélations. »* M. Pouyanne, qui collabora clandestinement avec le capitaine Paul Barril lorsque celui-ci participait à la cellule antiterroriste de l'Élysée, avait menacé de faire des révélations sur ses activités s'il était révoqué de la police (*le Monde* du 5 janvier). Il avait confirmé ces menaces dans *le Quotidien de Paris* daté 5-6 janvier en déclarant : *« C'est en me révoquant qu'ils me donneraient la possibilité de faire des révélations, car, pour l'instant, je suis tenu par l'obligation de réserve. »*

MINITEL : LES PTT SAISISSENT LA CNIL

Le directeur de cabinet du ministère des PTT a demandé à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) de lui donner son avis sur la situation actuelle et future des Minitel. En particulier, les PTT souhaitent avoir l'avis de la CNIL sur la possibilité, pour le destinataire d'une communication téléphonique, de connaître l'identité du demandeur pour disposer du libre choix d'établir la communication et, pour le demandeur, de pouvoir vérifier que le destinataire est bien celui qu'il souhaite.

Comme l'indiquait le communiqué récemment publié par les PTT (*le Monde* du 2 janvier), c'est à un tel usage que pourraient servir les mémoires incluses dans les Minitel. Cette identification n'est pas actuellement possible, car la plupart des centraux téléphoniques existants ne permettent pas la transmission des numéros téléphoniques : celui du demandé n'est mémorisé que le temps nécessaire à l'établissement de la communication ; celui du demandeur – ou un code équivalent – n'est connu que du central auquel il est rattaché, aux fins de facturation.

Le président de la CNIL, M. Jacques Fauvet, a demandé à un de ses collaborateurs de préparer un exposé technique pour la réunion de la Commission du mardi 8 janvier. Il considère qu'il y a urgence à répondre à cette demande d'avis, ne fût-ce que pour éviter que la polémique ne dure, mais aussi parce qu'il est très attaché aux questions de confidentialité et de sécurité. La Commission avait d'ailleurs récemment rappelé que telle était sa préoccupation, lors d'une autre polémique sur les possibilités de piratage informatique.

Des pères divorcés se révoltent pour obtenir la garde de leurs enfants

A Nantes, M. Philippe Ledoux, vingt-six ans, avait un peu trop bu dans la nuit de vendredi 4 à samedi 5 janvier, et, plus que jamais, l'absence de son fils Grégory, confié à son ex-épouse depuis leur divorce en 1981, lui semblait insupportable. Muni d'un bâton et d'un caillou, pour imiter un pistolet, il a détourné un bus urbain, après avoir fait descendre les passagers. Il a été inculpé de séquestration et écroué à la maison d'arrêt de Nantes.

A Vannes (Morbihan), un autre père divorcé, M. Philippe Kerrouault, vingt-neuf ans, a commencé une grève de la faim afin de soutenir un autre Nantais, M. Bernard Averty, qui, lui-même, refuse de s'alimenter depuis trente-trois jours pour qu'on lui accorde un droit d'hébergement égal à celui de son ancienne épouse pour leurs enfants Charles, onze ans, et Laura, neuf ans. Ces trois hommes sont membres de la Fédération des mouvements de la condition paternelle (FMCP) et de l'Association pour une responsabilité parentale égale, qui réclament une révision de la législation sur les divorces.

Depuis le 3 janvier, M. Averty continue sa grève de la faim dans un endroit inconnu, relié au monde par une radio. *« Dès que j'aurai reçu, par le canal de France-Inter, l'accord que je réclame*, a-t-il dit dans une cassette laissée chez lui, *je me dirigerai vers l'hôpital le plus proche. »*

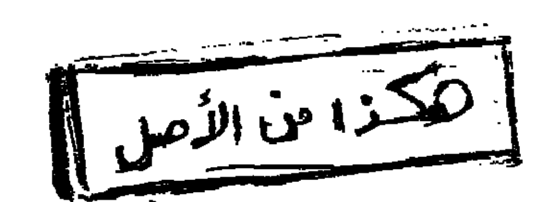
Dimanche 6 janvier, France-Inter a diffusé un message de la FMCP, disant que des représentants de la fédération seront reçus, lundi 7 janvier, au ministère de la justice et que *« d'autres interventions le concernant étaient en cours »*.

Cette grève en solitaire représentait l'étape ultime d'un combat que M. Averty mène depuis quatre ans. Au départ, en avril 1980, une séparation comme tant d'autres, et une procédure de divorce qui achoppe sur le droit de visite des enfants dont la garde est confiée à la mère.

Au début, le père obtient un droit de visite tous les quinze jours, du vendredi soir au lundi matin. Plus, la moitié des vacances scolaires. Puis, à la demande de la mère, le droit de visite est réduit à la période allant du samedi midi au dimanche soir. Après une première grève de la faim (vingt-trois jours en novembre 1982), M. Averty est rétabli dans son droit de visite initial. Mais tout se gâte en septembre 1983 quand la mère s'en va habiter Nice, mettant 1 100 kilomètres de distance entre les enfants et leur père. Cette situation a été sanctionnée par un jugement rendu le 6 novembre 1984 par le tribunal de Nice sous la forme suivante : accroissement du droit de visite parental pendant les vacances et suppression des week-ends.

Cela, M. Averty ne pouvait l'accepter. *« C'est une torture insoutenable*, dit-il, dans le message laissé, *pour un père (comme pour une mère) de devenir un étranger pour ses enfants, simplement parce que l'autre parent en a décidé ainsi. Je veux rester le père de mes enfants. »*

« Son combat, disent ses amis, *est celui de la garde conjointe des enfants. »* Et, expliquent-ils, *il y aura d'autres Bernard Averty tant que l'autorité parentale ne sera pas partagée dans le divorce comme dans l'état de mariage, quand les deux parents n'ont pas démérité.*



هكذا من الأصل

ÉDUCATION

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Chevènement défend l'« élitisme républicain »

« Je suis d'une bonne et solide gauche, sérieuse, qui vient de loin et qui, pour cette raison, peut aller loin. » Le « Club de la presse » d'Europe 1, le 6 janvier, a fourni à M. Jean-Pierre Chevènement l'occasion de rappeler à plusieurs reprises sa fidélité à la gauche, comme si elle ne s'imposait avec évidence ni à tous ses amis politiques ni à tous ses adversaires. L'« *acquisition des connaissances* », la « *lumière* », la « *maîtrise de la lecture* », l'« *effort* »...sont, insiste-t-il, des valeurs de gauche. « *Et ceux qui critiquent cela n'ont pas, à mon sens, de raisons de se prétendre plus à gauche que moi.* »

La polémique estime le ministre de l'éducation nationale est le résultat de « *malentendus* », qu'il s'est employé à dissiper. Ainsi le premier objectif de l'école n'est pas de « *sélectionner les meilleurs* » mais de « *donner à tous les enfants une bonne formation de base car tous les enfants peuvent apprendre* ». Le « *mérite et le bon travail* » doivent être récompensés, estime M. Chevènement, qui regrette la disparition de la « *distribution des prix* ».

Il juge la guerre scolaire « *tout à fait périmée, tout au moins dans la forme dans laquelle elle a été posée* ». « *Je crois*, précise-t-il, *que le fond de l'affaire, c'est la réforme, la rénovation de notre système éducatif dans son ensemble. Et je crois naturellement au rôle de l'école publique* ». Une loi « *simple et pratique* » pour régler le problème de la contribution de l'enseignement privé au service public, une volonté de réhabiliter l'école de la République en lui assignant une mission d'« *élitisme républicain* » (qui « *est tout le contraire de l'élitisme bourgeois* »), telles sont les idées forces que le ministre de l'éducation nationale rappelle inlassablement.

Dix mesures

La notion d'« *élitisme républicain* », déclare-t-il, passe par dix mesures : « *La maternelle pour tous les enfants à trois ans* » ; « *accroître la qualité des maîtres* » ; « *faire apprendre la lecture le plus tôt possible à l'école primaire* » ; « *développer les zones d'éducation prioritaire* » ; « *la pédagogie différenciée au collège* » ; « *les études surveillées* » ; « *imposer des critères intellectuels objectifs plutôt que de vagues recommandations* » ; « *revaloriser l'enseignement technique* » ; revaloriser le « *bac technique* » ; « *favoriser la formation récurrente* ». Et le bonheur sera pour demain : *N'est-il pas véritablement plus sérieux et peut-être plus àa gauche*, a ajouté M. Chevènement, *de leur dire* [aux enfants] : *travaillez, prenez de la peine, car ce qui compte, c'est que, demain, vous ayez une bonne formation qui vous donne un métier qualifiant, qui vous rende heureux. Autrement dit, investissez aujourd'hui, vous serez heureux demain.* »

C. A.

EN BREF

Première session du baccalauréat à option internationale

Depuis l'année 1981, les établissements scolaires sont habilités à ouvrir des sections internationales à condition que les effectifs prévus comptent au moins la moitié d'élèves français et au moins un quart d'élèves étrangers. Dans les lycées qui possèdent des sections de ce type, les élèves auront la possibilité de passer au mois de juin prochain un baccalauréat option internationale. Un arrêté publié au *Journal officiel* du 3 janvier précise que « *les études effectuées dans les sections internationales par les élèves étrangers sont sanctionnées, comme celles des élèves français scolarisés dans ces sections, par l'option internationale du baccalauréat* ». Les épreuves de cette option peuvent être subies dans toutes les séries du baccalauréat. Elles comportent un programme spécifique de littérature dans la langue de la section et une épreuve aménagée d'histoire et géographie. Les neuf pays (Grande-Bretagne, RFA, Pays-Bas, Italie, Espagne, Portugal, États-Unis, Suède et Danemark) composant les sections internationales ont participé à la préparation des programmes d'examen.

Selon un responsable du ministère de l'éducation nationale, ce nouveau diplôme doit « *valoriser, pour les Français comme pour les étrangers, le baccalauréat obtenu* » et faciliter l'accès de ces jeunes à des établissements d'enseignement supérieur d'autres pays.

Décès de M. Henri Lelièvre ancien otage de Mesrine

M. Henri Lelièvre, le milliardaire sarthois qui avait été enlevé en 1979 par Jacques Mesrine, est mort, à l'âge de quatre-vingt-six ans, le samedi 5 janvier, à son domicile de Mareschè (Sarthe).

Enlevé le 21 juin 1979, M. Henri Lelièvre avait été séquestré pendant plus d'un mois près de Blois (Loir-et-Cher), avant de recouvrer la liberté, le 28 juillet suivant, après que sa famille eut versé aux ravisseurs une rançon de 3 millions de francs et signé deux reconnaissances de dette de 2 millions de francs chacune.

En avril 1982, la cour d'assises de Paris avait condamné Michel Schavewski et Charlie Bauer, deux des complices de Jacques Mesrine (abattu auparavant), respectivement à quinze et cinq ans de réclusion criminelle. Les trois femmes inculpées dans cette affaire, Sylvia Jeanjacquot, Nelly Lesecq et Renée Gindrat, avaient été acquittées.

● *Mise en liberté des amis des « Rebelles actifs ».* — Deux détenus, MM. Yves Deschamps et Thierry Destriez, accusés d'avoir hébergé des militants du groupuscule d'extrême gauche « Rebelles actifs », ont été mis en liberté vendredi 4 janvier par ordre du juge d'instruction lillois chargé du dossier.

Milliardaire en prison

Nice. — Inculpé de « non-dénonciation de crime », Bernard Weisweiller, trente-sept ans, patron d'une entreprise antiboise, la société Marina, est actuellement incarcéré à la maison d'arrêt de Grasse. Pour ce fils adoptif d'un riche administrateur de société, M. Guy Weisweiller, considéré avec son épouse comme un bienfaiteur de la ville d'Antibes à laquelle il a fait notamment don de terrains, la carrière d'armateur a tourné court, pendant la nuit du 9 au 10 septembre 1984, près du péage de l'autoroute d'Antibes où l'un de ses collaborateurs, Patrick Peyrousse, vingt-six ans, responsable de la gestion de la société Marina, a été abattu de cinq balles de pistolet 7,65 par deux hommes à moto, alors qu'il regagnait son domicile. Depuis cette « exécution », une singulière discrétion continue d'entourer l'enquête de la police judiciaire de Nice.

Avec Bernard Weisweiller, deux hommes sont en prison : Roger Holz, quarante-deux ans, ancien plongeur scaphandrier, capitaine d'armement de la société, qui possède deux chalutiers de grande pêche, le *Santa Rita* et le *Véronique*, inculpé de complicité d'assassinat, et un certain « Loulou » Bécane, sur la personnalité duquel rien n'a transpiré et qui est inculpé, lui, d'assassinat. — (*Corresp.*)

● *Un jeune homme se noie dans la Saône en voulant échapper à des policiers.* — Un adolescent âgé de dix-sept ans a péri noyé, dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 janvier, à Lyon, en tentant d'échapper à une patrouille de police. Surpris, avec quatre autres jeunes gens, alors qu'il s'apprêtait à voler une voiture stationnée sur le quai Gillet, le jeune homme n'a pas hésité à plonger dans la Saône, mais, vite paralysé par le froid, il a coulé à pic sous les yeux d'un policier qui s'était mis à l'eau sur la rive opposée pour tenter de le secourir.

● *Pas de survivants dans le Boeing qui s'est écrasé dans les Andes.* — Une cordée d'alpinistes est parvenue, le 5 janvier, à l'endroit du mont Illimani (Bolivie), où un Boeing-727 de la compagnie américaine Eastern Airlines s'est écrasé, dans la nuit du 1er au 2 janvier. Ils n'ont découvert aucun survivant et ont dû abandonner le site de l'accident en raison d'abondantes chutes de neige. L'appareil, qui transportait dix-neuf passagers et dix membres d'équipage, arrivait d'Asuncion au Paraguay et devait se poser sur l'aéroport d'El Alto, à La Paz.

RELIGION

Les quatre-vingt-dix ans du Père Chenu

« Un optimiste incurable »

Etonnant Père Chenu ! On lui rend visite au couvent Saint-Jacques, dans le treizième arrondissement à Paris, à l'occasion de ses quatre-vingt-dix ans, pour apprendre qu'il rentre d'une promenade — sous la neige et à — 5°C — et qu'il se prépare à une réunion de travail.

Assis derrière son bureau, qui disparaît sous l'amoncellement de livres et de papiers, le Père Marie-Dominique Chenu, en robe dominicaine, n'a rien perdu de son acuité. Son regard, sous la broussaille des ses sourcils, est toujours espiègle, et sa modestie — car on a tendance à oublier qu'il est un des théologiens catholiques français les plus célèbres de notre époque — ne fait qu'augmenter avec l'âge.

« Je ne voulais pas qu'on fête particulièrement mes quatre-vingt-dix ans, grommelle-t-il en désignant l'azalée en pot et le *bouquet de roses rouges sur son* bureau. *Ils voulaient organiser une célébration le 7 janvier, jour de mon anniversaire, mais je les ai persuadés de la remettre au 28 janvier, fête de saint Thomas d'Aquin ».*

C'est, ironiquement, saint Thomas qui a valu au Père Chenu les pires ennuis avec Rome. En 1937, il avait publié, hors commerce, un petit livre né d'un exposé qu'il avait prononcé, à l'occasion de la Saint-Thomas, en tant que recteur de la faculté de théologie du Saulchoir. Dans ce livre-programme, intitulé *Une école de théologie : le Saulchoir*, le Père Chenu présente le thomisme selon la méthode historique, non pas comme *philosophia perennis* (philosophie éternelle) immuable, mais comme moment privilégié d'une histoire continue.

Au Saint-Office on s'inquiéta d'une méthode qui risquait de relativiser le dogme catholique ; en 1942, le livre fut mis à l'index, le père Chenu destitué comme recteur, puis réduit au silence. Vingt ans plus tard, ses idées étaient pleinement justifiées par le concile Vatican II, auquel il participa, et quarante ans plus tard, voici que les éditions du Cerf rééditent son livre, assorti d'un historique, en hommage au Père Chenu (1).

Cette querelle entre deux options théologiques — celle qui présente la révélation et la doctrine comme un ensemble intemporel et immuable et celle qui insiste sur l'intervention continue de Dieu dans une histoire singulière — est loin d'être dépassée, comme le montrent les récentes interventions du cardinal Ratzinger sur la catéchèse, la théologie de la libération et le ministère.

Que pense le Père Chenu de ce combat qu'il n'a cessé de mener ?

« Ce qui caractérise mon itinéraire théologique, dit-il, c'est qu'il a toujours été engagé. Je n'ai pas fait de théologie en chambre, je l'ai testée, pour ainsi dire, sur le terrain : dans la JOC, l'ACO, la Mission de France, les prêtres ouvriers... Pour moi, la théologie est historique. Dieu parle aujourd'hui, dans des situations concrètes. Au Brésil, par exemple, cela se passe dans les communautés de base. Le message de Dieu n'est pas immuable, puisque sa réception par les hommes modifie ce qui est livré. Foi(s) et culture(s) sont désormais au pluriel. »

Ce n'est pas toujours ce que l'on entend à Rome... « *Vous savez,* répond le Père Chenu avec humour, *j'ai connu neuf papes et j'ai appris la sagesse. Les prêtres succèdent aux prophètes, et l'institution se laisse secouer périodiquement par l'Evangile. Le concile fut un de ces moments de remise en cause et le mouvement qu'il a déclenché est en grande partie irréversible, même si, sous prétexte de « dérapages » réels, on cherche à revenir en arrière. Le cardinal Ratzinger a récemment parlé de « restauration » : ce mot ne figure pas dans les documents conciliaires, alors que le mot « rénovation » s'y trouve dix fois ! »*

Et l'avenir ? « *Je suis un optimiste incurable,* sourit le Père Chenu. *La crise a du bon puisqu'on ne fait pas du nouveau sans de la casse. C'est finalement l'irruption de l'Evangile qui dérange, mais nos institutions, nos structures sclérosées ont besoin d'être dérangées.* »

ALAIN WOODROW.

(1) *Une école de théologie : le Saulchoir*, par M.-D. Chenu, avec une préface de René Rémond et des contributions de G. Alberigo, E. Fouilloux, J.-P. Jossua et J. Ladrière, éditions du Cerf, 181 pages.

LE CARNET DU Monde

Décès

— Mme Emmanuel Abensour,
son épouse,
M. et Mme Gérard Abensour,
M. et Mme Laurent Meister,
Ses enfants,
Ses cinq petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingtième année, de

M. Emmanuel ABENSOUR,
ancien fonctionnaire international (*FAO*),
ancien président de l'Union des Français de Rome,
chevalier de l'ordre du Mérite.

Les obsèques ont été célébrées, le 3 janvier 1985, à Rome, en la chapelle du cimetière des Etrangers, où il repose.

Via Napoleone-III,
86, Rome (Italie).

2, allée Pernette-de-Guillet,
75019 Paris.

6933 Hunters'Ridge Drive,
Dallas (Texas).

— Alger, Aix-en-Provence,

Mme Catherine Challand,
sa fille,
Mlle Jeannine Challand,
sa sœur,
Les familles, Jean Challand, Jules Roussier, Marcel Challand, Claude Challand, feu Gabriel Challand, Paul Martinet, Jean Eperon, docteur Marie-Flore Vinson, Henri et Jean-Philippe Vinson et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges CHALLANS,
architecte DPLG,
ancien architecte des Bâtiments de France,

survenu à Marseille à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le *mercredi* 26 décembre 1984, en l'église Saint-Jean-de-Malte d'Aix-en-Provence.

2 *bis*, rue Paul-Beltaguy,
13100 Aix-en-Provence.

— Pierre-Yves et Catherine Péchoux,
Nathalie, Isabelle et Nicolas,
Jean-Pierre et Françoise Chevais,
Julie, Marie et Aurélie,
Charles et Jeanne Devillers,

ont la douleur de faire part du décès de

Simone CHEVAIS,
(Sylvie),

survenu le 4 janvier 1985, et rappellent le souvenir de son époux

Simon CHEVAIS,
(lieutenant Crépin).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière d'Airon-Notre-Dame (Pas-de-Calais).

2, square Vermenouze,
75005 Paris.

— Rennes. Saint-Léry. Ile-aux-Moines. Angers. Versailles. Nantes. Saint-Renan. Paris.

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui son serviteur

François DESGRÉES DU LOU,
cofondateur et ancien gérant d'Ouest-France,
ancien maire de Saint-Léry (1942-1983),
croix de guerre 1939-1945,

endormi dans la paix du Seigneur, le vendredi 4 janvier 1985, dans sa soixante-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de
Mme François Desgrées du Loû,
son épouse,
M. et Mme Jean-Marie Desgrées du Loû
et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Franque
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Desgrées du Loû
et leurs enfants,
Mme Jean-François Le Corre,
ses enfants et son petit-fils,
M. et Mme François de Rodellec du Porzic
et leurs enfants,
M. et Mme Stanilas Maillard,
Mlle Marie Desgrées du Loû
et M. Anastasios Brenner, son fiancé,
M. et Mme Dominique Maillard
et leurs enfants,
M. François-Emmanuel Desgrées du Loû,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
Mme Hutin-Desgrées,
sa sœur,
Des familles Desgrées du Loû, Hutin, Sioc'Han de Kersabiec,
Et de toute la famille.

La messe des obsèques a été célébrée en l'église Saint-Germain de Rennes, le lundi 7 janvier, à 9 h 45, suivie d'un service et de l'inhumation à Saint-Léry (Morbihan), à 14 heures.

(*Le Monde* du 5 janvier.)

— M. et Mme Vsevolod Dmitrieff,
Sophie, Lucile et Nicolas,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nicolas DMITRIEFF,
née Sophie Cheveleff,

leur mère, belle-mère et grand-mère,

survenu le 2 janvier.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 9 janvier à 13 h 45, en la cathédrale ortodoxe Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme M.-L. Gilbert-Jules,
et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. GILBERT-JULES,
commandeur de la *Légion d'honneur,*
commandeur dans l'ordre national du Mérite,
grand croix de l'ordre de Victoria,
avocat à la cour d'appel d'Amiens (*1925-1961*),
bâtonnier de l'ordre (1951-1953),
sénateur de la Somme (1948-1959),
secrétaire d'Etat au budget,
ministre de l'intérieur (1954-1957),
membre du Conseil constitutionnel (1959-1968),

survenu à Paris, le 31 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Serge Huet,
son épouse,
Et toute sa famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Serge, Michel HUET,
réalisateur au CNDP

survenu le 31 décembre 1984 à Rome.

— M. et Mme Gérard Porcher
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Joelson
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Monnier
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Monnier
et leurs enfants,
Les familles Monnier, Frey et Joelson,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jules JOELSON,
née Germaine Monnier,

survenu le 3 janvier 1985, dans sa *quatre-vingt-troisième année.*

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, *le 7 janvier 1985*, à Dieulefit (Drôme).

10, rue du Docteur-Lancereaux,
75008 Paris.
110, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

— Sa famille et ses amis
font part du décès de

Mlle Raymonde LEFEVRE,
docteur en droit,
magistrat (ER),
femme de lettres,

survenu à Paris, le 14 décembre 1984.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, au columbarium du Père-Lachaise, le 3 janvier 1985.

— *Mme Jacqueline Auriol,*
sa fille,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy de Beauchêne,

ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Bernard ROY,
née Suzanne Chevy,

survenu à son domicile, le 3 janvier 1985.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu aux Sables-d'Olonne (Vendée), dans la plus stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Le président de l'université Paris-VII,*
Ses collègues,
Ses amis de l'université,
annoncent avec tristesse le décès de

Guy RUBINSTEIN,
maître-assistant à Paris-VII,

survenu le 21 décembre des suites d'un cancer.

Il a lutté et travaillé vraiment jusqu'au bout.

— Alger-Nice.
Mme Lucien Safar,
Mme Hélène Safar
et son fils David Silagy,
M. Eric Safar,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur Lucien SAFAR,

survenu à Nice, le 29 décembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Gerta Schmid,
sa sœur,
Ses amis,

*exprimen*t leur profonde affliction devant le décès de

M. Eric SCHMID,
artiste peintre,

survenu le 30 décembre 1984 à Paris-13e, dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est, dit du Père-Lachaise, le mercredi 9 janvier 1985, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

5, *rue* Rollin,
75005 Paris.

Messes anniversaires

— *Le* 22 décembre 1983

Robert AUZELLE

disparaissait brutalement.

Une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé, estimé, et qui ne pourront assister à la messe célébrée à sa mémoire, le samedi 12 janvier 1985, à 11 h 15, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, *sa paroisse, place du* Panthéon.

— *Pour le dixième anniversaire* de la mort du graveur

Robert CAMI,

une messe sera célébrée le 12 janvier 1985, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

— Paris. Soissons.

Le 30 décembre 1983

Philippe de BUSSY

était rappelé à Dieu.

Une messe sera célébrée pour lui et sa famille, le vendredi 11 janvier 1985, à 19 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, à Paris-17e.

Le Monde

culture

Les artistes et Amnesty

Une vente aux enchères au profit d'Amnesty International, au cours de laquelle seront dispersées des œuvres offertes par cent soixante artistes contemporains, aura lieu le samedi 19 janvier à 14 heures au Nouveau Drouot (salle n° 9).

D'autre part, une exposition-vente de peinture contemporaine est organisée au profit de l'association Action internationale contre la faim (AICF, comité de Levallois), avec le concours de la mairie de Paris, au Trianon du parc de Bagatelle, jusqu'au 20 janvier (tous les jours, de 11 h 30 à 17 heures). Le produit de cette exposition sera entièrement affecté au financement d'une opération de développement en Ouganda (province du Karamoja).

Le meilleur livre de cinéma 1984

Le jury du prix littéraire du Syndicat français de la critique de cinéma a décerné, le 4 janvier, le Prix 1984 du meilleur livre publié en français sur le cinéma à *Luchino Visconti cinéaste* d'Alain Sanzio et Paul-Louis Thirard, publié aux éditions Persona (*le Monde* du 3 mai 1984).

Au dernier tour de scrutin des voix se sont portées également sur *Rencontres I - Chroniques et entretiens*, de Georges Sadoul, et *le Goût de la Beauté*, recueil de textes d'Eric Rohmer.

Réorganisation au CNC

La direction du Centre national de la cinématographie (CNC) vient d'être réorganisée. Aux côtés de M. Jérôme Clément, le nouveau directeur général, M. Gérard Valter est nommé *contrôleur général*, chargé notamment des affaires juridiques, européennes et parlementaires. Précédemment directeur général adjoint, il est remplacé par M. Michel Auclair. Ce dernier, qui était directeur de l'exploitation et de la diffusion culturelle, voit lui succéder M. Jean-René Marchand. M. Christian Charret, conseiller technique au cabinet du ministre de la culture, est nommé directeur de la production, de la distribution et des relations extérieures.

Enfin, M. Jack Gajos, délégué général de l'Agence pour le développement régional du cinéma, est chargé d'une mission pour la *mise en* place de la réforme concernant l'enseignement. Une autre mission, pour les questions de production audiovisuelle, est confiée à Mme Sylvie Jézéquel.

Fusion musicale

Deux mensuels spécialisés dans la musique et appartenant au groupe des Éditions mondiales, *Diapason* et *Harmonie-panorama-musique*, vont fusionner à partir du mois de mars (numéro daté 26 février).

Selon la direction du groupe, la concentration des deux titres devrait prendre la forme d'un magazine ayant une diffusion de 40000 exemplaires, donnant des informations sur la musique classique et des renseignements sur les concerts, les disques et les instruments.

Pour célébrer Bach

Après avoir largement contribué au succès de l'Année Rameau, l'Institut de musique et de danse anciennes de l'Ile-de-France a mis au point une action d'information et de formation pour bien célébrer Jean-Sébastien Bach en cette année du tricentenaire de sa naissance. A Paris de janvier à juin et d'octobre à décembre, à Montpellier en juillet, pendant le nouveau *Festival du Languedoc*, à Besançon en septembre, pour le Festival de Franche-Comté, auront lieu des conférences publiques, suivies de concerts, et des cours d'interprétation, avec des participants tels que Barthold et Sigiswald Kuijken, Philippe Beaussant, Germain Bazin, Kenneth Gilbert, Gustav Leonhardt, Jacques Chailley, Harry Halbreich, Scott Ross, René Jacobs, Alberto Basso, Jean-François Labie, etc. Ces manifestations sont destinées au public le plus large.

★ Pour le calendrier de cette Année Bach, s'adresser à l'IMDA, 39, rue Censier, 75005 Paris. Tél. : 535-52-53.

MUSIQUE

DEUX LIVRES SUR SCHUMANN

Le compositeur et la folie

Alors que s'achève l'ouvrage monumental d'Henry-Louis de La Grange sur Gustav Mahler (trois mille huit cent pages!), il est paradoxal qu'aucun travail exhaustif de ce type n'ait encore été consacré, en France, à Robert Schumann, dont la gloire n'a pourtant subi aucune éclipse depuis sa mort en 1856. En attendant le livre entrepris par Brigitte Massin à la suite de son admirable *Schubert*, deux études de Rémy Stricker et de Dietrich Fischer-Dieskau, parues simultanément, viennent approfondir notre connaissance du compositeur et renouveler l'approche de son œuvre, dont une grande partie reste ignorée, tant nous vivons encore sur des *schémas trop simplistes et un* répertoire restreint, formé arbitrairement par les interprètes du siècle dernier.

L'essai de Rémy Stricker présente l'originalité d'être écrit à la *première personne. L'auteur* part à la recherche de Schumann en laissant aller son imagination et sa rêverie sur la musique. Il n'écrit pas une biographie, mais avance intuitivement, découvrant au fur et à mesure les archétypes du compositeur comme par une série de cercles concentriques : l'enfance, le carnaval, la bien-aimée lointaine, le Rhin, le sosie ou plutôt le double, l'anneau, etc., qui s'assemblent et se renforcent à travers de pénétrantes analyses d'œuvres, éclairées par les nombreux écrits si souvent parallèles.

Cette enquête, comme une sorte de « roman policier », progresse par indices et associations d'idées ; elle est à la fois serrée et libre, pour épouser les *sinuosités* d'un *art* dont les expressions sont aussi déconcertantes que géniales. Ainsi des chapitres où Rémy Stricker étudie avec d'infinies précautions, à travers les œuvres, les *rapports si étranges* de Schumann avec sa femme Clara, cette impossibilité d'être pleinement heureux même dans le bonheur. Ou bien l'étonnante alliance qu'il établit entre « *le Rhin, le père et le choral, qui se rejoignent sous le signe de la mort* », alliance qui s'enrichira chemin faisant pour devenir la formule complexe de l'énigme schumanienne : « *Le père et la mort, la mère et l'amour, le Rhin et l'anneau me mènent à l'objet aimé et perdu, mais aussi au poids d'un crime que Robert se reproche.* »

Progression impitoyable où Stricker est *entraîné, obligé de recourir* à la psychanalyse pour aller jusqu'au cœur même du drame... et pour y découvrir, non sans fureur, un banal complexe d'Œdipe : « *J'ai revendiqué le droit de mettre en présence ce que je sens et ce que j'analyse de l'œuvre et ce que je sais de son auteur, pour en venir à présent à la plus déterministe des propositions freudiennes !* »

Une étude des Lieder

Mais alors il se rebiffe : « *Je ne cherche pas à commenter le combat créateur, mais à comprendre ce qui fut créé.* » Étiqueter la maladie de Schumann ne suffit pas à expliquer sa musique. L'implication psychanalytique n'est qu'un moyen pour déceler les mouvements internes des œuvres, ce qui incite notre auteur à réhabiliter quantité de partitions inconnues ou méprisées qui sont pourtant *essentielles pour nourrir* notre amour de Schumann, car « *on aime une musique comme on aime un être, dans sa complétude* ».

Et il faut aller jusqu'au bout de sa vie pour découvrir, au bord de la folie qui l'emporta, avec quelle « *énergie presque surhumaine* » cet être « *déchiré aux racines mêmes de son existence* », comme il le disait lui-même, a soutenu sa création : « *Toutes ses œuvres portent l'empreinte de cette énergie, d'autant plus formidable qu'elle est sans cesse chez lui mise en péril par la menace de dislocation du moi.* »

Le livre de Dietrich Fischer-Dieskau contribuera lui aussi à faire sortir de l'ombre de nombreuses pages d'une grande beauté et à combattre l'idée d'une rupture de la créativité de Schumann dans ses dernières années. Son intérêt principal réside dans une étude de tous les Lieder (plus de deux cent cinquante), ensembles vocaux, chœurs, oratorios et opéra, chronologiquement, à l'intérieur d'une biographie abondamment fournie. Celle-ci paraît quelquefois un peu trop linéaire et compassée après l'ouvrage foisonnant et passionné de Stricker, et souffre d'une absence totale de références qui ne permet pas toujours d'en apprécier le bien-fondé (ainsi que l'insistance surprenante sur l'alcoolisme du musicien).

Mais les commentaires du grand chanteur, qui *s'apparentent souvent* à des notes de cours d'interprétation, sont passionnants, même si parfois ils nous laissent sur notre faim en restant trop au ras du texte ; on souhaiterait *que toutes* les analyses soient du niveau de celle du *Liederkreis* opus 39 par exemple, où l'expression profonde du sentiment va de pair avec les plus fines indications de technique musicale et vocale. C'est en tout cas un livre d'une extrême richesse qu'il faut savourer avec les partitions à portée de la main. Et l'on appréciera les notices consacrées aux poètes, souvent peu connus, qui ont inspiré Schumann, ainsi que l'abondante *illustration*.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Rémy Stricker : *Robert Schumann. Le musicien et la folie.* Editions Gallimard, « Bibliothèque des idées », 240 p., 130 F.

★ Dietrich Fischer-Dieskau : *Robert Schumann. Le verbe et la musique.* Editions du Seuil, 358 p., 160 F. Rappelons que Fischer-Dieskau a enregistré la totalité des Lieder de Schumann pour voix d'homme en trois coffrets (neuf disques) à la Deutsche Grammophon.

M. Jean-Pierre Brossmann quitte l'Opéra de la Bastille

Les occasions manquées

M. Jean-Pierre Brossmann, qui avait été nommé au printemps dernier *directeur artistique* de l'Établissement public de l'Opéra de la Bastille (*le Monde* du 29 avril 1984), a donné jeudi 3 janvier sa démission ; il restera cependant conseiller de l'établissement.

Cette démission n'est pas une surprise. Elle était inscrite dans la décision de repousser l'inauguration de la salle modulable prévue pour 1987 (*le Monde du 9 décembre 1984*). M. Brossmann a simplement attendu la fin des arbitrages budgétaires pour ne pas gêner le ministère de la culture et les responsables du futur Opéra qui lui avaient fait confiance.

Le plan était séduisant : ouvrir avec deux ans d'avance une salle expérimentale qui préfigurerait l'esprit de « l'Opéra nouveau » et commencerait à façonner, par des spectacles audacieux, le visage de l'ensemble, tout en assurant une approche en douceur des problèmes, aussi bien techniques et psychologiques qu'artistiques, du nouvel édifice.

La réduction en juillet dernier de 800 à 500 millions (en autorisation de programme) des crédits alloués à l'Opéra-Bastille rendait ce rêve caduc. Il était normal de consacrer ces sommes à la salle principale. Mais l'on a manqué une occasion de prendre un tournant peut-être décisif pour l'art lyrique.

M. Jean-Pierre Brossmann n'avait ni la vocation ni le désir de diriger le grand Opéra avec ses deux cent cinquante soirées annuelles. Priorité étant donnée à celui-ci, on peut se demander ce *que* deviendra *la* seconde salle, qui sera sans doute, en raison des exigences budgétaires, le parent pauvre auquel on distribuera des aumônes, comme ce fut souvent le cas de l'Opéra-Comique, et aussi de l'Opéra-Studio, cette autre belle occasion manquée, sur lequel Louis Erlo s'est cassé les dents après des efforts désespérés (qui ont pourtant porté quelques fruits).

Singulier destin pour les directeurs de l'Opéra de Lyon : ce qu'ils ont admirablement réussi au bord du Rhône, Paris n'est pas capable de le leur offrir. Seul avantage de cette triste affaire : Brossmann restera aux côtés de Louis Erlo dans la poursuite d'une politique exemplaire.

Mais on comprend l'avertissement de Pierre Boulez dans sa lettre au président de la République le 13 juillet dernier : « *Multipliez les phases de construction* [de l'Opéra-Bastille] *ne ferait que rendre impossible la mise en route d'une pareille institution* ».

J. L.

Deux disparitions

LE CHEF D'ORCHESTRE LOVRO VON MATACIC

Le chef d'orchestre yougoslave Lovro von Matacic est mort vendredi 4 janvier à Zagreb (Croatie). Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

[Né le 14 février 1899 dans un faubourg de Rijeka, l'ancienne Fiume, Lovro von Matacic, après des études au conservatoire de Vienne, avait commencé sa carrière à l'Opéra de Cologne en 1916, avant de se produire dans plusieurs grandes villes de Yougoslavie, dont Belgrade. Pendant la seconde guerre mondiale, il s'était installé à Zagreb, devenue capitale d'un Etat indépendant croate pro-nazi, où il avait été promu colonel de l'armée des oustachi. Il avait donné de nombreux concerts en Allemagne, ce que Belgrade ne lui a jamais pardonné, refusant après la guerre toute offre de Matacic de venir se produire dans la capitale.

Cependant, après la guerre, Matacic contribuera à la fondation des opéras de Skopje et du Festival de Dubrovnik. De 1956 à 1958, il dirigea les opéras de Dresde, Berlin puis, à partir de 1961, celui de Francfort. Son talent lui avait valu de nombreux prix, dont la médaille et la bague de Bruckner et la médaille Hans von Bülow, décernée par la Philharmonie de Berlin.

Après avoir dirigé, à partir de 1970 l'Orchestre philharmonique de Zagreb, il devait être nommé, en 1974, chef titulaire de l'orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, à la tête duquel il devait rester jusqu'en 1978. Il laisse plusieurs enregistrements, notamment avec Elisabeth Schwarzkopf, *la Veuve joyeuse*, de Frantz Lehar (EMI) et *Arabella* de Richard Strauss (EMI) ainsi que le Concerto pour violon et orchestre de Prokofiev, avec David Oïstrakh (EMI), une des meilleures versions de cette œuvre.

LE PAYSAGISTE RUSSELL PAGE

Le paysagiste britannique Russell Page est mort le 4 janvier, à Londres. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Russell Page avait créé tous les types de jardins dans huit pays d'Europe, en Egypte et aux Etats-Unis où, en 1966, la femme du président Johnson l'avait appelé comme conseiller pour l'aménagement de la capitale américaine. A Londres, il a notamment signé les jardins qui bordent la Tamise, à Battersea.

Pendant la seconde guerre mondiale, Russell Page s'était battu aux côtés des forces françaises libres. Il avait ensuite vécu en France de 1945 à 1962. Il a signé les espaces verts du champ de course de Longchamp et travaillé au projet de rénovation du quartier des Halles à Paris, avec l'architecte Bernard de La Tour d'Auvergne, en 1975. Il avait reçu la médaille de l'académie d'architecture en 1977.

JAY ET GORDON GOTTLIEB, SALLE GAVEAU

Jumeaux en duo

L'un est devenu en quelques années un Américain de Paris. *L'autre est resté ce qu'ils étaient* tous les deux au départ, essentiellement : New-Yorkais. L'un et l'autre sont de prodigieux musiciens. Jusqu'à l'âge de seize ans, l'un ne vivait pas sans l'autre, et vice versa. Les frères Gottlieb *sont des jumeaux, des bessons*, des vrais. Ici et en Italie, Jay, le pianiste, est reconnu ; à Manhattan le nom de Gordon ne laisse pas non plus indifférent : un des meilleurs — sinon le plus talentueux — percussionnistes de la place, où Dieu sait, les places sont chères. Gordon Gottlieb joue exactement où et quand il veut. Son curriculum vitae témoigne : biographie dense, extraits *de critiques unanimes et superlatives*, discographie déjà conséquente et d'un éclectisme ahurissant. Le tour complet, du New-York Philharmonic aux shows de Broadway, en passant par tous les orchestres ou groupes importants. Il a travaillé souvent sous la direction de Pierre Boulez, il a accompagné Keith Jarrett, Sarah Vaughan, Bette Midler. Il vient de former un quatuor avec à la basse électrique Anthony Jackson. Classique, *contemporain, variétés*, jazz, new-wave, punk, rock, et aussi beaucoup de séances de studio, par exemple récemment pour enregistrer la musique du *Cotton Club* de Coppola. Gordon dit : « *Je suis libre de choisir* » et ajoute fièrement : « *et je suis le premier non Brésilien invité dans une des « escolas de sambas » de Rio. J'y enseigne aussi.* » Il sort de son portefeuille une minuscule photo. Lui, en costume blanc et bibi de circonstance, mine réjouie, après quatre nuits de carnaval. Et le voilà parti : le Brésil, *Orfeu Negro* il y a longtemps. Aujourd'hui une femme, là-bas, dont il est assez amoureux.

On connaissait la vitesse d'élocution de Jay Gottlieb, sa façon d'aligner en une minute trois fois plus de phrases et d'interjections que la moyenne des gens. Mais Jay, la plupart du temps, s'exprime en français, idiome moins rapide ; le débit de Gordon, dans leur langue maternelle, est littéralement précipité. Et d'autant plus qu'il se retrouve là face à son jumeau : « *Quand nous étions enfants nous avions notre propre langage que personne ne comprenait, fait de sons rien qu'à nous et de demi-mots* ». Le son, précisément, de la voix de Gordon, cet accent que Jay a un tout petit peu perdu, suffisent à donner au studio exigu de l'île Saint-Louis une allure de tanière West End Avenue, un peu surchauffée et qui ressemble peut-être à ce qu'était leur chambre d'adolescents. Sous le piano de concert, un amas de sacs en plastique, aux murs, sans couleur définie, des cartes postales et un poster de Bette Midler — encore elle.

On était venu les interroger sur la bizarrerie de jouer ensemble, *en duo, lorsqu'on est né* dans un même œuf. Ils ont raconté ce jour où l'un à son clavier sur la côte Est a senti une douleur soudaine, et su immédiatement que *l'autre était en danger*. Au même instant (décalage horaire pris en compte) l'autre dans le Colorado capotait en voiture dans un profond ravin, où heureusement un arbre... Comme beaucoup de jumeaux, ils savent ce que « télépathie » signifie. En musique aussi.

Ils parlent ensemble, Gordon-Jay, Jay-Gordon, le premier finissant les phrases du deuxième. « *C'est cela, on joue en sympathie. Nous nous comprenons sans rien dire, notre perception du temps est la même, nous avons un phrasé identique. C'est pareil soniquement, mélodiquement, harmoniquement. Et à un point fou dès que nous improvisons.* »

Ils sourient. Gordon a une grosse moustache, Jay non, mais le même regard aigu sous les mêmes tignasses frisées. Ils poursuivent : « *Jouer séparément chacun de notre côté de l'Atlantique n'empêche rien, nous donne au contraire l'avantage de l'ubiquité. Nous nous retrouvons immédiatement, avec toujours ce dramatique désir de dire à l'autre ce qui se passe à l'intérieur de soi et de communiquer cela à un public. Une ou deux fois par an en moyenne. Et nous espérons plus souvent encore.* »

Pour le concert qu'ils donnent le mardi 8 janvier, salle Gaveau, ils interpréteront deux œuvres à *eux dédiées*, signées Maurice Ohana et Brian Schober, « *écrites en connaissance de cause, ces compositeurs nous aiment comme instrumentistes et comme personnages. Ils ont focalisé sur l'aspect gémellaire.* » Pour finir ils improviseront, joueront du Gottlieb.

Dans le disque qu'ils viennent de publier ensemble, on trouve *leurs improvisations* : jamais l'un n'annule l'autre. Piano-Marimba. Timbales piano, Gong-Metallophones. Piano-Piano. Bientôt on ne sait plus qui est qui, ni quoi, ni qu'est-ce. Nostalgie d'une fusion originelle. *Illusions de Brésil.* Recouvrances mutuelles. Puis des onomatopées conjuguées. Et quelques notes aquatiques, avant le silence à l'unisson.

MATHILDE LA BARDONNIE.

* Salle Gaveau, mardi 8 janvier, 20 h 30.

DÉCÈS DE PETER CHANCE ANCIEN PDG DE CHRISTIE'S

Ivan Oswald Chance, dit Peter Chance, l'ancien président-directeur général de Christie's — l'une des deux principales compagnies internationales spécialisées dans les ventes de tableaux et objets d'art — est mort en Angleterre, le 28 décembre 1984. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

[Né le 23 juin 1910, dans une famille où, déjà, on connaissait bien les choses de l'art, Peter Chance, dès sa sortie du collège d'Eton, se révéla un amateur averti et fit très tôt le tour du monde des musées et des galeries. Il entra, en 1930, dans la célèbre galerie de King Street, *où l'on n'organisait encore guère* d'enchères publiques.

En 1935, devenu partenaire associé, il *lança avec* succès une *série de ventes* de bijoux, d'argenterie et d'objets de piété. A l'issue de la deuxième guerre mondiale, durant laquelle il avait combattu aussi bien en France qu'en Belgique et aux Pays-bas, il participa activement à la remise en route de la firme, dont les locaux avaient été bombardés. En 1958, *il en prenait la tête et commençait aussitôt* à élargir les activités de cette entreprise familiale en direction de l'étranger : en Italie, puis bientôt en Union soviétique, au Japon, en Suisse, etc. Sans parler des correspondants appointés en France et aux Etats-Unis, où la toujours très britannique maison *Christie's* jouit d'un prestige comparable à celui de sa rivale Sotheby's. Peter Chance avait pris sa retraite en 1976, exactement trois ans après l'entrée en Bourse de cette compagnie, devenue une entreprise multinationale.]

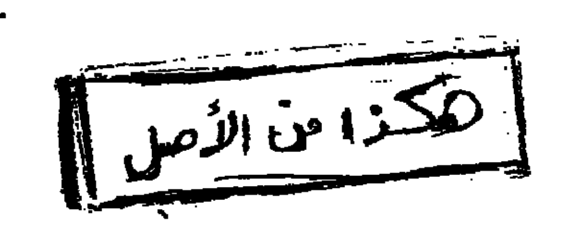
EN BREF

■ **JEUNES COMPOSITEURS POUR L'EUROPE.** — A l'occasion de l'Année de la musique 1985, la Fondation européenne de la culture organise un concours de composition ouvert aux moins de trente ans, dont les œuvres doivent, en moins de vingt minutes, exprimer « *une manière de penser européenne* ». Ce concours, doté de trois prix (20 000, 10 000 et 5 000 florins), est financé par les Associations européennes de boissons rafraîchissantes. (Rens. : Europese culturele Stichting, 5, Jan Van Goyenkade, 1075HN Amsterdam, Pays-Bas.)

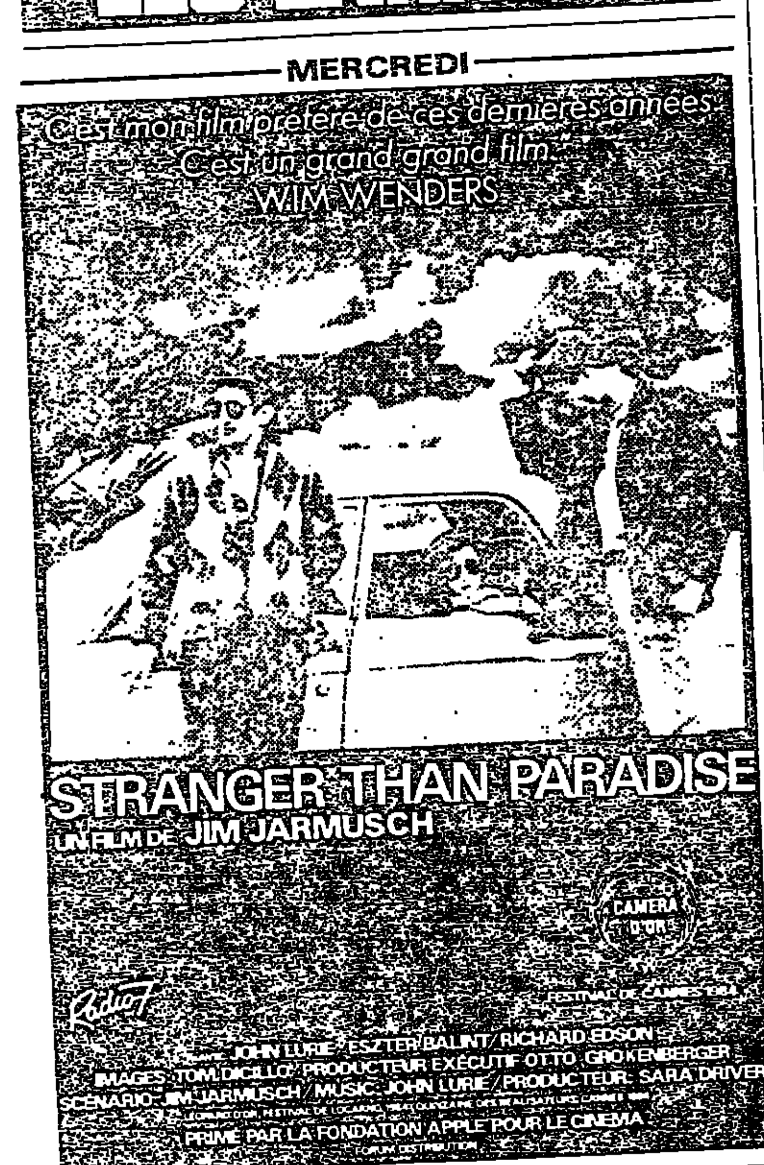
■ **LEONTYNE PRICE ABANDONNE L'OPÉRA.** — La cantatrice noire américaine Leontyne Price a fait, le 3 janvier, ses adieux à l'opéra en chantant le rôle d'Aïda sur la scène du Metropolitan Opera de New-York.

Leontyne Price est âgée de cinquante-huit ans. C'est en 1961 qu'elle a débuté au Metropolitan Opera ; elle est la première cantatrice noire que l'on a considérée comme une star... Elle a déclaré qu'elle continuerait à donner des récitals à travers le monde.

■ **SALZBOURG 1985.** — Au programme du prochain Festival de Salzbourg (26 juillet-1er septembre), on notera surtout la création du *Retour d'Ulysse*, de Monteverdi, dans une libre adaptation de H.W. Henze, mise en scène de Michael Hampe, direction Jeffrey Tate ; *Capriccio*, de Strauss ; *Saül* et *Jephté*, de Haendel ; avec les reprises de *Carmen*, *Macbeth*, *Cosi fan tutte*, *la Flûte enchantée* ; parmi les spectacles de théâtre, *Der seidene Schuh (le Soulier de satin)*.



هكذا من الأصل



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MYSTÈRE BOUFFE : Déchargeurs (236-00-02), 19 h.
JOURNAL D'UN CHIEN : Atalante (606-11-90), 20 h 30.
LES HIVERNANTS : Espace Marais (271-10-19), 18 h 30.
CLAIR D'USINE : TEP (364-80-80), 20 h 30.
LE MOINE NOIR : Dejazet (887-97-34), 21 h.
DEUX SOUS POUR TES PENSÉES : Vinaigriers (245-45-54), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : à 18 h 30 : Kahnweiler, le cubisme, l'art nègre et l'arbitraire du signe ; 21 h : P. Guyotat ; Cinéma/Vidéo : Cinéma chinois, 17 h 30 : Ce n'était qu'un rêve, de T. Xiaodan ; 20 h 30 : le Printemps de la paix, de S. Hu.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Le Moine noir.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 h : le Sablier.
ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Journal d'un chien.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Mystère bouffe ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
EDEN-THEATRE (356-64-37), 21 h : Architruc.
ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.
ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants ; 20 h : le Misanthrope.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : le Prophète. — II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, nº 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.
LYCÉE C.-SÉE (rés. : 607-91-51), 20 h 30 : les Lits I.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Meli-Meloman II. — Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où (dern.).
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : les Bâtisseurs d'empire.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androcles et le lion.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.
VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : le Président ; 22 h : Baby or not Baby.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

Lundi 7 janvier

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : Tuflic au mariage.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.
MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : B. Haller.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 20 h 30 : l'Arlésienne.
SALLE GAVEAU (563-20-30), 20 h 30 : l'Arlésienne.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : Cl. Bardon (Chopin, Moussorgsky, Tchaïkovsky).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), 20 h 30 : D. Friedman, D. Samuels.
ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : F. Firmin, 22 h 30 : Jazzimut.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur (dern.).
DUNOIS (584-72-00), à 20 h 30, Joue contre joue.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Mattew et Tao ; 0 h 30 : M. Silva ; mar. : P. Knowles.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : A. Condouant, H. Sellin, J. Samson, R. Portier.
TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : Samambaia Quintet.

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).
GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).



cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Séance réservée aux abonnés : Hommage à Clint Eastwood ; 18 h 15 : la Corde raide, de R. Tuggle.

BEAUBOURG (278-35-57)

Un dur de 1900, de L. Torre-Nilsson ; 17 h : 70 ans d'Universal. l'Expédition de Fort King, de B. Boetticher ; 19 h : la Cinémathèque créatrice présente : Salut à Bernard Roué ; Agnès et Claire devant... ; Actions de Michel Journiac ; Chevelure ; l'Arlésienne ; Variations sur les Karanas ; Fugue.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).
AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paris-Ciné, 10e (770-21-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 9e (241-77-99).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic-Entrepot, 14e (544-43-14).
BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George-V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Francais, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).
CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

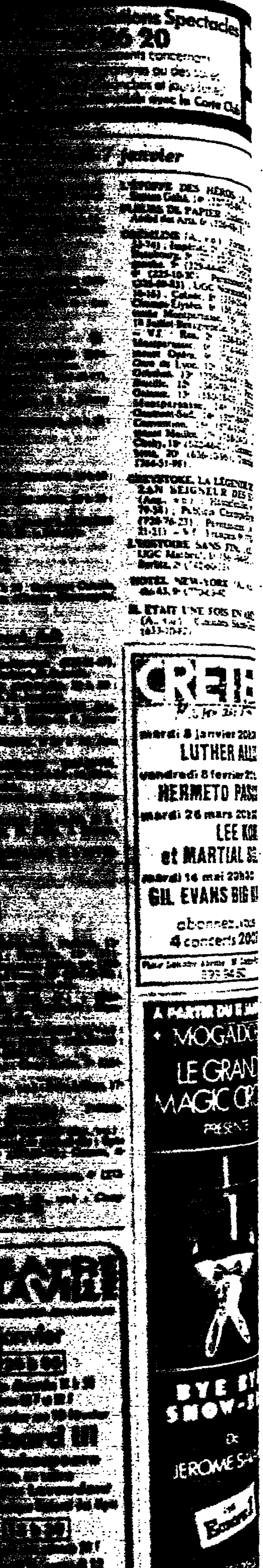












SPECTACLES

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PARTENAIRES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

COTTON CLUB, film américain de Francis Ford Coppola. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BOLERO, film américain de John Derek. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BRIGADE DES MŒURS (***), film français de Max Pécas. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; la Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, Pathé, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26). George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 18e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

AIMEZ-VOUS BRAHMS (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) (H. sp.).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76), v.f. Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DUEL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) Balzac, 8e (561-10-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GRAINE DE VIOLENCE (A. v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).

INDIA SONG (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H. sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.), U.GC. Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (575-94-94) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

MEDEE (It., v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (A.), Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Rialto 19e (607-87-61).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SHINING (A. v.o.), (**) Templiers, 3e (272-94-56), Denfert, 14e (321-41-01).

SONATE D'AUTOMNE (Suè., v.o.), Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

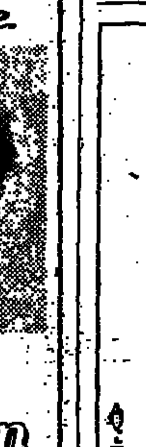
THÉORÈME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (544-43-14).





ÉDITION

LA BATAILLE POUR LE CONTROLE DES SCHTROUMPFS

La cour d'appel de Bruxelles interdit la cession des actions Dupuis pendant six mois

De notre correspondant

Bruxelles. – Nouvel épisode dans le conflit qui, depuis plusieurs mois, agite ce que les commentateurs belges appellent « l'univers impitoyable » des bandes dessinées. La cour d'appel de Bruxelles vient de lever le séquestre que le tribunal de commerce, statuant en référé, avait placé sur la vente des actions de la firme belge Dupuis qui édite les *Schtroumpfs*.

L'affaire, toutefois, est très loin d'être réglée pour autant. La cour, en effet, prononçant ce qui peut apparaître comme un jugement de Salomon, a quand même interdit la *vente des actions Dupuis durant* les six premiers mois, sauf si, entre-temps, les deux groupes qui se disputent la propriété des *Schtroumpfs* se mettaient d'accord, c'est-à-dire les *Editions françaises Hachette* et le groupe belge Bruxelles-Lambert, d'une part, et d'autre part, les Editions Mondiales dont le PDG est M. Antoine de Clermont-Tonnerre. *Celui-ci aurait apparamment surenchéri* de 100 à 200 millions de francs belges l'offre de Hachette/Frères qui s'élevait, pour autant que l'on sache, à 1 200 millions de francs belges.

Considérant que les représentants de la maison Dupuis avaient manqué à tous leurs engagements, M. Albert Frère, qui dirige le groupe *Bruxelles-Lambert*, obtint du tribunal de commerce de Bruxelles la mise sous séquestre des actions de la firme. Depuis le début du mois de novembre, la situation était donc bloquée. En apparence du moins, car il semble bien que des contacts *se soient multipliés entre les deux* groupes en conflit.

Mais le jugement de la cour d'appel de Bruxelles paraît quelque peu équivoque. D'une part, la cour lève le séquestre sur les actions Dupuis. En même temps, les juges maintiennent de fait ce séquestre en interdisant pour les six prochains mois la cession des titres Dupuis, sauf dans le cas où un accord *interviendrait entre les acheteurs rivaux.*

La question reste cependant posée de savoir si les *juges n'ont pas* fait un peu trop confiance à la bonne volonté de ceux qui se disputent la propriété de la grande firme de bandes dessinées. Toujours est-il *qu'immédiatement* après le prononcé du tribunal, le groupe Bruxelles-Lambert décidait de maintenir sa position en demandant un jugement sur le fond avec l'espoir de se voir reconnaître ainsi comme le seul acquéreur légitime de la maison Dupuis.

JEAN WETZ.

NOUVELLE DIRECTION A LA LIBRAIRIE LAROUSSE

M. Bruno Rohmer, quarante-quatre ans, qui était directeur général du Groupe Larousse – société *rassemblant les intérêts de la Com*pagnie européenne de publication (CEP) dans le secteur de l'édition, – a été nommé vendredi 4 janvier président-directeur général de la Librairie Larousse. Cette nomination intervient après la transformation de Larousse de société anonyme à directoire en société anonyme classique. M. Claude Labouret, directeur du directoire, et M. Philippe Liotier, directeur général, quittent *donc tous les deux la Librairie* Larousse.

M. Rohmer, entré à la CEP en 1983, sera entouré de trois directeurs généraux adjoints. M. Bernard Willerval, quarante-huit ans, qui a travaillé chez Arthaud de 1962 à *1978 avant d'occuper plusieurs* postes à Sélection du Reader's Digest à l'étranger puis en France, sera responsable du secteur éditorial. M. Patrice Maubourguet sera en charge des départements marketing et commerciaux. Le troisième *poste, celui du responsable des pro*blèmes financiers et de gestion, sera prochainement pourvu.

En outre, M. Pierre-Etienne Hollier-Larousse occupe le poste de secrétaire général et M. Gilbert Mitry devient directeur du département *international* Larousse.

● *M. Louis Boccardi, président-directeur général de l'Associated Press.* – Désigné, en septembre dernier, *pour succéder à M. Keith Ful*ler, M. Louis Boccardi a pris officiellement, vendredi 4 janvier, les fonctions de président-directeur général de l'agence américaine Associated Press.

Entré à l'Associated Press en 1967, M. Louis Boccardi avait été directeur de la rédaction pendant dix ans, avant d'occuper le poste de vice-président exécutif. L'Associated Press, société coopérative fondée en 1848, sert 8 500 quotidiens dans le monde, 1 302 quotidiens et 5 700 radios *et télévisions américaines.* L'Associeted Press emploie 2 875 personnes dans 300 bureaux représentés dans 115 pays.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

DE « BOITE A FILMS » A CHAÎNE INTERRÉGIONALE

FR 3 à la recherche d'une nouvelle image

FR 3 en difficulté ? Pour la première fois depuis 1981, après une progression constante de son taux d'audience, la chaîne accuse une baisse de 1 % au dernier sondage du Centre d'étude des supports de publicité (CESP) ; elle est passée de 31,2 % en octobre 1983 à 29,1 % en octobre 1984. Le PDG de FR 3, M. André Holleaux, et son directeur général, M. Serge Moati, doivent s'en expliquer au cours d'une conférence de presse réunie lundi 7 janvier pour présenter les orientations de la chaîne pour 1985.

« Recul conjoncturel », comme l'affirme M. Serge Moati, qui relativise la chute en expliquant que *le CESP ne convient pas à la spécificité de la chaîne, qui est régionale ?* Il n'en reste pas moins que FR 3 semble avoir pris un petit coup de vieux, qu'elle paraît manquer de punch.

Si l'on compare les trois chaînes, que s'est-il passé depuis 1981 ? On a assisté d'abord à la « montée » d'Antenne 2 avec son PDG, M. Pierre Desgraupes. Ce grand professionnel des médias a su imposer une nouvelle image, en jouant habilement sur les émissions grand public à 20 h 35 (avec des locomotives confirmées style Chancel ou Drucker), les magazines de très haut niveau (comme « Cinéma, cinémas » ou « Lire c'est vivre »), à public restreint mais plus tard et qui donnent un label de qualité. Ils a su surtout lancer un nouveau langage télévisuel avec avec des émissions audacieuses comme « Moi je », « Mœurs en direct », « Psy show », de Pascale Breugnot.

Puis, en 1984, TF 1 — qui ne cessait de s'enfoncer dans le marasme et la défaite — refait surface avec un « battant » autoritaire qui réussit tout ce qu'il fait et le fait savoir : M. Hervé Bourges. A peine arrivé, le nouveau PDG de la « première chaîne » s'attaque à l'information, parle *« ardeur au travail »*, *« rigueur »*, rajeunit les *variétés*, puis place Stéphane Collaro et son « Cocoricocoboy » face à Bouvard. Les playmates et le Bébête show font remonter spectaculairement le taux d'écoute de la chaîne, le public suit avec passion le match Collaro-Bouvard. Bref, ça bouge (*le Monde* du 15 décembre 1984).

Alors FR 3 ? FR 3 a concentré toute son énergie sur la décentralisation. Commencée sur les chapeaux de roue, sans grands moyens, le 5 septembre 1983, la régionalisation a réussi, les sondages le montrent. Les émissions régionales sont en constante progression. Elles sont passées en Alsace de 16,2 % à 19,2 %, dans le Limousin de 13,7 % à 18 %, en Lorraine de 10,1 % à 17,2 %, dans la région Rhône-Alpes, de 10,5 % à 14,3 % (seule la région FR 3 Paris-Ile-de-France-Centre régresse). Au total, six millions de téléspectateurs quotidiens, apparemment satisfaits. Curieusement, FR 3 n'a pas tiré parti de ce succès. Peut-être parce que, justement, le programme national, qui est considéré à tort ou à raison comme la vitrine, n'a pas su faire preuve du même dynamisme.

M. Moati rappelle que de *« la boîte à films »* qu'elle était avant 1981 (*cinq films par semaine*), avec *un peu de fictions, de la jeunesse et un magazine d'information* le vendredi, FR 3 a élargi ses programmes. Elle a continué de montrer des films mais en les *« habillant »*. « Ciné-Passion » (10 millions de téléspectateurs), Cinéma sans visa, « La dernière séance » (énorme succès, les scores peuvent atteindre jusqu'à 40 %). Elle s'est diversifiée : variétés (pour *la première fois*), petits *magazines*, courts-métrages. Le magazine « Vendredi » a bonne réputation, Guy Lux et Pierre Bellemare ont de très belles audiences, mais ils ne contribuent pas à rajeunir l'image de la chaîne, qui ne semble pas avoir su prévoir les besoins nouveaux, et manque à la fois l'audace, d'élan et de personnalités-phares, type Pascale Breugnot.

On a évincé Edouard Guibert, caractère fort, à la tête de l'information, pour mettre Alain Manevy, dont on n'entend peu parler. Enfin la réserve de M. André Holleaux, son goût du secret, lié sans doute à sa fonction de grand commis de l'Etat, contribue aussi au recul. FR 3 ne sait pas vendre ses initiatives, ses succès, elle ne sait pas se vendre, ce que savent très bien faire les deux autres chaînes. Bref FR 3 n'a pas su imposer une image.

La progression des programmes régionaux est un phénomène évidemment moins « spectaculaire » que Collaro et Bouvard, elle est pourtant remarquable. Or le CESP n'a pas comptabilisé cette progression, fait remarquer Serge Moati. *« On a des sondages, effectués du 20 novembre au 20 décembre sur un échantillon de mille deux cents personnes, sondage ISL-BVA sous contrôle du CESP ; ils indiquent une progression très forte qui n'est pas comptabilisée dans les derniers résultats du CESP. »* M. Moati fait remarquer que le découpage par période horaire du CESP ne correspond pas aux heures de diffusion de FR 3. Il a été *« très surpris »* de lire que l'audience de FR 3 en cumulé, du lundi au vendredi, entre 13 h 30 et 16 h 30, par exemple, était de 0,1 %, alors que la chaîne ne diffuse pas du tout à ces heures-là. Pour lui, cette tranche ne devrait pas être comptabilisée. *Idem* entre 16 h 30 et 17 heures.

Un futur « network »

Cela n'explique pas le recul de FR 3 sur le plan de l'écoute nationale, mais cela relativise « l'échec ». *« Nous sommes la seule société qui est à la fois une société de programmes et une société de production style SFP »*, dit encore M. Serge Moati. En 1985, FR 3 diffusera environ 13 000 heures de programmes, dont plus de 11 000 heures dans les stations régionales (là-dessus, 7 000 heures sont constituées d'*émissions originales réalisées* à plus de 90 % par des moyens internes à la société) ; le reste, soit 1 700 heures, sur le programme national, un chiffre en augmentation sur 1984 (où l'on comptait 1 494 heures).

Principales augmentations prévues pour 1985 : *la fiction, dont le budget s'accroît de 15 % et l'information* (20 %). FR 3 est la seule chaîne en Europe à investir autant dans le cinéma d'animation (7,2 millions en 1985, dont Lucky Luke et Fraggle Rock). La grande innovation, dans la nouvelle grille qui commence de se mettre en place depuis début janvier, c'est l'émission du samedi soir (qui remplace « Au nom de l'amour », de Pierre Bellemare, diffusée le dimanche à *19 heures*) : une émission de Walt *Disney achetée à la chaîne américaine Disney Channel* (en échange, FR 3 vend des émissions pour la jeunesse), *et qui durera* de 20 h 35 à 22 heures. M. Moati espère ainsi reconquérir un public de week-end.

Outre le magazine « Vendredi » qui a déjà changé de formule (*le Monde* daté 30-31 décembre 1984), FR 3 compte lancer bientôt une nouvelle émission de rock, « Décibel de nuit », réalisée à partir d'extraits diffusés en région et montés à Rennes (*qui a un matériel performant*).

Une nouvelle émission de cinéma va être produite avec le cinéaste Claude Lelouch, « Viva le cinéma », une grande soirée de 20 h 30 à *minuit, composée de plusieurs morceaux comme « La dernière séance » : première partie, des metteurs en scène* viendront parler de leurs projets en direct avec un SVP pour permettre aux téléspectateurs qui le voudraient de coproduire en achetant à l'avance une, dix, cinquante places de cinéma. Un film sera projeté ensuite, choisi par Lelouch en fonction d'un aspect technique dont il sera débattu plus tard en faisant appel à des professionnels reconnus du montage, de la prise de vue, etc. (*Cette séquence sera distribuée ensuite en vidéocassettes dans les écoles de cinéma* dans le monde). Diffusion le mercredi à partir de mai.

Fin mars, un soir par mois (ou tous les deux mois), il n'y aura plus de programme national mais douze débats politiques menés sur le même thème dans chacune des régions. Débats dont un *politologue fera la synthèse, plus tard,* au cours de Soir 3. *Est-ce les prémices de la « mise en API »* (Agence de programmes interrégionaux) du programme national, idée chère à M. Serge Moati, qui réfléchit avec le président et les directeurs régionaux à la possibilité pour FR 3 de se transformer progressivement en *network* (réseau), chacune des stations ayant sa liberté totale de programmation ? FR 3 risque un « éclatement » de son image, mais pour M. Moati, l'avenir de la chaîne pourrait bien être là. Un projet encore à l'étude.

CATHERINE HUMBLOT.

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

Qui ? Quoi ? Quand ?

Reste-t-il encore aujourd'hui un seul adversaire de la libéralisation des télévisions hertziennes ? Depuis que le président de la République a laissé, le 4 janvier, espérer une ouverture (*le Monde* daté 6-7 janvier), chacun, des publicitaires aux ministres, reprend le même thème : oui au principe, attention à l'application. *Mais derrière cet unisson* réconfortant perce une polyphonie plus ou moins harmonieuse dès que l'on entre dans les détails. L'ambiguïté des propos de M. Mitterrand laisse la place à toutes les interprétations.

Que faut-il libéraliser ? Certains proposent des dizaines de stations locales, d'autres envisagent des préfigurations hertziennes temporaires dans les seules villes candidates au câble. Il y a aussi tous ceux qui ne croient pas à la viabilité financière d'un émetteur local et préconisent la privatisation d'une chaîne nationale. Quelles sont les fréquences disponibles ? Là, *tout le monde en est* réduit aux hypothèses : les uns parlent de fréquences classiques de télévision (UHF), les autres de réception par satellite ; personne ne sait combien de canaux sont disponibles ni où.

Qui donnera les autorisations *d'émettre ? Les places étant* rares, on prépare déjà les dossiers, et, pour prendre date, on les expédie soit à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, soit au secrétariat d'État chargé des techniques de la communication. Certains (comme NRJ, candidate à une fréquence sur Paris), préfèrent s'adresser directement à M. Jacques Chirac.

Quand ? Les délais varient de quelques semaines à un an suivant que l'on estime qu'*« il est urgent d'attendre »* ou que *« le plus tôt sera le mieux »*. On en saura peut-être plus le 16 janvier, lors de l'entretien télévisé du chef de l'État.

J.-F. L.

● M. JACK LANG, ministre de la culture, s'est prononcé le 6 janvier sur FR 3 en faveur de la création de télévisions privées en estimant que *« le plus tôt sera le mieux »*, que quelques semaines de réflexion étaient nécessaires à l'élaboration d'un système équilibré : *« En aucun cas le futur système français ne devra ressembler au système italien anarchique. »* Le ministre de la culture préfère s'inspirer du système britannique où coexiste un monopole public et un monopole privé.

● M. HERVÉ BOURGES, PDG de TF 1, invité de l'émission « Midi Presse » sur sa propre chaîne, s'est déclaré partisan d'une libéralisation, tout en soulignant qu'à son avis *« il était urgent d'attendre »*. Le président de TF 1, qui estime que le service public doit bénéficier de ressources nouvelles pour faire face à la concurrence, a déclaré que *« l'on pouvait aussi envisager la privatisation d'une des trois chaînes existantes »*.

● Me JEAN-LOUIS BESSIS, animateur de la télévision pirate Canal 5, s'est félicité *« d'un tournant dans le paysage audiovisuel français de la plus haute importance »*. M. Bessis a réclamé *« des règles du jeu, de la discipline, des cahiers des charges et des contraintes féroces pour sauvegarder les droits du cinéma français »*.

● LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS DU SPECTACLE, DE L'AUDIOVISUEL ET DE L'ACTION CULTURELLE (CGT), qui oppose le plan de câblage et la réglementation française existante à la situation d'anarchie à l'italienne, *« met en garde le gouvernement contre toute tentation de céder aux pressions des forces financières, qui déboucheraient à terme sur un abandon des options favorables à l'emploi et à la démocratie et sur un sabordage de notre culture nationale »*.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 7 JANVIER

— *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 20.

Lundi 7 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Préparez vos mouchoirs.
Film de B. Blier (1977), avec G. Depardieu, P. Dewaere, C. Laure, Riton, M. Serrault (Rediffusion).
Un moniteur d'auto-école, dont la femme est toujours triste, lui choisit un amant. Les deux hommes, qui s'entendent bien, n'arrivent pourtant pas à faire le bonheur de leur compagne. Comédie sur un curieux ménage à trois ; un scénario original gâté par ses situations scabreuses et une trop grande volonté de provocation de la part du réalisateur.

22 h 25 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Interview de Jim Jarmusch pour la sortie de son film Stranger than Paradise, *et de John Lurie, acteur et musicien du film ; entretien avec John Cassavetes pour* Love Streams.

23 h 25 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

Les programmes d'Antenne 2 sont indiqués sous réserve, en raison du préavis de grève. Ils pourraient être supprimés, seul restant le journal de 20 heures.

20 h 35 L'heure de vérité.
Magazine de F.-H. de Virieu.
M. Jacques Chirac, maire de Paris, président du RPR, est interrogé par les journalistes Jean-Marie Colombani, chef du service politique du Monde, Alain Duhamel, Albert du Roy et François-Henri de Virieu.

21 h 50 Le petit théâtre : Humulus le muet.
D'Anouilh, avec D. Grey, J. François, J. Parédès.
Humulus, charmant jeune homme, a le fâcheux handicap d'être muet. Comment s'en sort-il ? La cocasserie absurde d'Anouilh.

22 h 10 Document : l'Atelier.
Réal. A. Téchiné.
En septembre 1982, le Théâtre des Amandiers ouvrait une Ecole des comédiens, qui compte aujourd'hui vingt-quatre élèves permanents. Un an plus tard, André Téchiné a dirigé leur premier stage de cinéma et réalisé avec eux le film que voici. Axé sur le jeu de l'acteur, sur des extraits de textes, des moments de crise, filmés en gros plans.

22 h 50 Journal.

23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (cycle « Le grand frisson ») : la Cité de l'indicible peur.
Film français de J.-P. Mocky (1964), avec Bourvil, J.-L. Barrault, F. Blanche, J. Dufilho, V. Francen, J. Poiret, R. Rouleau (N.).
Un inspecteur de police, recherchant un faussaire évadé, est amené à enquêter dans une bourgade d'Auvergne dont les habitants, tous bizarres, vivent dans la crainte d'une bête monstrueuse. Version complète d'un film présenté d'abord mutilé sous le titre la Grande Frousse. *Histoire plus insolite que fantastique, comme le roman de Jean Ray dont elle est tirée. Mocky a recherché la dérision sociale, les caricatures et l'humour grotesque.*

22 h Journal.

22 h 30 Thalassa.
Emission de Georges Pernoud.
La route de la découverte (la Transat espagnole vue de l'intérieur).

23 h 15 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Une série de Barbet Schroeder.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Sinfonia en mi bémol majeur, *de François Beck, interprétée par le Centre national de musique de chambre d'Aquitaine.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Inspecteur Gadget ; 17 h 10, Jean-René Lefebvre, mécano de Saint-Ex ; 17 h 35, Un musicien, un instrument ; 17 h 45, Médecine par les plantes ; 18 h, Rencontre sur le mont Inaccessibilis ; 18 h 30, Sports ; 18 h 55, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, la Femme tatouée, film de Y. Takabayashi ; 22 h 20, Les KO de Canal Plus ; 23 h 20, Football américain ; 1 h 25, Pixote, la loi du plus faible, film de H. Babenco.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Conversation dans la tour entre un violon et un hibou, d'après X. Forneret.
21 h 30 Latitudes, musiques traditionnelles.
22 h 30 Nuits magnétiques : ça suit son cours.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de Saint John's Smith Square à Londres) : *l'Allegro, il Penseroso ed il moderato*, oratorio de Haendel par les Raglan Baroque Singers et les Raglan baroque players, dir. N. Kraemer, premier violon M. Huggett.
23 h 15 Après concert, par F. Serrette.

Mardi 8 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Omer Pacha.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 45 A pleine vie.
Série : La petite maison dans la prairie ; 14 h 45, La maison de TF 1 ; 15 h 20, Santé sans nuages ; 16 h 15, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; 16 h 30, Les Français du bout du monde (l'Inde) ; 17 h 30, La chance aux chansons : l'accordéon.

18 h 5 Le village dans les nuages.

18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 40 Série : Papa et moi.

19 h 10 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Un nouveau jeu de Jacques Antoine et Claude Savarit, qui durera vingt-six semaines, avec une équipe de cinq concurrents, alternativement des filles et des garçons. Questions, épreuves sportives...

21 h 35 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
Sang chaud dans la mer.
L'histoire des mammifères marins, les créatures les plus élaborées de l'Océan. L'équipe du commandant capte les sons émis par les baleines, les dauphins, les phoques, les lamantins et les orques. Que disent-ils ?

22 h 30 Les grandes expositions : Watteau.
Emission de J. Plessis.
Autour de Watteau, dont les œuvres sont actuellement exposées au Grand Palais à Paris : technique picturale, méthode de travail d'un grand peintre du XVIIIe siècle qui inspira Paul Verlaine.

23 h Musique : Impromptu à Versailles.
La Messe des morts, *de Charpentier ;* Naïs, *de Rameau.*

23 h 25 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin (jusqu'à 8 h 45).

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 5 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Si on se réincarnait ?

14 h 50 Série : Magnum.

15 h 40 Reprise : Le grand raid.
Diffusé le 6 janvier.

16 h 35 Le journal d'un siècle.
De L. Beriot.
Edition 1897 : l'incendie du Bazar de la Charité ; Diesel met au point un nouveau moteur...

17 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Les devinettes d'Epinal ; Les quat'z'amis ; Anim'A 2 ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Allons z'enfants.
Film français d'Y. Boisset (1980), avec J.-P. Aumont, L. Belvaux, J. Carmet, E. Cotton, J.-C. Dreyfus, J.-P. Dubois, J. Denis.
Un adolescent, obligé par son père de devenir enfant de troupe, se révolte contre la discipline tyrannique et les méthodes de décervelage d'une école militaire. Cette adaptation d'un roman autobiographique d'Yves Gibeau situé dans les années 30 est fidèle au point de vue subjectif de l'auteur. Boisset a bien reconstitué l'authenticité du témoignage.

22 h Débat : Regard sur l'armée de papa.
Avec le général G. Buis, MM. Jules Roy, homme de lettres, Raoul Girardet, professeur à Saint-Cyr, et Roger Tebib, ancien enfant de troupe, professeur de philosophie, auteur du livre l'Armée en France.

23 h 15 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Émissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Cinéma : Qu'est-ce qui fait courir David ?
Film français d'E. Chouraqui (1981), avec F. Huster, N. Garcia, C. Aznavour, M. Noël, A. Aimée, A. Dussollier.
Un homme de trente ans, issu d'une famille juive, veut réaliser un film sur ses origines et sa jeunesse. Il va écrire deux versions différentes du scénario. Confrontation du passé et du présent, des souvenirs et de la réalité dans une comédie sentimentale fort plaisante, éclairée par la tendresse que le réalisateur porte à ses personnages.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Concerto nº 6 en sextuor, *de Rameau, par l'Orchestre de chambre J.-F. Paillard.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, l'Australienne ; 9 h 50, Les ateliers du rêve ; 10 45, la Femme tatouée, film de Y. Takabayashi ; 12 h 30, Cabou Cadin (Paul et les dizygotes) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, le Retour de don Camillo, film de J. Duvivier ; 15 h 30, la Revanche, film de P. Larry ; 17 h 25, Cabou Cadin (dessin animé ; Max Romana) ; 18 h 5 Slam ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Clara et les Chics Types, film de J. Monnet ; 22 h 15, Butch Cassidy et le Kid, film de G. Roy Hill ; 0 h 5, Tous en scène ; 0 h 50, Cette sacrée vérité, film de L. McCarey ; 2 h 15, Les ateliers du rêve.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, la trace des maladies (et à 10 h 50 : Roger Martin du Gard) ; 9 h 5, La matinée des autres : le Palio de Sienne, la terra in piazza ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école des parents et des éducateurs ; 11 h 30, Feuilleton : Han d'Islande ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Instantané, magazine musical ; 14 h, Un livre, des voix : « les Chevaliers de l'illusion », de Noëlle Greffe ; 14 h 30, Chute libre, audiodrame de L. Gyorffy ; 15 h 5, Les contes des arts martiaux ; 15 h 30, Les mardis du théâtre : les enjeux de la folie (l'action dramatique comme thérapeutique) ; 17 h 10, Le pays d'ici : en direct d'Auch ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : Greimas, aventures d'un linguiste : les chocs de l'histoire ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Romain Rolland, Beethoven 1812.
20 h 30 Pour ainsi dire : la traversée du désert.
21 h Entretien avec Tapiès.
21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : suspense... « Baltimore ».

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 5, Le matin des musiciens : la galaxie luthérienne... de Luther à J.-S. Bach ; 12 h 30, Concert : œuvres de Purcell, Haendel, Schubert..., par K. Battle, soprano, J. Levine, piano ; 14 h 2, Repères contemporains : Hans Zender ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : musiques dans la ville ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Chabrier et son temps ; à 16 h 30 Musique par hasard « le Jeu » ; 18 h 2, Acousmathèque : œuvres de Caesar, Arthuis ; 18 h 30, Jazz-actualités ; 19 h 15, Premières loges : Leonide Sobinoff ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : œuvres de Mozart, par l'Orchestre National de France, dir. Tamas Vasary, sol. G. Janowitz, soprano, T. Vasary, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz club : en direct du New-Morning avec le quartette du saxophoniste Steve Grossman.

ECONOMIE

Réflexions pour une politique monétaire

La suppression de l'encadrement du crédit et son remplacement par un système qui lui ressemble comme un frère a déjà fait l'objet de plusieurs commentaires dans ces colonnes (voir notamment « le Monde de l'économie » du 11 décembre 1984). On lira ci-dessous, sous la plume d'un praticien éminent chargé d'importantes responsabilités par la profession bancaire, puisqu'il s'agit du président de l'Association française des banques, M. Jean Dromer, une analyse sans complaisance des effets nocifs de toute politique de contingentement, ouvert ou masqué, du crédit, et une réflexion propre à ouvrir les chemins d'une véritable réforme.

par JEAN DROMER

LES autorités monétaires ont mis la dernière main aux règlements et instructions du nouveau dispositif qui remplace l'*encadrement du crédit en vigueur* depuis 1972. La politique monétaire française avait besoin de ce premier changement.

Cet événement doit donc être l'occasion de s'interroger sur le souhaitable, le nécessaire et le possible en matière de politique monétaire pour les années 1985-1990. La profession bancaire est en première ligne dans la mise en œuvre de la politique monétaire ; les banques en subissent les effets directement dans leur activité et leurs résultats ; elles en observent l'impact sur leur clientèle, notamment les entreprises.

Sans doute, si l'on veut garder la maîtrise d'une politique monétaire dans un monde international ouvert, il n'est que deux solutions pour agir efficacement sur la création monétaire : accepter d'ajuster au niveau adéquat le prix de la monnaie – les taux d'intérêt – ou bien mettre en œuvre un contrôle quantitatif de la masse monétaire. C'est cette dernière technique qui a prévalu dans notre pays. Il n'est pas possible d'en *changer du jour au lendemain même* si l'objectif est sans doute dans l'autre voie.

En saisissant l'occasion d'une conjoncture favorable, le gouvernement et les autorités monétaires ont réalisé un acte important. Ce nouveau dispositif comporte un certain nombre d'éléments positifs : son champ d'application est plus large *que le précédent et il fonctionnera* sur des bases rajeunies par la suppression des normes particulières.

Le nouveau dispositif reste cependant encore conceptuellement voisin *du précédent ; il s'agit dans les deux* cas d'un contrôle quantitatif et administratif de la masse monétaire. La principale différence dans l'immédiat entre les deux systèmes est d'ordre psychologique : dans le système d'hier on était sanctionné pour avoir transgressé une interdiction ; dans le nouveau système, on choisit d'être pénalisé.

Ainsi d'un côté la rupture de la continuité de l'encadrement du crédit est une avancée incontestable, de l'autre on a le sentiment que, avec un progrès encore trop limité, il faudra aller plus loin dans la réforme. L'expérimentation de ce dispositif se fera toutefois dans un contexte de *contrainte monétaire rigoureuse* ; saura-t-il et pourra-t-il s'adapter, par exemple, à une reprise de l'investissement et du besoin de crédit des entreprises ? Or tel est bien là l'objectif.

L'incidence sur le coût du crédit

L'objectif principal de la politique monétaire est la maîtrise de la monnaie, qui doit d'abord s'exercer sur le plan international. On a aussi beaucoup *demandé* dans le passé à cette politique pour le rétablissement des équilibres internes. Les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation sont dus à un ensemble de *mesures : action sur les prix* et revenus, mais aussi politique des taux – difficilement assurée – qui a également joué un rôle non négligeable en freinant la distribution du *crédit en 1984*.

Dans ces conditions certains s'interrogent sur l'intérêt et le coût de l'encadrement du crédit, qui n'a cessé de se compliquer au cours des dernières années. L'encadrement du crédit, en effet, a un coût : comme toute contrainte administrative, il perturbe les comportements économiques sur le terrain ; il convient de comparer ce coût aux avantages qui peuvent être attendus du dispositif par rapport aux objectifs généraux *de la politique économique*.

L'efficacité de l'encadrement est réelle à certains égards, en particulier pour inciter les résidents à rechercher des capitaux extérieurs. Cet avantage a toutefois des contreparties puisqu'il se traduit par un endettement des entreprises en devises. Cela peut gêner leur gestion financière et les conduire à de sérieuses difficultés.

Contrairement à ce que l'on pense habituellement, l'encadrement pèse aussi *sur le coût réel du crédit*, au moins dans le temps ; faisant du crédit une denrée rare, il provoque une certaine hausse des taux. Incitant à l'émission d'obligations, il renchérit aussi substantiellement la structure des ressources bancaires. Le manque de concurrence résultant du dispositif va dans le même sens.

En outre, l'encadrement rationne le crédit, ce qui conduit parfois les entreprises à réduire leurs investissements ou à augmenter leurs prix. Tout cela relativise l'intérêt spécifique de l'encadrement en matière de lutte contre l'inflation, et il semble, en fin de compte, que l'encadrement n'a pas, de ce point de vue, moins d'inconvénients et plus d'avantages que la politique de contrôle monétaire par les taux. Encore faut-il pouvoir la pratiquer !

De nombreuses perturbations sont apparues au fil du temps. L'encadrement non seulement freine mais perturbe la concurrence bancaire ; les différents réseaux d'établissements de crédit n'y sont pas soumis de la même manière ; il contraint plus les uns que les autres, certains même y échappent et en profitent pour faire des percées sur tel ou tel marché. Ainsi la concurrence s'exerce-t-elle dans des conditions malsaines, les *positions relatives des différents établissements* ne découlant pas nécessairement de leur dynamisme propre.

L'encadrement a aussi des effets *pervers sur l'affectation des moyens* de financement : les grandes entreprises ne sont pas traitées de la même manière que les PME et PMI ; limitées dans leur accès au crédit, les entreprises ont tendance à privilégier le financement de leur trésorerie au détriment de leurs *investissements ; les demandes des* particuliers sont plus ou moins bien traitées selon la situation de leur banque et le moment où elles s'expriment.

Enfin l'encadrement affecte le comportement des établissements bancaires : il fausse les relations avec *la clientèle, notamment en* amoindrissant leur dimension pédagogique vis-à-vis des entreprises. Il défavorise le dynamisme commercial et la recherche du meilleur service à rendre à la clientèle.

Au total le bilan de l'encadrement est déséquilibré ; les avantages sont limités et fragiles, l'accumulation d'inconvénients est lourde de conséquences : sclérose des comportements et affectation non optimale des ressources. On ne peut donc que *se féliciter* de le voir disparaître dans sa forme ancienne.

Quatre orientations pour l'avenir

Quelles peuvent être les caractéristiques d'une politique monétaire répondant aux interrogations posées par les fonctionnements insatisfaisants ou les déviations du système actuel ?

Cette autre politique monétaire intégrerait quatre orientations concernant les taux, son champ d'intervention, la concurrence entre établissements de crédit et la gestion de leurs bilans :

● Les taux ont une fonction d'incitation à l'arbitrage pour les agents économiques, arbitrage entre actifs réels et actifs monétaires, arbitrage entre les différents types d'actifs monétaires et financiers, *arbitrage entre différentes* échéances pour l'épargne comme pour le crédit, etc. Il est très important que cette donnée retrouve progressivement la plénitude de son rôle et que l'économie française soit non pas abritée, mais au contraire influencée et guidée par les variations et le niveau des taux.

Nombreux sont les obstacles qui s'y opposent : champ réduit des taux libres, apparence de *sélectivité* du crédit, qui fige les taux et fausse *leur hiérarchie, jeu complexe de la* fiscalité. Il faut s'attacher à faire reculer ces obstacles et à développer une pédagogie vis-à-vis des agents économiques, en les aidant à prendre conscience de la réalité des taux, imposée notamment par la situation internationale, à laquelle il leur faudra *s'adapter d'une manière* ou d'une autre. On ne voit pas comment ne pas faire, à terme, de la politique des taux l'instrument essentiel de la politique monétaire.

● *Le contrôle monétaire doit être* conçu de manière globale ; en l'état actuel des pratiques, cette nécessité appelle au moins trois réflexions.

Une incertitude affecte le concept de monnaie retenu par la politique monétaire ; la frontière de la monnaie devient de plus en plus incertaine avec le développement des obligations à taux variable et des *produits financiers courts*. Il faudrait renoncer à cette distinction brutale et quelque peu absurde entre ce qui est classé monnaie et ce qui ne l'est pas, ce qui pourrait inciter à créer des produits intermédiaires, moins coûteux que les obligations.

Par ailleurs, l'objectif affiché de la politique monétaire, la masse *monétaire (M2R), concentre* trop l'attention sur les banques classiques et, à l'inverse, laisse trop de liberté à ce qu'il n'inclut pas ; il est fondé sur un découpage institutionnel des établissements de crédit qui n'a aucune signification économique, et dont la *récente loi bancaire a confirmé* le caractère anachronique. Il serait sans doute plus satisfaisant et plus logique de retenir un objectif fonctionnel.

Il faut aussi prendre une vue plus exhaustive de l'évolution du crédit et élargir les capacités d'intervention *de la Banque de France sur* l'ensemble des sources de création monétaire. A cet égard, le financement du secteur public ne saurait valablement échapper à la règle générale et bénéficier d'un traitement privilégié comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui. Bien au *contraire, il faut considérer que c'est* le financement des entreprises et leur développement qui doivent constituer la *priorité*. Il n'est alors pas normal que les autorités monétaires ne puissent prendre en compte les besoins des entreprises qu'après avoir « servi » en priorité l'État et les collectivités publiques.

● Les banques sont elles-mêmes des entreprises ; le système de régulation monétaire doit les mettre dans une situation de concurrence effective. C'est un puissant moyen additionnel de pression sur le coût d'intermédiaire financière.

La concurrence doit d'abord s'exercer dans le domaine du crédit, c'est-à-dire permettre à une banque bien gérée – avec un coût d'intermédiation favorable et une gestion *des ressources efficace et attractive* par la qualité de ses services – d'augmenter son chiffre d'affaires sans qu'une pénalisation immédiate vienne l'en dissuader.

Cette concurrence doit ensuite jouer sur des bases saines, ce qui implique au moins deux choses : les mêmes règles doivent s'appliquer à tous ; certaines inégalités structurelles entre les établissements doivent être préalablement résorbées, sur tout lorsqu'elles sont elles-*mêmes* les *conséquences* d'interventions administratives.

(Lire la suite page 18.)

Fausses implications de la hausse du dollar

BIEN que, depuis le départ *de M. Jacques Delors de* la Rue de Rivoli, on entende moins souvent l'argument, usé jusqu'à la corde, selon lequel la hausse du dollar retarderait le retour aux grands équilibres (notamment extérieur), comme si un *dæmon ex machina* venait ré*duire à néant les bénéfices* attendus des sacrifices demandés aux Français au nom de la politique de *rigueur*, ceux que *le général* de Gaulle appelait les idoines (les experts) continuent à fonder leurs prévisions sur des raisonnements économétriques plus que contestables.

C'est ainsi que la nouvelle et spectaculaire montée de la devise américaine (et *la baisse correspondante du franc)* est interprétée comme un facteur potentiel d'inflation interne et de déficit commercial accru avec *l'étranger* (dans les deux cas à cause du renchérissement des importations). Comme les chiffres donnent *du poids aux* affirmations les plus risquées, nombreux sont les commentateurs qui croient pouvoir tirer de certaines études de l'INSEE des conclusions aussi précises que celles-ci : une hausse de 20 centimes du dollar accroît de quatre à *cinq milliards le déficit* commercial de la France et une hausse de 10 % se traduit par une élévation supplémentaire de 0,6 % de l'indice du coût de la *vie*.

Ce qui se passe de l'autre côté du Rhin devrait incliner à la réflexion : le dollar monte aussi à Francfort et le mark baisse ; pourtant la balance commerciale allemande enregistre un excédent record et la RFA connaît *une quasi-stabilité* des prix.

On dira qu'à cause d'une différence de structure l'économie allemande est mieux à même de profiter des avantages que com*porte une revalorisation du dollar* (pour les exportateurs) et de moins souffrir de ses inconvénients. Mais d'autre pays, tels que le Brésil ou le Mexique, ont vu récemment leur balance commerciale, naguère lourdement déficitaire, devenir, à l'étonne*ment des experts, extraordinaire*ment excédentaire. Faudrait-il en conclure que les économies latino-américaines, ultraprotectionnistes, très *inégale*ment développées, sont plus capables de souplesse que l'économie française ?

Quand le gouvernement augmente les impôts des Français ou les tarifs de gaz et d'électricité, il ne vient à l'idée de personne d'en conclure qu'en alourdissant le *budget des ménages* l'État *les* voue au déficit. Il est absurde de soutenir qu'un pays dont les importations sont soudainement rendues plus chères (en raison d'une hausse du dollar par exemple) est *ipso facto* condamné au déficit. Si l'inflation interne ne *vient pas fausser le jeu, on* verra les agents économiques adapter leurs activités respectives aux nouvelles données du jeu, en achetant par exemple moins à l'étranger et en y vendant plus. De faibles différences pour chacun d'eux suffisent à corriger le *déséquilibre de l'ensemble*.

PAUL FABRA.

CHUTE DE 38 % DU TRAFIC FLUVIAL EN DIX ANS

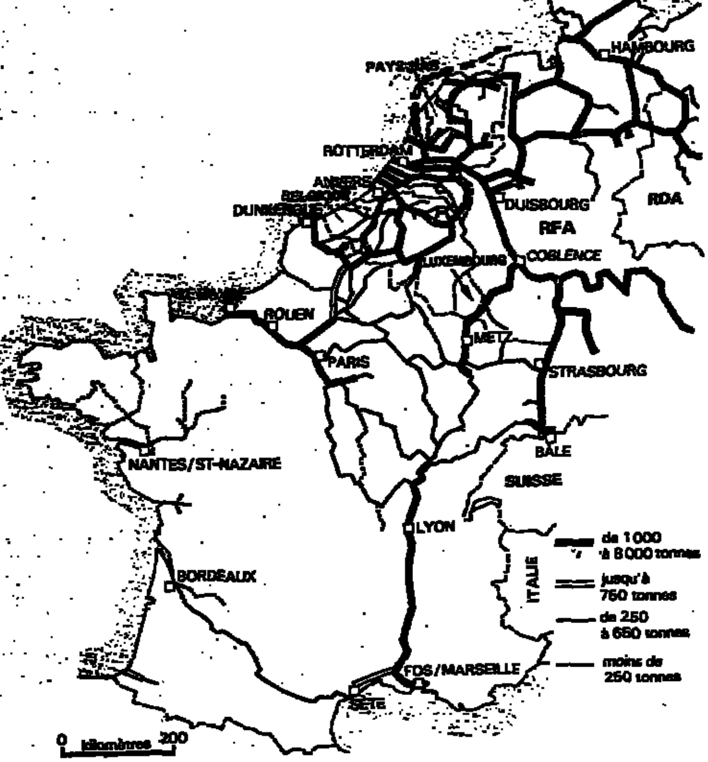
La mort lente des canaux français

AVANT six mois, la batellerie française devrait connaître une crise encore plus grave que celle qui a amené les artisans mariniers privés d'emploi à barrer les canaux du 29 juin au 20 juillet 1984. Certains observateurs prédisent l'explosion pour le mois de mars ; d'autres pour le mois de mai. Il est plus que probable, en tout cas, qu'elle ait lieu, car le transport fluvial français étouffe lentement sous le poids de ses vices structurels et de la dépression économique.

L'année 1984 a vu une chute du trafic fluvial de 6 %. Et ce n'est pas fini ! « *Nous n'avons pas encore touché le fond* », explique M. Jacques Trorial, *président du Comité des* armateurs fluviaux et président du conseil d'administration du port autonome de Paris. « *Nous savons qu'EDF fermera progressivement ses centrales au charbon. Au premier semestre 1985, elle arrêtera, dans le bassin parisien, ce type de fabrication d'électricité et, donc, le transport du charbon aux Ansereuilles, à Creil et à Porcheville.* »

En 1981, la voie d'eau avait acheminé 11,1 milliards de tonnes-kilomètres ; en 1982, 10,2 milliards ; en 1983, 9,5 milliards et, en 1984, 8,8 milliards. La tendance est donc bien à la récession à long terme de ce mode de transport *(voir le graphique page 19)*. « *Le marché des matériaux de construction est proche de l'étiage, compte tenu de l'état de l'immobilier, notamment dans la région d'Ile-de-France*, analyse M. Trorial. *Le charbon est dans la situation qu'on vient de voir. Le trafic d'hydrocarbures ne reprendra pas. Seul de nos grands marchés de pondéreux, celui des céréales nous a permis de limiter les dégâts en raison de l'exceptionnelle récolte céréalière de 1984. Les marchés d'avenir, ce sont les denrées alimentaires, les produits métallurgiques (tôles, câbles), les engrais et les produits chimiques. Malheureusement, ils ne représentent pas des tonnages très importants.* » Telle est bien la cause immédiate des difficultés de la batellerie : les économies modernes évoluent vers une dématérialisation, c'est-à-dire que les produits qu'elles consomment, qu'elles produisent et qu'elles acheminent deviennent de plus en plus complexes mais, en général, de moins en moins pondéreux. En dix ans, la voie d'eau a perdu 38 % de son marché.

Le réseau à grand gabarit est isolé du reste de l'Europe



Pourtant, le transport fluvial dispose d'atouts non négligeables que le rapport Grégoire a répertoriés en 1983 (1). Il est économique : il en coûte 18,7 centimes pour transporter une tonne sur un kilomètre à l'aide d'une péniche, quand la route ne peut descendre en dessous de 97 centimes et le rail en dessous de 25,8 centimes *(voir le tableau page 19)*. La voie fluviale, prolongement des ports maritimes français, en amplifie les possibilités. Elle décongestionne les autres modes de transports en acheminant des convois exceptionnels. Elle protège l'environnement, régule les fleuves et sert l'agriculture.

La concurrence du fer

Mais le transport fluvial souffre de handicaps graves. En premier lieu, le réseau à grand gabarit étant discontinu et pratiquement coupé du réseau européen *(voir notre carte)*, les usagers éventuels sont découragés d'utiliser un système en cul-de-sac pour les unités performantes. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que la voie d'eau représente 5,7 % du marché global des transports en France et 25 % en République fédérale d'Allemagne ?

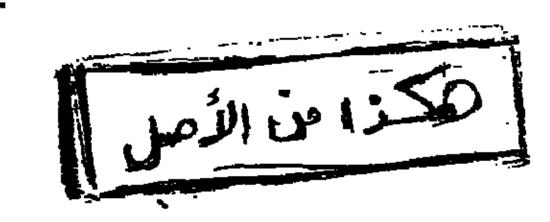
Deuxième handicap : la chute des crédits consacrés aux voies navigables (*ils ont été divisés par quatre de* 1962 à 1984) a empêché la construction d'un réseau à grand gabarit et nuit à l'entretien du réseau Freycinet à petit gabarit. Troisièmement, *le monde* de la batellerie est mal organisé. Les deux mille huit cents artisans qui en vivent restent fidèles au système du « tour de rôle » qui empêche rationalisation et *amélioration* de la productivité. Enfin, la concurrence de la SNCF frappe de plein fouet les mariniers. L'entreprise nationale pratique des prix défiant toute *concurrence, puisque* le respect de l'interdiction qui lui est faite de descendre en dessous de son coût marginal ne peut être vérifié : seule la SNCF connaît son véritable coût marginal... « *C'est ainsi*, lit-on dans le rapport Grégoire, *que pour des transports analogues, elle pratique des prix différents entre relations « mouillées » et « non mouillées », et vient concurrencer même les convois poussés sur la Seine à des tarifs qui couvrent sans doute à peine les coûts directs de transport.* »

M. Charles Fiterman, ministre des transports jusqu'en juillet 1984, et l'ensemble de la profession se sont mobilisés pour rénover les structures du transport fluvial : mise en place par la Chambre nationale de la batellerie artisanale, refonte de l'Office national de la navigation, création d'une Entreprise artisanale de transport par eau (EATE).

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 19.)

(1) *Le transport fluvial. Schéma de développement du transport fluvial et schéma directeur des voies navigables.* Rapport à la commission présidée par Roger Grégoire, mars 1983. La Documentation française, collection des rapports officiels.



هكذا من الأصل

Réflexions pour une politique monétaire

(Suite de la page 17.)

● La politique monétaire doit laisser l'entreprise bancaire responsable de la gestion de son bilan.

Or il n'est pas satisfaisant pour des établissements qui ont dans leur rôle de financer le fonds de roulement de l'économie, c'est-à-dire des transactions à court terme, de ne se développer qu'en empruntant sur le marché financier. C'est un comportement tout à fait anormal et qui ne peut être durable : la transformation à l'envers. On risque un retournement douloureux dans les années qui viennent, il peut déjà s'amorcer. Si la politique de l'épargne longue doit être poursuivie, il ne faut plus la faire peser inutilement sur les banques et éviter la standardisation qui affecte l'ensemble des établissements, quels que soient leurs besoins en ressources obligataires.

La dimension européenne

Existe-t-il des cheminements possibles vers une autre politique monétaire ?

Pour progresser dans le sens des orientations suggérées, trois conditions doivent être réunies : une ambition pour le fonctionnement de l'économie nationale, une modernisation des méthodes de travail au plan interne, un développement de l'assise européenne de la stratégie monétaire française.

1) Presque toutes les études sur l'encadrement débouchent sur une contradiction : le système est barbare, mais rien n'existe de satisfaisant pour le remplacer. On ajoute souvent que la situation française est tellement particulière qu'il n'est pas possible de s'inspirer de techniques pratiquées dans d'autres pays et que les obstacles au changement sont nombreux.

C'est poser le problème à l'envers. Évidemment, on ne peut tout changer d'un seul coup, mais le risque le plus important est celui de ne rien faire. Ni les autorités monétaires ni la profession bancaire ne peuvent refuser la remise en question : les avancées qu'elles sauront réaliser en matière de politique monétaire conditionnent, pour une part, leur contribution au redressement économique et à la modernisation de notre pays.

2) Les voies et moyens d'une nouvelle politique monétaire devront être conçus, concertés et expliqués d'une manière adaptée à une économie moderne développée et complexe. Quelques idées peuvent être avancées à ce propos :

– La division du travail entre les différents outils de politique économique doit être encore améliorée, et permettre ainsi la mise en place d'une politique monétaire moins administrée et favorisant plus la concurrence.

– Une révision de l'ensemble du dossier est nécessaire car les méthodes actuelles ne peuvent constituer qu'un dispositif transitoire; il doit être traité par étapes, sur plusieurs années, en fonction des opportunités conjoncturelles.

– Une concertation approfondie avec l'ensemble des professions concernées est indispensable; c'est une pratique courante dans les pays les plus avancés en matière monétaire, encore trop timide dans notre pays, même si ce qui vient de se produire constitue un effort et une réalisation qu'il convient de saluer.

– Il ne faut pas mélanger les genres; il faut au contraire déconnecter le contrôle monétaire et les aides sectorielles. La politique sélective du crédit telle qu'elle est, associée à la politique monétaire, réduit son efficacité. Ses objectifs relèvent d'autres instruments. Le rapport Rueff-Armand l'a écrit en son temps : le mélange des genres en matière économique est une erreur au plan des principes et fausse tout au niveau de l'application – sauf à changer de système économique, complètement, ce que l'on ne saurait souhaiter.

La politique monétaire doit être crédible pour avoir un impact. Et pour être crédible, non seulement elle doit être techniquement efficace mais encore chacun doit être conscient des enjeux. Rendre une politique monétaire crédible est donc aussi un problème de pédagogie et de communication. Un effort important est à faire dans cette direction. Tous doivent y participer.

3) Enfin, il ne faut pas perdre de vue la dimension internationale du problème. La France est étroitement liée à son environnement et tout spécialement à son environnement européen : c'est une réalité qui s'impose, mais c'est aussi une bonne chose car rien n'est plus stimulant pour une économie que son ouverture sur un vaste marché.

Il y a plus : c'est cette volonté de faire de la zone européenne un espace monétaire puissant et stable, abritant les pays membres de la Communauté du désordre aléatoire, qui prévaut au niveau mondial. A cet égard, le SME a déjà un rôle positif : l'ECU se met en place et pourrait constituer aussi l'un des points forts du système.

Pour assurer la cohérence et la solidité de l'ensemble, il faut aller plus loin et prendre d'autres initiatives, notamment en cherchant à harmoniser les objectifs et les méthodes de la politique économique et monétaire au sein de la Communauté. Toute forme de coopération économique et financière entre les nations d'Europe est utile et peut être un facteur important d'équilibre, par exemple celle qui peut se développer à propos de la dette du tiers-monde.

⁂

Une grande réforme est encore à faire : forger, sur les bases économiques nécessaires et avec l'ambition de tous, la politique monétaire des années 90, qui doit être l'une des forces de notre pays au sein d'une Europe monétaire puissante et indépendante.

JEAN DROMER.

BATAILLE ENTRE L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

Les supercentrales d'achat contestées par les fabricants

D'ici quelques semaines, la commission de la concurrence devrait donner son avis sur le rôle réel que jouent, en face des industriels, les trois supercentrales d'achat créées en 1984 par les grands du commerce. Le ministère de l'économie et des finances, qui a saisi la commission, l'a chargée de faire la clarté sur des pratiques qui, malgré de nombreux textes et la concertation organisée au CNPF, font grincer les dents de nombreux industriels.

Le combat n'a jamais vraiment cessé entre ces deux sœurs ennemies et complices que sont l'industrie et la distribution. La bataille fait rage aussi entre grands du commerce, mais elle ne doit pas faire illusion : les récents démêlés publicitaires et judiciaires, entre les Centres Leclerc et les hypermarchés Mammouth, sur le « vrai prix » et la vente à perte ne sont qu'un épisode d'une concurrence qui se fait plus aiguë. Dans le passé, c'était surtout le petit commerce qui criait comme un écorché lorsqu'un industriel consentait à un « gros » du commerce des avantages dont lui-même ne jouissait pas. Pierre Poujade (le papetier de Saint-Céré, celui du « poujadisme », pas Robert Poujade, le maire RPR de Dijon) et Gérard Nicoud ont dû une partie de leur succès à leurs attaques contre les « usines à vendre ».

D'innombrables façons d'avantager un client

Aujourd'hui, il s'agit de bien autre chose. Ce sont les fournisseurs des usines à vendre qui protestent, car les grands de la distribution se sont regroupés, échangeant et comparant leurs contrats avec différents fournisseurs. Et ils ont exigé pour tous les membres de la supercentrale ainsi créée les conditions les meilleures obtenues par l'un d'entre eux.

Ces « conditions » faites par un producteur à son client commerçant sont innombrables : il y a les remises sur facture, qui sont fonction de la quantité achetée en une fois ; les barèmes d'écart, qui reflètent les économies de distribution (transport, manutention) réalisées par le producteur qui livre en une seule fois, en un seul lieu, avec une seule facture, des quantités croissantes d'un produit ; il y a les ristournes périodiques, celles-ci, trimestrielles ou annuelles, sont fonction de la régularité et de l'importance des commandes dans le temps ; il y a d'autres remises en fonction de services rendus par le distributeur (le stockage de produits saisonniers, par exemple) ; il y a l'escompte (pour paiement comptant). Il devrait y avoir aussi, dans l'autre sens, des agios pour délais de paiement allongés, pour services rendus au distributeur (étiquetage des prix de vente au consommateur par le fabricant, avec les étiquettes du distributeur)... Il y a enfin les accords de coopération commerciale, qui sont les plus secrets et qui ont trait aux ventes promotionnelles, à l'installation en rayons...

Si cela s'arrêtait là, dans le respect des pratiques commerciales avouées et normales, tout irait bien. Mais, si l'on en croit MM. Bernard Lambournac et Alexis Perron, respectivement président et délégué général de l'ILEC (Institut de liaisons et d'études des industries de consommation), « *On dépasse le niveau à partir duquel la véritable concurrence n'existe plus* ». « *Il faut être réaliste*, dit un industriel. *Si une supercentrale me demande une super-ristourne à l'occasion de telle ouverture de magasin, je dis oui. J'ai fait quelque chose de défendu, mais je continue à vendre dans tous les magasins du groupe. Si je dis non, cela prend une tournure sauvage. On me réclamera un arriéré de ristourne, on me refusera tel produit nouveau, on « déréférencera » tel de mes produits de base représentant 3 % de mon chiffre d'affaires.* »

L'arme absolue

Le déréférencement... c'est l'arme absolue : le fait de retirer de l'assortiment d'un magasin tel produit de marque est une menace prise au sérieux car, nous dit-on à l'ANIA (Association nationale des industries agro-alimentaires), « *aucune grande marque ne peut dire qu'elle ne s'est pas fait « déréférencer » au moins une fois* ». Pour écarter ce désastre, on est prêt à tout, et l'on se raconte sous le manteau l'histoire de ce brasseur qui a payé à un groupement de commerçants indépendants 8 millions de francs pour que son produit soit à nouveau présent sur les rayons. Un autre groupement de détaillants l'a appris et a réclamé la même somme pour ne pas déréférencer le même produit. Le brasseur s'est à nouveau exécuté.

La taxe à l'entrée pour un produit nouveau se pratique beaucoup, en ristourne ou en installation de magasin. L'étiquetage au prix et au kilo, devenu obligatoire, est ainsi exécuté sur chaque produit par le fabricant, qui va parfois jusqu'à rémunérer le personnel de nettoyage dans les rayons. « *L'industriel passe la serpillière* », dit ce conserveur. Au moment d'une promotion par le magasin (anniversaire, fête quelconque), le producteur collera sur chaque poulet une étiquette noire ou dorée au nom du magasin. « *Au moins, ça fait de l'emploi* », dit, désabusé, le responsable. Les ristournes et rabais divers peuvent aller jusqu'à 40 % du prix du produit, voire jusqu'à 55 % pour un produit frais lors d'un lancement.

Il est difficile de juger du poids réel des grandes centrales ; toutes les sociétés adhérentes ne sont pas cotées en Bourse, et, de plus, en dehors des grandes surfaces, on ne peut préciser le nombre exact de leurs magasins *(voir encadré)*. On parle d'un chiffre d'affaires de 115 milliards de francs pour SERFAAL (y compris le non-alimentaire), de 122 milliards pour ARCI (en alimentaire) et d'un peu moins pour DIFRA. En tout, plus de 300 milliards de francs. Et au minimum, 400 des 553 hypermarchés français et 2 827 des 4 983 supermarchés. En pourcentage du chiffre d'affaires de la distribution de produits alimentaires, ARCI représenterait de 25 à 27 %, SERFAAL de 23 à 24 % et DIFRA, 19 %.

De leur côté, les soixante-dix industriels de l'ILEC, qui en fait représentent cinquante groupes d'importance nationale appartenant tous – à une ou deux exceptions près – aux mille premières entreprises françaises, réalisent globalement un chiffre d'affaires de 150 milliards de francs et emploient 200 000 salariés. Les deux tiers de leur chiffre d'affaires réalisé avec la grande distribution passent par les trois supercentrales. Il ne s'agit pas là de PME mais bien de grands industriels. L'ANIA est à cet égard plus représentative du tissu industriel français, avec ses quatre mille entreprises, réalisant un chiffre d'affaires de 413 milliards de francs. Cent trente-quatre d'entre elles réalisent 41 % de l'ensemble. S'il venait à l'idée de SERFAAL et d'ARCI de réunir leurs efforts, c'est la moitié du chiffre d'affaires de l'agro-alimentaire qui serait touché.

Mais cet univers industriel forme un ensemble disparate. D'accord pour considérer qu'il s'agit avec les supercentrales de « *concentrations sur le papier et non dans les faits* », puisque les entreprises qu'elles regroupent restent indépendantes, les industriels « *n'ont pas tous encore compris la nécessité de la transparence des prix* » et « *ne sont pas prêts à l'union sacrée* », dit-on ici et là. Ils se sentent en effet concurrents plus qu'alliés sur un marché européen ouvert où peuvent aller se fournir les grands de la distribution, d'autant que la plupart des biens de grande consommation sont parfaitement substituables.

Du côté des distributeurs, on fait remarquer que le commerce est désormais atteint par la crise : une analyse portant sur les résultats de cinq gros industriels (Lesieur, BSN, Pernod-Ricard, Moët-Hennessy et Bel) et de cinq groupes de distribution (Printemps, Nouvelles Galeries, Euromarché, Comptoirs modernes, Carrefour) montre que, de 1981 à 1983, si le chiffre d'affaires des industriels n'a augmenté que de 27,6 % contre 30,4 % pour les commerçants, la marge brute d'autofinancement a crû de 37 % chez les industriels et de 11,1 % seulement chez les commerçants, les résultats nets augmentant de 4 % pour les industriels et baissant de 6 % pour les groupes commerciaux.

M. Jean-Jacques Fougerat, directeur général de PARIDOC, reconnaît que le système a des limites et que « *son exploitation devient abusive* », mais que l'on va, grâce aux supercentrales, vers la transparence des tarifs réclamée par les industriels lors de la création de Contact, association qui a précédé le lancement de SERFAAL : sur trois cent onze contrats analysés, liant industriels et groupes commerciaux, dix-sept étaient irréprochables, et « *tous les autres étaient incompréhensibles* ». Il conteste en revanche que les industriels soient tous dans la même position vis-à-vis du commerce concentré : « *Les leaders de l'industrie ne sont pas des dominés mais dominent la distribution* ». Seuls souffrent leurs challengers qui, sans protection, ne peuvent pas résister. SERFAAL leur propose des « *contrats d'industrie* ». Il s'agit de « *choisir des industriels capables de devenir des grands* ». Il semble bien là qu'il s'agit de domination, même si les intentions sont louables.

Et Leclerc dans tout ça ? Les distributeurs des supercentrales l'ont dans le collimateur, même s'ils continuent à admirer son sens de la publicité et le dynamisme de ses troupes. Quant aux industriels, ils sont sensibles à la progression annuelle du chiffre d'affaires (+ 26 % en 1984) et à l'accroissement du nombre des commerçants indépendants, propriétaires de leur magasin, qui se rangent sous la bannière de l'épicier de Landernau et adhèrent à sa centrale d'achat, le Galec. Michel-Edouard Leclerc, le fils, n'y va pas par quatre chemins : « *Les supercentrales d'achat n'ont pas de justification économique. C'est une course au chiffre d'affaires et à la taille.* » Et il ajoute : « *Beaucoup d'industriels ont sollicité la création de supercentrales, en exigeant, par exemple, des garanties d'enseignes. Ils ont construit eux-mêmes les armes qui les gênent maintenant. Quant au « déréférencement », il a ses limites. Si je me prive de leur produit, je me pénalise moi-même* ».

Des barèmes fictifs

S'agissant du gonflement excessif des ristournes, il est non moins catégorique. Les barèmes de prix déposés par les industries sont fictifs : effrayés par la « *prise en main de la politique des prix* » par une majorité politique suspecte *a priori* de dirigisme, les barèmes ont reflété les prix maxima autorisés et on a allègrement pratiqué sur le terrain des « *marges arrière* » en-deça des tarifs : cela échappait au contrôle des prix. « *En fait*, dit Michel-Edouard Leclerc, *distributeurs et industriels ont été complices face à l'administration. Et maintenant tout le monde demande des comptes.* »

Comme d'habitude en matière de commerce, les yeux se tournent vers les Etats-Unis. Outre-Atlantique règne le Robinson Patman Act, qui interdit les discriminations. On peut pourtant en tourner les règles, nous a-t-on dit. Certains industriels aux Etats-Unis comme en France n'abandonnent-ils pas au moment de la livraison un nombre de cartons bien supérieur à ceux qui avaient pu être endommagés au moment de la mise en place ? On en rêve ici, du Robinson Patman Act et surtout de son application rigoureuse, sans pourtant réclamer de nouveaux textes réglementaires. Il faut dire que la France est bien pourvue à cet égard : l'article 50 des ordonnances de 1945 sur les ententes, les articles 37 et 38 de la loi Royer d'orientation du commerce et de l'artisanat (27 décembre 1973), la « circulaire Scrivener » du 10 janvier 1978, la « circulaire Delors » du 18 mai 1984 ainsi que trois accords interprofessionnels signés sous l'égide du CNPF sur « la transparence des conditions de vente » (9 février 1983), sur « les délais de paiement » (21 juillet 1982) sur « la coopération commerciale » (octobre 1983). L'arsenal juridique est là, aussi complet que le Robinson Patman Act. Mais la complicité est telle entre groupes industriels et commerciaux qu'il n'est pas même question pour l'un d'entre eux d'avoir recours à la cour d'arbitrage créée au CNPF. Quant à saisir la commission de la concurrence... ce serait soit suicidaire, soit indécent, et en tout cas mal vu.

Il serait cependant bon que la commission de la concurrence puisse lever le voile sur certains mécanismes de formation des prix. Cela serait riche d'enseignements pour le client final qui s'étonne des variations de prix qu'il constate d'un point de vente à l'autre, d'une région à l'autre...

JOSÉE DOYÈRE.

Les grands groupes commerciaux

LES trois grandes supercentrales du marché français sont les suivantes :

● SERFAAL est né du rapprochement de deux grosses centrales d'achat, SOCADIP et PARIDOC.

– SOCADIP compte parmi ses adhérents des très grands de la distribution comme *Les Nouvelles Galeries* (grands magasins dotés souvent de supermarchés alimentaires, avec 12,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1983 et 26 000 salariés), *Euromarché* (54 hypermarchés, 11,3 milliards de francs, 11 460 salariés), *Codec* (une coopérative de commerçants, 420 supermarchés, 4,6 milliards de francs, 1 814 salariés), *Primistère* (de succursales à l'enseigne Félix Potin), auxquels il faut ajouter : Viniprix, Baud, Sagest, As Eco, Copa Ouest, Garco, Disque bleu, Copanor, Arlaud. Le groupe Rallye (17 hypermarchés, 52 supermarchés Suroi), qui vient de se rapprocher de Genty-Cathiard, quitte fin décembre SERFAAL pour Difra.

– PARIDOC regroupe treize sociétés succursalistes réalisant ensemble un chiffre d'affaires cumulé de 36,6 milliards de francs, avec 82 hypermarchés Mammouth et 455 supermarchés Suma : *Docks de France* (15,2 milliards de francs, 18 887 salariés), *Cadis* (6,3 milliards de francs, 9 061 salariés), *Alsacienne de supermarchés, Economats du Centre*, Doc François, Cofradel, SM Doc, la Ruche picarde, Economiques Troyens, Chareton, Reynoird, la Ruche méridionale, Baudiscourt.

Au bas mot, 160 hypermarchés et 1 237 supermarchés.

● ARCI regroupe *Carrefour*, 2e groupe commercial français (53 hypermarchés, 32,6 milliards de francs de chiffre d'affaires, 24 700 salariés) ; *Promodes*, le premier grossiste français et ses affiliés (19,8 milliards de francs, 20 181 salariés) ; *Auchan* (35 hypermarchés, 17,2 milliards de francs, 12 519 salariés) et des succursalistes comme le *groupe Casino-Epargne* (chiffre d'affaires cumulé de 19,1 milliards de francs et 27 868 salariés), *Les Comptoirs modernes* (8,4 milliards de francs, 10 900 salariés), l'Economique de Rennes, l'Union commerciale, Badin-Defforey, Sogara, Sogramo et Metro-cash. Soit un minimum de 142 hypermarchés et 502 supermarchés.

● DIFRA, outre Rallye *(voir ci-dessus)*, compte : Genty-Cathiard (10 hypermarchés, 127 supermarchés, 6 milliards de francs), les Coopératives de consommateurs (3e groupe commercial avec 47 hypermarchés, 386 supermarchés, 29,6 milliards de francs, 38 000 salariés) et des succursalistes comme Radar (11,2 milliards de francs, 19 090 salariés), l'Allobroge, Camas, Francap, Catteau, Suignard, Joubert, SES, Unidis, SCA, et Disco, grossiste. Soit au moins 98 hypermarchés et 1 088 supermarchés.

Au premier rang

Il faut également compter avec deux groupes, composés chacun de commerçants indépendants, que leur dynamisme rend attrayants pour les industriels :

● LES CENTRES LECLERC, au nombre de 496, avec leur centrale Galec sont au premier rang des groupes commerciaux français : 36,5 milliards de francs et 27 400 salariés, 496 magasins.

● INTERMARCHÉ, né il y a une douzaine d'années d'une scission au sein des centres Leclerc, est au 4e rang, avec 22 milliards de francs et 15 000 salariés.

★ Les précisions chiffrées sont extraites du classement des 1 000 premières entreprises par *l'Expansion* (décembre 1984) et du recensement annuel du commerce de *Points de ventes* (1er septembre 1984).

La mort lente des canaux français

(Suite de la page 17.)

Cette dernière représente une incontestable innovation, car elle remédie à l'atomisation du monde de la batellerie. L'EATE peut engager l'ensemble des mariniers en garantissant aux clients une capacité de transport et un calendrier d'exécution ; elle est en mesure d'offrir des contrats de transport « de bout en bout », c'est-à-dire ayant recours à d'autres modes de transport que la péniche. Cet outil commercial comble un vide évident mais ne peut, à lui seul, remédier à la dépression des affrètements.

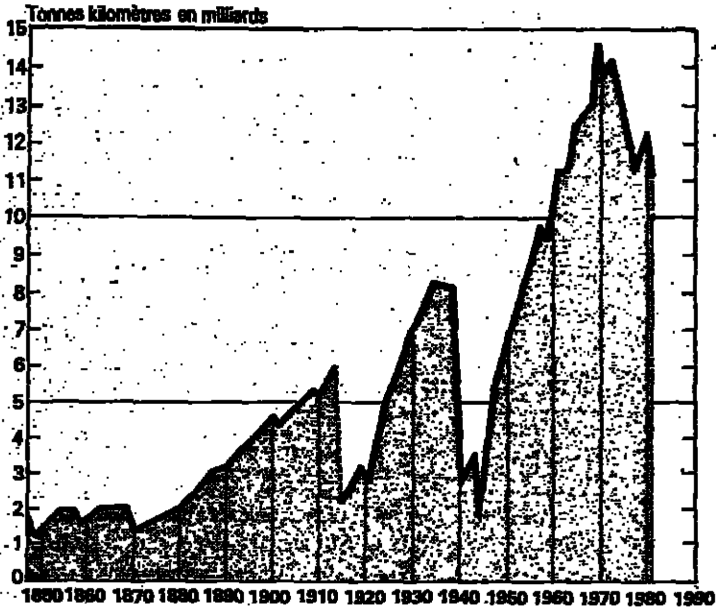
On assiste à une rude bataille pour le partage de la pénurie entre les compagnies, d'une part, et les artisans (trois mille salariés), d'autre part. M. Trorial demande une libération des carcans réglementaires : « *Le transport fluvial est régi par des textes de 1941 qui organisent une économie de guerre. L'artisanat batelier s'est organisé en bloc de défense d'intérêts catégoriels qui demande à l'Etat de répartir autoritairement les trafics sous la menace de la paralysie du trafic fluvial.* » Les armateurs fluviaux sont exaspérés de voir réservé aux artisans l'acheminement des céréales. Ils enragent de devoir abandonner une part du transport du charbon pour permettre aux petits bateliers de survivre. « *En clair, on nous dit : Partagez votre charbon, je conserve mes céréales.* »

Il faut surtout, selon les compagnies, adapter les capacités de transport à l'offre, autrement dit « *déchirer de la cale* », détruire des bateaux. « *Depuis 1975, nous, les armateurs, avons diminué de 52 % nos capacités. On ne peut, une fois de plus, nous faire supporter la crise.* » Où trouve-t-on un excédent de cale ? « *Dans les petites flottes* », notion qui recouvre les entreprises de deux ou trois bateaux gérées par des artisans dynamiques, mais que leur gabarit trop important pour les autres réseaux bloque sur la Seine et qui concurrencent les compagnies de navigation.

A l'autre bout de la table des négociations, c'est M. Achille Delasalle, président de l'Association nationale des travailleurs indépendants de la batellerie (ANTIB) et PDG de l'EATE, qui répond : « *Le trafic des compagnies est en régression absolue à cause de la disparition du charbon. Elles se tournent donc vers le marché des céréales que nous, artisans, traitons intégralement. Si leur tentative réussissait, la moitié d'entre nous pourraient se retrouver au chômage. Nous négocions, car nous redoutons que la SNCF et les compagnies s'entendent sur notre dos. En ce qui concerne les petites flottes, il est paradoxal de voir les mêmes compagnies qui leur ont vendu le matériel de grand gabarit dont elles ne voulaient plus nous dire : Ce parc de péniches excédentaire appartient à l'artisanat, c'est donc à vous de supprimer de la cale.*

» *Il faut que nous parvenions, artisans et armateurs, à un accord ; car si nous, les petits, disparaissons, c'est l'ensemble de la voie d'eau qui régresserait. Nous passons partout avec nos chalands de 38,50 mètres. Nous allons chercher le fret loin dans les terres, et cela profite à l'ensemble de la profession. Savez-vous que, sur le parcours Montereau-Rouen, personne ne peut nous battre parce que nous seuls pouvons y circuler et que nous sommes les moins chers ?* »

LE TRAFIC FLUVIAL DÉCROIT DEPUIS 1970



Se réconcilier avec le canal

L'Etat n'est pas à l'aise. M. Jacques Mellick, député PS du Pas-de-Calais, maire de Béthune et président de l'Association pour le développement et la connaissance de la voie d'eau, le somme, en vain, de prendre ses responsabilités. « *Ou bien on décide de faire une croix sur le transport fluvial, et on le dit. Ou bien on est convaincu qu'il est utile à la collectivité, et on lui donne les moyens de vivre.* » Le gouvernement ne peut se résoudre à tuer la batellerie. Il n'arrive pas non plus à dégager les moyens budgétaires nécessaires à sa pérennité. La construction du grand canal du Rhône au Rhin coûterait à peu près la même somme que le TGV Atlantique. Hélas ! celui-ci s'amortira en une dizaine d'années et celui-là, jamais.

Alors, l'Etat bricole : la commission Grégoire avait proposé cinq hypothèses pour la réalisation des aménagements fluviaux du IXe Plan. L'hypothèse haute se chiffrait à 1 500 millions par an et l'hypothèse basse à 500 millions : en 1985, l'enveloppe ne dépassera pas 455 millions. La commission Grégoire avait suggéré de consacrer chaque année 180 millions de francs à entretenir le réseau existant : en 1985, l'eveloppe s'établira à 98 millions de francs, ce qui inspire à M. Mellick une réflexion désabusée : « *Je ne suis pas très fier de ce budget.* »

» *L'avenir de la voie d'eau n'est pas lié à des préalables budgétaires,* affirme de son côté M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports. *Il faut d'abord modifier la façon dont ce mode de transport est perçu. A Roanne, dont je suis le maire, il existe un canal de petit gabarit qui était menacé de déclassement. De bons esprits parlaient même de le transformer en route express. Avec la chambre de commerce et d'autres partenaires, la ville a acheté et restauré une péniche pour en faire un caf'conc l'hiver et un coche d'eau voué à la promenade l'été.*

» *Nous avons associé les jeunes, et l'association Concordia pour animer une auberge de jeunesse-maison de la péniche-maison de quartier. Puis nous avons aménagé une halte nautique avec un ponton et une entreprise de réparations. Des étudiants sont embauchés pour ouvrir les écluses le dimanche. Des petits restaurants ont ouvert...*

» *Nous achevons cette phase de réconciliation avec notre canal. Avec la Chambre de commerce, nous étudions l'étape commerciale suivante. Nous avons déjà identifié un marché potentiel de fret de 10 000 tonnes. Je voudrais adopter, sur le plan national, la même démarche : valoriser les atouts de la voie d'eau, notamment par un tourisme nautique intelligent ; ensuite, modifier les structures de la profession et créer un dynamisme commercial. Je serais alors en meilleure position pour défendre le transport fluvial, parce qu'en ce moment je suis très seul.* »

De son côté, l'association Mer du Nord-Méditerranée s'est félicitée, le 5 décembre, que le président de la République ait promis l'affectation de 75 millions de francs à la réalisation à grand gabarit de la section Niffer-Mulhouse du canal Rhin-Rhône. Elle a enregistré avec satisfaction que la Compagnie nationale du Rhône dégagerait chaque année, pendant trois ans, 50 millions de francs supplémentaires pour les voies d'eau. Elle est sortie de la désespérance où la plongeait l'inertie gouvernementale. Mais, là encore, on en reste aux prémices d'un véritable chantier. D'élan, point.

Il fait triste dans les péniches et les écluses par les temps qui courent. Armateurs et artisans, ministres et députés, aménageurs et écologistes, tous en sont réduits à prévoir le pire pour les canaux de France : une mort lente. Au moment où le trafic progresse de 3,4 % dans les ports fluviaux du Rhin allemand, et au moment où le Danube et la mer Noire entrent en communication avec la mer du Nord.

ALAIN FAUJAS.

LE COUT DES TRANSPORTS TERRESTRES (1)

Mode	Coût supporté par l'usager	Coût supporté par la collectivité	Coût total
Voie d'eau	13,4	5,3	18,7
Fer	17,6	8,2	25,8
Route (coûts des nuisances compris)	61	36	97

(1) En centimes par tonne-kilomètre – 1979.

Les coûts détaillés ci-dessus ont été obtenus en rapportant au nombre de tonnes-kilomètres réalisées les dépenses supportées d'une part par l'usager (recette totale du secteur et taxes), d'autre part par les collectivités locales et l'Etat (dépenses d'infrastructures et mise en œuvre de la réglementation diminuées des taxes perçues).

Pour le fer, seul est pris en compte le transport par wagons et trains complets. Pour la route, seul est considéré le transport par véhicule de plus de trois tonnes de charge utile. Depuis 1979, la structure de ces coûts n'a pas changé, mais bien sûr ils ont été majorés par l'inflation.

Un marin d'eau douce

Du jour de sa naissance, voici trente-quatre ans, Gérard a toujours vécu sur l'eau – l'eau douce – exception faite pour les années de pension, où il a rongé son frein jusqu'à l'âge de quatorze ans, et son temps de service national. Fils de marinier (ou, plutôt, de batelier, comme on préfère dire maintenant), il a appris le métier sur la péniche familiale. A regarder son père naviguer, accoster, trématter, franchir les écluses et... enrager d'impatience quand les hivers se font rudes au point de paralyser pour d'interminables semaines canaux, rivières et chenaux.

Son paquetage de militaire rendu, Gérard n'a pas hésité un seul instant sur le choix d'un métier. En 1973, il achète, en association avec son frère, batelier lui aussi, un bateau d'occasion. Un « Freycinet » de 39 mètres de long sur 5 de large, capable de transporter ses 250 tonnes de marchandises sans que le diesel de 150 chevaux rechigne jamais. A l'époque, il leur a fallu débourser 180 000 francs, mais la péniche était équipée conformément aux règlements très stricts qui régissent la navigation fluviale internationale (ancres, feux, barques de secours, etc.).

Marié à une fille de batelier, Gérard a deux enfants dont l'aîné a atteint l'âge critique – six ans – où il lui va falloir obligatoirement quitter les siens pour devenir pensionnaire. « *Le problème des enfants est l'un des plus aigus de notre profession,* explique Gérard. *Impossible d'échapper à la pension pendant tout le temps que durera la scolarité ! Je connais des collègues qui ont renoncé à la navigation internationale, de manière à pouvoir passer leurs week-ends avec les gosses... Chaque vendredi soir, il faut sauter dans la voiture pour aller les chercher au collège. On passe une bonne partie du week-end sur les routes, pour revenir au bateau le dimanche soir.* »

Le lundi, sauf lorsqu'ils ont déjà décroché un fret, les bateliers se retrouvent nécessairement au bureau d'affrètement (il en existe une bonne douzaine en France) le plus proche du quai où ils ont accosté. Là, sur de grands tableaux, les courtiers en fret ont affiché leurs propositions. Comme les taxis en station, les premiers arrivés au mouillage ont la priorité pour choisir le transport qui leur convient le mieux. Des céréales – beaucoup de céréales : environ 70 % du trafic actuel, – du charbon, des engrais chimiques divers en sacs ou en vrac, du gravier, des matériaux divers.

Le paiement du transport repose sur la distance, l'Office national de la navigation établissant chaque année le tarif du « kilomètre virtuel », légèrement supérieur en cas de navigation vers l'amont à celui de la descente vers l'aval. Une fois signée la convention qui lie l'Office, le courtier et le batelier, on charge la cargaison. Elle se trouve parfois entreposée jusqu'à un jour et demi de navigation du bureau où l'on a accepté le marché. Le port de chargement est, pour sa part, tenu d'embarquer les marchandises sur le bateau contractuel dans un délai n'excédant pas quarante-huit heures.

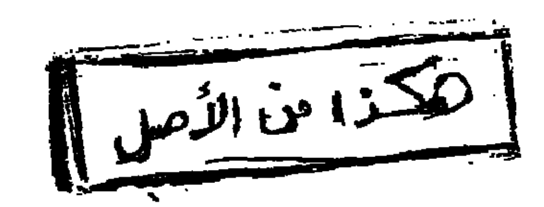
L'an dernier, Gérard a fait un chiffre d'affaires de l'ordre de 220 000 francs. Une somme dont il lui a fallu soustraire environ 56 % au titre de ses frais généraux (dont 23 % de carburant et 5 % de taxes et péages divers), quelque 7 % de charges sociales et professionnelles et de 15 à 18 % d'amortissement, intérêts, etc... Déduits ces 80 %, Gérard a disposé finalement d'un revenu mensuel plus que modeste.

L'ennemi numéro un

L'« ennemi » numéro un de ces péniches toujours coquettes, dont le passage sur nos cours d'eau, l'été, réjouit ou irrite, selon les cas, photographes et pêcheurs à la ligne, c'est la SNCF. « *Bien sûr, la route nous prend de plus en plus de travail, avec ces camions géants qui ne connaissent pas les aléas auxquels nous sommes soumis,* explique Gérard. *Mais la SNCF nous porte des coups toujours plus durs, en enlevant des marchés ici et là auxquels nous ne pouvons prétendre ! Pour la seule et unique raison que les prix du fret fluvial sont bloqués alors que les chemins de fer, nationalisés qu'ils sont, peuvent toujours travailler à perte ! Croyez-moi, ils ne s'en privent pas...* ».

Faut-il, dans ces conditions, parler d'une profession en danger de mort ? « *Pas tout à fait, mais d'une profession gravement menacée,* répond Gérard, *une profession qui ne pourra plus se passer longtemps d'un ballon d'oxygène...* » Dans une récente motion, le Syndicat des artisans-bateliers s'alarmait « *de l'augmentation continue et abusive des trois caisses* » (URSSAF, RAM et CNRB), soulignant qu'« *il devient de plus en plus difficile aux artisans-bateliers de faire face au paiement de ces cotisations* » à un moment où la concurrence du rail et de la route se fait chaque jour plus vive. Pour ce qui concerne la scolarisation, le Syndicat demande que « *soit consentie aux bateliers une déduction forfaitaire annuelle de 6 000 francs par enfant sur leurs revenus imposables* », somme représentant les dépenses d'accompagnement et les honoraires des correspondants des enfants éloignés de la cellule familiale.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



هكذا من الأصل

NOTES DE LECTURE

par ALFRED SAUVY

● PHILIPPE AUBERGER. – L'Allergie fiscale. Préface de Jacques Chirac.

C'est, au-delà même de la technique fiscale, toute la politique économique nationale qui est ici dans le champ. La haute qualité de l'ouvrage lui permettait de se passer d'une préface, certes propre à attirer des lecteurs, mais aussi à en éloigner injustement.

Que le citoyen donne, à son pays, son sang plus facilement que ses biens, nous l'avons vu pendant les deux guerres, et peut-être le président Mitterrand avait-il songé à *cette préférence*, lorsqu'il a annoncé la réduction du montant total des prélèvements obligatoires. Peut-être aussi a-t-il adopté le geste héroïque du chef qui lance son épée dans les rangs ennemis pour avoir ou donner plus de cœur à aller la chercher.

Cette allergie, nous la connaissons si bien que nous pouvons passer vite de la première à la deuxième partie, « le procès de l'Etat dépensier », dont la seule annonce soulage déjà l'opinion, tout en semant chez certains quelques inquiétudes.

Peu à peu, nous dévions, ou plutôt nous creusons et élargissons jusqu'à l'examen de tout notre domaine économique.

Un regret ici, celui de ne pas voir au moins suggérer l'étude multidimensionnelle en termes d'emplois (toujours refusée, quel que soit le nombre de chômeurs) qui ferait enfin la lumière.

Augmenter la production de richesses, expression si peu familière à M. Maurois, comme aussi à tant de Français, est bien suggéré ici, mais plus clairement affirmée est la *réduction des dépenses publiques*, non par simple souci de plaire, car nous pénétrons dans la chair vive parfois. Moins de fonctionnaires, est-il dit et décrit, mais sans allusion à une réduction éventuelle des traitements, non plus qu'aux primes et privilèges, *bien mieux dépistés par* M. de Closets, non cité ici, que par la Cour des comptes. C'était d'ailleurs là un argument de qualité, pour l'auteur, en faveur de la supériorité du travail privé.

Grande discrétion sur la durée du travail ; l'occasion n'a pas été saisie de montrer les répercussions de sa réduction (qui s'applique aussi à la police) sur la sécurité, question placée en tête des inquiétudes des Français. Sujet tabou.

Après un parcours de grande classe sur les Etats-Unis, accusant *cependant* la lacune usuelle (pourquoi le départ en 1982 ?), nous terminons sur les rapports entre la démocratie et la lumière, en regrettant de ne pas trouver la dénonciation des illusions répandues sur la question routière, non plus que de la suppression du tableau *indiscret* dans les comptes des transports de la nation. Les deux tabous sont ainsi respectés.

Ouvrage d'une grande richesse, vulnérable donc, comme toute grande fortune, et qui appelle de nouvelles explorations dans les galeries plus ou moins secrètes, plus ou moins fortifiées.

* *Calmann-Lévy*. Paris 1984. 22 cm. 244 pages. 75 F.

● AHMET INSEL. – La Turquie entre l'ordre et le développement. Préface d'Hubert Brochier.

Ce pays qui fit trembler l'Europe, pour devenir, au début de ce siècle, l'« *homme malade* » *et qui*, après la première guerre, a bénéficié d'un rebond, comme rarement dans l'histoire, cherche une voie nouvelle, personnelle, *tout en manifestant*, sinon son attachement, du moins son rattachement à l'Europe. Peu connue des Français, son évolution économique.

Il s'agit, du reste, ici surtout de politique, l'évolution économique n'apparaît qu'accessoirement.

Bien conforme au modèle d'Ibn Khaldoun est la *place exceptionnelle* confiée à l'Etat. C'est ce qu'exprime bien la formule traditionnelle : « *Pas d'Etat sans armée, pas d'armée sans armes, pas d'armes sans revenus, pas de revenus sans peuple et pas de peuple sans justice.* » Etrangement absentes, *techniques et relations* économiques. Mais dans ce pays les syndicats n'ont qu'un quart de siècle d'existence, et la bourgeoisie cherche plutôt, dans l'Etat... un patron.

Huit tableaux annexes comblent en partie notre curiosité : que le PIB par habitant ait, à prix *constants*, plus que triplé depuis 1939 n'est pas sans signification, ni conséquences politiques.

Bibliographie abondante, *mais* peu localisée.

* *Editions L'Harmattan.* « Racines du présent ». Paris, 1984. 21,5 cm. 233 pages. 92 F.

● R. ZEEGERS, ancien expert des programmes des Nations unies pour le développement. – Vers un affrontement avec le tiers-monde.

C'est au lendemain de la guerre et surtout dès l'« explosion démographique » que s'est posée la question de la coexistence, dans l'inégalité, *présente et future*, c'est-à-dire l'affrontement. L'ampleur des intérêts en jeu, lesquels s'expriment en vies humaines, permet d'écarter l'attitude naïve de neutralité. Mais comme en politique intérieure, et plus encore, s'opposent *ici la morale* et l'efficacité.

Que les connaissances de l'auteur en démographie soient sommaires est, en somme, secondaire : l'affectivité, faite d'indignation plus que de pitié, n'est que trop explicable ; que les statistiques citées dans le texte aient fait *l'objet* d'une *sélection*, sans doute spontanée, peut être excusé, voire approuvé, sous réserve que la route à suivre soit bien tracée.

Le principe même de l'aide n'est guère *contesté* par personne. Que le président Mitterrand, visiblement soucieux sur ce point, se voie obligé d'annoncer qu'en France les « prélèvements obligatoires » ont dépassé la limite du possible peut être critiqué. Qu'il doive sacrifier les intérêts de son *parti* peut encore se soutenir, mais il faut voir plus loin et plus profond.

Il n'est pas si facile d'aider.

C'est qu'en dépit des apparences l'aide conditionnée (achetez chez moi, avec l'argent que je vous donne) est plus libérale que le don en nature, si chargé de générosité apparente.

Ce qui *importe ici*, c'est la « solution », disons le chemin du mieux définitif. Cette solution est d'autant moins en vue que l'aide alimentaire *pure, longtemps prônée*, est aujourd'hui critiquée, sinon refusée par les pays bénéficiaires eux-mêmes ; qui lui reprochent de faire baisser les prix agricoles *et d'accélérer* encore l'exode rural.

Le point le plus délicat, les migrations, n'est, regrettons-le, pas abordé. Ce sera le véritable affrontement.

Bibliographie. 39 tableaux.

* Edité à compte d'auteur par *Quantics-Callian*, 1984. 25 cm. 129 pages. 85 F.

● BIPE. – L'économie de la France à l'horizon 2000. (Préface de Claude Gruson, président du BIPE.) – Perspectives du système productif français par Jean Malsot, directeur du BIPE.

C'est à la demande du commissariat au Plan, un peu inquiet pour l'énergie, que M. Malsot a entrepris cette importante prospection, qui dépasse largement le cadre initial. Des travaux prospectifs de même envergure avaient déjà été entrepris : Citons notamment *Interfuturs*, *Global 2000* (EU 1973) et la vaste fresque mondiale de W. Leontief, pour les Nations unies. Pour 1999, plusieurs scénarios y montrent la possibilité d'assurer aux pays pauvres une vie meilleure, sans appauvrissement des pays riches.

Quatre facteurs principaux, en jeu, exigent des choix : l'influence *de l'extérieur*, la politique du gouvernement, les goûts des ménages (demande finale) et la capricieuse technique. Pour ces choix, pas de pleine rationalité

Trois scénarios : croissance lente, croissance rapide et volontarisme. Le taux de croissance du PIB marchand par habitant peut aller de 1 % à plus de 4 %, tout en suivant une pente *ascendante*.

Comme dans les scénarios de la CNUCED, les pays en développement bénéficient d'un avenir satisfaisant. Pas de scénario Cassandre.

Il eût été, cependant, recommandable de distinguer les pays « intermédiaires » en route vers le ciel et les « *moins* avancés ». Contrairement aux vues prodiguées, ici ou là, sur la société postindustrielle, l'*objet* ne cède pas nécessairement le pas au *service*. Cependant, le vieillissement de la population joue en faveur de ceux-ci.

Loin de se limiter à une énumération de chiffres moulus *par* la machine, l'ouvrage contient de nombreuses vues, disons même images. Peut-être sur les portes des agents du BIPE est-il écrit : « Il n'est pas interdit de rêver ».

Une réserve pour la forme : la rédaction cède constamment aux *déviations de l'américanisme* : *technologie* (souvent au pluriel) et *technologique*, au lieu de *technique*, *industrialisés* au lieu d'*industriels* (y a-t-il des pays agricolisés ?) : *stratégie* au lieu de *politique*, *méthode* et tant d'autres.

* *Economica*. Paris 1984. 24 cm. 512 pages. 145 F.

● Malthus hier et aujourd'hui.

Le plus connu des démographes et le plus mal connu aussi, a fourni, en mai 1980, le sujet du *Congrès international de démographie historique*, qui a attiré un grand nombre de personnes de divers pays.

Les communications de quarante-sept auteurs, appartenant à neuf pays *seulement*, (les Soviétiques semblent s'être abstenus) constituent un ensemble de haute valeur. Il faut regretter, toutefois, que les *organisateurs aient, par* le titre même, ouvert la voie aux malentendus et aux passions classiques. Alors que la prévention des naissances *fait l'objet, en tout pays* occidental, d'études et de controverses scientifiques, le nom même de Malthus éveille des susceptibilités, que *ni Adam Smith ni même Marx* ne suscitent.

De ce fait, la portée des textes (leur qualité n'est pas en cause) est très inégale. *Le titre de la série IV* : « Malthusianisme après Malthus » et celui de la série V : « L'actualité de Malthus » accroissent la confusion. *La* véritable question, posée d'ailleurs par J. Dupaquier, devait être « Avez-vous lu Malthus ? » Peu de réponses positives auraient été données en pleine sincérité.

Remarquable économiste et apprenti démographe, Malthus était loin d'être le premier auteur, ou le premier Anglais à préconiser la *diminution des naissances. La* violence des querelles, hier et aujourd'hui, est fondée sur une connaissance imparfaite ; c'était une belle occasion de dépassionner. Remarquable ensemble, néanmoins..

* *Editions du CNRS*, publié par Antoinette Fauve-Chamoux. Paris 1984. 24 cm. 503 pages. 270 F.



LE RALLYE PARIS-DAKAR

Jean-Luc Thérier grièvement blessé

Accidents, chutes et « casses » mécaniques continuent de marquer le septième Rallye Paris-Dakar. Spécialiste des rallyes, Jean-Luc Thérier, pilote d'une Citroën Visa « 1 000 pistes », a été gravement blessé, dimanche 6 janvier, après avoir fait un tonneau au cours de la troisième étape, In Salah-In Amguel (538 kilomètres). Le Normand, qui a été sorti inanimé de son véhicule, a repris connaissance quelques heures plus tard. Souffrant de fractures multiples et de traumatismes au crâne et au thorax, avec une lésion du rachis cervical, il a été rapatrié par SOS Assistance et admis, lundi matin à 7 heures, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, pour y être opéré.

Jean-Michel Baron (Honda), leader du classement des motocyclettes, a été également victime d'une chute et souffre d'une fracture de la clavicule. Il a néanmoins repris la piste après avoir reçu les premiers soins et rallié l'arrivée de l'étape avec deux heures de retard mais il ne repartira pas. Serge Bacou (Yamaha) est passé en tête des motocyclettes.

Jean-Pierre Gabreau a coulé une bielle de sa Land Rover et perdu la première place du classement des automobiles que lui a ravie Colsoul (Opel Manta). Les difficultés n'ont pas épargné Jacky Ickx, qui a eu son pare-brise cassé, ni Bernard Darniche, profondément ensablé dans une dune...

Les suffragettes du biathlon

Les championnats de France de biathlon se sont disputés, *samedi 5 et dimanche 6 janvier*, au Grand-Bornand (Haute-Savoie). Spécialité nordique combinant *le ski de fond* et le tir, le biathlon a connu des heures de gloire aux Jeux olympiques de Sarajevo en 1984, grâce à Yvon Mougel, qui avait failli monter sur le podium dans les deux courses individuelles. Ce dernier a pris ensuite sa retraite, laissant le champ libre à la nouvelle vague, *dont un des représentants*, Dominique Epp, a raflé les deux titres. En revanche, le titre réservé aux femmes n'a pas été attribué, car ces dernières se présentées en nombre insuffisant au départ. Elles ont cependant fait beaucoup parler d'elles.

Le Grand-Bornand. – Sans que leurs qualités de biathlètes y soient pour beaucoup, elles ont bouleversé le train-train habituel de la principale réunion annuelle des fondeurs au fusil. A quatre contre cent, elles ont fait l'événement, effaçant, aux yeux des gens étrangers au sérail, le mérite d'un garçon de vingt et un ans, Dominique Epp, vainqueur des épreuves du 20 et du 10 kilomètres.

Christine Claude, Vosgienne ; Martine Chevassus, Parisienne ; Anne Maire, Jurassienne, et Florence Hamm, d'Epernay, ont ainsi essuyé pendant trois jours les plâtres de leur position de suffragettes du biathlon. Alimentant leur obstination par des mots, voire par des larmes, ces militantes d'un droit nouveau veulent se sentir chez elles *« au milieu des garçons »*. Si elles ont frissonné de leurs révoltes au gré des événements, c'est par souci de rentrer dans le rang. Malheureusement, elles n'étaient que quatre.

Du même coup, Christine Claude, la gagnante (malgré onze cibles ratées sur quinze), ne verra

De notre envoyé spécial

pas son titre homologué. Il en manquait six, pour observer strictement le règlement. *« Je lance un appel aux filles »*, a répété au moins dix fois la plus jeune d'entre elles, Anne Maire, dix-huit ans, dont l'idole est Yvon Mougel, le chef de file des biathlètes français aux Jeux olympiques de Lake-Placid et de Sarajevo. Dans sa chambre à Pontarlier, un poster du maître de la spécialité est la preuve de sa dévotion. Mieux encore : les parents ont racheté le fusil *« qui a fait Sarajevo »* après que le Vosgien eut décidé de mettre un terme à sa carrière.

Anne a fait raccourcir de deux centimètres la crosse de la relique, puis s'est engagée dans sa première course en décembre. Sa foi est évidente. Quand elle croit qu'on la lui conteste, ses yeux s'humidifient ; elle est rigolarde, sauf quand on parle avec elle de biathlon.

Blessure

A la fois copine et « nounou », de par son statut de mère de trois enfants, la Parisienne Martine Chevassus, âgée de vingt-huit ans, conforte ses convictions d'une phrase lâchée dans son dos il y a deux ans, au moment où elle se préparait à tirer en direction des cibles : *« Tu ferais mieux d'essuyer tes casseroles »*, lui asséna un ingrat. Cette blessure ne s'est pas encore refermée.

Le climat n'est pas pour autant totalement défavorable à ces pionnières. Les responsables de ce sport encouragent la féminisation, qui, depuis huit ans, est bien réelle en URSS, en Norvège et en Suède. L'Union internationale du pentathlon moderne et du biathlon (UIPMB) organise même des championnats du monde annuels depuis 1984.

Dans les coulisses du Grand-Bornand, M. Robert Gallezot s'est employé à enrayer les réticences. Vice-président de l'instance internationale, il sait que le biathlon perdrait jusqu'à sa raison d'exister s'il venait à être privé du label olympique. Pour éviter ce risque majeur, l'UIPMB a commencé en 1978 par modifier le règlement en remplaçant l'arme de guerre par la carabine de calibre 22 long rifle. Cette mesure ouvrait des perspectives de popularisation qui touchent les enfants et les femmes.

Ceux qui hurlaient à l'hérésie, en voyant, par exemple, une concurrente placer un œil au bout du canon de son arme enrayée, nourissaient, vendredi, des querelles d'arrière-garde. Ils ont perdu d'avance. Celles par qui ce petit chahut arrive n'en semblent pas persuadées ; elles prennent tout ce qui les heurte au pied de la lettre. Il faut dire que le cocasse fut atteint avec l'arrivée inopinée de quatre Vosgiennes spécialistes du ski de fond, appelées en renfort, sans doute par le front anti-biathlon féminin, afin d'humilier des biathlètes spécifiques.

Lorsque les ingénues de la carabine, évidemment en dehors du coup, s'inquiétèrent du fonctionnement de leur arme – dans un grand élan d'innocence – auprès de la Parisienne, de la Jurassienne et de la Champenoise, l'accueil fut on ne peut plus frais. *« Le biathlon n'est pas une charlotade*, dit l'une d'elles, *le tir compte autant que le ski de fond. C'est ce qui en fait le charme. »* Les pauvrettes, qui tenaient leur arme comme on porte une baguette de pain, rangèrent leur demande de renseignement.

Le combat entre les vraies et les fausses biathlètes avorta le lendemain par la faute du thermomètre, descendu à – 25 °C. L'annulation forcée calma d'un coup la tempête. Aussitôt après, Florence Hamm prenait la route d'Epernay : *« Mes amis m'ont dit que je ferais mieux de jouer au tennis, comme tout le monde. »*

LLIBERT TARRAGO.

SKI ALPIN

Andreas Wenzel premier à la Mongie

Dans le slalom de la Mongie, première épreuve de Coupe du monde jamais organisée dans les Pyrénées, l'expérience a fait la différence. Avec son style élégant et son efficacité sur la neige gelée, Andreas Wenzel, du Liechtenstein, a remporté, dimanche 6 janvier, son deuxième succès de la saison et sa treizième victoire en Coupe du monde.

Meilleur temps d'une première manche plutôt mal tracée, selon tous les chefs d'équipe, et qui donna lieu à une véritable hécatombe (trente-sept classés sur soixante-quatorze partants), Wenzel a ensuite pu repousser le retour du Suédois Jonas Nilsson vainqueur de la deuxième manche. A vingt et un ans, Nilsson est le seul jeune skieur à s'être immiscé dans le groupe de tête composé de coureurs expérimentés : Paul Frommelt, vingt-sept ans, également du Liechtenstein, a pris la troisième place ; l'Italien Paolo de Chiesa, vingt-huit ans, a terminé quatrième devant le Suédois Ingemar Stenmark, vingt-sept ans.

Dans ce slalom disputé par moins 18 degrés, il fallait trouver le juste milieu entre l'agressivité et la prudence. Pour ne l'avoir pas fait, cinquante-cinq skieurs sur soixante-quatorze ont été éliminés, dont tous les Autrichiens et le Luxembourgeois Marc Girardelli. La plupart des Français ont connu le même sort à l'exception de Michel Vion, classé onzième à plus de 4 secondes du vainqueur.

Au classement général provisoire de la Coupe du monde, Marc Girardelli, avec 120 points, demeure en tête devant le Suisse Pirmin Zurbriggen, 104 points, et Andreas Wenzel, 101 points.

Tamara McKinney à Maribor

L'Américaine Tamara McKinney a renoué avec la victoire, samedi 5 janvier, en remportant le slalom de Maribor (Yougoslavie), comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin, devant la Tchécoslovaque Olga Charvatova et la Suissesse Brigitte Gadient. Victorieuse de la Coupe du monde 1983, McKinney, qui n'avait pu terminer un seul slalom en décembre, a bâti son succès dans la deuxième manche, après avoir pris la cinquième place de la première. Dans le second tracé, Paoletta Magnoi, la championne olympique de la spécialité, et Perrine Pelen, qui avaient réalisé les deux meilleurs temps du premier parcours, n'ont pu confirmer leurs résultats et ont respectivement pris la septième et la cinquième place.

Au classement général provisoire de la Coupe du monde, l'Allemande de l'Ouest Mariva Kiehl, avec 88 points, conserve la première place devant la Suissesse Erika Hess, 82 points et l'Autrichienne Elizabeth Kirchler, 70 points.

BASKET-BALL

Villeurbanne européen

De notre correspondant régional

Lyon. – L'Association *sportive* de Villeurbanne et de l'éveil lyonnais (ASVEL) n'est plus championne de France depuis trois saisons. Une éternité pour ce club qui lorgne, une nouvelle fois, vers le titre de meilleure formation française conquis déjà quinze fois depuis l'après-guerre. *Dans le championnat en cours*, l'ASVEL, *qui* a battu, chez elle, samedi 5 janvier, Caen 114 à 105, partage la première place avec Limoges et le Stade Français. Mais les « verts » sont aussi dans une course européenne : ils rencontrent mardi 8 janvier, au palais des sports de Lyon-Gerland, Barcelone. Enjeu : une « bonne place » dans leur groupe de quart de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. La défaite est interdite pour envisager une qualification et, a *fortiori*, une place de premier, qui permettrait d'éviter l'« épouvantail soviétique » de Kaunas, favori de l'épreuve, dès la demi-finale.

Trois internationaux actuels, le capitaine Philippe Szaniel, Jacques Monclar, Saint-Ange Vebobe, un « ancien », Alain Larrouquis et un « possible », Damien Pastrès, venu du stade de Reims et qui, à vingt-quatre ans, privilégie toujours ses études de chirurgien-dentiste. Deux Américains, le pivot Willy Redden et l'ailier Norris Bell. Un entraîneur, plus connu sous le nom de « Monsieur Basket » – Alain Gilles – et une équipe dirigeante stable dominée par la personnalité de M. Raphaël De Barros. L'inventaire du capital humain de l'ASVEL suffit presque pour expliquer la permanence, rare dans le sport français, des résultats positifs d'une équipe réputée pour pratiquer le « meilleur basket », fait de vivacité et d'adresse.

Villeurbanne qui avait été le dernier à privilégier la filière américaine pour le recrutement a, dans le passé, parfois manqué de discernement dans ses opérations de transferts. Cela n'a pas été le cas cette saison. Alain Gilles a mis la main sur un joueur d'exception, d'une taille de 1,98 mètre : Norris Bell, issu du club universitaire américain des Ohio Mixers. Une bonne affaire financière, car les revenus annuels de cet ailier, capable de shooter bien et de récupérer la balle sous les paniers, se situeraient, dit-on, plus près du « plancher » européen des 30 000 dollars que du « plafond » des 80 000 dollars. Au-delà, les meilleurs préfèrent les délices du professionnalisme américain. Bell n'a pas été choisi sur catalogue. Sur le terrain, il a des qualités comparables à celles d'Alain Gilles : sens inné de la contre-attaque, art de dribbler et d'échapper à la faute.

Le bon choix américain n'est pas le seul sujet de satisfaction. A l'ASVEL, on estime que le délicat problème de la cohabitation entre les « stars » américaines et les vedettes françaises a été résolu au mieux, même si le salaire (dans ce sport qui se définit encore comme amateur, on emploie plutôt le mot indemnité) du meilleur français – Philippe Szaniel – n'atteint que la moitié de celui de ses coéquipiers étrangers. On indique également que la gestion du club est saine. Malgré une saison moyenne en championnat de France et une victoire dans la Coupe de la Fédération, les comptes ont été néanmoins équilibrés autour d'un budget total de 3,5 millions de francs.

Cette saison, la municipalité dirigée par M. Charles Hernu, ministre de la défense, a poursuivi son effort en attribuant une subvention de 1 million de francs au club lyonnais. Un commanditaire extra-sportif – la société Brandt – a plus que doublé cette mise et vient d'annoncer, par la bouche de M. Alain Gomez, président de Thomson, qu'un *« effort plus important encore »* était envisagé.

Les six mille privilégiés qui auront trouvé, mardi 8 janvier, une place dans le palais des sports pour assister au match contre Barcelone pourront tester si l'ASVEL a enfin une dimension européenne. Le succès acquis en Israël face au Maccabi de Tel-Aviv, dans la même compétition, est un heureux présage...

CLAUDE RÉGENT.

LES RÉSULTATS

Paris-Dakar

LE CLASSEMENT GÉNÉRAL APRÈS LA « SPÉCIALE »
(In Salah – In Amguel)

AUTO

1. Colsoul Lopes (Opel Manta), 6 h 49 mn 29 s ; 2. Fougerouse-Jacquemar (Toyota), à 4 mn 55 s ; 3. Weber-Berglund (Opel Manta), à 20 mn 36 s ; 4. Pescarolo-Fourtico (Land Rover), à 28 mn 14 s ; 5. Ickx-Brasseur (Porsche-959), à 50 mn 5 s.

MOTO

1. Bacou (Yamaha), 11 h 46 mn 6 s ; 2. Picco (Yamaha), à 30 mn 57 s ; 3. Lalay (Honda), à 50 mn 53 s ; 4. Joineau (Suzuki), à 52 mn 21 s ; 5. Pellemard (Suzuki), à 56 mn 26 s.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Douzième journée)

Stade Français b. *Challans	96-95
*Limoges b. Orthez	111-78
*Villeurbanne b. Caen	114-105
*Le mans b. Saint-Etienne	107-98
*Tours et Avignon	74-74
*Monaco et Vichy	92-92
Antibes b. *Mulhouse	91-86

Classement. – 1. Limoges, Stade Français et Villeurbanne, 32 pts ; 4. Antibes, 30 ; 5. Challans, 28 ; 6. Orthez, 26 ; 7. Caen, 24 ; 8. Le Mans, 22 ; 9. Avignon et Vichy, 21 ; 11. Monaco et Tours, 18 ; 13. Mulhouse et Saint-Etienne, 16.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Vingt et unième journée)

*Français Volants b. Tours	11-4
Saint-Gervais b. *Viry-Châtillon	6-4
*Megève b. Chamonix	8-4
Gap b. *Grenoble	9-5
*Amiens b. Briançon	10-1
*Caen et Villard-de-Lans	6-6

Classement. – 1. Saint-Gervais, 36 pts ; 2. Megève et Gap, 31 ; 4. Français Volants, 29 ; 5. Grenoble, 26 ; 6. Chamonix, 24 ; 7. Briançon, 15 ; 8. Amiens, 14 ; 9. Villard-de-Lans, 13 ; 10. Viry-Châtillon, 11 ; 11. Caen, 9 ; 12. Tours, 8.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Quinzième journée)

POULE 1

*Tyrosse b. Narbonne	9-4
*Racing CF - Aurillac	Rep.
*Montauban - Stade Toulousain	Rep.
*Béziers b. Aire-sur-l'Adour	44-13
*Carcassonne - Tarbes	Rep.

Classement. – 1. Béziers, 38 pts ; 2. Stade Toulousain, 35 ; 3. Tyrosse, 32 ; 4. Montauban et Tarbes 30 ; 6. Narbonne, 27 ; 7. Carcassonne, 26 ; 8. Aurillac, 25 ; 9. Racing Club de France, 24 ; 10. Aire-sur-l'Adour, 17.

POULE 2

*Oloron b. Valence	19-6
*Romans - Le Boucau	Rep.
*Agen b. Biarritz	37-7
*Bègles-Bordeaux b. Dax	16-11
*Hyères b. La Rochelle	16-7

Classement. – 1. Agen, 37 pts ; 2. Biarritz, 35 ; 3. Dax, 33 ; 4. Oloron, 32 ; 5. Hyères, 30 ; 6. Le Boucau, 28 ; 7. Bègles-Bordeaux, 27 ; 8. Romans, 24 ; 9. La Rochelle et Valence, 23.

POULE 3

*Le Creusot - Pau	Rep.
*Brive - Lourdes	Rep.
*Bagnères b. Angoulème	35-6
*La Voulte - Grenoble	Rep.
*Bayonne - Montferrand	Rep.

Classement. – 1. Lourdes et Montferrand, 37 pts ; 3. Bagnères, Bayonne, et Pau, 28 ; 6. Brive, Grenoble et La Voulte, 27 ; 9. Le Creusot, 25 ; 10. Angoulême, 20.

POULE 4

Nîmes b. *Mont-de-Marsan	13-12
*Bourgoin - Albi	Rep.
*Graulhet - Toulon	Rep.
*Nice b. Tulle	49-9
*Perpignan b. Castres	17-6

Classement. – 1. Nice, 39 pts ; 2. Toulon, 38 ; 3. Graulhet, 32 ; 4. Mont-de-Marsan, 30 ; 5. Bourgoin et Perpignan, 29 ; 7. Nîmes, 27 ; 8. Castres et Tulle, 25 ; 10. Albi, 18.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Neuvième journée)

Montpellier b. *Bordeaux	3-0
*AS Cannes b. *Stade Français	3-1
Grenoble b. Arago Sète	3-0
*Asnières Sports b. RC de France	3-0

Classement. – 1. Asnières Sports, 17 pts ; 2. Montpellier-UC et AS Cannes, 16 ; 4. AS Grenoble, 14 ; 5. Stade Français, 13 ; 6. Arago Sète, 11 ; 7. JSA Bordeaux, 11 ; 8. Racing Club de France, 10.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Cadre dirigeant

400.000 F

Toulouse - direction commerciale et marketing - Ce groupe industriel (330 millions de francs de chiffre d'affaires, 7 filiales, 700 personnes), est leader sur son marché pour le sud ouest et numéro deux français. Il recherche son directeur commercial, membre de la direction générale, qui participera, au sein d'une équipe de quatre cadres dirigeants, à l'élaboration de la politique du groupe sous tous ses aspects. A la tête d'une importante équipe, il sera, en outre, plus particulièrement chargé de proposer et mettre en œuvre la politique commerciale et marketing de la société mère et de ses filiales. Le candidat que nous recherchons, 38 ans minimum, est avant tout un homme de direction générale, véritable manager capable de s'impliquer dans tous les aspects de la politique du groupe. HEC, ESSEC ou ingénieur grande école, il aura, si possible, accédé à des fonctions de direction générale ou de filiale, après une carrière dans la fonction commerciale et marketing. Un directeur commercial, membre du comité de direction de sociétés de 500 à 1.000 personnes peut également être retenu. Dans tous les cas, le secteur d'activité reste indifférent pourvu que le candidat puisse faire valoir une expérience en milieu industriel. L'anglais est nécessaire. La rémunération, de l'ordre de 400.000 francs, sera fonction de la dimension et de l'expérience du candidat retenu. Ecrire à M. FABRE en précisant la référence A/T7049M.

PA

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

conseiller du président

450 000 + — **banque**

Le Président de cet important groupe du secteur financier souhaite renforcer son équipe de Direction Générale et recherche son Conseiller.

Collaborateur immédiat du Président et rattaché directement à lui, il aura pour principale mission de préparer les politiques et décisions concernant l'administration du groupe, l'organisation et l'informatique ainsi que les affaires sociales. Il agira également par délégation du Président sur des missions ponctuelles et aura un rôle de représentation du Groupe à haut niveau.

Ce poste convient à un candidat d'au moins quarante ans, ayant une très bonne connaissance de l'activité bancaire acquise notamment en exploitation et ayant déjà exercé des fonctions de gestion et d'organisation à haut niveau. D'excellentes capacités de réflexion, de créativité, de communication et de contacts sont indispensables pour réussir dans ce poste et évoluer par la suite vers des responsabilités directes à la Direction Générale.

Christine Bernet, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traitera confidentiellement, sous la référence C042/M, à Sema-Sélection: Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

directeur des systèmes d'information

350 000 +

Un important groupe industriel français, constitué de plusieurs filiales en France et à l'étranger, a décidé de donner une nouvelle dimension à son informatique et crée le poste de Directeur des systèmes d'information.

Directement rattaché à la Direction Générale du Groupe, il aura pour mission : l'animation et la gestion du service actuel (une quinzaine de personnes, IBM 38 et 34), l'harmonisation des applications existantes et le développement de l'informatisation de l'ensemble des services et plus particulièrement des unités de production. Parallèlement, il contribuera à l'élaboration d'un plan informatique permettant d'adapter en permanence l'outil informatique aux besoins des utilisateurs.

Le candidat, d'une quarantaine d'années, est un informaticien de haut niveau qui a déjà assumé des responsabilités de direction de service informatique ou d'équipes d'étude, si possible en milieu industriel. Réaliste et concret, il saura, par sa compétence technique, son ouverture d'esprit et ses qualités de contacts, créer un climat de coopération efficace entre informaticiens et utilisateurs.

Pour ce poste basé à Paris, écrivez avec CV et prétentions sous la référence DO26/M à Marie Christine Gilles, Sema-Sélection: Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Directeur Export

Biens d'équipement : en expansion constante depuis quelques années, nous réalisons un C.A. de 120 millions à l'exportation, sur un marché très concurrentiel. Nous le devons à une équipe particulièrement soudée et efficace, à une excellente image de marque et à des produits de haute qualité. Pour consolider cet acquis et développer encore notre impact, nous recherchons notre Directeur Export. Dépendant du Président Directeur Général, il définira la politique de l'exportation, étudiera les nouveaux marchés, orientera et coordonnera l'activité des Ingénieurs Commerciaux de son service. Nous confierons cette fonction à un candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO), ayant environ 5 ans d'expérience dans l'exportation de produits industriels, s'exprimant couramment en anglais et maîtrisant une langue latine. Ce poste, basé à Paris-Ouest devrait permettre à un candidat de valeur d'évoluer dans notre groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/référence 4251 M à l'Agence AFFLUENTS 49 avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

directeur de la gestion

300.000 F

pour vivre à Grenoble un redéploiement industriel

Devenez membre de notre équipe de direction pour animer et superviser toute la fonction économique de nos usines en coordination très étroite avec le contrôle de gestion de notre maison mère.

Filiale intégrée (1.200 pers., 1 Milliard C.A.) d'un groupe industriel à feux continus de 3.500 personnes, nous souhaitons accueillir un candidat jeune, diplômé d'une grande école de gestion ou ingénieur + MBA ou CESMA, dont les qualités de dynamisme et de rigueur, de contact et d'adaptation favoriseront les mutations humaines et technologiques que nous allons concrétiser par de très importants investissements.

La qualité de notre encadrement, ainsi que la stratégie de notre groupe et sa taille sont de nature à motiver des candidats à fort potentiel aspirant, après 5 à 10 ans d'expérience réussie du contrôle de gestion en usine, à participer en direct à une nouvelle aventure industrielle.

Merci d'envoyer sous réf. 551 LM votre dossier de candidature à : François NICOLET ARCHE CONSEIL. Il s'engage avec vous en toute discrétion et vous recevra soit à Paris, soit à Lyon.

14, rue Robert  69006 LYON

Organisation et Publicité

PRECIDIA

Notre client est une des filiales françaises d'un important groupe anglo-saxon. La société emploie 170 personnes dans la fabrication et la distribution d'outillage diamanté. Elle recherche un

directeur financier

LISIEUX

Pour lui confier l'ensemble des fonctions financières de l'entreprise : comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie. Il dépendra du Directeur Général et supervisera une équipe de huit personnes.

Nous sommes très ouverts sur l'âge du candidat ; le cadre expérimenté en fin de carrière nous convient aussi bien que le jeune qui cherche une possibilité d'évolution. Nous demandons par contre une formation supérieure et une expérience financière d'au moins 5 ans acquise en milieu industriel, une familiarité avec la comptabilité anglo-saxonne et la maîtrise de la langue anglaise.

Veuillez envoyer votre C.V., en indiquant un n° de téléphone à **MARIE-JO MARTIAL**, Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris 92095 Paris la Défense, sous réf. 5002.

Société Anonyme PME, fabricant Boissons près ORLY, recherche son

secrétaire général

35 ans environ ayant compétences :
• comptables, fiscales, bancaires, informatiques, droit social, rédaction de rapports.

Dynamique, sociable. Salaire justifié. Promotion souhaitée.

Envoyer lettre, C.V. manuscrits et photo à : B.E.C. 20 bis, rue Pétrarque, 75116 Paris.



NICKERSON S.A.

Société internationale de sélection et commercialisation de semences,

recherche son futur

DIRECTEUR COMMERCIAL

Membre du comité de direction, il sera chargé du marketing, de la gestion et du développement de toute la gamme de produits issue de notre recherche européenne dans le domaine du maïs et des céréales.

Le candidat idéal sera :
- *Ingénieur agronome ;*
- *Agé de 30-40 ans ;*
- *Il possédera une bonne expérience dans l'industrie européenne de la semence (de préférence maïs et céréales) et parlera anglais.*

Ecrire avec C.V. NICKERSON S.A., 22, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL BIENS D'EQUIPEMENT

(10.000 personnes) recherche pour sa

DIRECTION FINANCIERE UN CADRE

Débutant ou ayant quelques années d'expérience. Formation HEC, ESSEC ou ESCAE option Commerce international pour :
- participation au montage des opérations financières exportation (garanties COFACE et crédits),
- suivi des affaires dans ces domaines,
- assistance aux services technico-commerciaux,
- relations avec les organismes officiels et bancaires.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence 2092 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 q.tr.

Ville banlieue Sud 40.000 hab. recherche pour la DIRECTION de son CENTRE DE LOISIRS :

1 ANIMATEUR 1re CLASSE NIVEAU DEFA OU ÉQUIV.

Expér. de direction souhaitée. Ecr. s/n° 8.808 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CALBERCOURSES S.A.

Leader des Transports Urgent petits colis crée le poste de

DIRECTEUR (TRICE) SECTEUR NORD (BASE PARIS ou ORLY)

4 AGENCES :
- PARIS-ORLY ;
- ROUEN-LILLE ;
- 35 ans minimum ;
- Forte personnalité ;
- Dynamique.

SA MISSION :
- Apprendre à connaître le produit sur le terrain avant de coordonner et promouvoir le secteur Nord aux plans :
- GESTION-TECHNIQUE ET COMMERCIAL.

Adresser c.v. + photo à : CALBERCOURSES S.A. 56, bd des Minimes, 31200 TOULOUSE.

AVIGNON

Direction Ressources Humaines Secrétariat Général Administratif

L'Entreprise : PME de 300 personnes, créée en 1928, en pleine santé. Son activité est centrée dans les T.P., Carrières, Béton, avec des ouvertures dans d'autres secteurs évolutifs.

La Mission : Etre à l'écoute des hommes et assurer la communication entre eux et l'entreprise. Assister et conseiller la Direction en matière sociale.

Administratif : Assurer la logistique administrative.

Vous avez 35 ans environ, vous avez avant tout le sens du dialogue et de la communication. Bien sûr, votre expérience et votre formation vous rendent parfaitement compétent en droit du travail et des sociétés.

Adressez votre candidature manuscrite avec CV, photo et prétentions à notre Conseil chargé de ce recrutement: Cabinet GENTON CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES 2, Rue de la République 84000 AVIGNON

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



DIRECTIONS • DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

ROURE BERTRAND DUPONT

Directeur du personnel et des relations sociales

Roure Bertrand Dupont, une des premières entreprises françaises de l'industrie aromatique (parfums, arômes alimentaires) recherche son Directeur du Personnel et des relations sociales.

Rattaché au Directeur Général, vous animez une fonction déterminante pour la compétitivité de l'entreprise.

- Vous assumez un rôle de conseil et d'assistance : participation à la définition des objectifs et moyens de la politique sociale pour le siège et les usines de production.
- Vous êtes l'animateur permanent de cette politique en étroite collaboration avec les responsables opérationnels et les Chefs de personnel des établissements : recrutement, formation, information, relations de travail, motivation du personnel.
- Vous avez la responsabilité de l'administration du personnel, des relations avec les partenaires sociaux, du suivi de la législation sociale.

De formation supérieure, vous avez nécessairement une solide maîtrise de l'administration du personnel et de la législation sociale, une expérience de la fonction personnel dans une entreprise à taille humaine (700 personnes). Anglais souhaité. Poste à pourvoir à Argenteuil.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous pli confidentiel, à la Direction du Personnel,
ROURE BERTRAND DUPONT, 55, voie des Bans
95102 ARGENTEUIL.



Avez-vous la fibre de la communication ?

TVM

La future société locale d'exploitation du câble (SLEC) de Montpellier, opérationnelle dès Avril 86 avec 15 canaux TV, 10 canaux son, 25 000 foyers câblés, une structure en étoile :

T.V.M.
(TELE VIDEOCOMMUNICATION DE MONTPELLIER)

Recrute son **DIRECTEUR**

Ce professionnel de la communication :
— définira en relation avec le Conseil d'Administration de TVM :
• la politique de programmation du réseau
• la politique de commande de production
— aura la responsabilité de promouvoir ce nouveau mode de communication auprès des usagers
— dirigera une équipe de 40 personnes.

Poste à pourvoir debut Avril 85. Envoyer lettre et C.V. detaillé avant le 31 Janvier 85 à :
APERCABLE - B.P. 5590 - 22, Rue de Claret 34050 MONTPELLIER CEDEX

directeur administratif et financier

BANLIEUE SUD

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Filiale d'un **Groupe International** mondialement connu, **nous avons multiplié notre C.A. par 4 en 4 ans.** Notre leadership est reconnu par nos clients. Notre force : une technologie de pointe. Notre domaine : l'électronique de haute performance destinée aux industries de la communication.

Notre Directeur Général recherche son Directeur Administratif et Financier.

Vous assurez la supervision d'une petite équipe et des fonctions liées à votre tâche : • comptabilité générale et analytique • reporting • tresorerie et banques etc. ainsi que • l'administration générale de cette PME performante.
Vous avez une bonne connaissance des **mécanismes de financement** d'équipements lourds et assistez donc notre equipe commerciale sur ce plan-là.
De formation superieure (ESC ou équivalent), vous avez une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne ainsi que la **MAITRISE de la LANGUE ANGLAISE.**

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence LR 10 à notre Conseil, qui traitera les candidatures confidentiellement.



ORGEPLAN Tour de Lyon - 185 rue de Bercy - 75012 PARIS

Organisation et Publicité

Le président de l'une des premières sociétés françaises d'ingénierie (300 ingénieurs et techniciens) cherche pour Paris son

secrétaire général

Vous couvrez les fonctions administrative, comptable, financière, informatique, juridique et personnel (assisté par 10 collaborateurs dont 3 cadres confirmés). Vous êtes impliqué de près dans la vie de l'affaire et participez aux décisions.

A 35 ans minimum, universitaire ou grande école commerciale, vous avez acquis une solide expérience de la fonction, de préférence en PME. Vous avez l'esprit d'entreprise.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4592 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

240.000+ **BANLIEUE EST**

Notre client, filiale d'un Groupe international, conçoit, fabrique et distribue des mélangeurs industriels. Il est leader sur son marché et son chiffre d'affaires (environ 60 millions de francs) est en constante progression.
Nous recherchons pour lui son

financial controller

Directement rattaché au P.D.G. de la société, il supervisera une équipe de 4 personnes et sera responsable de la comptabilité générale et analytique, du contrôle budgétaire, de la gestion de trésorerie et du reporting mensuel à la maison-mère.

Le candidat recruté maîtrisera la comptabilité française et anglo-saxonne et parlera couramment l'Anglais. Il sera un utilisateur averti de l'informatique (il disposera d'un IBM 36 et de P.C.). Idéalement, son expérience financière aura été acquise dans une société internationale exportatrice ce qui l'aura familiarisé avec le crédit documentaire et les ventes intercompagnies.

Veuillez écrire à **MARIE-JO MARTIAL**, en indiquant un n° de téléphone - Tour Manhattan, 6 place de l'Iris 92095 Paris la Défense 2, sous réf. M 5001.



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

Une Société d'Entreprise Générale de première importance recherche pour la réalisation clé en main d'unités industrielles

CONSTRUCTION MANAGER

Il s'agit d'un ingénieur grande école justifiant d'une expérience professionnelle de 10 ans acquise dans le cadre de grands chantiers de construction d'ensembles industriels à dominante électromécanique à l'étranger. Cette fonction englobe des aspects gestion de contrats de sous-traitance, planning, coût. Pour réussir dans ce poste, il faut être doté de qualités certaines d'encadrement. La langue anglaise est, bien entendu, exigée.

Les déplacements se font en famille.

Envoyer dossier complet de candidature sous n° 47067 M - HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT



LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

institution bancaire de la Communauté Européenne pour le financement à long terme, finance des projets dans les dix pays membres de la CEE et dans plus de soixante-dix pays de la Méditerranée, d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes. Ses agents, recrutés dans les pays membres, travaillent en équipes multinationales.

Actuellement, la Banque recherche pour la Direction de l'Administration Générale, Division Secrétariat un (m/f)

Attaché de Direction

(Réf. AG 8501)

Fonctions:

☐ assister le chef du Secrétariat dans la préparation et l'organisation des réunions des organes de la Banque (Comité de Direction, Conseil d'Administration, Conseil des Gouverneurs); rédaction de notes, procès-verbaux, correspondance du Secrétariat; suivi des relations institutionnelles de la Banque avec d'autres organismes internationaux et nationaux;
☐ assistance à un Vice-Président, membre du Comité de Direction; analyse et préparation de ses dossiers en relation avec les services de la Banque et avec l'extérieur; rédaction de notes de synthèse; préparation de conférences, etc.

Qualifications:

☐ diplôme universitaire ou équivalent et, si possible, expérience professionnelle dans le domaine économique ou financier;
☐ excellentes capacités de rédaction, bon esprit de synthèse;
☐ très bonne connaissance de l'anglais et, si possible, d'une autre langue communautaire;
☐ aisance dans les contacts; disponibilité; aptitude au travail rapide.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, en fonction des qualifications et de l'expérience, et de nombreux avantages sociaux.
Les intéressés possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté sont priés d'envoyer leur curriculum vitae détaillé et une photographie en indiquant la référence AG 8501, à la:

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement - Formation
100, bd Konrad Adenauer
L - 2950 LUXEMBOURG

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

CÔTE-D'IVOIRE

Groupe Industriel de Biens de grande Consommation, implanté dans plusieurs pays d'Afrique Francophone, nous recherchons le

CHEF DE SERVICE ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS

de notre filiale ivoirienne

Rattaché au Directeur Technique de notre unité de production (900 personnes environ), il aura la responsabilité d'un service d'une centaine de personnes chargé d'assurer l'ensemble de l'entretien de l'usine et de mettre en œuvre les programmes de modernisation des moyens de production.

La rémunération, fonction de l'expérience du candidat retenu, sera assortie des avantages sociaux liés au statut d'expatrié. En outre, des possibilités de développement de carrière existent au sein du groupe et ne sont pas limités à la filiale ivoirienne.

Cette fonction conviendrait à un homme de formation Arts et Métiers ou équivalent ayant nécessairement une expérience de l'entretien. Une expérience de l'Outre-Mer sera un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 84.48 M à notre Conseil EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

MEMBRE DE SYNTEC



PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

EUREQUIP
19, rue Yves-du-Manoir 92420 Vaucresson. Tél. 741.79.19.

HAVAS CONTACT



débutant ou 2/3 ans maximum d'expérience

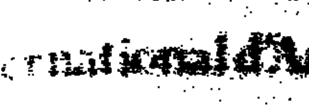
ELAB laboratoire électrique européen de 3 M, chargé de la recherche et du développement des programmes électriques, électroniques et télécommunications recherche un ingénieur chargé auprès des différentes filiales du groupe - France, Belgique, Grèce - de l'élaboration et de la mise en place des programmes de développement ainsi que de l'assistance technique.

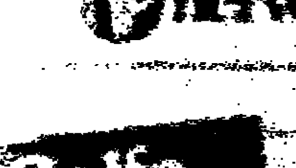
Une bonne pratique de l'Anglais est indispensable.
Poste avec possibilité d'évolution au sein du groupe.

Denis Fauconnet traitera confidentiellement votre dossier adressé à la Division Relations Humaines - Boulevard de l'Oise 95006 Cergy-Pontoise Cédex.

média-system

3M







emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Cabinet International d'Audit & d'Expertise Comptable

Réviseur Expérimenté

Rejoignez notre cabinet à Libreville où il occupe la place de leader. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, titulaire au minimum d'un certificat supérieur du diplôme d'expertise comptable et avez acquis trois années au moins d'expérience en cabinet. Nous souhaitons vous confier des missions de surveillance et de conseil auprès des entreprises : gestion, organisation, informatique. Vos excellentes qualités relationnelles, vos aptitudes à diriger et vos capacités techniques, vous permettront d'évoluer au sein du groupe. Nous vous donnerons les moyens nécessaires pour y parvenir : autonomie et formation. Les avantages matériels liés à l'expatriation sont importants : logement, frais de mission, retour en France deux mois par an. La pratique courante de l'anglais représente un atout supplémentaire. Merci d'adresser votre dossier à Alain Nervet, 15 Rue du Louvre 75001 Paris (Réf 41146) mandaté par Petiteau, Scacchi & Associés pour effectuer cette recherche.

nervet pont conseil

Curriculum

EUROCONTROL

recherche

TRADUCTEUR TRÈS EXPÉRIMENTÉ

Niveau universitaire, langue maternelle le français

Pour traductions de textes anglais et allemands, sur questions techniques (aviation, informatique, etc.), juridiques et administratives.

Solide expérience professionnelle indispensable.

Ecrire avec CV à EUROCONTROL, PA 1 REC, 72, rue de la Loi, B-1040 Bruxelles, avant le 25-1-1985.

Dans le Golfe,

Instrumentistes, électriciens, mécaniciens

sur plateforme offshore

Plusieurs postes de techniciens de maintenance sur plateforme pétrolière offshore sont proposés à de jeunes diplômés de l'enseignement technique (Bac ou DUT/BTS) **de nationalité arabe** ayant une courte expérience en milieu industriel.

Pour ces postes d'instrumentistes, d'électriciens et de mécaniciens, une formation de 6 à 12 mois est prévue avant intégration définitive.

Le travail est difficile, dans un environnement international où l'arabe, le français et l'anglais sont indifféremment pratiqués, mais les conditions offertes sont particulièrement avantageuses : rémunération très élevée, nette d'impôts, régime de rotation 29/27, voyages payés, hébergement gratuit.

SIASS

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 157 LM, en indiquant le poste souhaité au Cabinet SIASS, 25, rue de Berri - 75008 PARIS.

International Financing Organizations (United Nations) located in Rome (Italy) seeks candidates to fill two vacant « **PROJECT CONTROLLER** » positions.

Incumbents will report to Director Africa Division Project Management Department and will be responsible for processing of development projects at all stages of the project cycle including :

- identification and preparation of projects ;
- participation in project appraisal and arrangements with cooperating institutions and/or co-financers ;
- preparation of loan documents ;
- project monitoring, follow-up and review of supervision reports ;
- preparation of project reports for governing body and annual programme of work.

Candidates should have an advanced University degree in Economics, Agricultural Economics or Agricultural Science, with experience in project formulation and implementation. Excellent knowledge of English or French and good working knowledge of the other language. Ability to travel extensively, also to tropical countries. Age 30-45 years.

Depending on experience and qualifications, net base salary per annum will range from US$27,611.52 to US$35,084.50 with dependents, and US$25,671.67 to US$32,348.99 without dependents. Cost of living allowance subject to change according to United Nations Common System will range per annum from US$3,157.57 to US$3,916.38 with dependents, and US$2,933.45 to US$3,614.39 without dependents.

Initial contract is for two years. Deadline for applications is 15 February 1985.

Send applications in first instance to :

Nº 8793 LE MONDE Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN sollicite des candidatures pour un poste de

PROFESSEUR

(A4/A3)

dans le département des sciences juridiques. Le poste, à pourvoir au 1er octobre 1985 ou à une date ultérieure aussi rapprochée que possible, est comparable à celui de Professeur de 1re classe des universités françaises.

Préférence sera donnée aux candidats spécialisés en Droit européen et ayant des intérêts de recherche actuels dans ce domaine.

Le contrat initial est de trois années, avec possibilité de renouvellement jusqu'à 7 années au total.

Des renseignements complémentaires sont disponibles au Service académique, Institut Universitaire Européen, Badia-Fiesolana, I-50016 S.-Domenico-di-Fiesole (FI) Italie.

Tél. 55/477.931, poste 128.
Mentionner réf. LAW/85-1.

PRODUCTEUR DE RADIO

LE SECRÉTARIAT DES NATIONS UNIES recherche des candidates ou candidats pour le poste de :

PRODUCTEUR DE RADIO (département de l'information)

Lieu d'affectation : New-York.

Fonctions : Rédiger et produire des journaux parlés, reportages et autres programmes pour les organismes de radiodiffusion francophones et diffuser des bulletins d'information en français. Servir de liaison avec les correspondants francophones.

Qualifications : Diplôme d'études universitaires. Cinq années d'expérience professionnelle de la radiodiffusion et de l'information. Parfaite connaissance du français, anglais ou autre langue officielle de l'ONU souhaitable.

Traitement de base : 21 600 dollars EU et indemnité de poste initiale : 13 504 dollars EU ; varie selon qualifications et personnes à charge.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 janvier 1985.

Envoyer c.v. détaillé à l'adresse suivante : Service de recrutement des administrateurs, bureau 2465. Secrétariat des Nations unies New-York, N.Y. 10017, USA.

DAYTON B.V. INDUSTRIES organisme européen de marketing pour CASSIUS CAT LITTER recherche

UN RESPONSABLE DES VENTES GROS CLIENTS POUR LA FRANCE

Zones : France (Espagne, Italie, Portugal)

- Cassius Cat Litter vend actuellement sur dix marchés européens ;
- Les possibilités d'affaires pour Cassius en France rendent possible la création de ce poste ;
- Nous vendons, importons, auprès de grossistes, de grands magasins, etc. ;
- Une approche individuelle solide dans les ventes est nécessaire ;
- Le travail consistera à organiser les ventes et la distribution par l'intermédiaire des concessionnaires.

Le profil qui nous intéresse est un homme âgé de 30-35 ans possédant un diplôme d'études supérieures ou de gestion des affaires et un minimum de cinq ans d'expérience dans la vente, en particulier dans le marketing d'un bien de consommations, parlant couramment français, anglais (allemand apprécié), disponible pour faire de nombreux voyages et bien informé dans tous les domaines.

Nous offrons un salaire supérieur à la moyenne, une voiture et le remboursement des frais.

Si vous correspondez à ce profil, veuillez contacter DAYTON B.V. INDUSTRIES K.A.M. FRAN, POSTBOX 993, 1200 AZ HILVERSUM, HOLLAND.

emplois régionaux

Controller

350.000 F/an ±

Filiale industrielle française d'un très grand Groupe Américain *nous produisons des pièces métalliques consommables pour automobiles* ; avec un chiffre d'affaires de 250 millions de Francs par an notre dynamisme commercial nous assure la place de leader sur le marché français et nous permet d'exporter 40 % de notre production.

Nous recherchons aujourd'hui notre CONTROLLER.

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Général, il aura la charge de la gestion financière, des comptabilités générale et analytique, du reporting, de l'informatique et animera au départ un service de 15 personnes.

Agé de 33 ans environ (± 3 ans), le candidat retenu sera de formation supérieure, parlera couramment l'anglais et disposera d'une expérience réussie en comptabilité-gestion anglo-saxonne acquise en milieu **industriel**. De préférence, il aura déjà géré une trésorerie dans un cadre international et aura fait preuve de ses qualités en matière de reporting. Une bonne pratique de l'informatique est nécessaire.

Ce poste est basé à environ **250 Kms à l'Ouest de Paris.**

Nous offrons une rémunération motivante, un bonus et une voiture de fonction (ou équivalent).

De très sérieuses perspectives d'avenir sont ouvertes au sein du Groupe en France et à l'étranger.

Les consultants chargés de ce recrutement vous assurent de leur plus totale discrétion.

Envoyer votre CV sous référence 4258 à Lévi Tournay
31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02,
qui le leur transmettra.

Jeune Chef du Personnel

Lorraine 200.000+

"Démarrer" une nouvelle usine, en porter les effectifs à 300 personnes en 3 ans, créer son propre service, participer à l'implantation complète de l'unité, instaurer les relations avec les organismes extérieurs et les autorités locales, mettre en place les institutions sociales, etc..., une mission passionnante pour un candidat de valeur, ambitieux, sûr de lui, autonome. *28-30 ans, de formation supérieure, bénéficiant d'une*, expérience de la fonction Personnel de plusieurs années, si possible en *milieu industriel, celui-ci sera rattaché hiérarchiquement* au Directeur Usine et fonctionnellement au Directeur du Personnel de l'Entreprise. Importante filiale d'un Groupe international réputé, nous fabriquons dans nos deux établissements et commercialisons des produits grand public de haute technicité exportés dans le monde entier. Nous sommes en mesure d'offrir rapidement d'importantes perspectives de carrière dans l'Entreprise et dans le Groupe à un candidat motivé qui aura fait la preuve de ses compétences.

ORION, à qui nous avons confié ce recrutement, vous garantit une *discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de* candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. *501344 M en précisant si vous le désirez les sociétés auxquelles vous ne* souhaitez pas qu'il soit transmis.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL DE TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES

recherche

2 Cadres de gestion

BASES A ROUEN ET RENNES

Ils seront chargés, sous l'autorité d'une direction parisienne, du contrôle en entreprises de la réglementation en vigueur.

Nous demandons pour ces deux postes des aptitudes comptables et juridiques résultant soit d'une **formation universitaire** soit d'une **première expérience professionnelle.** *Une connaissance des problèmes du transport serait vivement appréciée.* Nous vous assurons une formation *à nos techniques de gestion.*

Nombreux déplacements, voiture personnelle souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf M7 à Sogecer, 26 rue de Berri 75008 Paris.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

A Grenoble

Participer au développement d'un secteur-clé : l'électronique.

Etre engagé dans la compétition internationale, dans un secteur à haute technologie et à forte croissance, nécessite des investissements industriels et de Recherche permanents et surtout des Hommes performants.

de jeunes ingénieurs à fort potentiel généralistes ou électroniciens

Centrale, ENSAM, ESE, ENSERG, ENSEEIHT

INGENIEUR CONTROLE DE GESTION INDUSTRIELLE : *ingénieur généraliste + 3ème cycle de gestion.* Vos missions : au sein d'une équipe Finances/ Contrôle de Gestion, *analyser les performances de production, assurer le reporting mensuel, les prévisions, le contrôle de* rentabilité des investissements. Vous devrez surtout dialoguer avec des interlocuteurs variés et adapter en permanence les systèmes de gestion et de contrôle d'une activité en pleine évolution. (réf. 886 M)

INGENIEUR ACHATS : ingénieur généraliste, vous prendrez en charge la négociation et le suivi d'importants contrats d'achats pour des équipements très diversifiés et de haute technicité et dans un contexte international. (réf. 887 M)

Une première expérience de ces fonctions, acquise en milieu industriel, et la pratique de l'anglais sont indispensables.

un ingénieur produits et tests

Grande Ecole d'Electronique

En relation avec toutes les activités (Recherche, Production, Marketing...), vous coordonnerez l'industrialisation du produit et l'atteinte des objectifs de qualité, rendement et coûts pendant toute la vie du produit.
Ce poste s'adresse à un ingénieur de haut niveau technique en micro-électronique, ayant fait la preuve au cours de son expérience professionnelle (acquise dans l'industrie des composants de préférence) de réelles qualités d'animateur et de coordonnateur. (réf. 888 M)

Merci d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle et la référence du poste qui vous intéresse à notre Conseil.



ALGOE 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY Cédex

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Grand quotidien régional du Nord-Est de la France

Avec plus de 500 000 lecteurs, *nous relevons tous les jours les défis de l'information moderne. Des équipements d'imprimerie automatisés et informatisés, des outils de gestion efficaces et performants, une conception très «marketing» de notre métier,* des journalistes très professionnels, voilà les atouts de notre réussite. *Pour structurer notre équipe de rédaction, nous* recherchons trois

Responsables départementaux de rédaction à sensibilité marketing

Sous l'impulsion du Rédacteur en chef, ils animeront une équipe d'une vingtaine de personnes composée de journalistes et secrétaires de rédaction, ainsi que les correspondants de leur département. Ils veilleront à la qualité de la réalisation des pages de leur édition et coordonneront leur action avec les ventes et la publicité pour mieux atteindre les objectifs quantitatifs.

Pour ces postes basés en province Nord/Est, nous souhaitons rencontrer des journalistes de P.Q.R, possédant 5 à 10 années d'expérience terrain dans des responsabilités similaires, jouissant de talents rédactionnels, d'une culture générale de très bon niveau et d'un grand esprit de synthèse. Outre ces qualités inhérentes à la réussite d'un journaliste, nous leur demanderons de nous parler de leur goût et de leur expérience de l'encadrement et de l'animation, et de leur sensibilité «marketing» aux aspirations du lectorat et aux exigences de la diffusion. Nous parlerons ensemble de la rémunération.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre+CV+photo+prétentions), réponse et discrétion.
Merci de nous écrire sous référence 537/1M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



LE CARBONE LORRAINE
Groupe industriel français à vocation internationale :
3 usines en France, 22 filiales dans le monde, offre dans son département **GENIE CHIMIQUE** qui réalise plus de 80% de son CA à l'étranger

un poste d'

Ingénieur d'affaires export

- Débutant diplômé d'une grande école -
- avec, de préférence, une orientation Génie Chimique ou Thermique -

Ce département réalise et vend des équipements de haute technologie destinés aux industries de la pharmacie, chimie, chimie fine, biotechnologie, métallurgie, etc... *Vous intégrerez, au siège à Paris La Défense, l'équipe des* ingénieurs chargés de négocier marchés et contrats dans la plupart des pays du monde. Nous vous préparerons à cette fonction par un passage de 2 ans à l'usine de Pagny sur Moselle où vous participerez activement à la définition des produits et à leur commercialisation. Votre maîtrise des langues vivantes, anglais/allemand, vos qualités d'adaptation et de rigueur vous permettront d'évoluer, ensuite, vers des responsabilités plus importantes en France ou dans une filiale étrangère.

Adresser lettre manuscrite et CV, sous référence 72035/M à Jean-Paul LE MASSON, Sélé-CEGOS, 204, rond-point du Pont de Sèvres, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX



Membre de SYNTEC

Publival



NOTRE METIER :
Ingénierie Informatique Industrielle mini et micro *temps réel.*

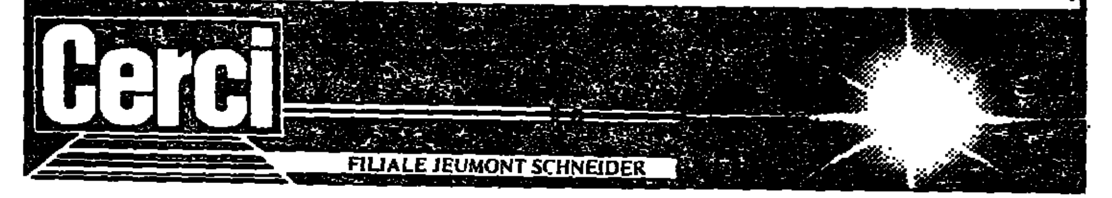
NOTRE RICHESSE :
450 personnes dont 260 ingénieurs.

DES REFERENCES PRESTIGIEUSES :
Programmes nucléaires, pétrochimie, centrales et réseaux électriques français et étrangers (Brésil, Chine, Ile Maurice...).

NOUS RECHERCHONS :
Un *ingénieur de 5 ans mini* d'expérience en informatique industrielle bénéficiant d'une compétence technico-commerciale.
Négociateur dynamique vous prendrez la responsabilité *commerciale* d'un secteur d'activité : recherches et réponses aux appels d'offres, *suivi d'affaires en* clientèle... en relation avec les chefs de projets du département.

Elisabeth PICARD examinera avec vous, votre intégration et vos perspectives d'avenir.

Merci de lui adresser votre candidature sous *référence* 8429 à *CERCI* Direction du Personnel 56, rue Roger Salengro - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS (proche RER Val de Fontenay).



axial publicité

Industrie chimique

Filiale d'un groupe multinational, soucieuse de préserver son avance technologique dans la *fabrication* et la vente de *composants destinés* à l'industrie du médicament recherche un

INGENIEUR MECANICIEN CONCEPTION DE MACHINES

Basé *dans une* métropole du Nord-Est de la France et immédiatement rattaché au Directeur de l'Unité, il s'attachera à perfectionner l'outil technique pour accroître ses performances qualitatives et quantitatives.
Une expérience réussie dans la conception et la construction de machines *sophistiquées à cadence rapide semble absolument nécessaire* pour conduire d'importants projets de modernisation technique. Anglais et allemand nécessaires pour favoriser échanges et contacts avec les filiales et partenaires du groupe.
Rémunération motivante assortie de réelles perspectives de carrière pour un collaborateur compétent.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 31/555, à :

EGOR REGION EST
18, rue Auguste Lamey 67000 Strasbourg.
ou **EGOR INDUSTRIE**
8, rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL



média-system

GROUPE BANCAIRE

recherche
pour son AGENCE DE POITIERS

un exploitant de banque confirmé

Le candidat retenu aura une formation supérieure (école supérieure de commerce, maîtrise de gestion, ITB ou CESB) et une première expérience de l'exploitation, notamment :
- en analyse financière
- études de crédit
- actions commerciales.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 4329
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Grenoble

LAMBERT FRERES ET CIE
recherche pour sa filiale Sanitube

responsable administratif et financier

SANITUBE, spécialisée dans le Négoce de matériaux pour le Bâtiment, a un C.A. de 65 M.F., réparti sur 6 agences situées dans la région Rhône-Alpes.

Outre la Comptabilité Générale, *le titulaire prendra en charge la* fonction administrative (y compris la paie), l'informatique de gestion, la trésorerie, le Crédit Clients et le Contrôle de Gestion.

De formation Ecole de Commerce option Finances-comptabilité, le candidat retenu devra justifier d'une expérience de 5 à 10 ans lui ayant permis d'acquérir une véritable compétence dans les domaines précités.

Poste évolutif dans le cadre du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 8761 à Madame LEREDE



LAMBERT FRERES ET CIE
5, RUE VERNET 75008 PARIS

Axial Publicité

Ingénieur d'Affaires Internationales

A 40 km du Mans, notre entreprise fortement exportatrice spécialisée en conception, réalisation d'équipements de conditionnement de liquides et semi-liquides, recherche un INGENIEUR D'AFFAIRES INTERNATIONALES.
- Chargé de dynamiser nos ventes en Scandinavie et Grande Bretagne où notre présence est déjà performante, il travaillera dans une ambiance jeune, dynamique et motivante.
- Posséder une formation d'Ingénieur Electronicien complétée par une formation commerciale internationale et une expérience réussie de 4 ans minimum dans la vente de biens d'équipement à l'export.
- *Etre un homme de contacts parfaitement bilingue anglais, autonome, mobile* pour de fréquents déplacements, *soucieux de rentabilité.*

Merci d'envoyer lettre manuscrite + C.V. et prétentions sous référence 85700 M à notre Conseil Jacques-Henry CANLER, qui vous documentera avant de vous rencontrer.

EMPLOI **centor**
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53



AFCOREM

---

jeune organisateur pour un projet européen



LA PERFORMANCE DANS L'HABILLEMENT.
Premier Groupe Européen de Jeans - Activité doublée en 4 ans.
4 usines en France qui fournissent les Centres Européens -
un IBM 3083, plus de 100 terminaux, un infocentre et un réseau de HP 3000

recherche, pour l'intégrer à sa DIRECTION ORGANISATION *et* INFORMATIQUE, *un jeune diplômé* (HEC, ESSEC...) désireux de valoriser deux ans d'expérience acquise en ORGANISATION *ou* GESTION.

Cet organisateur de fort potentiel participera dans le domaine de la *Gestion Commerciale* à :
- l'analyse des besoins,
- la conception d'applications,
- la mise en place, le suivi et la formation des utilisateurs.

Poste intéressant et évolutif pour un candidat familiarisé avec l'outil informatique, ayant le *dynamisme,* les facilités de contact et le goût des réalisations performantes.

Poste à AMIENS.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite (avec C.V., photo et prétentions) sous référence 4647 à : ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Important groupe agro-alimentaire du SUD-OUEST

recherche

JEUNE JURISTE FISCALISTE D'ENTREPRISE (Homme/Femme)

qui assistera le Chef du Département Juridique sur l'ensemble de ses missions,

qui prendra progressivement la responsabilité de missions particulières, demandant des contacts diversifiés, y compris à haut niveau.

Le candidat aura :

- Au minimum une maîtrise en droit ;
- Une expérience de 2 ans ou un DESS :
- Une bonne connaissance de l'anglais en raison des relations internationales de ce groupe ;
- Une personnalité affirmée.

Vous êtes ce candidat alors écrivez avec c.v., photo et prétentions sous référence 15.322 à AGENCE HAVAS-D palais des Pyrénées, B.P. 208, 64000 PAU, qui transmettra.

Société d'Aménagement Régional SUD-OUEST

recherche

INGÉNIEUR AGRO-ÉCONOMISTE

Formation enseignement agricole supérieur ou équivalent, cinq à dix ans expérience agro, socio-économie et évaluation de projets FRANCE, ETRANGER.
Anglais obligatoire.
Missions ETRANGER.

Candidature manuscrite + CV à adresser à C.A.C.G., B.P. 215, 65001 Tarbes Cedex.

Ingénieur chimiste
Développement-process

Un groupe industriel de dimension internationale occupant une position de leader sur son marché (chimie fine et parapharmacie) étoffe sa structure recherche et développement par l'intégration d'un ingénieur-chimiste. Il aura pour mission l'étude systématique des transformations physico-chimiques d'un polymère naturel complexe dans ses différentes phases d'utilisation industrielle (solution, coloration, séchage, conditionnement...) pour proposer des transformations d'équipements et définir les meilleures procédures de mise en œuvre de cette substance. Ce poste fait appel à des compétences d'ingénieur chimiste doublées d'une expérience et/ou formation mécanique. Les connaissances relatives aux technologies de trempage et de séchage seraient utiles et appréciées de même qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise. Le salaire, les conditions de travail et les possibilités d'évolution sont attractives pour ce poste situé à proximité d'une grande ville universitaire de l'Est de la France. Les réponses seront transmises directement à notre client; prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant la référence B/8055M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable travaux neufs maintenance

Midi-Pyrénées - Cette société, filiale d'un important groupe étranger poursuit son développement et recherche pour l'une de ses usines de chimie un ingénieur de haut niveau pour prendre en charge la responsabilité des travaux neufs et de la maintenance (25 personnes). Dépendant du directeur technique de la société, sa mission sera progressive : dans un premier temps, et en raison d'un investissement travaux neufs très important dont l'étude se termine, il sera chargé d'assurer le *démarrage et la réalisation des installations nouvelles. Il assurera notamment* la liaison avec l'ingénierie étrangère, choisira les fournisseurs, coordonnera les différents corps de métier intervenants, animera les équipes et dirigera l'ensemble des travaux jusqu'à leur bonne réalisation. Par la suite, il étendra ses responsabilités à la fonction maintenance. Ce poste convient à un ingénieur mécanicien âgé d'au moins 35 ans, de formation AM ou équivalent et parlant couramment l'anglais et/ou l'allemand. Il devra avoir une expérience réussie d'au moins 5 ans de la fonction, si possible dans un secteur d'activités similaires, et connaître parfaitement les techniques de haute pression. La rémunération et les perspectives d'évolution sont intéressantes pour un candidat de valeur. Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence A/T7069M.

PA

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs chefs de projet

Organisation-traitement de l'information-logistique - Parce qu'il s'appuie sur des technologies nouvelles contribuant à l'optimisation constante du service à la clientèle et à l'amélioration des niveaux de productivité, le secteur de la VPC est appelé à faire évoluer en permanence ses systèmes d'information, d'*organisation administrative et d'exploitation industrielle*. A des *ingénieurs diplômés*, soucieux de voir leur carrière évoluer dans un tel environnement, un des grands de la VPC offre une opportunité de carrière. En tant que chefs de projet, ils auront, en concertation avec les différents secteurs de l'entreprise, à conduire l'analyse, la conception, la mise en œuvre et le contrôle d'applications organisationnelles et informatiques novatrices. Les carrières de ces chefs de projet se poursuivent dans des services de production, marketing, contrôle de gestion... Pour ce poste, nous *souhaitons* rencontrer des *ingénieurs diplômés grandes écoles* (Centrale, AM, IDN, ISEN ou équivalent) ayant acquis, si possible, une première expérience dans une fonction étude-organisation. La politique salariale de cette entreprise, dont le siège est basé en métropole Nord, saura motiver des candidats de valeur. Ecrire à J.P. FRAY en précisant la référence A/4721M.



19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Attaché de direction banque
200/250.000 F

Lyon - clientèle industrielle et commerciale - Une importante banque française, établie de longue date, et possédant un réseau régional et international résolument orienté vers le service à l'entreprise et à l'investisseur, recherche un attaché de clientèle pour sa succursale de Lyon. Placé sous l'autorité immédiate du directeur de la succursale et de son adjoint, il sera en relation permanente avec les différents services locaux et du siège parisien et aura pour mission essentielle de suivre et de développer la clientèle des entreprises de la région Rhône-Alpes en gérant son portefeuille de façon autonome et en insistant notamment sur la prospection dans le secteur de la moyenne entreprise. Ce poste ne peut convenir qu'à un jeune cadre bancaire diplômé de l'enseignement supérieur et possédant une expérience similaire auprès de la clientèle industrielle et commerciale de l'ordre de 2 à 8 ans. La connaissance de la région Rhône-Alpes n'est pas exigée au départ. Une bonne maîtrise des techniques bancaires et le goût des contacts humains sont indispensables. Selon l'expérience offerte, la rémunération annuelle brute sera de l'ordre de 200.000 à 250.000 *francs* (classe VI ou VII). Les entretiens préliminaires auront lieu soit à Lyon soit à Paris. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant votre rémunération actuelle et la référence A/R9086M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

LOCLAIR interlinge — D'ABORD DIRECTEUR TECHNIQUE...

Louer du linge et du vêtement de travail, - de la casaque du chirurgien au bleu du mécano, en passant par les nappes de l'hôtel-chic -, fournir, laver, repasser, entretenir, échanger avec une régularité d'horloge, est une activité de service plus sophistiquée qu'il n'y paraît de prime abord.

Dans nos ateliers, outre le personnel à animer (90) et les machines «ad hoc» à faire tourner, il faut penser organisation, productivité, développement, recherche, aménagements ; bref, penser l'Entreprise dans toute sa dimension.

Un ingénieur d'une bonne trentaine d'années, familier de la production, ouvert par nature aux hommes et aux idées, intéressé par la gestion et le commercial, pourra trouver, chez nous, un champ pour le futur.

En échange d'une parfaite discrétion, merci d'adresser sous identification T 906, un CV détaillé avec références, photo et indication de salaire au

NANTES

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES 56270 PLOEMEUR

Entreprise de Distribution (1.800 personnes) dont le siège se trouve à 40 km de STRASBOURG

recherche son

RESPONSABLE DU CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

Vous serez chargé de concevoir, développer et mettre en œuvre nos systèmes d'information et d'aide à la décision pour la gestion commerciale et administrative.

Vous assurerez l'organisation, l'administration et le perfectionnement du service informatique (16 personnes), utilisant les équipements suivants : BULL DPS 7 64/30, réseaux de terminaux, de mini et micro.

Ce poste vous permettra de valoriser une formation supérieure (ingénieur, MIAGE, Ecole de Commerce), complétée par une expérience significative comme responsable informatique sur site comparable (DPS 7 BULL 64/30).

Salaire intéressant. Logement gratuit. Nombreux avantages.

Adresser votre candidature avec prétentions sous n° 8.790 à *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

Jeune contrôleur de gestion

Cette société (300 personnes) implantée dans le Nord Est de la France est la filiale française d'un groupe international. Elle est spécialisée dans la fabrication de produits chimiques et occupe la première place sur son marché. Elle recherche son jeune contrôleur de gestion. Collaborateur immédiat du directeur administratif et financier, et dirigeant une petite équipe, sa mission sera de suivre les coûts d'exploitation et de fonctionnement de la société au travers de la comptabilité analytique, de procéder à l'établissement des différents budgets et d'en suivre leur utilisation. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (niveau ESC ou DECS), jeune, mais justifiant impérativement d'une première expérience de la comptabilité industrielle. La connaissance de la langue anglaise, de l'informatique ou du reporting anglo-saxon constituerait autant d'atouts, les qualités d'analyse et d'ouverture d'esprit étant par ailleurs déterminantes pour une réussite dans ce poste. La rémunération proposée sera essentiellement fonction de la valeur du candidat retenu, l'importance du groupe garantissant aussi d'excellentes possibilités d'évolution en France et à l'étranger. Ecrire à CH. SANCHEZ en précisant la référence A/4708M.

PA

19, résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur Qualité
Recherche et Développement
Tissus Industriels

Notre entreprise, intégrée à un groupe textile important, fabrique et commercialise auprès des enducteurs et des confectionneurs de vêtement de travail, des tissus de haute technicité.

Nous recherchons un ingénieur constamment à l'écoute du marché (amont : fournisseurs et aval : clients) pour concevoir et mettre au point les produits nouveaux et améliorer les produits existants.

Les cahiers des charges qu'il établira devront intégrer avec le maximum de rigueur les besoins de la clientèle, les performances des matières premières, la normalisation en vigueur et permettront ainsi de déterminer les seuils optimum de qualité et de prix de revient. Il sera responsable de la conformité des produits aux normes de qualité qu'il aura lui-même définies.

Il interviendra également en clientèle, en appui du commercial pour résoudre les problèmes techniques.

Nous confierons ce poste à un ingénieur textile ou à un ingénieur chimiste ayant acquis une expérience de plusieurs *années dans ce type* de fonction et possédant des qualités d'ordre et de rigueur. Une grande ouverture d'esprit et le sens des *relations humaines* sont indispensables pour réussir.

Le poste est basé dans la région Rhône-Alpes.

Envoyer votre CV détaillé, photo et dernier salaire sous référence M 360/AH

jpv **Jean Paul VELLA** - 106, Bd Haussmann 75008 Paris

LEVI TOURNAY

RESPONSABLE DE LA LOGISTIQUE PRODUCTION H/F

Le Directeur des fabrications des Chantiers et Ateliers de la Perrière (300 personnes), désire s'adjoindre un jeune ingénieur qui prenne en charge l'ensemble logistique de la production, et notamment l'ordonnancement et les méthodes.

Responsable de 25 collaborateurs, il aura au moins 5 ans d'expérience dans l'un ou l'autre de ces principaux domaines (en ingénierie, bâtiment, ou gros mécano-soudé), et sera familiarisé avec la gestion informatisée.

En échange d'une parfaite discrétion, nous vous remercions d'adresser sous identification D 907, un CV détaillé avec références, photo, et indication de salaire, au

LORIENT

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES - 56270 PLOEMEUR

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

LES LABORATOIRES *Glaxo*

recherchent en vue du développement de leurs activités à l'exportation pour leur Unité de Production à EVREUX 27000

ADJOINT (E) AU CHEF DU SERVICE ACHATS

Formation exigée :
- BAC G3 + DUT technico-commercial
- Anglais courant.
- Sens de la précision dans le travail.
- Expérience dans un Service Commercial à l'Exportation souhaitée.

Fonctions :
- Contacts clients à l'étranger
- Suivi des commandes clients.
- Suivi des commandes d'approvisionnement en MP et Articles de Conditionnement.
- Tenue à jour des dossiers techniques clients.
- Préparation des expéditions.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à :
GLAXO Service du Personnel Usine
BP 3531 - 27035 EVREUX CEDEX

Bleu

LES LABORATOIRES *Glaxo*
27000 EVREUX

recherchent

LA SECRÉTAIRE DU CHEF DE PRODUCTION

La candidate aura une formation supérieure de secrétariat, de bonnes connaissances techniques et une expérience professionnelle de 3 à 5 ans.

Qualités requises :
- Excellent contact humain
- Disponibilité, efficacité
- Bonne sténo-dactylo
- Goût du travail bien fait
- Bilingue Français/Anglais

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à :
GLAXO Service du Personnel Usine
BP 3531 - 27035 EVREUX CEDEX

Bleu

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Dans le cadre du développement et de l'industrialisation de produits nouveaux à son usine de CHALON S/SAONE, **WILLIAM SAURIN** recherche



chef de projet ingénierie polyvalent et participatif

E.C.P., ENSAM, I.D.N.

Dans le cadre d'une démarche participative, vous serez responsable de la conception et de la réalisation des projets. activité polyvalente impliquant : • l'élaboration du cahier des charges • l'évaluation de l'enveloppe budgétaire • la négociation technique • la gestion et la coordination.
3 ans d'expérience. Anglais indispensable.
Déplacements en France et à l'étranger de courte durée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 177 M à :
LESIEUR - Recrutement Cadres 122, avenue du Général Leclerc
92103 BOULOGNE.

GROUPE LESIEUR

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 290.10.65

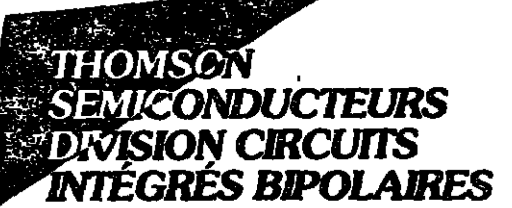
RESPONSABLE SOCIAL ET ADMINISTRATIF H/F

Cette unité bretonne de production (350 personnes) fait partie d'un Groupe national important.
La fonction recouvre 2 volets :
1) sur place, mais en liaison avec le Siège, conseiller le Directeur d'usine sur la stratégie et la logistique des relations humaines, et donner la dimension qui convient au poste "Personnel" ;
2) assurer la coordination des tâches administratives de l'Etablissement : paye, comptabilité analytique, services généraux, notamment.
Nous souhaitons rencontrer un praticien de la fonction, sachant quitter le bureau pour les ateliers, ayant naturellement le sens de l'attention aux gens, - dialogue et écoute -, et du reporting, bon observateur des signes d'évolution de son temps et des hommes qui le vivent.
Une formation supérieure, et 10 ans d'expérience professionnelle en progression, sont indispensables pour postuler.
Merci d'adresser sous référence E.906, CV détaillé, avec photo et indication de salaire, au

MORBIHAN

CEIP
CONSEIL D'ENTREPRISES - 56270 PLOEMEUR
1ère convocation en Bretagne ou à Paris
(indiquer préférence).

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65



GRENOBLE

Au cœur de la révolution Electronique, nous avons choisi d'agir et de gagner face à la concurrence internationale. Nous poursuivons notre plan de développement dans le domaine de la PRODUCTION et recherchons des femmes et des hommes d'action, capables de s'engager pleinement dans nos enjeux INDUSTRIEL et COMMERCIAL.

RESPONSABLE DU PLANNING DE PRODUCTION

INGÉNIEUR Grande École
(X, SUPÉLEC, TÉLÉCOM, CENTRALE)

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience. Familier des domaines Informatique, Electronique ou Microélectronique, vous établirez, en liaison avec le marketing, les plans de production à court et long terme.

Vous serez garant de la ponctualité des livraisons aux clients, responsable des inventaires, et contrôlerez en permanence, avec les services de production en France et à l'étranger, l'avancement des cycles de fabrication.

Ce poste nécessite une maîtrise parfaite de la langue anglaise.

De larges possibilités d'évolution de carrière existent au sein du Groupe en France et à l'étranger, pour un candidat performant.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature à M. Yves BENAIN-LIOT
Division Circuits Intégrés bipolaires — B.P. 54 — 38120 SAINT-ÉGRÈVE.*

HAVAS CONTACT

L'ACTION : NOTRE PARTI PRIS



THOMSON SEMICONDUCTEURS

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG

recherche des Ingénieurs sur Contrat pour :

POSTE 1 : *INGENIEUR D'ETUDE DISCRETION ACOUSTIQUE*
Réalisation ou suivi d'études dans le domaine de la réduction du bruit de navires.

Profil souhaité : Ingénieur ENSI ou formation équivalente, connaissance en dynamique des structures mécaniques des fluides, acoustique et vibrations.

POSTE 2 : INGENIEUR D'ESSAIS
Au centre d'essais techniques et d'évaluation de la DCAN pour définition, réalisation et exploitation de bancs d'essais pour la qualification de matériels en bruits et vibrations.

Profil souhaité : Ingénieur ENSI, UTC, INSA ou équivalent, connaissances dans le domaine de la mesure des vibrations et de parasites acoustiques, de la mécanique des fluides et du traitement du signal.

POSTE 3 : *INGENIEUR AU BUREAU D'ETUDES*
Chargé de la planification des études relatives à la construction de sous-marins. Etablissement de graphes particuliers à chaque étude et interconnexion avec ceux du chantier de construction.

Profil souhaité : Ingénieur ENI, ENSI, INSA - Expérience de coordination et planification d'études souhaitées.

POSTE 4 : INGENIEUR FABRICATION MATERIAUX COMPOSITES
Responsable de l'atelier de mise au point de prototypes et de fabrications en matériaux composites - Responsable de l'élaboration des dossiers de fabrication des structures de série pour leur réalisation.

Profil souhaité : Ingénieur ENSI - Arts et Métiers - UTC - INSA - Expérience souhaitée dans les matériaux composites.

Pour les postes 2, 3, 4, il est proposé une rémunération mensuelle nette de l'ordre de 8 800 F. Pour le poste 1, une rémunération plus forte peut être envisagée selon le niveau du diplôme.

Ecrire en adressant curriculum-vitae et en précisant bien le poste demandé à :
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES
Chef de Section Personnel
BP nº 10 - 50115 CHERBOURG NAVAL.



La COGEMA (compagnie Générale des Matières Nucléaires), filiale du CEA, est la seule compagnie au monde couvrant l'ensemble du cycle du combustible nucléaire - Elle réalise actuellement l'ensemble du cycle Hague dans le cadre du plus grand chantier d'Europe : 2 usines de retraitement. Dans un environnement technologique de pointe qui progresse très vite nous recherchons :

un Ingénieur en contrôle commande

Dans le domaine de l'électrotechnique haute et moyenne tension, il sera responsable en tant qu'adjoint au Chef de Groupe, des opérations de maintenance sur toutes les installations du réseau de distribution haute tension moyenne tension, ainsi que des automatismes de commande et de sécurité.
Profil souhaité : Ingénieur électrotechnique débutant ou 1 an de pratique.

des Ingénieurs d'exploitation

ENSAM, ECAM, INSA...

Vous êtes débutant ou avez une première expérience en milieu industriel. Après une période de formation à nos techniques, vous serez charge de coordonner la production en assurant le bon fonctionnement de l'usine.
Les qualités de rigueur et un bon esprit de synthèse vous permettront de réussir dans ce poste qui est évolutil.
Travail en cycle de postes aménagé, avec importantes plages aux horaires normales.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite + CV à Philippe Valette, COGEMA, BP 270. 50107 Cherbourg Cédex.

Nous sommes la filiale d'un des tous premiers groupes industriels privés français. Avec 650 personnes, nous fabriquons et commercialisons des sous-produits destinés aux équipementiers et aux constructeurs automobiles. Notre chiffre d'affaires dépasse 350 MF dont près de 40 % à l'export. Nous recherchons un

Ingénieur d'affaires export

Grenoble **270.000 F +/an**

L'ingénieur généraliste que nous souhaitons rencontrer aura une *expérience* industrielle et commerciale d'au moins 5 ans, acquise si possible chez un équipementier ou un aciériste.

Très disponible, il assurera la suivi des contacts et des *modifications* avec nos clients européens (*principalement* R.F.A.).

Son activité couvrira en particulier les aspects commerciaux, techniques, financiers, contractuels et de gestion en s'appuyant sur les compétences internes. C'est dire qu'il devra se montrer *totalement* à l'aise à tous les niveaux y compris les plus élevés.

La connaissance de l'allemand doit être totale, celle de l'anglais courante et celle de l'italien constitue un atout supplémentaire.
Les entretiens auront lieu à Paris ou Lyon.

Nous vous remercions d'adresser rapidement votre lettre de candidature, CV détaillé et salaire actuel + photo, sous *référence* 60105/LM, à notre Conseil qui vous garantit une entière discrétion.

Staff Consultants 32 Allée de la Robertsau 67000 Strasbourg. STRASBOURG PARIS LYON NEW-YORK

---

cisigraph GROUPE CISI

En 1984, nous avons doublé nos ventes France et initialisé notre activité internationale.
En 1985, dans le cadre de CISIGRAPH, nouvelle Société du Groupe CISI dédiée à la CFAO, nous allons intensifier notre action en Europe, aux USA, au Japon et souhaitons, pour ce faire, recruter des collaborateurs basés à notre Centre CFAO de Vitrolles/Marignane, en Provence.
Nous recherchons pour notre équipe Support International :

Ingénieurs d'affaires (réf. SI-V).

connaissant le milieu industriel et la mécanique, pour applications CFAO.
mots-clés : MECANIQUE - CFAO - NEGOCIATEURS - DYNAMIQUES

Ingénieurs mécaniciens (réf. SI-C).

en charge de démonstrations, tests, benchmarks et formation.
mots-clés : MECANIQUE - CONCEPTEURS - 3D - CONTACTS.

Ingénieurs et techniciens supérieurs génie logiciel (réf. SI-P).

chargés de l'installation - coordination - maintenance *et de développements spécifiques clients.*
mots-clés : GENIE LOGICIEL - VAX - IBM - DPS 6.

Pour tous ces postes, une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Si vous avez envie, avec nous, de transformer l'essai France sur le marché international, écrivez-nous en précisant la référence choisie :
Robert Viano, Direction Marketing et International
CISIGRAPH - 536 route de la Seds 13127 Vitrolles/Marignane.

Ingénieur responsable d'études.

Prendre en charge aux plans technique et humain la responsabilité de l'animation d'un *bureau d'études d'environ* 15 personnes (mécanique, hydraulique, pneumatique, outillage...) ; participer de façon permanente au développement, à la *mise au point et à l'application des techniques nouvelles dans* l'entreprise (11 usines) ; piloter des études nouvelles réalisées dans d'autres établissements en tant que véritable maître d'oeuvre et apporteur d'idées ; assumer la totalité des relations par cette fonction, tant au plan de la société qu'à l'extérieur de celle-ci.

C'est la mission que vous propose ce groupe français, leader mondial dans son domaine.

Ingénieur généraliste ou à dominante mécanique, vous justifiez, à 32 ans environ, d'une expérience confirmée d'ingénieur d'Etudes, mise au point ou produits nouveaux, dans une optique de développement de projets très appliqués. Vous souhaitez aujourd'hui élargir votre champs d'activités en étant partie prenante dans tous les développements techniques et technologiques de la société.

Le poste, basé en région Ouest, implique un bon niveau de mobilité géographique et intellectuelle.

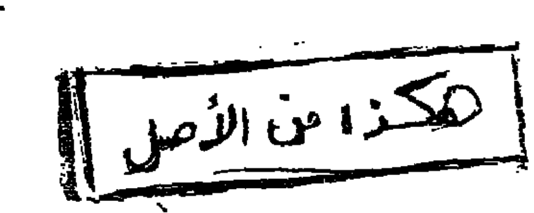
OC conseil Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous référence M 115 G, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS

emplois régionaux · emplois régionaux

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

unigrains

Jeune Ingénieur AGRONOME

ou de formation similaire : Grandes Ecoles, Universités. — ayant de bonnes notions d'ECONOMIE et de GESTION —

Il sera intégré à la Division "INNOVATION" de cet organisme dont les objectifs sont de promouvoir les améliorations de productivité et les nouveaux domaines d'utilisation des *matières agricoles* et sous-produits des IAA.

A cet effet, il participera à des activités d'études et d'applications pratiques telles que :
— Repérage et définition des *domaines d'action intéressants*,
— Etudes de faisabilité technico-économiques,
— Etude et mise en place de solutions de valorisation de produits.

Rapidement, il sera amené à "*piloter*" *des projets*.

Cette activité - basée à Paris - implique des contacts nombreux et variés ainsi que des déplacements fréquents, mais de courte durée. La connaissance de l'anglais est nécessaire. Elle peut convenir à un jeune diplômé possédant une *première expérience* professionnelle ou à un débutant ayant eu l'opportunité de travaux et stages significatifs. Il devrait être créatif, rigoureux, apte au travail en équipe et à des activités se déroulant dans la simultanéité.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo, s/référence 71681/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS — Membre de SYNTEC

Publival

Auditeur opérationnel

Vous êtes jeune diplômé HEC, ESSEC, ESCP *ou grande école d'ingénieurs.*
Vous vous voyez prochainement responsable opérationnel.
Vous avez non seulement les capacités d'un gestionnaire et d'un organisateur, mais aussi celles d'un animateur *et d'un leader.*

Débutez en tant qu'auditeur opérationnel : les missions de contrôle et de conseil que vous conduirez en équipe dans nos différents établissements sur l'ensemble de la France vous feront toucher à tous les aspects de la gestion *de notre* entreprise (production, marketing, distribution, administration, personnel,...).

Vous acquérrez ainsi une connaissance approfondie de notre organisation *et de ses hommes et diversifierez vos compétences.*
Vous vous ferez ainsi connaître et évoluerez vers les fonctions qui correspondront le mieux à vos capacités et vos désirs.

SOPAD Nestlé

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo sous référence E41 à :
Direction du Personnel, SOPAD,
17 quai Paul Doumer 92411 Courbevoie Cedex



LE CARBONE LORRAINE
Groupe industriel français à vocation internationale :
3 usines en France, 22 filiales dans le monde, réalisant 80% de son CA à l'étranger, offre - dans le cadre de son actuel développement - **un nouveau poste de**

Jeune cadre financier

- Débutant diplômé HEC, ESCP, ESSEC, Sciences Po -

La Société, selon les principes de polyvalence, de mobilité de ses cadres, vous offre une évolution diversifiée au sein de sa Direction Financière. *Afin de vous préparer à cette carrière, au siège de Paris La Défense, vous participerez*, pendant deux ans, à la gestion industrielle et budgétaire de notre usine de Gennevilliers. Vous exercerez ensuite vos compétences successivement au contrôle de gestion, à la comptabilité centrale, à la consolidation, au financement et à la trésorerie. Votre connaissance de l'anglais (l'espagnol ou l'allemand seraient appréciés), *vos ressources d'adaptation, de créativité, de dynamisme et d'organisation vous permettront* d'occuper rapidement un poste de responsabilité. Ultérieurement, vous pourrez accéder à des fonctions de premier plan dans une de nos filiales à l'étranger ou au sein du Groupe PECHINEY auquel nous sommes apparentés.

Adresser lettre man. et CV, s/réf. 72030/M à Jean-Paul LE MASSON, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS — Membre de SYNTEC

Publival

Nous appartenons à un groupe dynamique et en bonne santé, *donc capable de vous offrir une opportunité de carrière.* Pour assurer les relations technico-commerciales avec nos clients de l'industrie textile (encollage, apprêts, impression) nous recherchons un jeune

ingénieur chimiste ou textile

Vous justifiez de quelques années dans l'industrie et vous recherchez un poste évolutif dans une entreprise efficace et attachante. Vous bénéficierez naturellement d'une *formation complémentaire pour pouvoir agir efficacement en France et à l'exportation.*



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 3908 M.

Pour assurer la continuité de son développement en France et en Europe, CEGOS LOGISTIQUE cherche à compléter son équipe de 15 consultants.

cegos logistique

Ingénieur de haut niveau

ayant à la fois une forte expérience en matière de modélisation, simulation, ..., connaissant bien les possibilités de l'informatique dans les études d'aide à la décision et ayant déjà eu l'occasion de piloter des activités de conseil et d'études. (réf. 71677/M)

Ingénieur ayant une expérience pratique de responsabilité logistique

dans une grande entreprise connaissant l'informatique dans ses applications aux différents *domaines de la logistique (gestion des stocks, gestion d'entrepôts, tournées, ...).* (réf. 71678/M)

Ingénieur spécialiste des transports

maîtrisant les évolutions techniques, les méthodes de gestion informatisée et les études *économiques dans ce domaine.* (réf. 71679/M)

Ces postes permettent d'envisager une carrière professionnelle enrichissante dans une équipe de conseil dynamique faisant partie du Groupe CEGOS (450 personnes à Paris, 800 dans le monde).

Publival

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, sous la référence choisie, à Monsieur Georges COMÈS, Directeur de CEGOS Logistique, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE
Sélé-CEGOS sera chargé de ce recrutement

Une Entreprise française spécialisée dans le montage d'ensembles industriels en Sidérurgie, Cimenterie, Papeterie, Chimie, Energie,... et *qui réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger,* recherche :

INGENIEUR EN CHEF CHEF DE ZONE — PARIS

Implanté au Siège à *Paris*, il dirigera l'ensemble des activités commerciales et industrielles de la Société sur la moitié Nord de la France. Patron de centre de profit, il prospectera la clientèle, il dirigera les *études, il mènera les négociations et il supervisera les chantiers. Il sera* responsable de sa gestion et de ses résultats. Il «pilotera» les activités de 200 personnes réparties entre 2 agences, 6 antennes commerciales *et des chantiers. De formation Ingénieur TP, A & M,..., le titulaire du* poste, âgé d'au moins 35 ans, justifiera d'une expérience de plusieurs années de direction d'agence décentralisée d'une entreprise industrielle où il aura assumé des fonctions techniques et commerciales.
Réf. 735/M

INGENIEUR EN CHEF FILIERE CIMENTERIE — PARIS

Spécialiste en matière de cimenterie ou d'équipements miniers, il devra se tenir au courant du développement mondial de ces secteurs d'activités et suivre les appels d'offres internationaux pour se faire consulter dans le cadre des projets de construction de tels ensembles. *Doté d'un* sens commercial éprouvé, il mènera les négociations au plus haut niveau. Il dirigera les études et supervisera les chantiers. Il sera responsable des résultats de son département. Ingénieur de formation TP, A & M,... âgé d'environ 35 ans, il possédera une expérience de plusieurs années de la construction ou de la maintenance de cimenterie ou de mine. Il sera bilingue français-anglais. Ce poste implique de nombreux déplacements.
Réf. 736/M

INGENIEUR EN CHEF DEVELOPPEMENT COMMERCIAL — PARIS

Rattaché à la direction *Générale, il sera chargé de coordonner les activités* commerciales des différents secteurs de la Société, par zone ou par filière. *Il suscitera des programmes de prospection dans les branches* d'activités de la Société, mais aussi sur des marchés nouveaux susceptibles d'utiliser son «know how». Il entretiendra des contacts avec les *grands clients potentiels : engineering,* constructeurs, exploitants,... Cette fonction, très orientée vers l'international, pourrait convenir à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation Ecole d'Ingénieurs de préférence, parlant parfaitement l'anglais et possédant une expérience de la vente de prestations de services industriels. Ce poste *implique de nombreux déplacements.*
Réf. 737/M

Pour chacun de ces postes, écrire en précisant la référence à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

ARCOREM

Ingénieurs diplômés

grande école

Dans le cadre de l'extension de ses activités «clés en main» le Groupe Dumez recherche pour sa filiale d'études et d'ingénierie le G.I.E. SEMED, *des ingénieurs diplômés :*

Département climatisation chauffage plomberie Réf. MO/181

Les candidats auront au moins une première *expérience en thermique bâtiment ou plomberie.*
• Formation thermique.
• *Formation complémentaire en France* ou aux Etats-Unis appréciée.

Département électricité Réf. MO/185

Les candidats auront au moins une première *expérience en électricité bâtiment industriel* ou d'habitation ou en ingénierie.
• Formation électromécanique HT - MT - BT.
• Formation courants *faibles.*
• Formation contrôle-automatismes.
• Formation complémentaire aux Etats-Unis *appréciée.*

Département Génie Civil Travaux Publics Réf. MO/182

Les candidats auront au moins une première *expérience en béton armé, précontraint ou* mécanique des sols.
• Formation en génie civil ou en mécanique des sols.
• Formation complémentaire CHEBAP.
• Formation complémentaire aux Etats-Unis *appréciée.*



Les candidatures de débutants de valeur seront examinées avec la plus grande attention.
Les candidats retenus intégreront l'équipe pluridisciplinaire en place au bureau d'études de Nanterre, chargée de tous les grands projets d'ingénierie «clés en main» que le Groupe réalise dans le monde.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable, ainsi qu'une ouverture et du goût pour l'utilisation de l'informatique scientifique et de la CAO.

Les postes sont susceptibles d'une rapide évolution tant sur le plan des responsabilités que sur celui des rémunérations.
Envoyer CV, photo et prétentions à G.I.E. SEMED sous réf. choisie, 345 avenue Georges Clemenceau 92092 Nanterre Cédex.

MULTIPLIER LES PERSPECTIVES

NEC

NEC Electronics (France) S. A.

L'un des premiers du semi-conducteur souhaite développer, dans le cadre de *sa rapide expansion*, son **Département Application**

Ingénieur électronicien, votre expérience en Logique (2 ans en laboratoire d'études et développement), associée à un réel anglais technique, doit vous permettre de rejoindre l'équipe existante afin d'assurer le **développement de Réseaux Prédiffusés.**

Une formation est assurée. Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser CV et prétentions à Madame HELLEQUIN
Tour Chenonceaux 204, rond point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE.



Avec nous, entrez dans l'ère de la productique

RENAULT Automation

Les métiers de demain, nous les vivons déjà au quotidien. Aujourd'hui, Renault Automation rassemble les hommes qui construisent l'usine du futur.

Ingénieur automaticien
Supelec, ENSAM, ENSIEG, INSA...
ayant 2 à 5 ans d'expérience industrielle d'automatisation de processus. Il sera responsable de la conception et de la réalisation de l'automatisation de systèmes de fabrication. Réf. DSF 11

Jeunes ingénieurs
X, Centrale, Supelec, Mines, ENSAM, INSA...
Débutants ou ayant 2 ou 3 ans d'expérience industrielle de fabrication. Ils feront partie d'une équipe *chargée de développer les moyens* d'automatisation des ateliers et leur intégration aux systèmes de gestion de production. Réf. DSF 9

Ingénieurs analystes programmeurs
Grandes Ecoles.
Ayant 5 ans d'expérience sur projets en temps réel, et de préférence une bonne pratique du matériel DIGITAL, connaissant le PASCAL, *ils seront intégrés à une équipe chargée de réaliser des logiciels* en temps réel. Réf. DSF 12

Ingénieur mécanicien
ENSAM, INSA, ENSI...
Ayant 5 ans d'expérience en bureau d'études de mécanique et si possible une expérience de mise au point. Il participera *à la conception et à la réalisation de nouvelles machines-outils.* Réf. DSF 13

Responsable d'industrialisation de nouveaux produits
X, Centrale, ENSAM, INSA, ENSI...
Ayant de 5 à 10 ans d'expérience de fabrication de petites *et moyennes séries dans le domaine des équipements mécaniques,* il sera responsable, *des études techniques et économiques de mise* en fabrication de nouveaux produits machines-outils. Réf. DSF 14

Chef de projet, Systèmes de fabrication
X, Centrale, Mines, ENSAM, INSA...
Ayant 5 à 10 ans d'expérience, soit en ingénierie, *soit ayant eu* des responsabilités en service méthodes ou en service fabrication mécanique. Chargé du montage de projets d'atelier flexibles, il devra *assurer notamment le contact avec les Clients,* l'analyse des besoins, le montage des propositions et le suivi des *réalisations. Réf. DSF 10*

Chef de projet Applications CFAO
Centrale, Supelec, ENSAM, ENSI...
Il a 5 ans d'expérience dans le *domaine de la production (méthodes,* gestion de production). Il sera chargé de l'analyse et de la spécification de l'intégration en CFAO des fonctions de production : *préparation, usinage CN,* contrôle. Il aura une bonne connaissance des *systèmes informatiques temps réel,* des méthodes d'analyse, de la programmation CN. Réf. DT 1

Chef de projet automaticien
Supelec, ENSAM, ENSI...
Ayant une expérience d'environ 5 ans dans l'automatisation des machines, il aura pour mission l'analyse et la spécification des *méthodes et outils à mettre en œuvre pour la conception d'automatisme de machines. Ses connaissances : automates programmables* et contrôle numérique, méthodes d'analyse et de spécification, systèmes de conception assistée par ordinateur. Réf. DT 3

Chef de projet mécanicien
Centrale, ENSAM, ENSI...
Après 5 ans d'expérience en bureau d'études où il a participé *à de grands projets à base de mécanique et d'automatismes,* il assurera la *conception et l'industrialisation de nouvelles* machines-outils de production. Réf. DT 6

Tous ces postes évolutifs, basés au Chesnay (78), sont à pourvoir rapidement et nécessitent la pratique courante de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant impérativement la référence choisie, à : RENAULT AUTOMATION Direction des ressources humaines Centre Parly 2, BP 70 78152 LE CHESNAY CEDEX.



média-system



ORFEVRES A PARIS

filiale d'un puissant groupe international, réputée mondialement pour sa gamme de produits personnels de luxe (CA : 450 MF dont 80 % à l'export), recherche pour sa Direction financière et administrative, un :

Contrôleur de gestion filiales étrangères

Répondant devant le Directeur Financier, il aura pour mission d'assister les Directions commerciales et du marketing pour toutes les questions comptables et financières, concernant les filiales et les marchés à l'export. En relation avec les chefs comptables étrangers, il harmonise les procédures de gestion interne, intervient dans l'informatisation des méthodes, procède au contrôle des budgets et forecasts, supervise la politique des prix de vente, s'assure de la rentabilité des opérations.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures, commerciales ou de gestion, possédant en outre un DECS et bénéficiant d'au moins cinq années d'expérience dans la pratique de la comptabilité française au siège d'un groupe multinational. Une parfaite connaissance de l'anglais est impérative. D'intéressantes perspectives de carrière peuvent être envisagées dans le groupe pour une personnalité à fort potentiel.

Adresser confidentiellement curriculum vitae, photo et courte lettre manuscrite sous référence 133 LM à Rosie SCHWARTZ

A+ Carrières
47 bis, avenue Hoche 75008 PARIS

Demain,

Hewlett-Packard France propose deux pages d'opportunités de carrière à ceux qui veulent tourner la page et parler d'avenir.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications recherche

dans le cadre de ses activités radars militaires

INGENIEUR ELECTRONICIEN grandes écoles

(ESE, ENST, ENSEEIHT, ECP, ENSERG ...)

ayant une formation complémentaire en analyse et programmation pour développement de systèmes avancés temps réel.

Expérience d'un ou deux ans nécessaire.

Anglais lu - Nationalité française exigée.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

X, CENTRALE, MINES, PONTS...

AVEC EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE

BANQUE FRANÇAISE DE PREMIER PLAN

Nous recherchons des ingénieurs pour renforcer notre équipe d'INGÉNIEURS-CONSEILS dont les MISSIONS d'ÉTUDE concernent tous les aspects de l'Entreprise : techniques, commerciaux, économiques et financiers.

Ces fonctions nécessitent des contacts de haut niveau auprès d'entreprises diversifiées tant en France qu'à l'étranger.

Agés de 35 ans environ, vous avez une double formation :

GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS avec IEP, SCIENCES ÉCO, INSEAD...

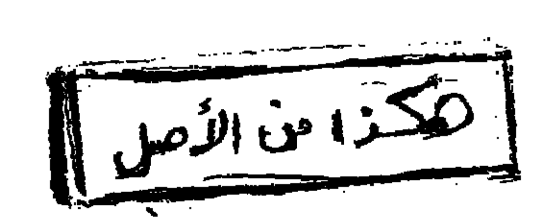
Votre expérience vous a permis de développer une grande aisance dans les contacts et de bonnes facultés à évaluer les hommes en place.
Vos très bonnes capacités d'analyse, de synthèse et d'excellentes aptitudes rédactionnelles contribuent à la qualité de vos rapports de mission.
Par ailleurs, vous maîtrisez parfaitement l'ANGLAIS parlé.
Vous avez acquis votre expérience professionnelle dans l'un des secteurs :

MÉCANIQUE
- *Connaissance de la machine-outil, robotique, FAO ;*
- *Expérience de la conception et/ou de la direction d'ateliers de mécanique.*

TRAVAIL DES MÉTAUX
- *Sidérurgie, métallurgie, première transformation des métaux, mécanique lourde.*
- *Expérience de quelques années dans la Production.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et prétentions) sous réf. 80338/M à HAVAS CONTACT, 1, PLACE DU PALAIS-ROYAL, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



هكذا من الأصل

Responsable d'affaires « études »
300.000 F

Electronique - marchés militaires - Membre d'un puissant groupe français leader mondial en électronique professionnelle, cette société de 1.300 personnes a acquis une forte notoriété dans le domaine des circuits hybrides et des composants hyperfréquence de haute gamme. Sous l'autorité du directeur commercial et en contact étroit avec les ingénieurs des différents laboratoires, elle vous propose de prendre directement en charge le volume d'affaires (de l'ordre de 100 millions de francs) réalisé en contrats d'études avec les services techniques des grandes administrations militaires françaises. Ce poste basé en proche banlieue sud de Paris conviendrait bien à un ingénieur grande école ou un ancien officier ayant une bonne pratique des négociations avec les directions techniques des armées, acquise, par exemple, dans une fonction d'ingénieur commercial ou d'affaires. La rémunération annuelle proposée, fonction de l'expérience, pourra atteindre 300.000 francs. Ecrire à J. SCARINOFF en précisant la référence A/2619M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Attaché de direction banque
200/250.000 F

Paris - clientèle grandes entreprises - Une importante banque française, établie de longue date et possédant un réseau national et international résolument orienté vers le service à l'entreprise et à l'investisseur, recherche un attaché de clientèle pour sa succursale de Paris. Placé sous l'autorité immédiate du directeur de la succursale et de son adjoint, il sera en relation permanente avec les différents services du siège et aura pour mission essentielle de suivre et de développer de façon autonome un portefeuille de clients composé de grandes et très grandes entreprises des secteurs économiques les plus divers. Ce poste ne peut convenir qu'à un jeune cadre bancaire, diplômé de l'enseignement supérieur (type HEC, IEP Paris, ESSEC, ESCP, ESCAE ou équivalent) et possédant une expérience de l'ordre de 3 à 8 ans de la clientèle industrielle et commerciale. La maîtrise des techniques bancaires aux plans domestique et international, des qualités d'autonomie et le sens des relations humaines sont indispensables. Selon l'expérience offerte, la rémunération annuelle brute sera de l'ordre de 200.000 à 250.000 francs (classe VI ou VII). Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant votre rémunération actuelle et la référence A/R9087M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



L'AIR LIQUIDE

Leader mondial dans le domaine des gaz industriels
25 000 personnes dans 55 pays

recrute

UN SPÉCIALISTE DE L'ÉLABORATION DES CIRCUITS INTÉGRÉS

Pour devenir responsable des programmes de recherche dans le domaine de **l'Application des gaz en microélectronique.** Il sera rattaché au Directeur des Centres de recherche de la Société.

De formation ingénieur + thèse, ou universitaire + thèse, il possède une expérience d'au moins 5 ans de **recherche** concernant **l'élaboration des circuits intégrés** puis de **leurs développements industriels.**

Une connaissance du contrôle de qualité dans ce domaine, ainsi qu'une expérience internationale seront appréciées. (Réf. SE)

UN INGÉNIEUR DE RECHERCHE

Pour s'intégrer à une équipe de haut niveau.

De formation Ingénieur + thèse ou universitaire + thèse, il possède impérativement une expérience d'au moins 2 ans en **PHYSICO-CHIMIE des intéractions gaz-surface.**

Chercheur, il est ouvert aux applications industrielles.
Il anime un technicien et a des contacts fréquents avec des laboratoires extérieurs. (Réf. IR)

Pour ces 2 postes basés en Région Parisienne, une bonne connaissance de **l'anglais est indispensable.**

Adresser lettre manuscrite, cv avec photo et **référence du poste à** l'AIR LIQUIDE
DRHP, 75, Quai d'Orsay - 75321 PARIS Cédex 07

Nous créons une nouvelle marque d'automobiles
(haut de gamme, production en petite série)

Pour mener à bien ce projet, nous recherchons :

un ingénieur automobile

capable de concevoir et de réaliser ce projet sur les plans technique et mécanique.

Le candidat doit :
- Etre un homme jeune, passionné d'automobile, dingue de mécanique ;
- Posséder un esprit méthodique ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Justifier d'une expérience de 5 années minimum dans ce type d'activité.

Nous offrons :
- La participation à la mise au point définitive du projet ;
- La responsabilité du recrutement de l'équipe technique ;
- La direction effective de l'unité de montage qui sera installée en province ;
- L'aventure passionnante de la création d'une automobile française exceptionnelle, à un poste de décisionnaire ;
- Une rémunération fixe plus un intéressement important lié au succès du projet.

un styliste

capable de créer la ligne générale du projet, de définir et de mettre en forme le design de toutes les parties apparentes de la voiture (intérieures et extérieures).

Le candidat doit :
- Etre passionné d'automobile et connaître parfaitement les modèles prestigieux du passé ;
- Avoir le sens, poussé à l'extrême, de la qualité ;
- Aimer le classique raffiné ;
- Savoir jouer avec les matériaux les plus nobles ;
- Maîtriser l'équilibre des formes, des couleurs et des matières ;
- Apporter la preuve de son talent.

Nous offrons :
- La participation à la mise au point définitive du projet ;
- L'opportunité de mettre sa touche personnelle sur un projet ambitieux ;
- Une rémunération globale et forfaitaire couvrant toute la période précédant la production en série.

Adresser c.v. détaillé et lettre manuscrite sous nº 299.422 M à REGIE-PRESSE, 7, rue de Montessuy, 75007 Paris, qui transmettra.

Message
à des jeunes ingénieurs grande école confirmés en informatique de gestion

Ce puissant groupe industriel vous offre la possibilité de développer votre expérience d'organisateur dans le cadre d'un plan d'envergure : harmoniser au niveau des 20 usines, les traitements informatiques concernant l'ensemble de la gestion industrielle (appros, ordonnancement-lancement et *contrôle de production, facturation, stocks, expédition...*).

Vos atouts pour réussir : votre expérience de la mise en place de systèmes d'informatique répartie, votre connaissance concrète de la gestion industrielle, votre capacité d'élaborer des concepts rigoureux et de les transformer en réalités opérationnelles.

*Au terme de la réussite de ce projet ambitieux, votre évo*lution est assurée. Des postes clés vous seront offerts au sein de notre groupe. La rémunération 200 000/300 000 F restera liée à la formation et à l'expérience des candidats.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel sous réf. 4751 à l'agence DESSEIN, 69 rue de Provence - 75009 Paris, qui transmettra.

DESSEIN

Audit opérationnel en entreprise

Le Président et le Directeur Général relancent une société industrielle qui pèse 1 milliard de Francs de CA (actionnaires français et étrangers). Ils ont décidé d'avoir auprès d'eux, en proche banlieue Nord, un (une) audit qui soit le garant de l'orthodoxie des méthodes et des procédures et qui, de plus, aide effectivement les hiérarchiques tout en assumant avec vigilance son rôle de vérificateur de la fiabilité et de la qualité des opérations. Du travail sérieux sans se prendre trop au sérieux. *Du contrôle et du travail d'équipe.*

Vous avez pratiqué ce métier dans un cabinet spécialisé ou dans une multinationale. En 5 ou 6 ans, vous êtes devenu un professionnel apprécié. Vous avez appris à vous confronter avec les hommes et les choses. Vous pratiquez couramment l'anglais. L'allemand serait un plus. Vous aurez évidemment à traiter avec les commissaires aux comptes et à assurer la sécurité dans tous les domaines en vérifiant l'organisation, la gestion et en contrôlant la couverture des risques (fournisseurs, clients, assurances, etc...).

Votre première *lettre aux conseils en recrutement de* SIRCA *sous référence 270 512M. Discrétion assurée.* Avec nos remerciements.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — SOURCES

PB International Management
CONSULTANTS EN RECRUTEMENT FINANCIER
8, rue Georges Ville, 75116 PARIS

La filiale française d'un important groupe agro-alimentaire Américain crée dans le cadre de son développement en France (C.A. 1,3 milliards de frs, 2.500 *personnes) le poste d'*

AUDITEUR INTERNE 220 KF + /an

- Vous avez une formation supérieure type ESSEC/Sup de Co, Maîtrise de gestion + D.E.C.S. *et avez acquis une expérience* de 3 à 5 ans en cabinet d'audit ou dans un groupe industriel orienté vers les produits de grande consommation.

- *Rattaché au Directeur Financier* du groupe France, vous aurez à assumer des missions d'audit opérationnel dans le cadre d'objectifs définis par la Direction Générale.

Vous interviendrez au niveau de toutes les Directions et vos missions porteront tant sur les méthodes de gestion que sur l'organisation.

- Des possibilités intéressantes d'évolution existent à terme pour un candidat de bon niveau.

- L'anglais courant est vivement souhaité.

- Le poste est à *pourvoir rapidement* en proche banlieue sud de Paris.

Adresser une lettre *manuscrite,* CV, *photo et prétentions à notre conseil* Patrick BRUNETEAU sous réf. AI/01.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.66

AFCOREM



CLEAS

CEPE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Face à la nouvelle dynamique mondiale de l'électronique, **PHILIPS** a des atouts :

L'INVESTISSEMENT : 24 000 personnes travaillent en recherche et développement dans le monde, dont 4 000 en recherche de base - 8 centres spécialisés - 7 % du CA mondial en R & D.

Des chiffres qui sont la meilleure garantie de la solidité technologique et de la capacité à innover de manière méthodique de **PHILIPS.**

LA POLYVALENCE : la Compagnie a conquis ses marchés en sachant toujours et partout diversifier ses activités autour de sa vocation première, l'électronique :
- composants
- matériel grand public
- matériel professionnel
- électronique militaire et spatiale

LA DIMENSION : PHILIPS est présent dans 65 pays. La force et la densité de notre implantation commerciale est un atout capital pour l'avenir. C'est celle d'un grand réseau vente et après-vente de produits professionnels et grand public à forte image de marque.

PHILIPS est présent sur tous les marchés :
- électronique domestique (audio, vidéo,...),
- électronique *professionnelle (informatique, bureautique, médical, science, industrie,...),*
- grands marchés d'Etat (téléphonie, télécommunications...).

Reconnu au plan mondial par *ses concurrents américains et* japonais, **PHILIPS,** leader européen de l'électronique, montre que le Vieux Continent relève le défi.

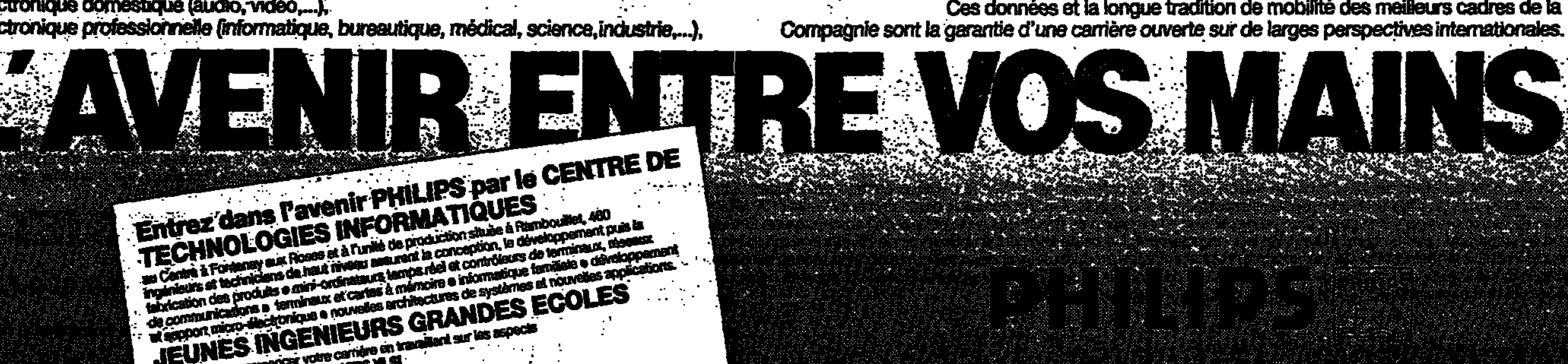
Porte-parole et garant du rôle de l'Europe dans la "course électronique", **PHILIPS** offre aux

JEUNES DIPLOMES SPECIALISTES DES TECHNOLOGIES DE POINTE

■ UN POTENTIEL CONSIDERABLE
par la richesse et la diversité des carrières offertes, de la Recherche au Commercial, du Marketing vers la Production, chez **PHILIPS** comme dans les Sociétés apparentées. **PHILIPS FRANCE** représente plus de 30.000 personnes et réalise un CA de 16,2 milliards de francs.

■ L'OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL
Au niveau mondial, **PHILIPS** *représente 343 000 personnes ; 28 % du* CA mondial du Groupe est réalisé en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada). Ces données et la longue tradition de mobilité des meilleurs cadres de la Compagnie sont la *garantie d'une carrière ouverte sur de larges perspectives internationales.*

L'AVENIR ENTRE VOS MAINS



Electronique - Micro-électronique Adjoint directeur technique

FAURE HERMAN, filiale du groupe INTERTECHNIQUE spécialisée dans la débitmétrie, conçoit et réalise des équipements de haute technicité destinés à l'aéronautique. Cette technologie, elle l'a adaptée aux industries, surtout dans les domaines pétrolier, pétrochimique et nucléaire où elle réalise actuellement la moitié de son C.A.

Pour conforter son équipe, cette société recherche un ingénieur électronicien. «Expert» de la société en matière d'électronique et de micro-électronique, il devra concevoir l'architecture de systèmes de comptage complexes, étudier et définir en liaison avec le bureau d'études les nouveaux produits nécessaires à l'industrie. Il devra également être un homme de terrain et assister les équipes techniques de mise en route dans les cas difficiles, participer à la détection des pannes et en tirer les enseignements. Il assistera également l'équipe commerciale pour les propositions demandant une solution technique sophistiquée.

Ingénieur électronicien, si vous avez, depuis cinq ans au moins, acquis une expérience dans le bureau d'étude d'une entreprise réalisant des produits similaires ou dans une société d'ingénierie, FAURE HERMAN peut vous offrir une possibilité d'évolution intéressante et rapide. Adressez votre candidature, qui sera examinée en toute confidentialité, aux consultants du Cabinet CLEAS, sous référence 8501 LM.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

WANG

CHOISISSEZ LA CROISSANCE

La Bureautique et les six Technologies

dans le cadre de l'expansion de son *DÉPARTEMENT INFORMATIQUE INTERNE* recherche un

ANALYSTE-PROGRAMMEUR *HF*

dynamique et motivé, qui suivra l'évolution technique du matériel
- Afin de s'intégrer dans l'équipe existante, le candidat devra posséder une bonne maîtrise de la langue anglaise, accepter une certaine mobilité géographique (déplacements courts) et une importante disponibilité.
- Une aptitude au contact Personnel lui est demandée afin de permettre au département informatique de développer et d'améliorer ses rapports avec les utilisateurs internes.
- L'utilisation de packages internationaux, des nouveaux produits et d'un réseau national et international *intégrant l'ensemble de la gamme des matériels WANG.*

Le candidat aura au moins 1 ou 2 années d'études supérieures, 2 ans d'expérience en applications informatiques, *commerciales et de gestion ainsi que de bonnes connaissances du Cobol interactif.*

Adresser votre candidature à Christian REVERT - Responsable du Recrutement
WANG FRANCE S.A. - *Tour Galliéni I* - 78/80, Avenue Galliéni, 93174 BAGNOLET CEDEX

Bleu

Négoce de matières premières

Nous sommes une filiale d'un important groupe étranger spécialisée dans le négoce international de céréales. *Nos activités sont très exportatrices. De structure légère (20 personnes), nous souhaitons nous adjoindre* le concours d'

Un Controller

Rattaché à notre Président, il travaille en étroite collaboration avec les services commerciaux.
Il garantit la fiabilité des comptes de la société et procède à une analyse globale de l'exploitation des résultats comptables. Il suit les contrats et en apprécie *la rentabilité, gère la trésorerie, analyse les risques de change* et assure le reporting à notre siège.

Formé aux techniques du commerce international, il est aussi titulaire d'un DECS ou équivalent. 5 ans environ d'expérience comptable au sein d'une PME spécialisée dans le négoce de matières premières serait sans doute idéal. Vivacité d'esprit, qualités d'analyse et de synthèse seront en outre des atouts pour réussir.
La connaissance de l'anglais, au moins parlé, est nécessaire.
La rémunération prévue, très confortable, tiendra bien sûr compte de la personnalité du candidat et de ses compétences. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence M 36401 à Nicole Le Breuilly, TEG, 18 place Henri Bergson, 75008 PARIS.

division de SYSTEMA — The Executive Group (France) Management

DESSEIN

CEPE
recherche un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
formation Electronicien

*Notre société, la CEPE, **filiale du Groupe THOMSON,** est connue mondialement pour la conception et la fabrication de composants électroniques (oscillateurs, filtres, dispositifs à onde de surface, horloges Cesium, Quartz), hautement sophistiqués principalement pour :*
– l'Avionique et le Spatial,
– les Télécommunications,
– les Radiocommunications.

Le développement de notre activité nous amène à rechercher un candidat à fort potentiel, INGÉNIEUR de formation, parlant anglais et ayant au minimum 2 à 3 années d'expérience, pour renforcer notre équipe TECHNICO-COMMERCIALE.

Les perspectives d'évolution et la rémunération proposée (fonction de l'expérience) sont motivantes.

Merci d'écrire à M. ARRAULT – Service du Personnel – CEPE – 44, avenue de la Glacière, 95100 ARGENTEUIL.

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

Ingénieur Logiciel : mettez vos compétences en Applications

Votre première expérience (3 à 5 ans) dans une société de service ou chez un constructeur vous a *confirmé dans vos choix.*
Vous savez gérer des projets en langage évolué (PASCAL, FORTRAN, COBOL) à partir d'O.S. et de gestionnaires de fichiers et d'écrans et avez pu apprécier le contact client. En outre, le développement d'applications sur les matériels d'informatique distribuée vous est familier. Nous vous proposons d'être le support technique de nos ingénieurs technico-commerciaux et de mener ponctuellement des actions *sur le terrain. De formation supérieure, informatique de préférence, vous lisez l'anglais.* Vos qualités d'analyse et votre rapidité d'adaptation vous permettront de maîtriser l'imprévu.
Pour ce poste basé au sud de Paris des déplacements occasionnels sont à prévoir.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 201 M à Lévi Tournay 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

هكذا من الأصل



Le magasin de bricolage... sous l'angle contrôle de gestion

Si le directeur de magasin raisonne avant tout en commercial, vous, en tant que responsable de la gestion, allez être à la fois son contrôleur de gestion et son responsable administratif et services généraux.

Vous dirigez près de 40 % de l'effectif du magasin (réception, caisses, accueil, circuit administratif) : vous avez donc le sens du commandement et de l'organisation.

Vous conseillez le directeur sur les politiques de prix, les frais, la gestion commerciale : vous avez donc également le sens de *l'analyse et de la réflexion.*

Par votre *expérience d'une dizaine d'années (gestion d'une unité commerciale ou d'une PME*, chef de secteur caisses en grande distribution), vous avez déjà cette double facette d'opérationnel et de gestionnaire.

2 postes sont à pourvoir immédiatement en région parisienne et à Amiens. D'autres le seront courant 85 en fonction des ouvertures prévues.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence M 71 à Dominique JONVEL - LEROY MERLIN
45, boulevard des Bouvets - 92000 NANTERRE

Organisation et Publicité

Laines
anny blatt

En 4 ans notre CA global a été multiplié par 5 ; pendant le même temps notre CA export a été multiplié par 8. Voilà pourquoi : • nous sommes devenus le leader du marché du fil à tricoter haut de gamme • nous avons obtenu le grand prix des oscars 1984 de l'exportation (60 % de notre CA hors de France). Nous sommes filiale d'un groupe industriel : HERVILLIER dont l'évolution du cours de l'action, *depuis l'introduction en bourse sur le second marché en Juin 1984, traduit les excellents résultats financiers.* Cette expansion nous conduit aujourd'hui à renforcer notre structure, d'autant plus que nos projets pour l'avenir, confortés par le succès antérieur, restent ambitieux. Les postes suivants sont à pourvoir, soit par promotion de leur titulaire précédent, soit par création. Nous recherchons donc :

directeur des ventes export

Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison avec lui, ce collaborateur définit la politique commerciale exportation et la met en œuvre au travers de 6 filiales et d'un réseau d'importateurs et d'agents. Il est responsable des objectifs de vente (130 Millions), de l'évolution des structures pays par pays, du développement d'un réseau de franchisés à l'export, et de l'administration des ventes. Il participe *à l'élaboration des budgets et contrôle leur engagement. Ce poste convient à un homme de 35 ans environ, de formation supé*rieure, véritable professionnel de l'exportation, connaissant les produits de grande consommation et le réseau de distribution détaillants, habitué à gérer des centres de profit ; la pratique de l'anglais et de l'allemand est indispensable. Le poste, basé à TOURCOING, nécessite des déplacements (40 % du temps de travail en vitesse de croisière). *(Réf. 429.84 M)*

responsable "franchise" RFA

Sous l'autorité du Directeur de la Filiale (70 M de CA), ce collaborateur prend en charge le développement de nos ventes au travers du réseau de franchisés et met en place l'organisation administrative nécessaire. Pour ce faire, il définit le concept "franchise" adapté au pays, *élabore la charte franchisés-franchiseur, recherche et sélectionne les candidats, anime le réseau, forme les représentants* (6 exclusifs) à la franchise. Ce poste convient à un professionnel de la franchise, ayant l'expérience du marché allemand (y avoir résidé serait un plus) ; no 2 de notre plus importante filiale, ce collaborateur peut évoluer au sein de notre structure, aussi serons-nous attentifs à son potentiel. *Le poste est basé à DUSSELDORF.* (Réf. 428.84 M)

directeur des ventes France

Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison avec celui-ci, il définit la politique commerciale de la France et assure sa réalisation sur le terrain, il encadre une équipe de 10 représentants exclusifs, un responsable logistique franchise. Il est responsable d'un chiffre d'affaires de 90 M de Francs *réalisé au travers d'un réseau de détaillants multimarques et d'une chaîne de 50* franchisés, *il fait évoluer* notre structure de vente en fonction de notre développement, il conçoit des opérations promotionnelles (défilés, présentations, etc.) destinées à nos clients ou aux consommateurs. Ce poste convient à un ESC de 30 ans minimum, pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de Directeur des Ventes dans une entreprise de produits de grande consommation avec distribution sélective et si possi*ble réseau de franchises. Le poste est basé à* TOURCOING. (Réf. 430.84 M)

représentant exclusif Rhône-Alpes

01 - 73 - 74 - 38 - 43 - 42 - 69 - 63 (Réf. 427.84 M)

représentant exclusif Centre-Ouest

85 - 79 - 16 - 24 - 87 - 19 - 86 - 17 *(Réf. 426.84 M)*

Ces deux postes sont à pourvoir à la suite de la promotion de deux éléments de notre équipe de vente. Nos représentants sont bien sûr chargés de développer le CA sur leur secteur mais ils doivent aussi conseiller les détaillants multimarques et les franchisés dans l'assortiment, la mise en avant des produits, réaliser avec le réseau des actions publicitaires et promotionnelles, rechercher et sélectionner de nouveaux franchisés. Ils sont aidés dans leur action par une forte présence publicitaire, l'existence de 10 catalogues par an, une *politique de marque affirmée. Ces postes conviennent à des hommes ou des femmes de 30 ans environ, ayant une première expé*rience réussie de vente des produits influencés par la mode, capables d'appliquer notre politique commerciale et de faire passer le "message" Anny BLATT. La rémunération, compte tenu de notre fort développement, est élevée. Les postes sont basés sur les *secteurs.*

Chez tous nos futurs collaborateurs, nous souhaitons trouver une caractéristique commune : une forte sensibilité à un produit haut de *gamme, la capacité à s'impliquer affectivement au sein d'une équipe efficace et soudée.*

Si l'une de ces propositions vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre dossier, en précisant la référence du poste choisi, à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune ingénieur projets éclairage

Jeune ingénieur électricien, passionné de technique, vous souhaitez évoluer vers la prise en charge globale d'affaires importantes.
Notre société, de dimension internationale, peut vous confier au sein de nos services techniques d'études implantés en région parisienne la responsabilité technico-commerciale de vastes projets d'éclairage, en France ou à l'Export.
Le Département Conseil en Recrutement de SIASS, que nous avons chargé de cette recherche, traitera très rapidement votre candidature.
Ecrivez-lui sous référence 1.60 LM en précisant la rémunération souhaitée.

SIASS

25, rue de Berri 75008 PARIS.

Société en expansion, Filiale d'un groupe Nord Américain, spécialisée dans la fabrication et commercialisation de produits d'hygiène et d'entretien destinés aux collectivités, à la restauration et à l'hôtellerie, aux industries agro-alimentaires et *aux traitements de surfaces, recherche*

CHEF DE PROJET EQUIPEMENT 140.000 F. +

(matériel de distribution
et de contrôle process lavage automatique de la vaisselle)

SA MISSION :
- Concevoir de *nouveaux matériels en adéquation avec les produits de la* Société.
- Rechercher toute amélioration du matériel existant dans un souci de meilleure rentabilité.
- Prendre en charge les études techniques correspondantes et le contrôle qualité.
- Participer aux applications terrain.
- *Maintenir* le contact avec les Sociétés Soeurs du groupe.

SON PROFIL :
- D'un niveau BTS électronique ou équivalent, il aura une expérience de deux ans minimum dans une fonction études et développement et dans un secteur d'activité similaire ou voisin.
- Homme de contact, il sera capable de prendre en compte les besoins des utilisateurs et de s'intégrer à une équipe dynamique de recherche et de marketing.
- Une bonne maîtrise de l'anglais est exigé.

Diversey

Envoyer lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions à :
DIVERSEY FRANCE,
Direction du Personnel,
Mme Danielle HADJADJ,
18, avenue Maurice Chevalier,
77330 OZOIR LA FERRIERE.

TEKELEC TA AIRTRONIC

Société française en expansion régulière
(850 personnes - CA 850 MF)
fabriquant et distribuant du matériel électronique professionnel
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

(E.S.C. ou équivalent possédant 2 à 3 ans d'expérience)

Adjoint direct du *responsable de notre division «télécommunications industrie »*, il prendra en charge le contrôle de gestion de cette unité : définition et suivi des budgets ; contrôle des coûts d'études *et de fabrication ; méthodes de gestion des projets d'études ;* analyse du C.E. mensuel ...
Il aura également pour mission d'améliorer les procédures existantes *au sein de ce département* (en participant notamment au développement de leur informatisation) et de veiller à leur bonne application.

Il s'agit d'UNE CRÉATION DE POSTE, *susceptible de couvrir à terme* l'ensemble des responsabilités administratives liées à la gestion de ce centre de profit en fort développement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions
***sous référence* LM 564 B *à Mademoiselle* GAROND**
TEKELEC-AIRTRONIC
Cité des Bruyères - 1, rue Carle Vernet - 92310 SEVRES.

JRP/Jean Regnier Publicité

IMPORTANTE BANQUE ÉTRANGÈRE A PARIS

recherche un

CHEF DE PROJET

de formation Grandes écoles ou équivalent

- Il possédera au moins quatre ans d'expérience en informatique bancaire de *préférence sur matériel IBM sous* VM/CMS.
- Il participera à la conception d'un système INFOCENTRE et à sa réalisation à l'aide des nouveaux outils du type L4G et bases de données relationnelles.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions
sous nº 299.514 M. à RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

***Société américaine d'électronique* située à Rungis (Val-de-Marne).**
recherche

CHEF COMPTABLE

(Homme ou femme)

Expérience souhaitée :
- 3/5 ans comptabilité anglo-saxonne ;
- reporting méthode U.S. ;
- connaissances des lois fiscales, sociales et comptables, *françaises* ;
- excellente connaissance de l'anglais (parlé + écrit.)

La société offre :
- une *rémunération* attrayante ainsi que d'autres avantages sociaux + divers.

Veuillez faire parvenir votre C.V. + lettre manuscrite à l'attention du Contrôleur financier de VALID France, Silic 233 — 94528 RUNGIS Cedex.

Consultant d'entreprises

Votre expérience réussie en entreprise ou dans le domaine du conseil vous permet de participer au développement ou au *redressement d'entreprises* PMI au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Notre organisme *basé* à Paris assure le diagnostic, la promotion de PMI et la formation.

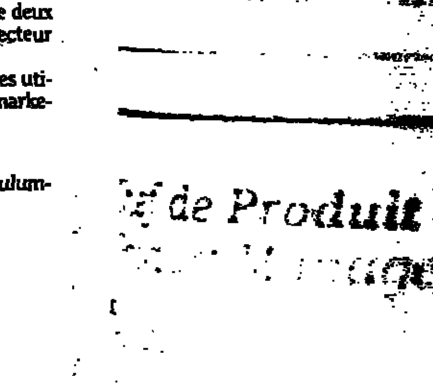
Vous avez une formation supérieure : Bac + 5, Ingénieur de *préférence.*

Faites vous connaître en envoyant votre dossier de candidature *(lettre manuscrite, CV* et rémunération actuelle) sous réf. 148 à Chantal Kenvyn 22, *rue de l'Assomption 75016 Paris*



Chantal Kenvyn

LEVI TOURNAY



OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS

LE NOUVEL ESPACE INFORMATIQUE

Un nouvel espace pour concevoir et construire l'informatique existe.

Sa conquête suppose une capacité d'innovation permanente dans les technologies les plus avancées.

Elle passe par la création de nouveaux rapports entre constructeurs et utilisateurs.

Elle est un appel à l'expression des potentialités humaines capables de percevoir et satisfaire ses exigences.

C'est dans cet esprit qu'est né MATRA DATASYSTEME et que s'est conclu son accord avec NORSK DATA.

Les compétences ainsi réunies dans les architectures et les composants VLSI, les logiciels et l'intelligence artificielle, les télécommunications et les réseaux sont les bases de développement de nos recherches pour contribuer à maîtriser ce nouvel espace.

La micro grand public, la micro professionnelle et les super mini constituent les terrains de nos activités et de nos apports pour devenir un constructeur européen compétitif au niveau mondial.

Aux professionnels de l'informatique le nouvel espace que nous ouvrons permettra d'exprimer leurs talents et leurs ambitions dans les domaines : Marketing, Recherche et Développement, Ventes et Supports mais aussi Qualité, Achats et Fabrication.

Pour aborder ce nouvel espace et donner une dimension nouvelle à votre carrière prenez contact avec nous



MATRA DATASYSTEME

Direction des Ressources Humaines - Réf. 7 M
Rue Jean Pierre Timbaud BP 77 - 78391 BOIS D'ARCY Cedex.

Chef de Produit (Product Manager)

HEC - ESSEC... Région Ouest

Biens d'équipement électro-ménager : cette importante division d'un groupe international (3.500 personnes, 1,5 milliard de francs de C.A. dont 20% à l'export, une activité profitable) fabrique et commercialise des biens d'équipement électro-ménager aux marques réputées. Le Product Manager qu'elle recherche participera étroitement à l'élaboration de la stratégie du produit qu'il aura en charge, établira et actualisera l'ensemble des données touchant au marché (volume, prix, segmentation, etc...), aux produits concurrents et à l'évolution des aspirations des consommateurs. 25-30 ans, diplômé d'une grande école commerciale, s'exprimant correctement en anglais, bénéficiant d'une première expérience de deux ans minimum dans une fonction similaire -si possible dans le domaine de biens d'équipement grand public- un candidat de fort potentiel est assuré de trouver au sein du Groupe d'importantes perspectives de carrière.

ORION, à qui nous avons confié ce recrutement, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser sous référence M501345 votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant si vous le désirez les sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas qu'il soit transmis.

35, rue du Rocher 75008 Paris

ORION
l'homme et l'entreprise

ARCOREM

---

conduire de grands projets

Analystes pour être
Chefs de projets

au sein de notre Direction des Systèmes d'information employant 125 personnes et s'appuyant sur un environnement technique particulièrement riche :

IBM 3083, 370/168, MVS/IMS, PDP 11/70, mini 6, réseaux de télétraitement : 700 terminaux.

Pour la conduite de grands projets que nous menons en informatique de gestion (paye, facturation, marketing, après-vente) nous souhaitons rencontrer des candidats disposant d'une solide expérience informatique (2 à 3 ans) dans la conduite de projets.

Ce qui nous importe c'est votre capacité à aborder des projets complexes dont vous aurez l'entière responsabilité.

Nous vous offrons la possibilité d'intégrer une équipe jeune (moyenne d'âge 30 ans), un environnement de travail sympathique et performant pour participer à la réalisation d'une nouvelle génération en temps réel de nos systèmes d'information.
La rémunération est motivante et de réelles possibilités de développement de carrière au sein de la Direction Informatique et au sein du Groupe sont offertes aux candidats motivés.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature sous réf. CLM 14 à Brigitte Bruot, Service Recrutement, Rank Xerox, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

média-system

Attaché de Direction

De formation universitaire supérieure, vous possédez une première expérience d'au moins 3 ans dans le domaine bancaire.
Cette fonction "d'attaché de direction" polyvalent vous conduit à traiter des problèmes variés avec des interlocuteurs divers. Vous monterez des opérations de crédit ou des opérations financières et vous assurerez leur mise en œuvre.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 091 M (lettre manuscrite + C.V. + photo) à Henry YVAN
Caisse Centrale du Crédit Mutuel - 88-90, rue Cardinet - 75017 PARIS.

Crédit Mutuel

Curriculum

Ingénieurs débutants, l'avenir c'est : l'informatique répartie, la micro et les idées !

Avec une croissance supérieure à 40%, SAGES se situe aux premiers rangs des groupes privés français en conseil et services informatiques. Nous sommes spécialisés dans la conception et la mise en oeuvre de solutions informatiques décentralisées (matériels et logiciels) sur minis et micros pour les grandes et moyennes entreprises.

Lors de votre formation supérieure, vous avez acquis un fond de culture informatique, et peut-être, vous êtes vous intéressé à la micro. Nous vous proposons après une formation à nos produits (IBM PC, HP 150, SORD...) de devenir responsable de l'analyse et de la réalisation de progiciels micros pour des problèmes variés de gestion.

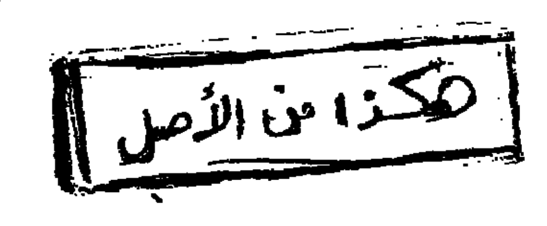
Le foisonnement de recherches de notre division micro «DECIS», dans un environnement technologique de haut niveau, vous permettra, à travers les structures du groupe d'évoluer, d'être autonome, enfin et surtout de pouvoir exprimer et réaliser vos initiatives...

Adressez-nous rapidement votre candidature, quelques soient vos disponibilités d'embauche, sous référence ID 2 à Jean Marie VIOU,

SAGES, 24 rue Henri Barbusse, 92110 Clichy.

SAGES

SOURCES



هكذا من الأصل



MBK

MBK INDUSTRIE PARIS-NORD

SOCIÉTÉ NOUVELLE MOTOBÉCANE

Groupe de 2.300 personnes - CA : 1 milliard de francs

Dans un contexte de développement, avec de nouveaux partenaires industriels internationaux, cherche pour renforcer son état-major financier :

DEUX CONTROLEURS DE GESTION

Dépendant du Contrôleur de gestion central.

– L'un pour l'activité commerciale

Réf. 390/1 LM

Il analyse les prévisions de ventes, participe à l'élaboration des budgets, des tarifs et des marges, détermine les rentabilités par produit, par marché et par zone ; contrôle les coûts de distribution, etc.

– L'autre pour l'activité industrielle

Réf. 390/2 LM

Il analyse les prix de revient industriels, le flux matière et l'évolution des stocks. Il contrôle la réalisation et la valorisation des inventaires. Il mesure la rentabilité des investissements engagés.

Homme ou femme de 26 ans minimum. Ces collaborateurs mettent en œuvre des systèmes de gestion modernes, basés sur une informatique répartie. Formation type ESCP, bonnes connaissances comptables.

UNE ASSISTANTE DE GESTION (filiales) Réf. 391 LM

Rattachée au Directeur Financier, elle élabore et met en place les procédures comptables et de gestion en liaison avec les responsables des filiales, et veille à leur bonne application : participe à l'élaboration des budgets des filiales et en contrôle le suivi mensuel ; révise les comptes de ces sociétés, etc.

Femme de 28 ans minimum de formation type ESCP + DECS. Expérience de révision des comptes ou d'audit en cabinet. Anglais indispensable.

UNE ADJOINTE AU CHEF DE LA COMPTABILITÉ Réf. 392 LM

Elle établit et met en place les procédures qui permettent l'élaboration rapide des résultats mensuels et du bilan ; supervise le bilan consolidé et enfin se charge des déclarations sociales et fiscales.

Femme de 32 ans minimum DECS + certificat supérieur. Expérience en cabinet ou dans l'industrie.

Tous ces collaborateurs sont désireux de participer par une forte implication personnelle, aux résultats de l'entreprise.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, à Jeanne Faivre d'Arcier, JACQUES TIXIER SA, 7, rue de Logelbach 75017 PARIS.



jacques tixier s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

HAVAS CONTACT

Equipements aéronautiques et spatiaux

La fonction qualité dans un département Etudes Prototypes...

Notre société (1 000 personnes), bien placée dans la compétition mondiale, développe son activité dans le domaine des technologies de pointe et s'est dotée de moyens techniques ultramodernes pour consolider son avance.

Actuellement nous recherchons un Ingénieur possédant une très solide formation de base et une première réussite incontestée dans l'industrie aéronautique pour assumer d'emblée la responsabilité « qualité » de notre département **études prototypes** (40 techniciens), et accéder à moyen terme à une fonction plus élargie.

Ce poste est à pourvoir dans le sud-ouest de la région parisienne.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre candidature sous référence JV/21 à notre Conseil INFRAPLAN.



INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA 84

L'AVENIR VOUS PASSIONNE : REJOIGNEZ LES NOUVEAUX SYSTEMES DE PAIEMENT ELECTRONIQUES,
au sein de PAYMATEC, division récemment créée du Groupe SCHLUMBERGER. Notre activité se développe autour de 3 produits pilotes : publiphones, terminaux point de vente, cartes à mémoire dont la demande est en pleine croissance.
Dans le cadre de son expansion, elle recherche son :

Program Manager

Vos missions :
- *Reportant directement auprès du Directeur Commercial, vous définissez la* stratégie marketing et commerciale des produits, (cartes électroniques et leurs lecteurs) dans le cadre national et international.
- *Vous assurez le développement par la recherche de nouveaux produits ou* de nouvelles applications et leur mise en œuvre commerciale.
- Vous êtes responsable de l'établissement des prix de vente et de la négociation des licences.
- Vous disposez, pour ce faire, de l'aide de plusieurs services (études, engineering, qualité, commercial).

Vous avez :
- *Une formation d'ingénieur,*
- une maîtrise parfaite de l'électronique (semi-conducteurs),
- une expérience de 5 ans environ dans une fonction analogue ou dans un laboratoire,
- un goût prononcé pour les contacts,
- une bonne connaissance de l'anglais,
- *une disponibilité importante.*

Nous vous offrons :
- Le challenge de créer ce poste au sein d'une équipe dynamique,
- des produits sophistiqués sur un marché en forte croissance,
- des contacts variés et nombreux,
- la possibilité d'évoluer au sein de la branche ou du Groupe.

Lieu de travail : Banlieue parisienne.
Adresser CV, photo + rémunération actuelle à MERCURI URVAL 21, rue Eugène Flachat 75017 Paris, sous référence 47686.

Schlumberger



JOUVEINAL, groupe français de sociétés pharmaceutiques et chimiques en très forte expansion (25 % annuels) tant en France qu'à l'étranger, au C.A. de 500 MF, pour un effectif de plus de 700 personnes, vous propose de

Diriger les services comptables

Collaborateur immédiat et autonome du Directeur administratif et financier, vous mettrez en œuvre un nouveau système informatisé de comptabilité analytique, veillerez à l'adéquation permanente et au respect des procédures comptables.

Pour les aspects classiques de la fonction de nos diverses sociétés (comptabilité générale, fournisseurs, clients, trésorerie) et la production des états périodiques, vous serez appuyé par une équipe d'une quinzaine de personnes que vous animerez.

Cinq ans au moins d'expérience acquise en milieu industriel vous ont donné la maîtrise des systèmes analytiques, permis une bonne connaissance de la fiscalité et familiarisé avec l'utilisation de l'informatique.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence C/DSC/LM, à notre Conseil, Daniel DESJARDINS, qui le traitera en toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

CHEF DE MISSION AUTONOME - RESPONSABLE

Notre cabinet d'audit et de conseil à vocation internationale a su, en quelques années, se constituer une clientèle d'entreprises très diversifiée.

Son développement l'amène aujourd'hui à proposer une intéressante opportunité de carrière à
UN CHEF DE MISSION.

Son intégration se fera au sein d'une équipe de jeunes *professionnels de haut niveau.*

Vous avez :
— **une formation supérieure,**
— une expérience d'environ 3 ans dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable,
— *le vif désir de valoriser cette expérience en exerçant* des responsabilités.

La rémunération et de réelles perspectives d'évolution sont de nature à intéresser le professionnel de valeur que nous recherchons.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V. + photo) à notre conseil : D.S.A. - 6 bis, av. Mac Mahon - 75017 PARIS.

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE

recherche

un(e) Chargé(e) d'Etudes Marketing confirmé

pour assurer la mise en œuvre et la réalisation des études ainsi que le suivi de celles qui sont sous-traitées auprès des cabinets.
Le suivi technique et les suggestions feront partie de sa mission.
Formation supérieure scientifique (économie - statistiques) complétée par *la connaissance des études psychosociologiques et des techniques d'études de marché* acquise en plusieurs années dans un cabinet d'étude. Réf. **JH/011**

dans le cadre du développement
de ses SYSTEMES NATIONAUX DE TELECOMMUNICATIONS,
recherche

un Ingénieur de Réseaux

Au sein de l'équipe chargée du développement d'un réseau local basé sur Ethernet interconnectant des environnements hétérogènes (IBM, DEC...), il participera à l'installation, tests et optimisation de réseau et logiciels système sur ordinateurs centraux et micros (expérience SNA appréciée).
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ou équivalent intéressé par la mise en œuvre de techniques de pointe en téléinformatique, ou possédant 2 à 3 ans d'expérience en télécommunication et téléinformatique. Réf. **MUF/1201**

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence choisie à
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

L'assistante d'une direction générale

Vous avez, depuis 10-15 ans, une solide expérience du secrétariat au sein du service juridique d'une grande entreprise ou auprès d'un patron de PME.

Chargée d'organiser le secrétariat de la direction, votre fonction s'articulera autour de 2 axes essentiels :

— Secrétariat juridique : procès verbaux, conseils d'administration, assemblées générales...
  . *suivre des dossiers prud'hommes et civils,*
  . relations avec les conseillers de l'entreprise,
  . gestion des dossiers assurances.
— Secrétariat traditionnel auprès d'une direction générale.

Une bonne pratique de la sténo-dactylo est nécessaire pour le courrier confidentiel de la direction ; l'anglais serait apprécié ; enfin un niveau de licence de droit ou une expérience équivalente est un plus certain.

Pour ce poste basé à Paris 17ème, nous pouvons offrir une rémunération très motivante à une candidate qui justifiera d'une expérience similaire et positive. Merci de nous adresser votre dossier sous référence 1776M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra.

soyez maîtres de vos applications...

Filiale d'un Groupe Bancaire, nous intervenons en FRANCE et en AFRIQUE sur des projets importants où la liberté et l'initiative sont largement présentes à tous niveaux.
Nous recherchons des :

INGENIEURS INFORMATICIENS

Diplômés de l'Enseignement Supérieur, ils participeront à des développements d'applications bancaires.

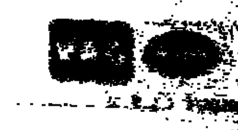
Les postes sont à pourvoir en FRANCE (Paris) et en AFRIQUE (Côte d'Ivoire, Nigéria, Cameroun, Gabon).

Une expérience de l'informatique bancaire serait un atout important.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel sous référence 61.61/5I/648 à ADEQUATION
62-64 Avenue Emile Zola, 75015 Paris - France.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Adequation



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Chef de Projet

Formation Miage ou équivalent

- si vous pratiquez le cobol sur DPS 7,
- si vous maîtrisez TDS et IDS 2,
- si vous avez une 1re expérience, dans un poste de chef de projet,
- si vous voulez réaliser des applications de gestion.

Rejoignez notre équipe en cours de constitution.

Ce poste est à pourvoir à La Défense où se trouve notre siège social.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., rémunération souhaitée) sous réf. 85210 à

AVENIR SERVICES
5, rue Jouffroy - 75017 PARIS

Paris
THOMSON INFORMATIQUE SERVICES

INGENIEURS CONSEIL
CONSULTANTS

THOMSON INFORMATIQUE SERVICES forte de 500 collaborateurs hautement qualifiés et disposant de près de 15 ans d'expérience des réalités industrielles s'ouvre aujourd'hui aux marchés extérieurs en proposant *une connaissance incontestée dans les domaines de la CAO électronique, de la GPAO ainsi qu'en matière de gestion administrative, comptable et financière...*

Pour réussir cette ouverture aux entreprises, THOMSON INFORMATIQUE SERVICES souhaite s'adjoindre la collaboration d'Ingénieurs Conseils expérimentés qui jouent un rôle capital et déterminant auprès des grands clients qu'ils approchent en milieu industriel (*diagnostics, schémas directeurs, études d'organisation, formation...*)

Nous aurons plaisir à rencontrer des consultants autour de la trentaine, de formation supérieure ayant une bonne culture en milieu industriel et en informatique moderne mais *aussi autonomes, négociateurs et communiquant facilement. La connaissance des grandes* méthodes de conduite de projets sera particulièrement appréciée (bureautique, réseaux productique).

Rémunération motivante en fonction de l'expérience.

Pour recevoir informations complémentaires, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 26/1259 A. à:

EGOR INFORMATIQUE
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO egor MONTREAL

Paris

JEUNE JOURNALISTE ECONOMIQUE

Etablir des notes de synthèse sur des sujets divers, transmettre parfaitement les projets et décisions de politique générale, préparer certaines interventions du Président, constituent les principales missions du poste de jeune journaliste économique que crée, à son état major, le Président d'un des premiers groupes industriels européens (+ de 100.000 personnes).

Une double formation supérieure (générale + économique), une expérience de 2/3 ans dans la presse écrite, une parfaite disponibilité, la maîtrise de la langue anglaise sont les conditions objectives indispensables pour réussir à ce poste, point de départ possible d'une évolution.

Nous remercions les personnes intéressées par cette opportunité de carrière d'adresser un CV manuscrit complet sous réf. M 4/668 H, à:

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO egor MONTREAL

MEMBRE DE SYNTEC

---

un poste d'avenir : chef de fabrication

RESINES SYNTHETIQUES — NORD DE LA FRANCE

Notre spécialité : l'élaboration, la fabrication et la transformation des résines synthétiques au champ d'application varié (lamifiés, abrasifs, imprégnants, agglomérants...).

Filiale d'un important Groupe, nous disposons d'usines automatisées, dotées de matériels modernes.

Le Chef de Fabrication que nous recherchons pour l'une d'elles aura la double mission d'optimiser nos fabrications et de rendre ses équipes performantes.

Votre formation d'ingénieur, vos compétences en **MECANIQUE** et chimie ainsi que votre expérience professionnelle vous permettent de gérer techniquement nos procédés de fabrication. Vous décidez des études d'amélioration et de l'adoption de toute mesure susceptible de réduire les coûts. Mais nous attendons également de vous l'aptitude à former et motiver vos équipes, une **personnalité** apte à la décision et habile à la faire accepter.

Votre réussite à cette fonction vous conduira à évoluer rapidement au sein de notre société.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence CF 13 à notre Conseil qui traitera les candidatures confidentiellement.

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75012 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

ingénieur entretien et travaux neufs

MANTES LA JOLIE

Un secteur spécialisé de **haute technologie** s'adressant à l'**électronique, l'électrotechnique, l'électroménager** ; une politique de développement : des produits de plus en plus performants ; un C.A. France-Export en progression constante ; *filiale d'une multinationale américaine, nous sommes le n° 1 français dans notre domaine.*

Rattaché à notre Directeur Technique, vous avez la **RESPONSABILITE** de notre service Entretien - Travaux Neufs. Supervisant une équipe très compétente, vous gérez d'une part le parc machines, les énergies et le stock de pièces de rechange. *D'autre part, vous concevrez et réaliserez un programme Travaux Neufs afin d'améliorer la productivité de nos équipements.*

Votre expérience et vos compétences techniques en **ELECTROMECANIQUE**, votre formation (AM ou équivalent), votre sens de l'organisation et vos qualités d'animation feront que votre service aura un rôle clé dans notre entreprise.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence IM 80 à notre Conseil, qui traitera les candidatures confidentiellement.

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75008 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Paris

THOMSON INFORMATIQUE SERVICES

THOMSON INFORMATIQUE SERVICES forte de 500 collaborateurs hautement qualifiés et disposant de près de 15 ans d'expérience des réalités industrielles s'ouvre aujourd'hui aux marchés extérieurs en proposant *une connaissance incontestée dans les domaines de la CAO électronique, de la GPAO ainsi qu'en matière de gestion* administrative, comptable et financière...

Pour réussir cette ouverture aux entreprises, THOMSON INFORMATIQUE SERVICES souhaite s'adjoindre la collaboration de:

RESPONSABLES DE PROJET
GPAO *(Réf. M 23/1259 C)*

Au sein de la Direction des Etudes et Production, ils ont un rôle important de développement en collaboration avec les clients.

Nous souhaitons rencontrer des candidats âgés d'environ 30 ans de formation supérieure et connaissant le milieu industriel *informatique en GPAO. Ils maîtrisent l'environnement* de grands systèmes IBM et l'expérience des grands packages serait un plus.

RESPONSABLES DE PROJET GESTION
(Réf. M 23/1259 D)

Ils travaillent essentiellement avec le Groupe THOMPSON et ses filiales pour développer des applications de comptabilité générale, analytique, de gestion de trésorerie...

Nous souhaitons rencontrer des candidats âgés d'environ *30 ans de formation supérieure (école de commerce)* ayant acquis une expérience similaire de 5 ans minimum de préférence au sein d'une grande entreprise.

Ils maîtrisent l'environnement et l'expérience des grands systèmes IBM.

Les rémunérations sont négociables et de larges possibilités d'évolution sont offertes.

Pour recevoir informations complémentaires, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération annuelle, sous *référence choisie*, à:

EGOR INFORMATIQUE
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO egor MONTREAL

Face au succès de FOCUS et de PC-FOCUS PROGILOG recherche
JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES (X, ECP, ESE, MINES, HEC...)
débutants avec option informatique ou 2 à 3 ans d'expérience informatique
(grandes entreprises, constructeurs, cabinets de conseils) et vous propose un poste d'

Ingénieur consultant
POUR SON DEPARTEMENT CONSEILS

Voulez-vous saisir l'opportunité :
- de collaborer à la mise en place d'applications de gestion pour de grandes entreprises nationales et internationales ;
- de travailler dans un contexte international en relation directe avec les concepteurs du produit ;

Nous vous proposons :
- d'utiliser FOCUS, le langage de 4e génération le plus vendu dans le monde en 1983 disponible sur IBM (CMS/TSO/CICS/IMS-DC) et sur micro-ordinateur ;
- d'acquérir une formation pratique aux techniques de gestion (gestion commerciale, gestion financière, production...) et à leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- vous y exercerez vos qualités de pédagogue ; votre intérêt pour la nouveauté et la diversité dans les applications ; votre goût pour l'efficacité.

Le développement des applications vous amènera à suivre des stages aux Etats-Unis.
- bonne pratique de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et photo sous référence 17 à Stéphane CHABREL. Société PROGILOG 49, rue de la Fédération, 75015 PARIS. Tél. : 734.55.31



Chargé d'études comptables

Votre formation supérieure en *finances-comptabilité et/ou* DECS ainsi que vos stages ou une première expérience ont confirmé votre goût et vos aptitudes pour les études ponctuelles de risque financier.

A travers l'analyse financière des documents comptables des concessionnaires de *notre réseau* (bilan, compte d'exploitation...), votre regard de spécialiste (analyse des encours, garanties bancaires...) et votre sens commercial vous permettront d'apporter des outils de décision synthétiques et directement opérationnels.

La connaissance de l'allemand sera un atout.

Ce poste basé à Villers Cotterets vous permettra de bénéficier d'un environnement professionnel motivant et de la qualité de vie liée à notre implantation.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 3549 à VAG France, Direction du Personnel et des Relations Sociales, BP 62, 02600 Villers-Cotterets.

V·A·G Audi VW
V.A.G France

Constructeur informatique pour postes immédiats
5 INGENIEURS
LOGICIEL connaissant 8086 PLM ou PASCAL réseaux ou SNA ou application bureautique.
Tél. pour R.V. 784-74-52.

Rech. COMMIS.-MARBRIER REGLEUR P.F. Ecrire avec C.V. sté CAHEN. 24, bd E.-Quinet, 14e.

PME SPÉCIALISÉE POMPES AIR COMPRIMÉ ET VANNES REVÊTUES recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

30-40 ans

Envoyer C.V., photo à : SOTERKENOS
1, rue Etex, 75018 Paris.

Organisme de formation cherche PROFS all., angl., pour départ. 93-94. T. 228-52-30.

Ingénieur chimiste

Notre Groupe est l'un des premiers de la chimie mondiale et fournit en particulier l'industrie pharmaceutique et cosmétologique.

Dans le cadre de notre développement *dans ces deux branches,* nous recherchons un **ingénieur chimiste** ayant le goût de l'action commerciale et quelques années d'expérience technico-commerciale réussie dans ces domaines, pharmacie de préférence.

Une très bonne connaissance de l'allemand est jugée nécessaire, à moins qu'une connaissance équivalente de l'anglais puisse être offerte.

Merci d'adresser votre dossier complet à
Compagnie Française BASF - Service Recrutement
140 rue Jules-Guesde - 92303 LEVALLOIS-PERRET Cedex.

BASF

UN IMPORTANT ORGANISME DE PRÉVOYANCE

recherche

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SES ACTIVITÉS

UN COLLABORATEUR
(H. ou F.)

CHARGÉ DE CRÉER ET DIRIGER UN SERVICE DE CONSEIL ET DE DÉVELOPPEMENT

Ce collaborateur, âgé d'au moins 35 ans devra justifier d'une solide formation supérieure et d'une expérience professionnelle dans les domaines de l'Assurance Vie-Capitalisation et de la Prévoyance collective

LE POSTE EST A POURVOIR A PARIS

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence N° 2.212 à : PRAIRIAL, 47, r. des Tournelles 75003 PARIS, qui transmettra.

THOMSON-TITN

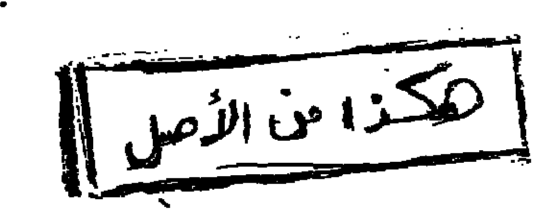
Société d'ingénierie de systèmes informatiques recherche, pour son Département Informatique Répartie,

spécialisé dans les domaines: interconnexion de systèmes mini-micro ordinateurs en réseaux, gestion transactionnelle, bases de données et productique, plusieurs

INGENIEURS INFORMATICIENS CONFIRMES

- PREMIERS POSTES : Ils sont destinés à des ingénieurs de haut niveau (+ 8 ans d'expérience) maîtrisant la conduite de grands projets comportant les différents stades de la technologie du logiciel : systèmes d'exploitation, base de données, applications... (des connaissances GCOS7 et TEMIS seraient appréciées).
- 2èmes POSTES : ils concernent des ingénieurs qui par leur maturité professionnelle (+ 5 ans d'expérience) et leurs motivations ont déjà, ou souhaitent, prendre des responsabilités en interface-clients/utilisateurs.
- 3èmes POSTES : Ils requièrent des profils de compétences axées sur le développement de programmes en atelier de génie logiciel (mini temps réel).

Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions à Madame Ariane CHARTIER, THOMSON TITN 1 à 5, rue Gustave Eiffel 91420 MORANGIS sous réf. R.



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Planifier notre avenir financier...

Société française d'un groupe international en progression rapide, nous fabriquons et distribuons en France et à l'export des produits de grande consommation de très forte notoriété. (2 milliards de F de CA. 1000 personnes, 3 usines en France).
Le département Planification de la Direction Financière recherche un

Contrôleur de gestion

qui souhaite être associé à la marche de l'entreprise en pratiquant une communication étroite avec les départements opérationnels et utiliser des méthodes et outils financiers développés. Il aura la responsabilité de la valorisation des plans à moyen terme dans le cadre de la stratégie définie et il participera aux projets d'investissements importants dont il assurera le suivi.

Diplômé d'une grande école de commerce, âgé de 30 ans environ, vous avez l'expérience du contrôle de gestion dans une entreprise aux techniques financières anglo-saxonnes. Vous parlez couramment l'anglais. Vos qualités de manager, votre aptitude à convaincre à tous niveaux et votre culture économique, vous permettront d'évoluer rapidement au sein du groupe, en France ou à l'étranger.

Le poste est à pourvoir à Orléans. La rémunération offerte sera motivante.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence 35901MP à Nicole MARICHEZ - TEG, 18 pace Henri Bergson - 75008 Paris.

division de SYSTEMA — The Executive Group (France) Management

DESSEIN



Ohmeda

BOC Health Care

Filiale française d'une organisation internationale, nous développons et commercialisons des équipements médicaux de pointe.
Nous recherchons un :

CONTROLEUR DE GESTION HF

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il sera chargé de :
- reporting (anglo-saxon)
- suivi budgétaire
- contrôle de gestion et contrôle prix de revient usine
- supervision d'un comptable (analytique).

Il devra avoir une formation type Ecole de Commerce, 2 à 3 ans d'expérience soit en audit, soit en industrie.
L'anglais courant est exigé.

La rémunération tiendra compte de l'expérience et se situera aux environs de 200.000 Francs.

Adresser C.V. à OHMEDA - Bd des Arpents - BP 186 - Z.I. Coignières-Maurepas - 78313 MAUREPAS Cedex.

SYi SYNERGIE INFORMATIQUE

SOFICA$

Dans le cadre de notre **développement** et pour promouvoir nos activités **en maîtrise d'œuvre et systèmes clés en mains**, nous recherchons

DES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Appelés à développer l'activité ingénierie vous prendrez rapidement des responsabilités au sein du groupe.
Vous avez 2 ans au moins d'expérience sur grands systèmes BULL ou IBM, vous êtes motivés pour travailler en équipe.

Nous vous remercions d'écrire rapidement sous réf. 412 à A.L CONSEIL - 102, Bd Malesherbes - 75017 PARIS que nous avons chargé de cette mission et qui vous garantit discrétion et réponse.

Curriculum

AL conseil



La **SOCIETE FRANÇAISE HOECHST** (C.A. : 4,9 milliards de francs - 2 200 personnes) accorde un rôle important aux relations sociales, facteur d'équilibre entre les réalités économiques et les aspirations de chacun. D'où l'intérêt qu'elle porte à la recherche de son nouveau

Responsable du département des affaires sociales HF

Sous l'autorité du Directeur des Relations Humaines et Sociales, il participera à l'élaboration de la politique sociale de l'Entreprise et veillera à sa mise en œuvre. A ce titre :
- il interviendra dans le domaine du statut collectif : rémunérations, régimes sociaux et dispositions propres à la Société.
- il assurera les contacts avec les partenaires sociaux (C.C.E. - négociations d'accords).
- il apportera l'appui de ses compétences aux Chefs de Personnel des Etablissements (7), notamment en droit social.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la fonction, qui soit à la fois homme d'action et de réflexion, ayant exercé des responsabilités tant au siège qu'en usine.

De formation supérieure (Droit, Sciences Po, Ecole de Gestion...), c'est aussi un spécialiste du droit du travail.
Connaissance pratique de l'Allemand (à défaut Anglais). Lieu de travail : Paris La Défense.

René DAGIRAL, notre Conseil, assumera pour nous la première négociation. Faites-lui parvenir : lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. C/CAS/LM.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

PARTICIPEZ AU DEVELOPPEMENT DES NOUVEAUX SYSTEMES DE PAIEMENT,

au sein de PAYMATEC, division récemment créée, du Groupe SCHLUMBERGER. Notre activité se développe autour de 3 produits pilotes : publiphones, terminaux point de vente, cartes à mémoire dont la demande est en pleine croissance.
Dans le cadre de son expansion, elle recherche son :

Responsable planning

Votre mission :
Rattaché au Responsable de Fabrication, vous avez la responsabilité de gérer le carnet de commandes : vous devez donc prendre toutes les actions nécessaires auprès des différents services (fabrication interne et externe, achats, engineering, qualité...) pour planifier les commandes et en assurer les délais.
Homme de communication et de négociation, vous savez recueillir et transmettre l'information auprès de toutes les personnes concernées.

Vos atouts :
- vous avez une formation supérieure, type ESC.
- 4/5 ans d'expérience de la moyenne série en milieu industriel (planification ou commercial + planification).
- une disponibilité totale.

Nous vous offrons :
- le challenge de créer ce poste, au sein d'une petite équipe dynamique,
- un marché en pleine croissance, sur lequel nous rentrons en force avec des produits sophistiqués de haute technologie,
- la possibilité d'évoluer au sein de la branche ou du Groupe,
- la plaque tournante au sein de cette branche.

Lieu de travail : banlieue parisienne.
Adressez CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 21, rue Eugène Flachat - 75017 PARIS sous référence 47 685

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 2

Schlumberger

organisme financier leader du financement automobile recherche

Jeunes diplomés de l'enseignement supérieur

ayant, de préférence, réussi une première expérience.

Après une période de formation, ils ou elles prendront la responsabilité d'une de nos agences.
Une disponibilité géographique sur toute la France (mobilité tous les 3 à 5 ans) est indispensable pour leur promotion au sein de la société.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 7212 à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

juriste

Paris — **droit des sociétés**

Le Directeur Juridique d'un important groupe européen de conseil et d'ingénierie en informatique recherche un adjoint spécialisé en droit des sociétés.

Il sera chargé de la réalisation de toutes les opérations juridiques concernant les société françaises du Groupe (constitutions, modifications statutaires, fusions, etc.) et de la tenue des dossiers juridiques de ces sociétés. Il pourra en outre être appelé à traiter des problèmes relevant du droit des contrats et du droit des affaires.

Le candidat devra avoir une formation juridique supérieure et 3 à 4 *années d'expérience en entreprise ou en cabinet en matière de* droit des sociétés et, si possible, de droit des contrats et des affaires. Une bonne pratique de la langue anglaise sera appréciée.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite, prétentions et photo sous référence 10.535/M à Mireille Besson. Sema-Sélection : **Centre Metra 16/18, rue Barbès MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse



Quand un juriste, un économiste, un pharmacien, un ingénieur électro-mécanicien se rencontrent...

C'est qu'ils ne veulent pas faire le métier de tout le monde et qu'ils vont trouver à l'Institut National de la Consommation la possibilité de conduire d'intéressantes synthèses branchées sur l'actualité et d'exercer leur talent d'intelligent vulgarisateur.

A chacun de s'impliquer dans sa spécialité. Le juriste traitera de multiples sujets avec un coup de projecteur sur le droit de la concurrence et les questions européennes. L'économiste sera un généraliste, passionné entre autres par les problèmes d'épargne et d'investissement. Le pharmacien couvrira tout le secteur santé, cosmétologie. Quant à l'ingénieur, il explorera notamment les domaines de l'audiovisuel et de l'électronique. Tous (toutes) sont de jeunes diplômés, débutants ou enrichis d'une première expérience.

Leur mission ? A partir de sources multiples : consommateurs individuels, organisations de consommateurs, professionnels, pouvoirs publics, etc, détecter les problèmes touchant à la consommation, à l'intérieur de leur sphère de compétence. Analyser ces questions et construire un dossier argumenté : enquêtes, tests... Etablir enfin le dossier final et en assurer la diffusion à travers les médias : articles, communiqués, tables rondes, colloques, émissions de télévision, etc. Vite, une lettre (CV+photo) aux consultants du cabinet SIRCA sous référence 273 560M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Important Groupe International
cherche pour une de ses filiales (banlieue Sud - proximité RER) spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel d'équipement en matière d'anesthésie / réanimation

UN CHEF COMPTABLE

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé de reprendre l'ensemble des comptabilités générale et analytique, traitées actuellement hors de l'entreprise, et de participer à la mise en place des moyens informatiques nécessaires à son traitement interne.

Il devra être capable d'élargir son activité dans d'autres domaines ce qui lui permettra, à terme, un réel développement de carrière.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (minimum DECS) et possédant une bonne expérience en comptabilité informatisée.

Une bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand constituerait un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions à *PIERRE LICHAU S.A.* - sous la référence 4406 - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



La Radiotechnique-Compelec
Composants Electroniques
recherche un CHEF DE PROJET en INFORMATIQUE DE GESTION

- *Issu d'une Grande Ecole d'Ingénieurs,*
- *Ayant une première expérience en Informatique et en Organisation,*
- *Parlant couramment anglais.*

Il devra prendre rapidement son autonomie.

Ecrire avec C.V.
RTC La Radiotechnique-Compelec - Service du Personnel
130, avenue Ledru-Rollin
75540 PARIS CEDEX 11.

L'équipe d'Audit Interne d'un important groupe chimique international recherche un

Auditeur interne

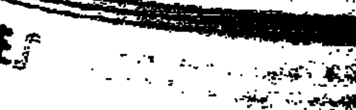
pour participer à des missions variées de contrôle, diagnostics et conseils, opérationnelles et financières, dans les filiales, départements et établissements du groupe en France.

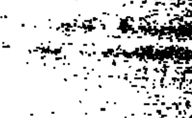
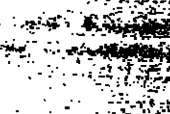
Agé(e) de 30 ans environ, de formation Grande Ecole Commerciale (option finances comptabilité), le candidat aura notamment acquis une expérience de l'audit d'environ 3 ans soit dans des fonctions similaires au sein d'un groupe industriel, soit dans un cabinet d'audit.
Possibilités d'évolution à l'intérieur du groupe. Basé à Paris, ce poste implique une bonne mobilité géographique (déplacements 80% en France uniquement).

Adressez CV + photo sous réf. 185 à Solvay France - Service du Personnel - 12 cours Albert 1er - 75008 Paris.

DESSEIN






Paris Etoile **170.000 F**

FILIALE PHARMACEUTIQUE D'UN GROUPE INTERNATIONAL (CA : 150 M), recherche

CONTROLEUR DE GESTION H/F

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce, vous avez de bonnes notions d'*informatique* et une pratique courante de l'anglais.
Votre première expérience professionnelle au sein d'une structure anglo-saxonne (société ou cabinet d'audit) vous a permis de valoriser vos capacités d'analyse financière et votre aptitude à la communication.
Sous la supervision directe du Directeur Administratif et Financier, vous participerez puis prendrez en charge :
- l'élaboration et le contrôle des budgets en liaison avec les responsables opérationnels,
- le reporting à la société mère,
- la gestion de la trésorerie,
- le développement et l'établissement des tableaux de bord nécessaires au contrôle de la bonne *marche de l'entreprise*.

Si cette proposition vous intéresse merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, et photo) sous réf. 2592 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

VIVEZ "HIGH TEK"

Une implantation mondiale - 23.000 personnes, 1,3 Milliard de C.A. -, une croissance de plus de 20% l'an ; notre objectif essentiel est de contribuer au progrès dans les domaines de la mesure (oscilloscopes, analyseurs de spectre...) et du traitement de données (l'informatique graphique) au **SERVICE DE LA SCIENCE ET DE L'INDUSTRIE.** Nos cadres évoluent vite dans un contexte jeune et performant avec eux, avec nous vivez «HIGH TEK» !

INGENIEURS COMMERCIAUX

Jeune diplômé ou première expérience, de formation **ELECTRONIQUE** ou de culture scientifique, vous maîtrisez l'anglais et avez la conviction d'être les vecteurs de produits à la pointe de la Technologie.

Nous vous proposons de vendre au sein de la Division Instrumentation, des solutions à des problèmes de mesure.

Vos clients, vos prospects, sont des Ingénieurs passionnés par leur environnement, nous vous demandons de les comprendre et de les séduire.

Pour une réussite méritée, nous vous assurons une rémunération élevée, une voiture de fonction, une formation France ou USA.

Si votre souhait de progresser est aussi ambitieux que notre politique produits, écrivez nous sous réf. M.24 à TEKTRONIX - Direction du Personnel - B.P. 13 - 91941 LES ULIS CEDEX : nous saurons vous convaincre.

Tektronix

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Important groupe international agro-alimentaire multi-établissements (2 800 personnes en France), recherche

Adjoint du directeur des relations humaines HF

Proche banlieue Sud

Diplômé de l'enseignement supérieur. 4 à 6 ans d'expérience, soit dans la fonction personnel, soit dans une fonction opérationnelle : production, ventes, gestion, marketing... Ouverture indispensable aux techniques de communication, de formation, de gestion sociale informatisée et de droit social. Anglais nécessaire. Avenir très ouvert dans une entreprise solide et bien gérée, en expansion régulière, où la fonction relations humaines, située à un niveau élevé, est encore peu structurée. Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant bien sur l'enveloppe la réf. 3306/LM à

MEDIA PA 9, Bd des Italiens. 75002 Paris qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Mobil

Jeunes ingénieurs *généralistes, ou ayant une première expérience, rejoignez l'équipe* des ingénieurs d'application de Mobil. Vous appliquerez sur le terrain vos compétences dans les domaines mécanique, thermique, etc. Votre forte technicité sera valorisée par la formation Mobil.

Ingénieur d'application HF

DE HAUT NIVEAU (Centrale, Mines, Arts et Métiers, IDN, etc.)

Après une formation personnalisée de départ, vous prendrez en charge la promotion et l'application de nos produits dans les grandes entreprises industrielles (lubrifiants, produits d'usinage, *combustibles...*).

Vous développerez en clientèle des actions variées telles que programmes de graissage rationnel, préconisation de produits de haute technicité, formation des spécialistes d'entretien, bilan économique de vos actions.



Polyvalent toutes industries, vous participerez activement à la stratégie de votre secteur, en liaison avec les commerciaux, ainsi qu'à l'évolution de notre gamme de produits et de nos méthodes de vente.

Vos résultats feront de vous un ingénieur renommé et évolutif.

Affectation Paris ou province suivant les besoins de la Société.

Adressez lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 2489 à MOBIL OIL FRANCAISE Service Central Recrutement - Tour Septentrion - 92081 PARIS LA DEFENSE Cedex 9.

Mobil. Avancez avec nous.

Contrôleurs de gestion

Groupe industriel *international* (30 000 personnes - 16 milliards de C.A.), nous sommes implanté à La Défense.
Pour renforcer ses équipes, le Directeur du Contrôle de Gestion recherche :
- soit des **diplômés d'une école d'ingénieurs complétée par une formation en gestion,**
- soit des **diplômés d'une école de gestion** (HEC, ESSEC, ESCP).

Une **première expérience en milieu industriel** serait un atout supplémentaire.

L'anglais est indispensable.

Les structures du Groupe permettent d'envisager une évolution vers des postes à responsabilités en France comme à *l'étranger*.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'*enveloppe* la réf. 3308 à **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA PA

Importante institution financière spécialisée PARIS recherche

CADRE CONFIRME CONTROLE DE GESTION

POSTE :
Le titulaire sera responsable plus particulièrement :
— de l'élaboration et de l'analyse du tableau de bord et indicateurs de tendance,
— d'études de coûts et de rentabilité (unitaires et par centres de profits).

PROFIL :

HEC - ESSEC - ESCP ou DOCTORAT

(le **DECS** *serait un atout supplémentaire*), il aura **5 ANS MINIMUM D'EXPERIENCE DU CONTROLE DE GESTION** *au sein d'une* grande entreprise (industrielle ou du secteur tertiaire).

Une connaissance de la micro-informatique est nécessaire.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions, à **PIERRE LICHAU S.A.** - sous référence 3576 BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL

France & Exportation

Constructions Electriques
Proche banlieue Est Paris

Une société française (plusieurs milliers de personnes) filiale d'un groupe industriel international leader mondial dans différents secteurs *d'activités recherche* UN CADRE COMMERCIAL France et Exportation pour l'une de ses divisions. Sous l'autorité du chef du service commer*cial et en liaison avec le service central export de la Société, il* participera à l'étude des appels d'offres, à la définition des produits si *nécessaire et aux études de prix.* Il suivra une clientèle géographiquement dispersée (Europe, Afrique, Moyen Orient, Extrême Orient) *afin de promouvoir* les produits. Il aura sur le terrain une action d'animation technico-commerciale. En France, il réalisera des études *de marchés et il participera* au lancement et à la *promotion* de produits nouveaux, de même qu'il aura une action d'animation auprès des *agents du réseau de vente. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans,* de formation type ESC ou Ingénieur et parlant couramment anglais, *possèdera au moins* 5 *ans d'expérience acquise dans une fonction* commerciale ou technico-commerciale au sein d'une entreprise *industrielle dont les frabrications mettent en oeuvre des technologies* variées. Ce poste implique environ 40% du temps en déplacement.
Ecrire sous référence 720/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 Paris.
Discrétion assurée.

AFCOREM

A la conquête de nouveaux produits informatiques à travers le monde

Jeune Groupe Multinational de commercialisation de produits informatiques, en forte expansion, nous recherchons un JEUNE INFORMATICIEN ayant 3 à 4 années d'expérience soit au sein d'une société fabricant d'ordinateurs, soit au sein d'une SSII.

Rattaché au Vice-Président de la Communication, de la Recherche et du Développement, l'ingénieur pour lequel nous créons ce poste *devra trouver, analyser* de nouveaux produits informatiques (matériels et logiciels tous fabricants) et apprécier leur valeur de commercialisation sur le marché mondial.

L'anglais est indispensable ainsi qu'une parfaite connaissance des produits IBM.

De nombreux déplacements à partir de Paris sont à prévoir à travers le *monde*.

Merci d'envoyer votre CV + lettre motivée sous référence 1771M à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

***ENTREPRISE PROCHE BANLIEUE PARISIENNE REGION SUD** recherche*

2 JEUNES INGENIEURS

GRANDES ECOLES (X. Sup. Aéro)

Pour études d'ensemble de nouveaux Systèmes Aéronautiques. Compétence en aéronautique et électronique. Connaissance de bases en informatique. Anglais courant souhaité.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prét. à PIERRE LICHAU S.A., sous réf. 11786 - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

PHILIPS

recherche

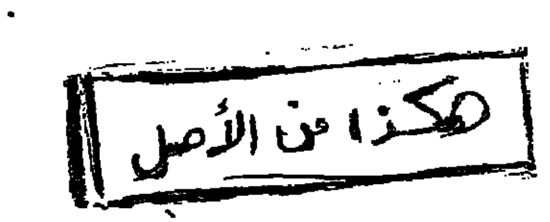
INGENIEUR ELECTRONICIEN ou ELECTRO MECANICIEN

ayant une expérience dans le domaine des périphériques d'ordinateurs ou débutant ayant la passion de la mini/micro informatique.

Le poste proposé impliquera la responsabilité d'une équipe en relation étroite avec les services de développement, la production et les fournisseurs.

Merci d'adresser CV et photo s/réf. 110 M au Service du Personnel CENTRE DE TECHNOLOGIES INFORMATIQUES PHILIPS 4 à 16, avenue du Général Leclerc 92260 Fontenay aux Roses.





هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Responsable Organisation

180.000 +

Récemment née du regroupement de plusieurs entités industrielles complémentaires, notre société est en pleine phase de création. Une nouvelle politique générale, des objectifs commerciaux ambitieux, *d'importants investissements dans les 2 unités de production*, l'élaboration de nouvelles procédures et bien entendu l'informatisation, tel est le programme du Comité de Direction qui se constitue. C'est dans ce contexte passionnant que notre responsable organisation *devra remplir sa mission : harmonisation des méthodes de travail*, des circuits administratifs et logistiques, définition des moyens informatiques et suivi de leur mise en œuvre. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur généraliste ayant, si possible, suivi une formation en gestion et *nécessairement acquis une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction* d'organisation ou dans toute autre responsabilité lui ayant permis de développer une connaissance approfondie des rouages de l'entreprise. Une évolution dans la société (700 personnes) ou dans le groupe est assuré à un candidat de valeur. Poste basé à Paris.

ORION vous *garantit* une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 501 348 M

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

BANQUE PARIS 8ème
Filiale d'un Grand Groupe Industriel.
recherche

• pour son département bancaire France

2 CADRES

EXPLOITANT (H/F), diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, SUP de CO, SCIENCES PO, CESB, ...) de 25 ans minimum, ayant *une première expérience bancaire* et de bonnes connaissances d'analyse financière.
Il sera responsable des dossiers d'une clientèle d'entreprises auprès de qui il aura, en outre, à *promouvoir* les *différents* services de la banque. Réf. EC

ATTACHE ADMINISTRATIF *(H/F), 30 ans environ*, ayant une expérience bancaire de bonne qualité, notamment dans le domaine de l'inspection, pour assurer le suivi et le contrôle des engagements. Réf. AD

• pour son service engagements «étranger»

GRADE III (H/F)

pour :
- montage et suivi des **CREDITS ET CAUTIONS sur l'ETRANGER,** en liaison avec la clientèle ;
- relations avec **BDF, COFACE, BFCE** et autres banques.

Le candidat aura une expérience de 3/5 ans dans une fonction similaire.
Anglais nécessaire. Réf. GE

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence du poste choisi à
OCBF 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris.

services

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.66

Ingénieur «automatisme»

CECA S.A., avec 65 % de son C.A. réalisé à l'étranger, se situe parmi les leaders internationaux de la chimie de spécialités. Nos produits aux *applications diverses* s'adressent à des secteurs industriels très variés.

Nous recherchons un **ingénieur spécialisé dans les automatismes** pour concevoir les projets d'automatisation et *de régulation de l'ensemble de nos usines.*

Il sera **ingénieur spécialisé dans le génie chimique,** diplômé de l'IGC ou de l'ENSIC avec une formation complémentaire acquise dans le domaine de l'automatisation et de la régulation ou sera **ingénieur diplômé de SUPELEC** ou de l'ENSIEG ou ENSEEIHT ou de l'ENSEM et aura de bonnes connaissances en génie chimique.

Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, acquise dans ce type de fonction, est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., *photo et prétentions*, sous la réf. IA/LM, à CECA S.A. - 11, av. Morane-Saulnier - B.P. 66 - 78140 VELIZY.

CECA SA
CHIMIE DE SPECIALITES

MEDIA BA

PARIS : BASE DE NOTRE EXPORT

Jeune chef de zone

Notre Société (6 000 personnes) *appartient à un grand groupe industriel français*. Nous réalisons 50% de notre C.A. à l'export. Rattaché au Chef de service export, vous appliquez la politique commerciale avec une large autonomie.
La moitié du temps sur le terrain, vous animez le réseau d'agents, analysez l'évolution de vos marchés et les développez par vos actions de prospection.
A 26 ans ou un peu plus, de formation supérieure (HEC, ESC, *écoles d'ingénieurs, Droit...*), vous avez *une expérience commerciale* de un à trois ans dans l'exportation de biens d'équipements ou de produits industriels. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et si possible, l'allemand.
L'enthousiasme et vos talents commerciaux vous ouvriront de belles perspectives d'évolution au sein de notre Groupe.
Merci d'adresser votre dossier de candidature *(lettre manuscrite, C.V., photo en indiquant rémunération actuelle et souhaitée) sous réf.* 85439 M à

Selecom 226, rue du fbg St Honoré 75008 PARIS.

Après une expérience terrain, devenez notre conseil en concession.

Inspecteur ventes v.u

Votre formation (type ESC) complétée par une expérience de la vente terrain a confirmé votre sens de la rigueur et de la responsabilité.
Responsable des *résultats des ventes*, vous devrez établir un dialogue, développer un conseil auprès des concessionnaires relatif aux méthodes et structures commerciales, mettre en place et suivre les outils d'aide à la vente.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec C.V., photo et prétentions sous réf. 3548 à V.A.G France, Division du Personnel et des Relations Sociales, BP 62, 02600 Villers-Cotterets.





V.A.G France

S.P.S. SERVICES PÉTROLIERS SCIENTIFIQUES
recherche

INGÉNIEURS
ou
ANALYSTES

Possédant :

- Une expérience minimum de un à trois ans du *Fortran*, de T.S.O. et des réalisations graphiques ;
- Une bonne connaissance, si possible, dans l'un des domaines suivants : mécanique des roches, mécanique des sols, traitement sismique ;
- Une bonne pratique de l'ANGLAIS.

Envoyez votre c.v. détaillé
avec lettre manuscrite, photo et prétentions à :

SERVICES PÉTROLIERS SCIENTIFIQUES
23, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS.

LAMBERT FRERES ET CIE
recherche pour sa filiale Négoce Lambert Distribution

RESPONSABLE DEPARTEMENT SANITAIRE-CHAUFFAGE

LAMBERT DISTRIBUTION dont le chiffre d'affaires global est de 600 millions de francs comporte 23 Agences situées en Région Parisienne.

Ce poste situé au sein de l'Agence la plus importante de la Société, comporte la responsabilité de 35 millions de chiffre d'affaires.

La mission comprend :
- la responsabilité des objectifs commerciaux
- l'animation de 2 agents itinérants, de 5 agents sédentaires et de 6 magasiniers
- le suivi et le contrôle des encours clients
- le développement de créneaux de marchés par des méthodes nouvelles de vente
- la négociation directe de marchés importants.

De formation commerciale, le candidat devra justifier de 5 à 10 ans *d'expérience d'animation des hommes, lui ayant permis d'affirmer* ses qualités de gestionnaire.

Le poste est basé à NANTERRE (92000).

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 8766 à Madame LEREDE.

LAMBERT FRERES ET CIE
5 RUE VERNET 75008 PARIS

Axial Publicité

SOCIETE D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE
recherche

JEUNE EMPLOYÉ SERVICE COMPTABILITÉ

Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite et prétentions sous nº 299.523 M à REGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Un très Important Groupe d'Electronique
cherche à compléter son équipe d'audit interne

Il propose à de

JEUNES AUDITEURS H/F

des postes qui s'adressent de préférence à des candidats :
- ayant une formation type école supérieure de commerce ou maîtrise *science éco/gestion éventuellement complétée par un DECS,*
- *intéressés par les différents aspects de la gestion* et possédant une bonne formation dans les domaines *informatique et comptable,*
- *ayant acquis une expérience de plusieurs années dans l'audit soit* dans une entreprise importante soit dans un cabinet d'audit international,
- préférant le travail en équipe.

Les postes sont basés en région parisienne mais la fonction comporte des déplacements en Province.

Les dossiers de candidature (lettre manuscrite avec C.V., prétentions *et photo) sont à adresser au CENOD - 60, rue Caumartin - 75009 Paris* avec la référence «Audit interne».

**ECS, deuxième Société Mondiale
de Location d'Ordinateurs IBM
avec un taux de croissance supérieur à 50% par an, recherche**

UN CONTROLEUR DE GESTION

Outre le contrôle de gestion proprement dit (analyse de rentabilité, élaboration du budget, propositions d'actions futures), il aura en charge le contrôle des systèmes déjà existants au siège comme dans les filiales.

Il a *une expérience professionnelle réussie d'audit qui lui permettra* de s'adapter à une société de services dynamique.

De formation Ecole Supérieure de Commerce, il est rigoureux et ses qualités relationnelles lui permettront de s'intégrer à l'équipe et d'évoluer avec elle.

Merci d'adresser une lettre manuscrite à l'appui de votre CV et photo en spécifiant la référence DS 512 à

ecs

Service Recrutement - 16 rue Washington - 75008 Paris

SOURCES

Notre société, présente au tout premier rang des SSII françaises, spécialiste dans les domaines mini-micro ordinateurs temps réel, dans le cadre de son expansion, recherche plusieurs

INGENIEURS CHEFS DE GROUPE

— De formation grande école, possèdant plus de 8 ans d'expérience en conception et réalisation en **logiciel**, convaincus de l'*importance* de la technologie en logiciel, ils maîtrisent parfaitement l'un des domaines suivants : communications, commutation numérique, logiciel de base, logiciel *temps réel*, gestion de données ou gestion de transactions.

— Après une mission centrée *sur* la technologie du logiciel, pour laquelle ils seront formés aux méthodes, nous leur confierons des *responsabilités* de direction de projet.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, C.V., prétentions) à **PIERRE LICHAU S.A.** s/réf. 8071 - BP 220 75063 PARIS Cédex 02 *qui transmettra.*

Conseiller de gestion opérationnel

Filiale d'un groupe agro-alimentaire international, nous sommes leader dans notre activité (1 milliard de F de CA en France avec 8 usines et 650 pers.). Nous offrons à nos concessionnaires un *service original et personnalisé* de Conseil en Gestion.

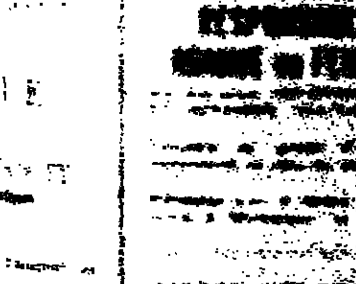
Détaché dans une Direction Régionale, vous gérez les comptes à recevoir d'une division, vous conseillez et formez le réseau en matière de gestion financière, *vous apportez un appui aux concessionnaires* dans leurs recherches de financement, vous assistez les commerciaux en matière de nouvelle distribution et vous réalisez des études de concurrence.

A 28 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur commercial ou juridique + DECS, vous avez une première expérience de gestion.
Ce poste évolutif vous permettra d'accéder à d'autres fonctions au sein du groupe si vous aimez la vie en province.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence 35801M à Nicole Marichez -TEG, 18, place Henri Bergson - 75008 Paris.

The Executive Group (France) Management

DESSEIN



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Crédit National

recherche pour son
Département de la Gestion Juridique des Prêts

2 JURISTES

pour animer deux équipes chargées de l'aménagement des contrats de prêts en cours, notamment dans le domaine des garanties (*hypothèques, nantissement de titres, cautions...*).

Les candidats devront posséder :
- une maîtrise de Droit au minimum,
- une expérience de quelques années dans un Cabinet de Conseil *Juridique ou un Service Juridique de Banque ou d'Entreprise,*
- une connaissance approfondie des titres pour l'un des postes,
- des qualités de contact, le sens de la rigueur et de l'organisation.

Il leur est offert une rémunération et des perspectives de carrière attrayantes.

Prière d'adresser une lettre manuscrite avec curriculum vitae, salaire souhaité et photo au CREDIT NATIONAL
Service du Personnel et des Relations Sociales
45, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS.

BANQUE PARISIENNE
recherche

son responsable de l'ingénierie financière

Issu d'une GRANDE ECOLE, ayant complété sa formation par des études de MANAGEMENT et de GESTION, il aura une expérience probante de DIRIGEANT et de CONSEIL d'ENTREPRISES multisecteurs (contrôle et évaluation de la gestion et de la politique marketing), la pratique de la NEGOCIATION D'AFFAIRES et des opérations de HAUT DE BILAN.

Son expérience lui aura ménagé des ouvertures dans les milieux financiers et industriels.

Il développera, au sein de la Direction Financière de la Banque, le service de l'ingénierie actuellement en création qui doit devenir rapidement un département *important, tant par le nombre et la qualité* des collaborateurs que par les affaires traitées.

Le poste implique imagination, créativité, autorité, *capacité de décision et une bonne connaissance* du Droit des Affaires.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Adresser CV détaillé et prétentions sous réf. *CT/553/06* à FRANCE CADRES
22, rue St Augustin 75002 Paris
(qui vous garantit le plus strict anonymat.

France Cadres

LCT Laboratoire Central de Télécommunications
recherche

dans le cadre de ses activités radars militaires

INGENIEUR ELECTRONICIEN
grandes écoles
(ESE, ENST, ENSEEIHT, ECP, ENSERG ...)

ayant une formation complémentaire en analyse et programmation pour développement de systèmes avancés temps réel.

Expérience d'un ou deux ans nécessaire.

Anglais lu - Nationalité française exigée.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à
LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

LE CENTRE DE RECHERCHES (500 personnes)
d'un groupe chimique français nationalisé
à vocation internationale recherche

INGENIEUR
ECP, ECL, AM, IEG ou équivalent

Sa mission :
Responsable et animateur des équipes du bureau d'études, d'électriciens et automaticiens du service travaux.

Expérience :
2 à 3 ans en automatisme et conception mécanique.
Possibilités d'évolution dans le groupe.

Lieu de travail :
proche banlieue nord de Paris.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions sous référence 05.01 M à Catherine DUBIN.

bac **Personnel conseil**
86, rue de Lille 75007 PARIS
CSNCR

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

recherche

UN STATISTICIEN-ÉCONOMISTE

Formation ENSAE ou équivalent.
Bonne connaissance de l'informatique exigée.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à DPRS-CCIP, 8, rue Chateaubriand, 75008 PARIS.

«Quand on a quelque chose dans le ventre on ne meurt pas avant d'avoir accouché.»
Gustave Flaubert

PRE-TEST RECRUTEMENT

Généreux	☐
Dynamique et énergique	☐
Fin analyste	☐
Bac +	☐
Enthousiaste	☐
Gentil-prévenant	☐
Bon gestionnaire	☐
Entrepreneur	☐
Sportif	☐
Conquérant	☐

Cochez les 5 principales qualités dans lesquelles vous vous reconnaissez.

Nous recrutons 10 commerciaux d'élite, futurs conseillers, capables après une longue formation de 8 mois d'intégrer le réseau salarié de

TEV

Merci d'envoyer votre test accompagné d'une lettre manuscrite avec CV + photo (*retournée*), avant le 8 janvier.

BANCE Pub - 18, rue Léon 75018 Paris
(merci de préciser s/l'enveloppe réf 318)

JURISTE
Département Juridique et Contentieux

Spécialiste du Droit des Affaires vous possédez une expérience bancaire réussie dans les domaines juridique et contentieux :

C'est le challenge que vous propose le Crédit Agricole Ile de *France - 2200 personnes, 200 agences - au sein de son Siège* de Paris.

Adresser votre candidature accompagnée d'un CV détaillé au Service du Recrutement Crédit Agricole Ile de France 26, quai de la Rapée 75012 Paris

CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens près de chez vous.

AUDIT

vous êtes
SENIOR SUPERVISOR
ou
MANAGER

dans une firme d'Audit
— Vous recherchez un poste à responsabilité dans un grand *Cabinet Français,* Commissaire aux Comptes d'importants groupes.
— Nous avons un projet pour vous.

Env. lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions sous n°1.056 Publicité MEESTERS 113, rue de Reuilly 75012 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE NATIONALISÉE

RECRUTE POUR
SON CENTRE DE RECHERCHES

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

– Formation grandes écoles.
– Spécialisé dans la mécanique des fluides et la modélisation numérique.

LIEU DE TRAVAIL : NANTES.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétent. à RÉGIE PRESSE sous n° 299.327 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Un important ORGANISME
DE FORMATION PROFESSIONNELLE
RECHERCHE UNE ÉQUIPE
POUR UNE NOUVELLE LIGNE DE PRODUITS :

FORMATION A L'INFORMATIQUE TRANSPORT

UN RESPONSABLE DE PRODUIT :
Formation des utilisateurs de l'informatique dans les transports.

MISSION :
- Connaître les besoins des entreprises de transport en matière d'informatique ;
- Déterminer les besoins en formation :
- Encadrer 3 instructeurs spécialisés pour la réalisation des *supports d'animation* et *l'animation de stages* dans les principales villes de France ;
- Assistance technico-commerciale à nos centres de formation.

PROFIL :
MIAGE, I.U.T., Ecoles de gestion, E.S.T.

3 INSTRUCTEURS SPÉCIALISÉS :
Formation des utilisateurs de l'informatique dans les transports.

MISSION :
- Préparer des actions de formation ;
- Animer des sessions dans les principales villes de France sous les ordres du responsable de produit défini ci-dessus.

PROFIL :
MIAGE, I.U.T., Ecoles de gestion, E.S.T.

POUR CES QUATRE POSTES :
– Lieu de travail : région CREIL ;
– Contrat de travail à durée d'une année, pouvant devenir *indéterminé* ;
– Début contrat : janvier 1985 ;
– C.V., photo et prétentions à :
AFT-IPT/SERP Monchy-Saint-Eloi, 60290 RANTIGNY.

VILLE DE
CHILLY-MAZARIN (Essonne)
Tél. : 909-10-13
recrute pour le 1er fév. 1985

RESPONSABLE HOMME ou FEMME
du service INFORMATION *ET* AFFAIRES CULTURELLES

Titulaire du grade d'attaché communal ou reçu au concours.

Adresser c.v. + lettre manuscrite à Monsieur le Maire.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

INGÉNIEUR
EAHP ou A. & M.

Connaissances matière plastique ou caoutchouc appréciées. Débutant ou première expérience pour une fonction technico-commerciale et le développement de marchés.

Envoyer c.v., lettre et photo sous réf. 2704 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

PACKAGING PARFUMS
AMS
société internationale fabriquant et exportant dans le monde entier recherche pour son service commercial

JEUNE ASSISTANTE

de langue maternelle anglaise, munie d'un passeport C.E.E.

Vous avez déjà une première expérience réussie du secrétariat commercial, l'habitude des contacts téléphoniques, la pratique de la dactylo. Allemand apprécié.

Nous vous offrons en échange de votre aptitude à devenir rapidement une collaboratrice efficace, une évolution de carrière à Londres ou à New-York.

Lieu de travail :
Saint-Ouen-l'Aumône (95)
accès par véhicule personnel, 30 mn de Paris.

Adresser c.v., photo et prétentions à :
JACQUES SOCCART
AMS, B.P. 438
95005 Cergy-Pontoise Cedex.

CABINET INTERNATIONAL
RECHERCHE

JURISTE DE DROIT FRANÇAIS

Ayant 2 ans d'expérience au maximum.
– Disponible immédiatement ou à bref délai et parlant couramment anglais.
– Connaissance de droit anglais appréciée.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions à :
REGIE PRESSE sous n° 299.503 M
7, rue de Monttessuy. 75007 PARIS.

SOCIETE
DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

chefs de mission réviseurs confirmés *HF*

Diplômés de l'*enseignement supérieur* ayant acquis la pratique de l'audit en cabinet.

Les candidats retenus:
- interviendront auprès de sociétés dans des *secteurs d'activités variés,*
- bénéficieront d'une formation diversifiée préparant au diplôme d'expertise comptable

Merci d'envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à COGERCO
72, rue de Bellechasse 75007 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ T.P.
recherche

INGÉNIEURS

électricité ou T.P.
pour améliorations techniques sur nos chantiers.
Envoyer lettre manuscrite c.v. et prétentions à :
n° M 83.581 BLEU,
17, rue Lebel, 94307 Vincennes cedex, qui transm.

M.P. MAISONS PERSONNALISEES

Constructeur de maisons individuelles, filiale d'un GROUPE NATIONAL ET INTERNATIONAL DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

recherche dans le cadre de son développement dans la Région Ouest de Paris (implantation à Mantes)

CHEF COMPTABLE

- D.E.C.S. :
- 8 à 10 ans d'expérience (expér. bâtiment souhaitée) ;
- Initié à l'informatique sur matériel IBM ;
- Prise en charge de petites structures comptables dans différentes sociétés.

REMUNERATION MOTIVANTE

Env. C.V. à M.P. MAISONS PERSONNALISEES, Zone Commerciale Les Brosses, Bureaux Mantes-Sud, Magnanville, 78200 Mantes-la-Jolie.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

recherche

UN ÉCONOMISTE CONFIRMÉ

Formation 3e cycle économétrie
anglais exigé
allemand souhaité

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à DPRS-CCIP, 8, rue Chateaubriand, 75008 PARIS.

VILLE DE MONTREUIL
recrute

1 INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

pour la division VOIRIE
Responsable de la subdivision « circulation, signalisation et éclairage ».

Ce service est chargé :
1) Des études concernant tous les modes de déplacements urbains ;
2) Des études, des travaux neufs et d'entretien en régie municipale.

Expérience dans le domaine de transport et connaissances en urbanisme souhaitées.

Formation Arts et Métiers, I.N.S.A. ou similaire. Salaire brut de début : 8.269,83 F + *prime de technicité.*

Adresser c.v., copies diplômes et références à :
MONSIEUR LE MAIRE,
93105 Montreuil Cedex.

SUCCURSALE BANQUE AMÉRICAINE

PARIS-8e

recherche

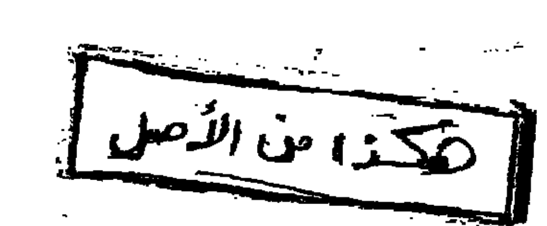
SPÉCIALISTE CRÉDITS DOCUMENTAIRES

Le candidat, 30 ans environ, bonnes connaissances en anglais lu, parlé, écrit, aura une expérience d'au moins CINQ ANS lui permettant d'assurer de manière AUTONOME TOUS LES ASPECTS DE LA FONCTION (ouverture, amendement, négociation).

Connaissance de l'administration des *CAUTIONS et GARANTIES appréciée.*

Classification et rémunération à débattre.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. à RÉGIE-PRESSE sous n° T 299.389 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Nous sommes aujourd'hui l'un des leaders des TRANSPORTS Nationaux et Internationaux avec près de 10.000 personnes et plus de 100 Agences en France et à l'Etranger. L'évolution de notre métier et notre volonté d'un meilleur service requièrent une INFORMATIQUE ambitieuse et toujours plus performante : décentralisée, temps réel et réseaux. Nous vous proposons de participer à cet enjeu d'importance stratégique, en tant que :

chef de projets

Auprès du Directeur des Etudes et en relation étroite avec les utilisateurs, il étudie, conçoit, réalise et met en place les systèmes d'informations du réseau EXPLOITATION INTERNATIONALE. Il est requis un diplôme d'études supérieures, la pratique de la gestion et de l'organisation en contexte disséminé, la familiarité avec le matériel VAX, la connaissance de plusieurs langages dont le COBOL. Nous souhaitons que vous soyez un professionnel confirmé (6-7 ans), dialoguant avec les utilisateurs, rigoureux dans vos démarches, attentif à la fiabilité, sachant convaincre, doué dans l'animation de votre équipe et la gestion de vos projets. (Réf. 61 LI)

analystes-programmeurs

Auprès d'un Chef de Projets, ils élaborent et gèrent les applications en tenant compte des multiples contraintes et évolutions techniques et fonctionnelles. Il est requis le niveau Bac + 2 minimum, une expérience de 3 ou 4 ans, la pratique du matériel VAX, du COBOL et de la programmation structurée et modulaire. Nous serons attentifs à vos qualités de rigueur, de méthode et à votre sens du travail en équipe. (Réf. 61 MI)

Si ces "challenges" vous intéressent, n'hésitez pas à écrire à notre Conseil (ou à le contacter). Précisez votre salaire. Il vous en remercie et vous assure du respect de la confidentialité des informations transmises.
Postes basés à PARIS 10ème.

HB Hervé Le Bout Consultants – 11, rue La Boétie – 75008 PARIS Tél. : 265.38.39

AFCOREM

HEBDO PROFESSIONNEL S'ADRESSANT AUX MÉDECINS recherche

JOURNALISTE

Formation École de journalistes de préférence + exp. dans la presse quotidienne ou hebdo.

Envoyer C.V. et photo sous n° 299.511 M. RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

Vous êtes ancien

CHEF D'ENTREPRISE

Vous exercez de façon libre une activité de

CONSEIL D'ENTREPRISES

Vous êtes cadre supérieur souhaitant une activité de

CONSULTANT

Nous vous offrons de nous rejoindre.

L'âge ne constitue nullement une contrainte.

Nous sommes une SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE dans tous les PROBLÈMES D'ACQUISITION ET DE CESSION D'ENTREPRISE et nous souhaitons compléter notre équipe par des hommes de talent.

Large participation au C.A. réalisé.

Adr. c.v., lettre manuscrite sous référ. 52.363 PROJETS, 12, rue des Pyramides, PARIS-1er, qui fera suivre.

Sté Négoce international métaux et produits industriels Mo Pont-de-Neuilly, recherche

CADRE COMMERCIAL

ANGLAIS COURANT EXIGÉ
Débutant ou quelques années d'exp. pour service commercial.

Adr. c.v., photo et prét. sous réf. 3.056 à : CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

AMBASSADE DU PAKISTAN recherche

TRADUCTEUR FR./ANGLAIS

Salaire : FF 4.940.
Téléphone : 582-23-32/22.

GENIOUS SYSTÈMES rech.

INGÉNIEURS

LOGICIEL T.R., SOLAR, PDP, 68000, 80/86... pour grands projets. Tél. : 605-35-80.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQUE DE BOBIGNY (Seine-Saint-Denis) recrute un

INGÉNIEUR SYSTÈME

Environnement :
Matériel IBM 4341
Système DOS/VSE
Connaiss. VM, VSAM, VTAM.
Niveau de rémunération à débattre selon expérience. Expérience de l'informatique en milieu communal appréciée. Envoyer c.v. au syndicat intercommunal d'informatique, 1, r. de l'Union, 93000 BOBIGNY.

Importante sté recherche
INGÉNIEURS Biomédicaux
INGÉNIEURS Électroniciens
CHEFS DE PROJETS SOFT HARD
ATP SAV ÉLECTRONICIEN
Bilingues anglais
Ecr. avec C.V. sous ré 4320/D
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

Sté Mutuelle des architectes d'intérieur cherche à temps partiel :

JEUNE

Formation droit de L'ASSURANCE APPRÉCIÉE
– Connaissance informatique
– Sens de la communication

Lettre et C.V. à : SNAI 57, bd Richard-Lenoir 75001 PARIS.

CABINET EXPERT COMPTABLE Cherche

COLLABORATEUR MI-TEMPS

Bon niveau pour commissaire aux comptes.

Téléphone : 628-76-

Société américaine DE CONSULTANTS A.Q. spécialisée dans le retraitement et décontamination des déchets nucléaires recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

EXPÉRIMENTÉ

en vue de la mise en place et market. de programme d'A.Q. Le candidat retenu devra parler couramment l'américain.
Tél. 912-03-50 du 26 au 31 d

Le Monde Emplois Cadres

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOI

CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro : ____

Nom ____ Prénom ____

Adresse ____

Code postal ____ Ville ____

Nombre d'exemplaires ____ × 7 F (frais de port inclus) ____

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

LA GESTION ET LA MAITRISE DU SECRETARIAT EN PLUS...

CORTRANS, filiale du Groupe SLIGOS importante SSII (+ de 1800 personnes) recherche une

ASSISTANTE DE GESTION

Elle aura une double mission au sein d'une petite équipe en pleine expansion :
- gestion, facturation et suivi de la production, élaboration de comptes d'exploitation mensuels, analyse et suivi des chantiers ;
- secrétariat, organisation d'un secrétariat courant, pour lequel elle sera assistée de 2 personnes.

Organisée, habituée à des contacts de tous niveaux (internes et externes), elle maîtrise parfaitement l'anglais.
La connaissance du traitement de texte serait appréciée.
Salaire motivant - Nombreux avantages sociaux.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 268.
Nicole CONTE GROUPE SLIGOS -
26, rue des Pavillons - 92800 PUTEAUX.

CORTRANS

HAVAS CONTACT

---

secrétaires secrétaires secrétaires

L'EQUIPE

Assistante administrative

Service du Personnel

Nous cherchons une assistante administrative pour seconder le nouveau Chef du Personnel : elle prendra en charge la gestion administrative du personnel, la réalisation d'études, l'exploitation des données statistiques sociales pour la mise au point de tableaux de bord, et le suivi des Assurances. Cette création de poste intéresse une candidate expérimentée, diplômée d'études supérieures, ayant une solide connaissance de la législation sociale. Nous lui demandons d'allier la rigueur et l'organisation à des qualités d'ouverture et de contact. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions, s/réf. 1106/M, à Michèle RUDLOFF, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX. Réponse et discrétion assurées.

sélé CEGOS

Publival

SECRÉTAIRE TECHNIQUE

Bonne sténodactylo, niveau mini. Bac C ou technique. Env. c.v. à Sté PRAT, 17, r. Letellier, 75015 PARIS.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291 – 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

---

représentations offres

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS MÉDICALES

recherche pour vente à professionnels PARIS et Région Parisienne

2 REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS H ou F

chargés de diffuser ses ouvrages médicaux spécialisés

Expérience de la vente

Connaissance du milieu médical et hospitalier

Formation rémunérée
Avantages sociaux
Statut VRP - Cadre
Fixe + Commissions
Véhicule indispensable.

Ecrire lettre manuscrite + C.V. + Photo à M. CAUCHOIX ÉDITIONS TECHNIQUES, 123, rue d'Alésia 75014 PARIS.

---

conseils en carrière

CADRES DIRIGEANTS A LA RECHERCHE DE VOTRE 2e SOUFFLE

Le poste que vous avez accepté hier, le reprendriez-vous aujourd'hui ? Si, au fond de vous-même, c'est non, ne vous y résignez pas.

Nous aidons les cadres dirigeants à trouver leur deuxième souffle. Nous sommes les conseils en orientation les plus expérimentés en Europe.

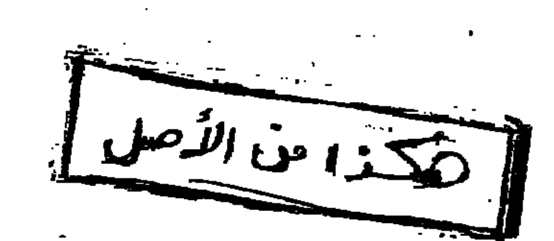
Notre méthode consiste tout d'abord à aider nos clients à fixer leurs objectifs, puis à réaliser les campagnes de prospection qui les conduiront à l'emploi le plus conforme à leur désir.

Pour une évaluation, confidentielle et sans frais, de vos propres possibilités de redéploiement, prenez un rendez-vous par téléphone ou par lettre avec un de nos conseils en orientation :

Forgeot Weeks

Conseil en orientation de cadres dirigeants
50, rue Saint-Ferdinand, 75017 Paris.
Tél. : 574.24.24
Meeting in English welcomed.

COFAP



STAGES-FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMATIONS LONGUE DUREE EN INFORMATIQUE DE GESTION

Congés - Formation continue - Demandeurs d'emploi (réduction)

. **analyste-programmeur** (sur IBM 4341)
9ème session du 18 Février au 14 Juin 1985.
Candidats de la 8è session disponibles : nous consulter.

. **concepteur-réalisateur d'applications micro-informatiques** (sur IBM PC)
2ème session du 25 Février au 21 Juin 1985.
Candidats de la 1è session disponibles.

setec formation CENTRE SOFRAGEM (1) 347.68.98/68.99
58, quai de la Rapée - 75583 PARIS Cedex 12 (entrée : 6, rue Van Gogh)



Un métier dans l'organisation et la gestion de la qualité.

Le groupe BTE propose: à des ingénieurs, cadres, demandeurs d'emploi, un stage de formation débouchant sur les postes de:

RESPONSABLES DE LA QUALITE
INGENIEURS QUALITE
INGENIEURS FIABILITE

(Durée 4 mois 1/2)
Début de l'action janvier 85

Adressez-vous auprès de votre ANPE et prenez contact avec le BTE
Téléphone 780.72.65 poste 324 (La Garenne Colombes)

LANGUES VIVANTES ADELE

ANGLAIS RAPIDE et EFFICACE

COURS INTENSIFS (1 à 4 SEMAINES)
COURS DU MIDI
COURS DU SOIR
– ANGLAIS COURANT
– ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES ».
1, rue de la Pépinière, 75008 Paris, face gare Saint-Lazare, tél. 522-51-18.

L'INSTITUT DE GESTION ET DE MANAGEMENT propose à des

CADRES EXPÉRIMENTÉS

hommes et femmes, en activité, en création ou recherche d'emploi, de participer au stage de formation SINEGE sur
LA NEGOCIATION
ET L'ANALYSE DES SITUATIONS

Le stage SINEGE s'adresse aux personnes ayant l'expérience de responsabilités (quelles qu'elles soient) et désireuses de donner une nouvelle orientation à leur activité. Il permet de clarifier ses choix et de renouveler ses pratiques en valorisant son potentiel personnel et professionnel.
Durée du stage : 16 semaines.

Prochaines sessions :
- A Paris : lundi 4 février 1985.
- A Lyon : lundi 25 mars 1985.

Pour plus d'information sur les conditions de participation et de prise en charge, contacter :
- A Paris : Charlotte LACROIX (1) 222-33-71.
- A Lyon : Marielle SIGALAS (7) 842-29-53.

INSTITUT DE GESTION ET DE MANAGEMENT (I.G.M.), 26, rue d'Assas, 75006 PARIS.
55, montée de Choulans, 69323 LYON.

Un passeport pour un métier tourné vers l'avenir.
STAGE pour : BAC - BAC + 2

ANALYSTE PROGRAMMEUR
SUR IBM 38

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié en puissance de reconversion ou de promotion ou encore vous bénéficiez du plan de formation de l'entreprise ou d'un congé individuel de formation:
– Formation en 7 mois + de 70% de pratique.
– Assistance à la recherche d'emploi sous réserve de l'obtention du certificat de technicité informatique et de la mobilité géographique.
Cours du jour et du soir.
Agences PARIS, LYON, NANTES, LILLE.
Renseignements et inscriptions
INSTITUT EUROPEEN INFORMATIQUE
41, rue Volta 75003 PARIS. Tél. 16 (1) 274.33.35.

---

30 HEURES DE MICRO-INFORMATIQUE, CONCEPTION DE PROGRAMME BASIC, PRIX STAGE 990 F. 824-21-25.

Assistance et Conseil International en Logiciel



Formation professionnelle
d'ANALYSTE PROGRAMMEUR
Opportunités de placement
TEL: 723.65.18 - 38, rue de Bassano - 75008 PARIS. Métro : Etoile - George V.

---

20 H. STAGE INTENSIF D'INITIATION A LA MICRO INFORMATIQUE les 18 et 19, 20 et 21 février les 1 et 2, 3 et 4 avril. Autres horaires possibles. Prix 990 F. Téléphone : 824-21-25.

PRÉPARATION INTENSIVE AUX COURS PARAMEDICAUX
Cours du jour et du soir.

+ FORMATION PLUS
824-14-01.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE (IGS)
INSTITUT DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE (IBIA)
propose à des DEMANDEURS D'EMPLOIS des stages de formation RÉMUNÉRÉS

FORMATION A LA MICRO-INFORMATIQUE POUR CADRES.
Admission : cadres d'entreprise, début du stage (3 mois) : 24 janvier 1985.

RESPONSABLE DE PROJET INFORMATISATION ET FORMATION
Admission : BAC + 3 années d'études. Début du stage (8 mois et demi) : 16 janvier 1985.

FORMATEUR MONITEUR INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE.
Admission : BAC + 2 années d'études. Début du stage (5 mois) : 23 janvier 1985.

Se présenter pour retirer un dossier d'inscription : I.B.I.A. 33, bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS.

Des réunions d'information sont prévues : Mardi 8 et jeudi 10 janvier 1985 à 18 h. (5e étage).

ROBOTIQUE ET AUTOMATISMES

Formation de :
- Concepteurs de systèmes automatisés ;
- Techniciens de programmation et de maintenance ;
- Conducteurs de robots.

Formation automates et microprocesseurs.
Trois laboratoires équipés.
Etudes de faisabilité s/robots Asea-Esab-Commercy ACB Alsthom.

INEURA — Département du GIFOP 15, rue des Frères-Lumière, 68054 Mulhouse, BP 1227, Cedex. T. (89) 42-43-26.

Documentation sur demande, référence MEC.

Séminaire de formation continue en informatique
BUREAUTIQUE POUR DECIDEURS
du 21 au 25 janvier 1985
Ce séminaire est destiné aux responsables non informaticiens confrontés à l'automatisation des tâches de bureau.
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
CNAM Service de la formation continue 292, rue Saint-Martin 75141 PARIS Cédex 03 Tél. : 274.40.50

STAGE 3
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
BASES DE DONNEES
PROGRAMMEURS DE GESTION
26, rue Bergère Paris 9ème Mº Montmartre / R.E.R. Auber
824.45.25 +

DEMANDES D'EMPLOIS

JOURNALISTE
Grand quotidien national de l'après-midi.
Enquêteur-reporter : questions socio-économiques, problèmes de société et mode de vie, innovations sociales, etc.
Etudie toutes propositions.
Ecrire sous nº 6.700 le Monde Publicité services annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Rédacteur, 33 ans, ch. emploi rédact., rewrit., préparat. texte/copie, travaux litt. Ecr. s/nº 8.800 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE professionnel, 27 ans, exp. quotidien et mensuel, rédaction et secrétariat de rédaction, étudie ttes prop. Téléphone : 251-21-78.

J.F. secrétaire sténo 27 ans cherche emploi stable. Ecr. s/nº 1.770 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Attaché d'administration 34 ans, DESS-INTD (CNAM) expér. informatique locale (vidéotex, syst. documentaire), ch. poste à responsabilité secteur privé. Ecr. s/nº 8.788 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE BANCAIRE
37 ans, dynamique.
Sciences-Po (Ecofi), Sciences-éco. expérience diversifiée, analyse financ., exploitat. internationale. Anglais-Allemand
Cherche poste banque d'affaires, direction financière banque, assurances holding, agent de change, maison de titres.
Ecr. s/nº 1.733 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIOLOGUE
Formation double (socio + sc. Po. Trilingue, très bonne expérience d'enquête. Etudie toute proposition SÉRIEUSE.
P. WIETOR, 2, rue des Fusillés, 94270 Kremlin-Bicêtre.

Cadre informatique rech. dans PMI/PME ttes région 1 fonction resp. inform/organis. exp. tt probl. gest. et organis. entrep. + plan informatique. jusqu'à mise en œuvre système IBM 34-36-38-43.
Ecr. s/nº 1.764 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MANAGER
homme 41 ans, droit + Sc. Po, anglais, espagnol.
– Organisation : adm., aff. jur. et sociétés.
– Gestion ; fin. et banc. compte d'exploitation.
– Commercial : dev.., ventes, export, grande exp. intern.
– Ch. DG, SG, adjoint P-DG, grande soc. ou PME. Tous secteurs.
Ecr. s/nº 8.706 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 35 a., cadre comptable fiscaliste et financier ht niv., dipl. expert comptable, angl., arabe, ch. situat., sal. 22.000 x 13. Ecr. s/nº 1.765 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR PERSONNEL
54 ans,
recherche travail
région PARIS ou PROVENCE.
Ecr. s/nº 1.740 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE licencié en droit, diplômé notaire ICH (H. 37 ans) cherche activités à temps partiel. IMMOB., INDUSTR. ou COMMERCIAL.
Ecr. s/nº 1.752 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRILINGUE
Allemand, Anglais
- EUROPÉEN, 41 ANS.
- ÉTUDES SUPÉRIEURES.
- 16 ANS D'EXPORT.

– Fonct., opérat., chef service ;
– Connaissances Europe, pays arabes.

RECHERCHE
- Nouveau challenge
- Entreprise performante.
- PARIS ou Banlieue (Ouest/Sud).

Ecr. s/nº 1.780 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dame cinquantaine, papetière spécialisée (30 ans exp.), sérieuses références, cherche place stable. Tél. : 834-64-46.

Cadre 40 ans
RESPONSABLE BUREAUTIQUE
15 ans d'expérience professionnelle administrative et commerciale. Etudes et mise en place d'applications, formation et encadrement utilisateurs sur micro-ordinateurs. Ch. poste similaire. Etudie ttes proposit. Ecr. s/nº 8.708 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE 33 ans rech. poste presse (radio, télé, vidéo), publ., création, communication. Ouvert à toutes propositions. Tél. : 734-62-81.

Dipl. IEP Paris (Eco-Fi) maîtrise Sc. éco., DEUG MATH. anglais, ch. emploi. TEMPS PARTIEL 271-80-37 9 à 12 h.

Femme 38 ans, 13 ans d'expérience secrétariat, diplôme traduction ESITE (DESS bac + 5) allemand, français, anglais, nº URSSAF. Etudie toutes propos. à temps partiel. Ecrire à RÉGIE-PRESSE, sous nº T 068.515 M, 7, r. de Monttessuy, PARIS-7e.

Jeune homme 29 ans, polyvalent technico-artistique en vidéo, formation INA, bonne connaissance audiovisuelle, cherche à s'intégrer dans Sté de production ou département audiovisuel d'entreprise. Région indifférente.
Ecrire sous le nº T 68.522 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Docteur en sciences de gestion option finances internationales, parlant français, arabe, anglais, cherche emploi stable en France ou à l'étranger.
Ecrire sous le nº T 068.514 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Afghan 31 a., études sup. en France, dess., maths appl., analy.-num., infor. sciedf Fortran, Pascal, étudie ttes prop.
R./YARI,
2, r. des Poissonniers, Paris-8e.

Cadre associatif, decep. 35 ans, compétence gestion administration, . 7 ans expér. tech. poste responsabilité dans secteur social et culturel. Ecr. ou téléphoner : M. Guilbaud, 160, chemin des Ombrages, 14880 Hermanville-s/Mer (31) 96-59-20, après 19 h.

Ingénieur des travaux publics de l'Etat, 35 ans, expér. diverses en services centraux et direction d'équipements, connaissances grands et petits chantiers, cherche sur région parisienne poste à responsabilité (entreprises BTP, expertise ou conseil banque, société d'assurances, etc.)
Ecrire s/réf. 11.798 à
P. LICHAU S.A. BP 220.
75063 PARIS cedex 02 qui tr.

Moniteur de ski et cuisinière garde d'enfants cherche emploi : en famille.
Pour vous offrir des vacances sans soucis. Pour tous renseignements (16.46) 05-84-58.

J. H. 19 ans dégagé des O.M., Brevet des collèges, Bac français, cherche emploi bureau. Ecr. s/nº 8.691 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

RANGE ROVER
Oct. 80 modèle 81, blanc. Banquette AR glaces élect. direction assist. grille de phare. 71 000 km. Prix : 63.000 F. Tél. : 266-08-58 le soir.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

41, RUE DE POITOU
3e ét. cour, 1 pièce cuis., tt cft rénové, libre, visite ce jour. Prix : 280.000 F. SOMEGIM (8) 766-67-24.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE.
Livr. imm. Reste 2 appts de 4 et 5 PCES + 1 DUPLEX 6e et 7e étg. 5 P. avec 158 m² de TERRASSE.
Vis. témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

5e FOSSÉS-SAINT-BERNARD 5 p., charme exceptionnel, colombage, poutres, ORIGINAL. 2.200.000 F. 326-22-63.

6e arrdt

Seine. Beaux-Arts. Ascenseur. 703-32-44.
200 m² DIVISIBLE.

7e arrdt

CHAMP DE MARS
(prox.) liv. double + 2 chb. + serv. Prof. libér., 1.350.000 F. Mardi, mercredi de 13 h à 17 h. 48, av. CHARLES-FLOQUET.

11e arrdt

GRAND 4 PCES, 108 m²
RÉPUBLIQUE, imm. ancien restauré, ascenseur, tt cft. 970.000 F. Parking exclusif.

14e arrdt

MONTPARNASSE, 100 m². 703-32-31.
TERRASSES.

15e arrdt

Mº CH.-MICHELS. Soleil, récept. 2 chbres, 85 m². Bon état. S/jard. 633-29-17.

16e arrdt

BOULEVARD FLANDRIN
100 m² A RÉNOVER
TRÈS BEL IMMEUBLE.
GARBI 567-22-88.

17e arrdt

PALAIS CONGRÈS
Beau 5 P., 153 m². Park. 2.100.000 F.
DORESSAY. 624-93-33.

AMPÈRE, DUPLEX
récept. + 3 ch., 3 sanit., 2.400.000, 567-47-47.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e ARRDT
53, rue du Simplon
dans un imm. neuf standing (habitable de suite)
RESTE quelques
STUDIOS, 2 et 3 P.
avec parking.
Px bénéficiant pour certains de PRÊTS CONVENTIONNÉS.
SUR PLACE du mardi au samedi de 14 h à 19 h
ou téléphoner : 258-44-96.
CECOGI S.A. (1) 575-62-78.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
Imm. rénové 2 p., cuis.; s. de bains, cave, état neuf 45 m² terrasse/jardins. Prêt conventionné. Téléphone : avant 11 h, après 18 h : 504-02-52.

77 Seine-et-Marne

LAGNY
Particulier vend dans résidence calme et boisée
APPARTEMENT F 3
Rez-de-chaussée, 69 m² habitable, jardin privatif (19 m²)
PRIX : 350.000 F.
dont possibilité reprise prêts PIC : 100.000 F. Tél. le soir après 18 h et week-end au 007-38-47.

FONTAINEBLEAU
rue de France surface rénovée ou semi-rénovée, studios et 3 p. finitions personnalisées. Téléphone : 329-58-65.

92 Hauts-de-Seine

PARC DE SCEAUX
Appt exceptionnel 150 m² s/parc, 3 chbres, 2 bns + terrasse 65 m² + jdin privatif 350 m². Prix 2.500.000 F. En constr. Livrable 1-9-86. Ecrire nº 179 PUBLIALE G.R., 27, fg Montmartre, 75009 PARIS.

93 Seine-Saint-Denis

PANTIN Mº Eglise à 7'
Quartier aéré rés. 1975 APPT. 67m², séj. dble + 1 ch., cuis. Mobalpa, expo sud, Interphone px 450.000 F. Tél. 843-59-77

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
Surface à aménag., bel imm. Soleil. 370.000 F. 705-31-01.

Province

MANDELIEU, VDS F 3, 62 m² GARAGE, VUE IMPRENABLE. BAIE CANNES. 450.000 F. TÉL. 16-61 70-48-35.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire, 873-20-67 même le soir.

ACHÈTE STUDIO ou 2 P.
même à rénover Paris ou ptes.
252-01-82 même le soir.

STÉ BARDOT IMMOBILIER Rech. urgent sur rive gauche APPTS ttes surf. pour clientèle de qualité. Tél : 705-45-55.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard PARIS-5e. Mº CENSIER.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris. Mº St-Ambroise.

A LOUER
NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
HESTIA. 296-58-46
91, rue de Richelieu, 2e.

locations non meublées demandes

Paris

Demande locations.
Pour importante société européenne informatique rech. appts 2 à 8 p., Studios, villas Paris et environ. 504-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pav. pour CADRES. 889-89-88 - 283-57-02.

locations meublées offres

Province

COTE D'AZUR
SAINT-JEAN-CAP-FERRAT
Studios meublés, tout confort. Jardin, parking. 1.500 à 2.000 F. AUDIBERT (93) 85-19-18.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine. 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 285-11-08.

bureaux

Locations

VOTRE ANTENNE A PARIS
Bureau ou domiciliation avec secrétariat partagé.
(1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
-SARL – RC – RM
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

DOMICILIATION 16e CHAMPS-ÉLYSÉES
OU AV. VICTOR-HUGO
150 A 340 F PAR MOIS.
SECRÉTARIAT. TÉL. TELEX
CIDES. 500-64-32.

VOTRE SIEGE A PARIS 17e domiciliation RM-RC SARL Constitution sté 763-47-14.

fonds de commerce

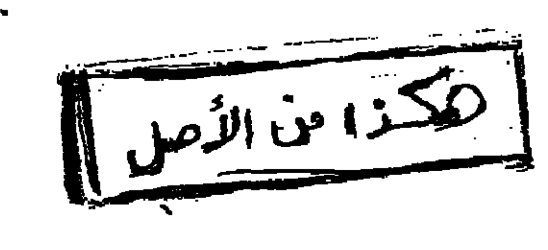
Ventes

Vends fonds de commerce horlogerie bijouterie Paris-15e 400.000 F. Loyer 1.000 F par mois, stock en plus.
Téléphone : 557-79-81.

A VENDRE
A STRASBOURG FONDS DE BRASSERIE RESTAURANT
80 pl. Licence IV. Av. appartement. Situat. except. très bonne rentabilité
Ecr. s/nº 8.803 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

viagers

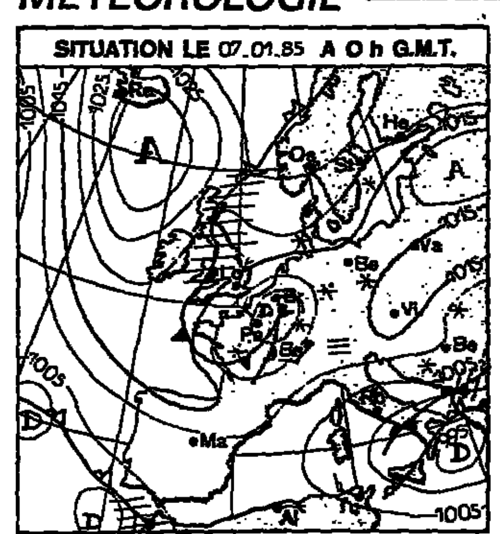
Place d'Italie, gd 2 p. tt cft, imm. récent 38.000 + 3.000 occupé couple 69/79 ans. Cruz-8, rue La Boétie. 266-19-00.

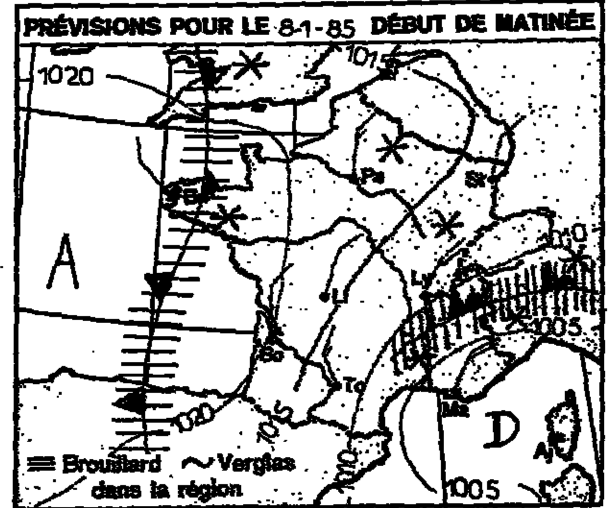


هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps prévu en France entre le lundi 7 janvier à 0 heure et le mardi 8 janvier à 24 heures.

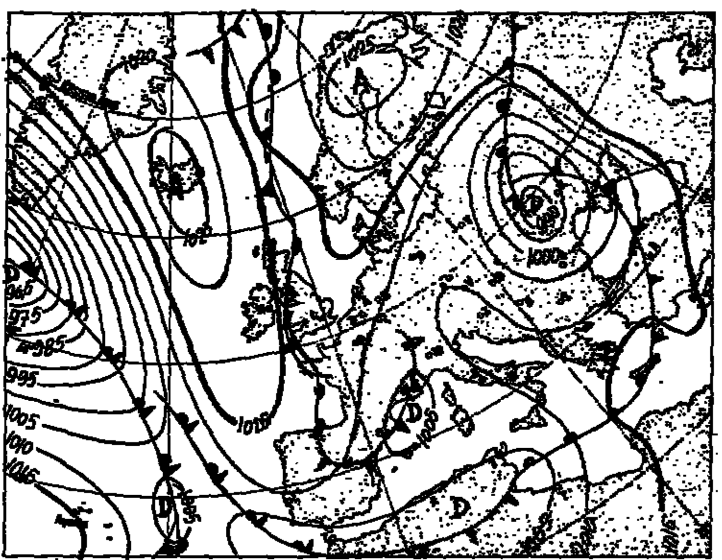
L'anticyclone axé de l'Islande à l'Espagne canalise toujours dans un flux direct de l'air très froid et humide d'origine polaire. Des perturbations neigeuses circulent dans ce flux. Le risque de verglas est important et généralisé.

Mardi matin, un temps exceptionnellement froid prédominera toujours, avec des températures souvent inférieures à – 10 degrés dans l'Est, descendant encore jusqu'à – 20 degrés des Ardennes au Jura ; quelques averses de neige se produiront temporairement sur toutes les régions, mais elles seront mieux organisées et plus abondantes, d'une part des Pyrénées-Orientales au sud des Alpes, et d'autre part de la Normandie à l'Aquitaine. Les températures pourront être légèrement positives près des côtes où existe un risque de pluie verglaçante.

Le vent soufflera modérément ou assez fort de nord à nord-est, et formera des congères, la neige étant froide et légère.

Les températures maximales seront voisines de – 3 à – 10 degrés d'ouest en est dans l'intérieur, 0 à 3 degrés près des côtes.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 5 janvier, à 7 heures, de 1005,9 millibars, soit 754,5 millimètres de mercure.



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 janvier; le second, le minimum de la nuit du 6 janvier au 7 janvier) : Ajaccio, 4 et – 1 degrés; Biarritz, – 2 et – 7; Bordeaux, – 4 et – 10; Bourges, – 6 et – 9; Brest, 4 et 1; Caen, 3 et – 3; Cherbourg, 4 et – 2; Clermont-Ferrand, – 9 et – 14; Dijon, – 9 et – 16; Grenoble-St-M.-H., – 8 et – 18; Grenoble-St-Geoirs, – 11 et – 25; Lille, – 4 et – 10; Lyon, – 12 (maxi); Marseille-Marignane, – 3 et – 12; Nancy, – 8 et – 13; Nantes, – 1 et – 2; Nice-Côte d'Azur, 6 et – 3; Paris-Montsouris, – 2 (maxi); Paris-Orly, – 5 et – 7; Pau, – 4 et – 10; Perpignan, – 1 et – 5; Rennes, 1 et – 2; Strasbourg, – 8 et – 17; Tours, – 5 et – 7; Toulouse, – 4 et – 10; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 6; Amsterdam, – 4 et – 9; Athènes, 17 et 13; Berlin, – 9 et – 17; Bonn, – 8 et – 10; Bruxelles, – 6 et – 10; Le Caire, 21 et 12; îles Canaries, 24 (maxi); Copenhague, – 9 et – 12; Dakar, 22 et 18; Djerba, 17 et 11; Genève, – 8 et – 18; Istanbul, 15 et 11; Jérusalem, 13 et 2; Lisbonne, 14 (maxi); Londres, 4 et – 4; Luxembourg, – 11 et – 13; Madrid, 5 et – 7; Montréal, – 12 et – 18; Moscou, – 6 et – 10; Nairobi, 28 (maxi); New-York, 3 et – 3; Palma-de-Majorque, 6 et 0; Rio de Janeiro, 27 (maxi); Rome, 1 et – 6; Stockholm, – 12 et – 21; Tozeur, 16 et 10; Tunis, 15 (maxi).

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

L'Europe méridionale paralysée par le froid

(Suite le la première page)

Ailleurs en Europe, où le froid est plus habituel, on enregistre aussi quelques records. A Genève, où l'aéroport a été fermé le 4 janvier, il faisait – 15 °C à l'arrivée de MM. Shultz et Gromyko, dimanche. On a enregistré – 27 °C dans les Alpes bavaroises, en Allemagne. La Belgique est couverte d'une couche de 15 à 20 centimètres de neige. La neige n'a pas non plus épargné Londres, A Belgrade enfin, en quatre jours, une couche d'environ 50 centimètres est tombée.

En France, cette vague de froid a déjà tué onze personnes, dont plusieurs vagabonds et clochards surpris dans leur sommeil. A Lyon, par un froid de – 15 °C, un clochard d'une cinquantaine d'années avait refusé l'aide de la police au cours d'une ronde. Il a été retrouvé mort deux heures plus tard. A Leucate, dans l'Aude, un homme âgé de quarante-huit ans a été découvert mort de froid, dimanche, dans son cabanon du bord de mer.

A Villejuif, Créteil et Argenteuil, dans la banlieue parisienne, ainsi qu'à Epernay et Reims, cinq clochards, dont une femme, ont péri par des températures variant de – 7 °C (Paris) à – 20 °C (dans la Marne). A l'hospice de Darney (Vosges), un homme de cinquante-sept ans est mort de froid au cours d'une promenade, parce qu'il n'était vêtu que d'un imperméable. En Haute-Saône, un retraité est mort en allant chercher du bois. A Saint-Palais, dans les Pyrénées-Atlantiques, un sexagénaire n'a pas survécu à une congestion.

Près de Beauvais (Oise), un homme âgé de trente-six ans, père de deux enfants, est mort noyé en tentant de récupérer son chien qui s'était aventuré sur la galce d'un étang. A Villers-le-Lac, près de Pontarlier (Doubs), un cavalier et sa monture sont tombés dans le Doubs après un dérapage sur le verglas de la berge. Seul le cavalier a pu être sauvé.

La circulation en France est surtout perturbée dans le Sud-Est. L'autoroute Esterel-Côte d'Azur, où l'on ne dispose que de cinq chasse-neige, a été fermée samedi à la suite d'un carambolage, ainsi que la nationale 7. Dans le Var, le trafic routier est paralysé dans l'intérieur en raison de la couche de neige. Des routes sont coupées au Pays basque et dans le département du Nord, où des congères se sont formées avec le vent.

Le trafic ferroviaire est moins perturbé. Cependant, les trains en provenance d'Italie et les turbotrains de la ligne Strasbourg-Lyon ont connu d'importants retards. La France, comme une bonne partie de l'Europe, vit à l'heure des dérapages, des carambolages, des froissements de tôle... lorsque les voitures ont pu démarrer. Ce n'est pas le froid du siècle, ni une offensive hors-saison, mais chacun est saisi ou surpris. Même les autorités chargées d'y remédier.

R. C.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 9 JANVIER

« Collection Ari », 15 heures, 13, avenue du Président-Wilson, Mme Chapuis.

« Les frères Flandrin », 15 heures, 19, rue de Vaugirard, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Watteau », 9 h 30, Grand Palais (D. Bouchard).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Mme Hager).

« La maison de Victor-Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).



Le record de 1880 n'est pas battu

Le 6 janvier, le thermomètre est descendu sous abri à – 20 °C à Bourg-Saint-Maurice (record depuis 1946), – 11 °C à Pau (record depuis 1946), – 10 °C à Nantes (record depuis 1944) et à Dax (record depuis 1958). Mesurée au sol, la vague de froid est encore beaucoup plus impressionnante : – 30 °C à Reims, – 22 °C à Saint-Dizier et à Troyes.

Le 6 et le 7 janvier, le froid est particulièrement intense dans l'Est. On a relevé sous abri : – 24 °C à Luxeuil, – 23 °C à l'aéroport Bâle-Mulhouse, – 21 °C à Reims et – 7 °C « seulement » à Paris-Montsouris.

La vague de froid est due à un écoulement d'air venu du nord et elle devrait continuer pendant les jours prochains.

De tels froids, certes, ne se produisent pas tous les ans en France. Mais les relevés de la Météorologie nationale nous rappellent que des vagues de froid bien plus accentuées surviennent de temps à autre dans notre pays. Le record absolu des cent cinq dernières années pour lesquelles on dispose de statistiques fiables est toujours détenu par l'hiver 1879-1880 avec – 25,6 °C à Paris le 10 décembre 1879, tandis qu'on enregistrait – 33 °C à Langres, – 30 °C près de Nancy, – 28 °C à Orléans et qu'en revanche le Midi jouissait de températures normales.

Plus près de nous, ont été particulièrement froids l'hiver 1940-1941 : – 19,4 °C à Lyon-Bron, – 12,8 °C à Marseille, – 10,7 °C à Toulouse, – 8,1 °C à Paris); l'hiver 1941-1942 : (– 10,6 °C à Montélimar, – 20,7 °C à Lyon, – 22 °C à Clermont-Ferrand, – 23,2 °C dans les Vosges, – 14,3 °C à Paris...); l'hiver 1946-1947 : (– 23 °C à Romilly-sur-Seine, – 19 °C à Reims, – 17 °C à Toulouse et Limoges); l'hiver 1953-1954 : (celui où l'abbé Pierre a lancé son célèbre appel : – 25 °C à Luxeuil, – 23 °C dans les Ardennes, – 13 °C à Paris-Le Bourget, – 6 °C à Perpignan); l'hiver 1955-1956 (pendant lequel les oliviers du Midi ont gelé : – 24,8 °C à Nancy, – 21,9 °C à Agen, – 16,8 °C à Marignane); l'hiver 1962-1963 au cours duquel la période de gel a été exceptionnellement longue : quatre-vingt-quinze jours à Besançon, quatre-vingt-six jours au Bourget, quatre-vingt-quatre jours à Lyon, vingt-cinq jours à Nantes.

Y. R.

Polémique entre l'abbé Pierre et la mairie de Paris

NOUVEAUX FOYERS POUR LES SANS-ABRI

« *Les centres d'accueil provisoires mis à la disposition de l'association Emmaüs par la mairie de Paris sont tout à fait insuffisants et même inutilisables.* » Cette déclaration faite par l'abbé Pierre, samedi 5 janvier, a provoqué l'étonnement – le mot est faible – parmi les collaborateurs de M. Jacques Chirac.

Voici quelques jours, le maire de Paris était photographié aux côtés de l'abbé Pierre, à l'occasion de Noël. La mairie avait promis au fondateur des compagnons d'Emmaüs de monter en différents points de la capitale une dizaine de groupes de baraquements pour accueillir pendant la journée quelques sans-abri. Comme il fallait faire vite, avant le froid, deux groupes de baraques de chantier, faisant chacune 15 mètres carrés, ont été hâtivement installés non loin de la Porte de Saint-Mandé (12ᵉ) et près de la Porte de Sèvres (15ᵉ).

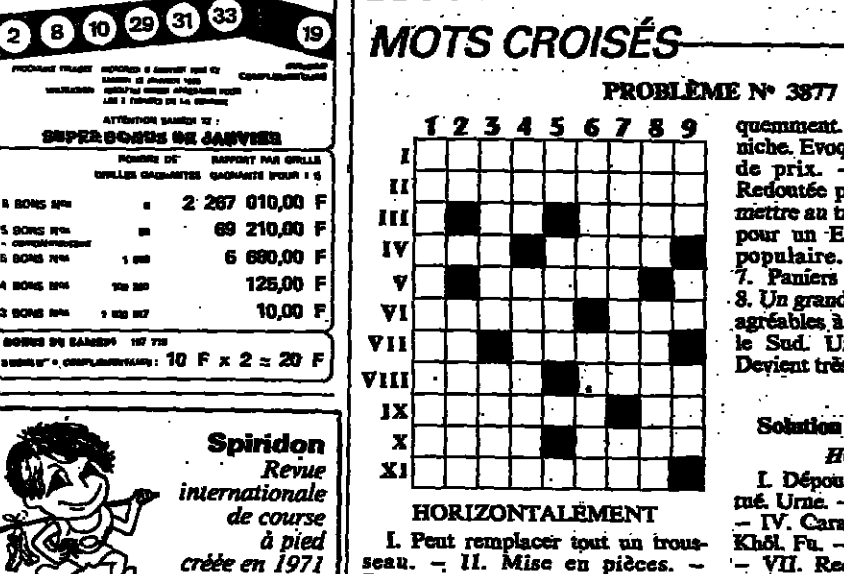
Branchements électriques provisoires, w-c chimiques, locaux exigus, ces installations ont été rapidement débordées par la foule des sans-abri. En effet, si les centres d'accueil de la capitale offrent aux clochards de toujours et aux « nouveaux pauvres » environ cinq mille cinq cents lits, ceux-ci doivent être libérés dès le petit matin pour entretien et nettoyage. Il en va ainsi dans les centres municipaux, comme dans les foyers privés du Secours catholique et de l'Armée du Salut.

Ainsi, dès 7 heures, plusieurs milliers de nécessiteux se trouvent les pieds dans la neige, cherchant une station de métro, un abri de bus, l'envers d'un pont pour se calfeutrer. Les deux « centres » de l'abbé Pierre les ont évidemment attirés.

Débordé, ne sachant à qui s'adresser alors que tous les bureaux municipaux étaient fermés, l'abbé Pierre a lancé, samedi, un nouveau cri de détresse. « *Il s'agit d'un malentendu,* dit-on aujourd'hui à l'Hôtel de Ville, *et ce malentendu a été dissipé dès dimanche lors d'une entrevue entre le fondateur d'Emmaüs et M. Jean Chérioux, adjoint au maire chargé des affaires sociales.* » Les deux groupes de baraquements déjà installés devaient recevoir dans la journée de lundi l'énergie électrique et les nouveaux sanitaires dont ils ont besoin. Sept autres groupes seront installés d'ici à la fin de la semaine sur des terrains en attente de construction mais disposant déjà de l'électricité et de l'eau courante.

La véritable solution au problème des sans-abri, en période de grand froid, est ailleurs, dit-on à la mairie comme dans les organisations charitables. A titre exceptionnel et durant les jours d'hiver les plus durs, il faut garder dans les centres d'accueil de nuit les gens qui le désirent. C'est déjà le cas dans les quatre centres municipaux qui offrent environ cinq cents lits. Le Secours catholique et l'Armée du Salut vont en faire autant.

MARC AMBROISE-RENDU.



LOTO National — N° 01 — Tirage du samedi 5 janvier 1985

2 – 8 – 10 – 29 – 31 – 33 — complémentaire : 19

Attention samedi 12 : SUPER BONUS DE JANVIER

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante (pour 1 F)
6 bons nᵒˢ	[illegible]	2 267 010,00 F
5 bons nᵒˢ + complémentaire	[illegible]	69 210,00 F
5 bons nᵒˢ	[illegible]	6 680,00 F
4 bons nᵒˢ	[illegible]	125,00 F
3 bons nᵒˢ	[illegible]	10,00 F

Bonus du samedi — [illegible] : 10 F x 2 = 20 F

CIRCULATION

Le samedi 16 février sera un « jour noir » dans les Alpes

Le seul jour où la circulation routière frisera la paralysie en 1985 sera le samedi 16 février. Si l'on en croit les prévisions de la direction de la sécurité et de la circulation routières au ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, ce jour-là sera un « *jour noir* » pour les routes des Alpes où se concentreront les skieurs achevant ou commençant leur semaine de vacances.

Dans un calendrier, édité à deux millions d'exemplaires, disponible dans les administrations de l'équipement, les sociétés d'autoroutes, chez les distributeurs de carburant et auprès des Automobile-Club, les « *prévisions de trafic* » font apparaître, d'autre part, quatorze « *jours rouges* », c'est-à-dire difficiles : samedi 23 février dans les Alpes (retour du ski), samedi 30 mars sur les autoroutes A-6 et A-13 de l'Ile-de-France (vacances de Pâques), vendredi 5 avril en Ile-de-France (Pâques), mercredi 15 mai en Ile-de-France (Ascension), vendredi 24 mai en Ile-de-France et lundi 27 mai en province comme en Ile-de-France (Pentecôte), vendredi 5 juillet en Ile-de-France, samedi 27 juillet en province et samedi 3 août en province (migrations estivales), jeudi 31 octobre, vendredi 1ᵉʳ novembre en Ile-de-France, dimanche 3 novembre sur tout le réseau routier, lundi 4 novembre en Ile-de-France (Toussaint) et lundi 11 novembre en Ile-de-France.

EN BREF

ANNUAIRE

CHIFFRES. – L'annuaire statistique de la préfecture de Paris fondé sur les données de 1982 vient de paraître. Il est divisé en cinq chapitres : Territoire, Climatologie, Milieu humain, Activités, Echanges et finances. On peut le consulter dans les bibliothèques ou à la préfecture de Paris, 50, avenue Daumesnil 75012 Paris.

CONCOURS

NOUGATS ET LITTÉRATURE. – La ville de Montélimar organise jusqu'au 30 avril un concours littéraire comprenant quatre sections : poésie classique, sonnets, poésie libre, contes et nouvelles.

★ **Renseignements : Bernadette de Saint-Agnan, 1, impasse Jean-de-Saint-Prix, 26200 Montélimar. Tél. : (75) 01-25-12. (Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.)**

ENTRAIDE

L'AMITIÉ AU BOUT DU FIL. – L'association l'Amitié au bout du fil et le bureau d'aide sociale de Paris ont créé un service de liaisons téléphoniques pour lutter contre la solitude et nouer des contacts avec les personnes isolées, handicapées ou âgées. Dans chaque section d'arrondissement, une personne appartenant au service social centralisera les demandes puis les transmettra aux bénévoles de l'association chargés d'assurer ces « visites téléphoniques » (s'adresser au bureau d'aide sociale de l'arrondissement dont on dépend).

GUIDE

PARIS RIVE GAUCHE. – Pour permettre aux habitants des cinquième et sixième arrondissements de mieux connaître leur quartier, le mensuel *Nouvelles Rive Gauche* édite un petit guide divisé en neuf rubriques (ateliers et artisanat ; vie associative ; culture ; entraide ; formation ; loisirs clubs spectacles ; religion ; sports et vie municipale).

★ *Nouvelles Rives Gauche*, **8, rue des Canettes, 75006 Paris. Tél. : 326-75-42. 15 F.**

POUR LES MUSULMANS EN FRANCE. – De « A », comme admission au travail ou aide judiciaire, à « V », comme tout ce qui concerne la voiture, le *Guide pratique du musulman en France* a été conçu avec le seul souci d'informer les membres de la communauté islamique vivant en France, soit plus de quatre millions de personnes. Ils y trouveront des renseignements et des adresses indispensables (associations, ambassades, démarches administratives, lieux de culte, librairies, boucheries musulmanes, etc.), ainsi que les réponses appropriées aux mille questions qu'est amené à se poser un étranger, qu'il soit de passage en France ou qu'il y réside de façon permanente.

★ *Guide pratique du musulman en France*, **par A. Saibi. Editions du Dauphin, un vol. de 168 p. Prix : 50 F.**

JOURNÉE D'ÉTUDE

DROIT DES FAILLITES AUX ETATS-UNIS ET PROTECTION DES INTERETS ETRANGERS. – Tel est le thème de la journée d'études qu'organise l'Institut de formation continue des avocats à la cour de Paris, le samedi 2 février, à l'hôtel Hilton, 18, avenue de Suffren, 75015 Paris. Les avocats, mais aussi les responsables d'entreprises, sont invités à participer à cette session. Renseignements : (1) 326-22-42.

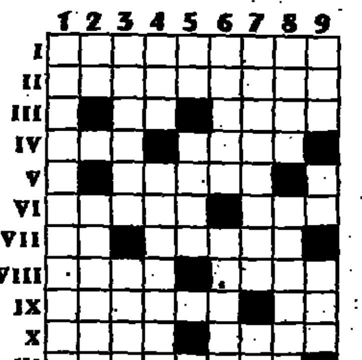
SOLIDARITÉ

PEINTURE ET FAMINE. – L'Action internationale contre la faim (AICF Levallois), l'un des quarante comités qui luttent contre la faim en prenant en charge un projet de développement, permet depuis trois ans à un groupe d'artisans ougandais, tisserands et forgerons, d'accéder peu à peu à l'autosuffisance. Pour financer ce plan, déjà soutenu en partie par la CEE et le département de l'action culturelle du groupe Total, il organise une exposition-vente de peinture contemporaine du 7 au 20 janvier 1985 au trianon du parc de Bagatelle, tous les jours de 11 h 30 à 17 heures.

★ **AICF Levallois, 81, rue Marius-Aufan, 92300 Levallois-Perret. Tél. (1) 757-11-93.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3877



HORIZONTALEMENT

I. Peut remplacer tout un trousseau. – II. Mise en pièces. – III. Article. L'ombre, par exemple. – IV. Après dix. Le berceau d'une école philosophique. – V. Placé par saint Ambroise au rang des archanges. – VI. Le prix du pain. Objet de méditation. – VII. Préposition. Un faubourg de Lisbonne ou une ville du Brésil. – VIII. Regardé comme un œuf. Qui devraient être remplacés. – IX. Qui a donc perdu des forces. Va à la mer. – X. Un physicien qui découvrit de nouveaux types de magnétisme. A des propriétés diurétiques. – XI. Ont un très méchant esprit.

VERTICALEMENT

1. Une opération qui exige l'extraction de tous les chicots. – 2. Pronom. Qu'on rencontre fréquemment. – 3. Peut être mise à la niche. Evoque un homme qui n'a pas de prix. – 4. Ne circule plus. Redoutée par une femme qui va se mettre au travail. – 5. Préfixe. Nom pour un Etat libre. – 6. L'esprit populaire. Un mauvais jour. – 7. Paniers de saucisses. Note. – 8. Un grand amateur de lardons. Pas agréables à avaler. – 9. Héros dans le Sud. Un agrément d'autrefois. Devient très coulant.

Solution du problème n° 3876

Horizontalement

I. Dépoussiérage. – II. Inaccentué. Urne. – III. Scie. Mazéage. Or. – IV. Carapace. Ane. – V. Osent. Khôl. Fu. – VI. Ut. Oye. Oripeaux. – VII. Reclassement. – VIII. Si. Oleg. Egéries. – IX. Gi. Ré. Ene. Ui. – X. Bruissage. URSS. – XI. Belem. Fonderies. – XII. Enfûtés. – XIII. Pic. Sit in. Dean. – XIV. Pumas. Tsétsé. In. – XV. Obésité. Usure.

Verticalement

1. Discours. BBC. Po. – 2. Encastelure. Pub. – 3. Paire. Ultime. – 4. Océanologie. Cas. – 5. Uc. Ptyalisme. Si. – 6. Sema. Esc. Na. – 7. Snack. Sgraffite. – 8. Itzehoe. Egouts. – 9. Ene. Orme. Entier. – 10. Réa. Liège. Dent. – 11. Gu. Pneu. Es. Su. – 12. Gue. Métreur. Dés. – 13. Er. Rivé. – 14. Nonfumeuse. Air. – 15. Véreux. Sissonne.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

REPÈRES

Flexibilité de l'emploi : situation bloquée

Le refus de M. Gattaz, président du CNPF, de renégocier l'accord sur la *flexibilité de l'emploi* a soulevé de vives critiques des pouvoirs publics, qui n'entendent pas se substituer aux partenaires sociaux, comme des syndicats.

CEE : mise en place de la nouvelle Commission

La nouvelle Commission européenne a pris ses fonctions le 6 janvier et tient sa première *réunion le 7*. Elle comporte quatre anciens ministres des finances qui vont notamment se pencher sur le budget de la Communauté.

Belgique : un nouveau ministre des finances

M. Frans Grootjans a été nommé le 6 janvier vice-premier ministre et ministre de l'économie et des finances. Agé de soixante-trois ans, M. Grootjans qui remplace M. Willy de Clercq – nommé à la Commission européenne – est considéré comme un des *sages du Parti libéral flamand.*

Agriculture : ouverture de la « semaine verte »

Du samedi 5 au vendredi 11 janvier, une série de manifestations est organisée à l'initiative du ministère de l'agriculture sur le thème : « L'agriculture à la rencontre des Français : des racines pour l'avenir ». Elle a pour but de donner aux agriculteurs des points de repère sur leur activité, de donner à l'opinion publique une image de l'agriculture et d'affirmer le rôle moteur de la filière agro-alimentaire. *MM. Laurent Fabius et Michel Rocard participeront à la séance de* clôture de cette semaine de sensibilisation, le jeudi 10 janvier, au Palais des Congrès à Paris.

Automobile : débat sur la survie de la marque Talbot.

La chute de la marque Talbot à moins de 2 % du marché national et la *prochaine commercialisation d'un nouveau modèle* fabriqué à Poissy ont relancé la querelle sur la survie de la marque. Au *Journal du dimanche* qui affirmait que la marque serait supprimée, la direction a rappelé « *sa détermination de maintenir ses deux marques Peugeot et Talbot* ». Talbot, il est vrai, se vend mieux que Peugeot dans plusieurs pays européens.

Les « américaines » se portent bien

Les ventes d'automobiles aux États-Unis ont augmenté de 13,2 % l'an passé. 1984 aura été la meilleure année depuis cinq ans avec 10,39 millions de véhicules particuliers vendus et 3,7 millions de camions légers. Les profits des trois principaux constructeurs ont cru de 62 % pour atteindre le record de 10 milliards de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,7190	9,7220	+ 190	+ 200	+ 325	+ 350	+ 550	+ 650
$ can.	7,3296	7,3374	+ 44	+ 62	+ 63	+ 98	+ 44	+ 136
Yen (100)	3,8177	3,8203	+ 157	+ 166	+ 274	+ 292	+ 764	+ 812
DM	3,8597	3,8616	+ 132	+ 140	+ 247	+ 260	+ 690	+ 733
Florin	2,7097	2,7113	+ 111	+ 117	+ 206	+ 217	+ 568	+ 604
F.B. (100)	15,2838	15,2934	– 14	+ 38	– 6	+ 81	– 191	+ 68
F.S.	3,6814	3,6840	+ 180	+ 192	+ 343	+ 361	+ 984	+ 1039
L. (1 000)	4,9918	4,9959	– 171	– 153	– 311	– 280	– 968	– 883
£	11,1085	11,1220	+ 71	+ 112	+ 59	+ 117	– 26	+ 137

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8	9 1/16	9 3/16
DM	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8
Florin	5 3/4	6	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
F.B. (100)	10 3/4	11 1/4	10 11/16	11	10 5/8	10 15/16	10 5/8	10 15/16
F.S.	7 1/4	8 1/4	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
L. (1 000)	14	15	13 7/8	14 1/4	14	14 3/8	14 1/4	14 5/8
£	8 5/8	8 7/8	9 13/16	9 15/16	10 1/8	10 1/4	10 1/2	10 5/8
F. franç.	10 1/2	10 3/4	10 11/16	11	10 5/8	10 15/16	10 5/8	10 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CEE

MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE COMMISSION

Quatre anciens ministres des finances pour une discussion budgétaire ardue

De notre correspondant

Bruxelles. – La nouvelle Commission européenne présidée par M. Jacques Delors a pris ses fonctions lundi 7 janvier. L'équipe est très nouvelle : *trois de ses membres* seulement sur un total de quatorze appartenaient au précédent collège présidé par M. Gaston Thorn. Elle compte quatre anciens ministres des finances : outre son président M. Delors, MM. Franz Andriessen (Pays-Bas), Willy De Clercq (Belgique), *et Christofersen* (Danemark). Politiquement, la Commission est nettement marquée à droite. Sa qualité moyenne, c'est là l'impression générale, est supérieure à celle de la précédente.

Jamais sans doute depuis M. Walter Hallstein, qui fut le premier à *conduire « l'exécutif européen »*, le président désigné n'a bénéficié, d'un bout à l'autre de la Communauté, d'un tel capital de confiance. On lui reconnaît tout à la fois la conviction européenne, la compétence, le poids politique. Bref, la nouvelle Commission semble disposer des atouts nécessaires *pour jouer pleinement* le rôle éminent que lui reconnaissent les traités et pour donner un soufle nouveau à la construction européenne.

Cependant, tout n'est pas lumière. Cette équipe, outre l'inexpérience de la majorité de ses membres, n'est pas homogène, et ses faiblesses, compte tenu de la répartition des compétences qui a déjà eu lieu, sont préoccupantes. Elle ressemble à une armée disposée pour la bataille dont les ailes *paraîtraient* vigoureuses, bien équipées, mais le dispositif central, celui sur lequel devrait reposer l'issue du combat, incertain, hésitant, mal préparé.

La tâche de la Commission ne se limite pas à soumettre aux gouvernements des propositions pour permettre à la Communauté d'aller de l'avant et à gérer l'acquis. Sur ce double plan, il est vrai essentiel, la commission Thorn n'a d'aucune manière démérité. Mais, en ces temps *de repli, l'institution a le devoir de* persuader, de convaincre, de forcer le succès, en sachant, lorsque c'est nécessaire, tenir tête aux Etats comme au Parlement. Il lui faut imaginer, de façon permanente, un compromis entre l'audace et le réalisme. C'est là un art difficile où la précédente Commission a échoué.

La grande affaire, durant les quatre dernières années, fut la négociation budgétaire, avec ses importants prolongements agricoles. La Commission y fit preuve de clairvoyance, présenta les propositions appropriées, mais, par crainte du conseil des ministres comme du Parlement, ne parvint pas à imposer son point de vue. *Elle se contenta d'accompagner* la vaste négociation interne qui entra dans sa phase active à la suite du Conseil européen de Stuttgart, en juin 1983, et qui, aujourd'hui, arrive près de son terme.

L'opération, dont l'objet est d'en terminer avec les différends du passé, en particulier agricoles et budgétaires, et de faire place nette pour un nouveau départ, porte la *marque presque exclusive* du Conseil. Ses résultats sont plutôt satisfaisants. Mais les Dix auraient mieux préservé l'avenir si la Commission avait su les convaincre de se montrer moins parcimonieux, d'augmenter de manière plus substantielle qu'ils ne l'ont fait les ressources *mises à la disposition de* la Communauté. Celle-ci, ses contentieux réglés, peut envisager de nouvelles initiatives, mais ses moyens sont limités.

Difficiles et périlleuses

La commission Delors entre en fonction à la fin d'une période de mutation. Dans l'immédiat, il va lui *falloir* contribuer à parachever le travail accompli au cours des dix-huit mois passés. Autrement dit, mener à son terme la négociation d'élargissement et poursuivre la réforme de la politique agricole commune.

Ce sont deux entreprises techniquement difficiles et politiquement périlleuses, mais qui sont très largement engagées. La venue d'un homme de poids, le Néerlandais Franz Andriessen, à la tête de L'Europe verte, ne peut être que bénéfique. Le vice-président Lorenzo Natali, quant à lui, connaît tous les arcanes du dossier de l'élargissement.

Le changement, en cours dans la Communauté s'opèrent dans un climat international tendu. Trois commissaires se partageront les relations extérieures. Est-ce trop ? Au-delà des inévitables chevauchements et des frictions qui peuvent en résulter, on peut estimer qu'ils auront, les uns et les autres, largement de quoi employer leurs talents.

M. Natali, outre l'élargissement, la charge de la politique de coopération, c'est-à-dire, pour l'essentiel, de *la mise en œuvre* de la convention de Lomé.

M. Claude Cheysson revient à Bruxelles où il fut commissaire de 1973 à 1981, avec deux priorités : *réaffirmer de manière concrète* la présence de la Communauté dans la Méditerranée en faisant en sorte notamment, dossiers pour l'instant complètement oubliés, que l'adhésion de l'Espagne et celle du Portugal ne lèsent pas de manière grave les intérêts de partenaires tels que le Maroc, la Tunisie ou Israël ; manifester l'intérêt de l'Europe pour la reprise d'un dialogue Nord-Sud aujourd'hui interrompu. M. Cheysson souhaitait ce poste. Son prestige et *son expérience peuvent lui permettre* de donner du corps à une entreprise *a priori* hasardeuse.

Le Belge Willy De Clercq sera responsable des relations avec les *pays de l'Est. C'est à lui qu'il reviendra* de conduire la politique commerciale de la Communauté et, en particulier, la négociation devenue permanente avec les Etats-Unis et le Japon. M. De Clercq passe dans son *pays pour un politicien habile.* C'est un libéral convaincu dont on peut deviner qu'il est plutôt séduit par la politique économique que mène le président Reagan et son équipe. Saura-t-il, lorsqu'il le faudra, prendre la distance, voire s'imposer à Washington ?

Autre *affaire conflictuelle* en cours, l'adoption d'un budget pour l'année 1985. Le Parlement, mécontent de la Commission comme du Conseil, a rejeté en décembre dernier le projet qui lui était présenté. M. Delors jouit d'un préjugé plus que favorable au sein de l'Assemblée, dont il a présidé, de 1979 à 1981, la commission économique et monétaire.

Il est difficile pour la Commission de se situer dans ce conflit : elle ne peut qu'approuver le Parlement lorsqu'il refuse un budget au rabais, mais il lui faut rester prudente dans une querelle où les modalités d'adoption du budget 1985 apparaissent très largement comme un prétexte. M. Delors bénéficiera du double concours du grec Grigoris Varsis, *familier des dossiers communautaires,* qui, outre la responsabilité de la politique régionale, détient celle des relations avec le Parlement, et de M. Henning Christofersen, qui fut un ministre des finances efficace au Danemark, de 1982 à 1984.

Mais *M. Delors* apparaît bien seul pour relancer la construction européenne. Les hommes, qui vont le seconder dans cette tâche semblent loin d'avoir l'envergure nécessaire : *M. Karl-Heinz Narjes* aux affaires industrielles, M. Alois Pfeiffer aux affaires économiques et à l'emploi, lord Cockfield chargé du marché intérieur, de la fiscalité et des institutions financières, M. Peter Sutherland à la concurrence et aux affaires sociales.

La nouvelle équipe *apparaît* en vérité mal équilibrée.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les quatorze titulaires

La nouvelle Commission est ainsi composée :

- *M. Jacques Delors* (France), président. M. Delors s'est, en outre, réservé les affaires monétaires et la coordination des fonds structurels.
- M. *Lorenzo Natali* (Italie), coopération, développement, élargissement.
- M. Claude Cheysson (France), politique méditerranéenne et relations Nord-Sud.
- M. Karl-Heinz Narjes (RFA), affaires industrielles, technologies de l'information, recherche et sciences.
- M. Frans Andriessen (Pays-Bas), agriculture et pêche.
- Lord Cockfield (Royaume-Uni), marché intérieur, fiscalité, institutions financières.
- *M. M. Aloïs Pfeiffer* (RFA), affaires économiques, emploi.
- M. Gregoris Varsis (Grèce), politique régionale, relations avec le Parlement.
- M. Willy De Clercq (Belgique), *relations extérieures et* politique commerciale.
- *M. Nic Mosar* (Luxembourg), énergie.
- M. Stanley Clinton Davis (Royaume-Uni), environnement, protection des consommateurs, transports.
- M. Carlo Ripa di Meana (Italie), questions institutionnelles, culture, information, tourisme.
- M. Henning Christophersen (Danemark), budget, administration.
- M. Peter Sutherland (Irlande), concurrence, affaires sociales.

SOCIAL

FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

La rigidité patronale est vivement critiquée

Le refus du CNPF d'entamer de nouvelles négociations avec les syndicats sur la flexibilité de l'emploi (*le Monde* du 6-7 janvier) a suscité de nombreuses réactions au cours du week-end, notamment de la part des pouvoirs publics, peu désireux de se substituer aux partenaires sociaux, et de syndicats comme la CFDT, FO et la CFTC qui, tout en refusant de signer l'accord après consultation interne, *étaient désireux de renégocier* certains points.

Dans un communiqué M. Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, note qu'« *il a toujours souhaité que les partenaires aboutissent à un accord sur les nouvelles conditions d'emploi, soulignant à plusieurs reprises son attachement à la politique contractuelle. Cette ligne de conduite ne saurait être remise en cause par l'issue actuelle des négociations* ». Et M. Delebarre d'ajouter : « *Si l'absence de conclusion entre les partenaires sociaux au terme d'une négociation devait automatiquement conduire le gouvernement à se substituer à cette négociation, le dialogue social dans notre pays n'aurait vite plus de signification.* »

Même attitude chez M. Bérégovoy qui estime que « *M. Gattaz a tort* ». « *Il faut continuer à parler de ces problèmes qui sont difficiles* », ajoute le ministre des finances qui précise qu'en cas d'échec « *il verra* » et « *le premier ministre appréciera* ».

Pour M. Marchelli (CGC), seul signataire de l'accord, « *M. Gattaz a commis une grave faute* ». M. Bergeron (FO), quand à lui, estime que M. Gattaz « *a tort de faire croire que si l'accord avait été conclu on aurait résolu partiellement le chômage* ». Même analyse à la CFTC qui ajoute que le refus du patronat de renégocier était prévisible mais qu'il ne faut pas en rester là.

« Une authentique victoire » écrit M. Krasucki dans *l'Humanité*

« *Il s'agit de l'agression la plus dangereuse du CNPF* ». M. Krasucki dans un long article publié par *l'Humanité* du 7 janvier, affirme que le patronat dans « *cette affaire de la flexibilité* » visait « *quelque chose de fondamental : faire admettre que la négociation contractuelle pourrait consister à ne plus obtenir une amélioration (...) mais à marchander l'ampleur des amputations sociales infligées aux travailleurs avec l'aval des syndicats* ». Ceux, « *ces nouveaux syndicalistes* » qui le justifient, « *notamment du côté de la CFDT* », sont des « *révolutionnaires en peau de lapin* » estime le secrétaire général de la CGT.

L'échec des négociations est « *une authentique victoire* » selon M. Krasucki « *la preuve est faite que les travailleurs ont la force nécessaire (...) de mettre en échec une aussi vaste agression* ». Si la CGT a pu réussir sur la flexibilité alors qu'elle avait échoué il y a un an lors des négociations sur la durée et l'indemnisation du chômage, c'est grâce « *à une prise de conscience collective* » certes lente mais qui « *se produit dans les profondeurs* ». M. Krasucki s'interroge de nouveau « *pourquoi pas une grève générale* » ? et répond « *de l'avis de la CGT il faut y aller (...). C'est un courant d'idée à faire grandir* ».

LA CRISE DE L'INGÉNIERIE

Technip pourra licencier environ 300 personnes

Technip devra supprimer des emplois. Le gouvernement est désormais convaincu que la première société française d'ingénierie ne peut plus conserver *l'intégralité* de ses effectifs (2 350 personnes), tant sa capacité de production (2,1 millions d'heures de travail par an) dépasse le niveau des commandes (*1,5 million* d'heures pour 1985). C'est d'ailleurs tout le secteur de l'ingénierie qui traverse une grave crise, et des ajustements d'effectifs ont été réalisés dans toutes les autres sociétés (Sofresim, Sodeteg...). La direction de Technip, qui a renouvelé sa demande pour 760 suppressions d'emplois à *la fin décembre*, devrait donc recevoir un avis favorable de l'inspection du travail.

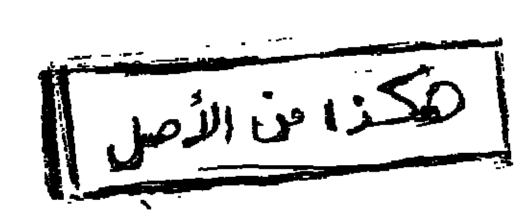
La victoire des syndicats, qui avaient obtenu un « gel » des licenciements le 8 novembre dernier, après une première demande de la direction, aura été de courte durée. Toutefois, alors que, à cette époque, la direction envisageait 550 licenciements, *puis 435, sur les 760* suppressions d'emplois, il semble que ce chiffre sera ramené à quelque 300, les autres formes de suppressions d'emplois étant : 110 départs volontaires, quelque 190 *reclassements* intervenus au groupe et de 80 FNE. Les chiffres exacts devraient être connus le 10 janvier avec la décision de l'inspection du travail.

Si le gouvernement accepte les licenciements « secs », il veillera à ce que l'usine de Saint-Nazaire soit, en proportion, moins touchée que les deux autres sites (la Défense et Lyon). Les pouvoirs publics souhaitent que la réduction des horaires sans compensation proposée par la CFDT de cette usine soit examinée favorablement (cette mesure ne sauverait toutefois qu'une dizaine d'emplois menacés sur 61).

La décision gouvernementale s'accompagne d'une autre, sur le plan financier. Résolus à sauver cette entreprise très exportatrice, les pouvoirs *publics vont mettre au* point une seconde augmentation de son capital. La première qui a eu lieu l'an passé (*le Monde* du 29 septembre), de 200 millions de francs, *outre qu'elle a été plus faible que* prévu, ne suffit pas à éponger ne serait-ce que les déficits d'exploitation, évalués à 250 millions de francs pour 1984. Il faudra y ajouter des *provisions pour pertes sur des* contrats malheureux et pour celles de sa filiale de Creusot-Loire Entreprise, rachetée en mars 1984. La note globale à payer dépasse sûrement 500 millions de francs. Un nouvel apport de fonds propres est donc nécessaire. Elf, la CFP et Gaz de France seront mis à contribution et l'Etat lui-même n'exclut pas de faire un geste. Cette volonté financière n'empêchera sans doute pas les syndicats de réagir vivement aux « licenciements secs ».

E.I.B.

● **Réduction des effectifs des chantiers navals de La Seyne.** – L'application du plan de redressement des chantiers navals *Normed* à La Seyne devait entraîner dès le 6 janvier une réduction des effectifs, selon un communiqué de la direction. Celle-ci invite le « *personnel mis en congé de conversion et placé, temporairement, en congé payé exceptionnel* » à ne pas se présenter aux chantiers.



TRANSPORTS

11 KILOMÈTRES DE VOIES, 22 STATIONS

Le tramway de Nantes est entré en service

Nantes. — Lundi 7 janvier 1985, à 6 heures du matin, un quart de siècle après sa disparition, le tramway est réapparu dans le paysage de Nantes et, comme autrefois, a fait teinter ses clochettes aux oreilles des lève-tôt sur les 6 kilomètres qui séparent le terminus est de l'« hypercentre ».

Vu du côté de l'usager, cette nouvelle voie réservée signifie régularité, confort, sécurité et gain de temps. Les gestionnaires, eux, voient dans ce moyen de transport une solution fiable pour les agglomérations dites « semi-millionnaires », de plus en plus congestionnées par les voitures. Autant d'atouts qui font aujourd'hui de Nantes la vitrine du nouveau tramway français. On vient le visiter aussi bien de Pékin, de Los Angeles, que de Strasbourg et de Grenoble.

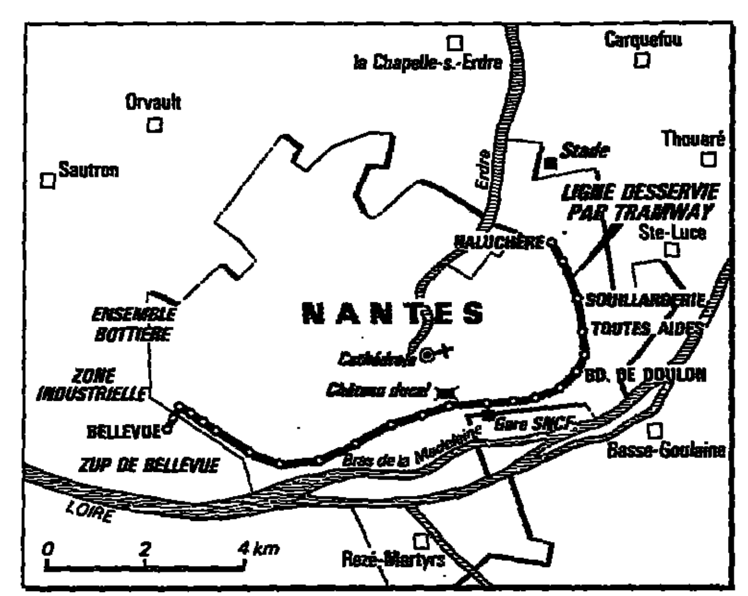
11 kilomètres de voies ferrées d'est en ouest ; vingt-deux stations (*en moyenne une tous les* 500 mètres) ; vingt rames (à terme) circulant au rythme d'une toutes les cinq minutes aux heures de pointe ; *vitesse* : 70 kilomètres-heure maximum, mais 40 seulement en zone de grande circulation ; capacité : 168 places, dont 60 assises ; *traction* : *électrique* ; *profil* : longue voiture aux formes modernes, de couleur blanche, avec liséré vert, posée sur trois boogies dont deux moteurs à *chaque extrémité. Signes particuliers* : à l'arrêt, il ne consomme pas d'énergie ; il en restitue au freinage pour l'éclairage et le chauffage.

Tel se présente le tramway nantais, fruit d'une longue étude et d'un pari engagé en 1977 par la municipalité d'union de la gauche dirigée alors par M. Alain Chenard (P.S.). *Un premier projet de métro*, utilisant la voie ferrée SNCF, avait déjà fait long feu quand M. Cavaillé, alors secrétaire d'État aux transports, lança un concours, en 1975, pour mettre au point un mode de transport intermédiaire entre le bus, trop soumis aux aléas du trafic urbain, et le *métro*, trop coûteux.

De cette recherche est né le tramway moderne français dont la société Alsthom est le constructeur. L'affaire a été rondement menée. De l'avant-projet à la mise en exploitation commerciale, *« sur la moitié du parcours pour commencer »*, il

De notre correspondant

aura fallu tout juste six ans, dont seulement trois de travaux. Sans qu'il en coûte un centime aux contribuables nantais, rappellent ses promoteurs, M. Alain Chenard en tête. L'investissement — 400 millions de francs en 1980 (ou 600 millions en 1984) est, en effet, financé par une subvention de l'Etat à hauteur de 35 % et par un emprunt dont le remboursement est assuré par le surplus du versement transport employeurs (*porté de 1 % à 1,5 %*). Quant au titre de transport, il est le même que celui du bus (4,50 F).



La TAN (société d'exploitation des transports de l'agglomération nantaise) était maître d'ouvrage de la totalité de l'équipement. Ses dirigeants ont un objectif ambitieux : *« Nous voulons*, disent-ils, *passer d'un service social du transport (c'est-à-dire accessible à ceux qui ont le temps ou qui n'ont pas les moyens de payer) à un vrai service public susceptible de concurrencer la voiture. »*

Si l'on en juge par l'engouement qu'a suscité le tramway au cours de récentes journées « portes ouvertes » (cinquante mille voyageurs en trois jours), ce but pourrait être atteint. Des études ont montré que, grâce au tramway, le nombre global des voyageurs transportés en une année passerait de 51 millions en 1984 à 64 millions d'ici deux à trois ans.

Le maire boude

Ces projections de trafic semblent plausibles. En effet, l'unique ligne du tramway draine directement une population de soixante-cinq mille habitants situés à moins de quatre cents mètres d'une station. Le nombre des emplois situés sur la ligne et en bout de ligne (zone industrielle) peut être évalué à cinquante-quatre mille, soit le tiers des emplois de l'agglomération. Enfin, le grand stade de la Beaujoire (cinquante *mille places*) *est lui aussi en bout de* ligne, et il suffirait d'un prolongement de deux kilomètres pour parvenir à ses portes.

Le chantier avait failli mal tourner au *printemps 1983 quand la* nouvelle municipalité, conduite par M. Chauty (RPR), hostile au projet, avait gelé les travaux pendant un *mois. Le maire continue* d'ailleurs, à titre personnel il est vrai, à bouder le tramway et ne l'a pas encore emprunté. Pourtant, comme *le dit M. Jolivel, son adjoint et président* de la TAN, *« le tramway n'est plus un problème politique »*, qu'on le veuille ou non.

YVES ROCHECONGAR.

AFFAIRES

Après le feu vert des autorités anticartels américaines

NESTLÉ PEUT ABSORBER CARNATION

De notre correspondant

Berne. — C'est avec une satisfaction non dissimulée que le groupe suisse Nestlé a confirmé samedi 5 janvier à Vevey, siège de la société, le feu vert donné par les autorités anti-cartels des Etats-Unis au rachat de la compagnie alimentaire américaine Carnation. D'un *montant total* de 3 milliards de dollars, cette opération est la plus importante transaction jamais réalisée dans l'*histoire de l'industrie* helvétique.

Le dernier obstacle étant levé, Nestlé a fait savoir qu'il procédera sans plus attendre à l'acquisition de Carnation. Sur environ 35 millions d'actions de la compagnie américaine, plus de 90 % ont déjà été offertes au rachat, au prix de 83 dollars chacune.

L'absorption de Carnation (3,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1983) devrait permettre à la multinationale suisse (12,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires la même année) d'étendre substantiellement son empire. Tant par leurs activités que par leur implantation géographique, les deux sociétés sont complémentaires. Carnation s'est spécialisée dans les produits laitiers et culinaires, la restauration et les aliments pour animaux.

Intéressé par cette affaire depuis un certain temps déjà, Nestlé avait lancé officiellement le 5 septembre dernier une offre publique d'achat sur Carnation. Divers facteurs contribuèrent à retarder l'approbation de cette fusion par la commission fédérale du commerce.

En 1979, Nestlé avait déjà acquis une importante part du marché américain des plats surgelés en absorbant *le groupe Stouffer*. La société suisse s'était alors engagée auprès des autorités américaines à ne plus s'étendre dans ce secteur jusqu'au 7 janvier 1985. Or Carnation fabrique également des frites surgelées destinées à la restauration collective.

Nestlé s'était déjà heurté en juillet 1984 aux autorités anti-cartels américaines lors de sa tentative de rachat de Coopervision, une firme de produits ophtalmologiques, et avait préféré faire marche arrière. Le rachat de Carnation devrait maintenant couronner la politique d'expansion de la multinationale helvétique sur le marché américain où son chiffre d'affaires aurait progressé de plus de 20 % en 1984.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● **Creusot-Loire : reprise des actifs par Framatome à partir du 7 janvier.** — La société Framatome reprend à partir du 7 janvier les divisions énergie et chaudronnerie de Creusot-Loire ainsi que neuf filiales de celles-ci.

● **Epilogue de l'affaire ULN-Besnier-Préval.** — Le tribunal de commerce de Paris a prononcé le dépôt de bilan de la Société civile des producteurs Préval (SCPP), qui était sous administration judiciaire depuis novembre 1982. Cette décision constitue l'épilogue d'un long conflit juridique entre la SCPP et le groupe coopératif ULN, Union laitière normande. La SCPP, qui regroupe les livreurs de lait à Préval, avait essayé de prendre la majorité des parts dans Préval, pour les recéder au groupe Besnier. De son côté, l'ULN dispose de 64 % du capital de Préval. Les syndics de la SCPP ont indiqué que des négociations étaient en cours pour que l'ULN rachète la participation de la SCPP (36 % de Préval), représentée en fait par des créances, d'une valeur de 70 millions de francs, auprès du Crédit agricole.

ÉTRANGER

ETATS-UNIS

● ***Occidental Petroleum* et Diamond Shamrock cherchent à fusionner.** — Les compagnies pétroliers américaines Occidental *Petroleum Corp et Diamond* Shamrock ont annoncé, le 4 janvier, qu'elles étaient en pourparlers dans la perspective d'une fusion, qui ferait du nouveau groupe le septième dans l'ordre d'importance des compagnies pétrolières américaines. Dans un communiqué commun, les deux compagnies précisent seulement qu'*« elles sont engagées dans des discussions sur une possible association »*, mais on souligne de source bien informée qu'Occidental va soit acquérir Diamond Shamrock, soit fusionner avec cette société.

GRÈCE

● **Baisse des revenus provenant des activités maritimes.** — Les entrées de devises en Grèce provenant des activités maritimes ont diminué de 15,2 % entre le 1er janvier et le 31 octobre 1984 par rapport à la même période de 1983, a indiqué, le 5 janvier, le ministère grec de la marine marchande. Selon Athènes, 913 millions de dollars (1 dollar = 9,7 F) sont entrés en Grèce pendant cette période contre 1 076 millions. De janvier à octobre 1982, les entrées avaient été de 1 372 millions de dollars. — (*AFP.*)

CONJONCTURE

AU « GRAND JURY RTL-LE MONDE »

M. Bérégovoy exprime le « vœu pressant » de voir baisser les taux de base des banques

Interrogé sur la diminution éventuelle des taux d'intérêts, au cours du « Grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 6 janvier, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a clairement laissé entendre que les établissements bancaires allaient réduire leur taux de base, fixé à 12 % depuis le 15 août 1984 : *« La Banque de France a baissé son taux d'intervention sur le marché monétaire à plusieurs reprises cette année, épousant en gros le mouvement de l'inflation. Bien entendu, je ne peux que souhaiter que les banques fassent de même. Disons que c'est un vœu — comment m'exprimerais-je pour ne pas blesser la susceptibilité bancaire..., — c'est un vœu pressant.*

» Je trouve qu'en France le taux de l'intermédiation bancaire, autrement dit ce que prélèvent les banques pour faire leur métier, est un peu trop élevé. Je pense, en effet, qu'il y a intérêt à ce que les banques améliorent leur productivité de telle sorte que le crédit soit moins cher.

Le chiffrage du programme de M. Chirac

» M. Chirac et le RPR ont présenté un programme et j'ai demandé à mes collègues de le chiffrer. Et j'ai constaté qu'en additionnant les exonérations d'impôts (...) et les augmentations de dépenses qu'ils prévoient, nous aboutirions à 150 milliards de dépenses supplémentaires en 1986 ou 1987 — enfin l'année dans laquelle ils se situent (...).

» Bien entendu, il mettra un peu plus de TVA pour diminuer l'impôt sur les sociétés, pour supprimer l'impôt sur les grandes fortunes. Cela est vrai. Mais, en même temps, il augmentera les dépenses, et en particulier les dépenses militaires d'environ 90 milliards, portant les dépenses militaires de la France à 5 % du PIB, alors que nous en sommes aujourd'hui à 3,23 % — taux qui nous permet d'ailleurs de tenir tous les engagements en matière de sécurité. Je dis que c'est tout à fait démagogique et irresponsable. M. Chirac me fait penser à je ne sais quel parlementaire célèbre qui disait : « Nous allons demander moins au contribuable et plus à l'impôt. » *Ce n'est pas raisonnable.*

» En 1984, les impôts à Paris ont augmenté de 10,8 %, alors que la moyenne d'augmentation des prix sera d'environ 7,5 %.

» A Nevers, nous avons augmenté de 6,8 %, et dans beaucoup de villes de France aussi. J'ajoute qu'en outre il vient de décider une augmentation du prix de l'eau de 15,8 %. Autrement dit, M. Chirac augmente à la fois les impôts et les taxes dans sa ville. »

● **Médiocre production française de sucre de betterave.** — Celle-ci a été de 3,96 millions de tonnes en 1984. La production totale atteint 4,25 millions de tonnes, avec le sucre de canne des départements d'outre-mer, indique le Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre (FIRS). L'an passé, la production de sucre de betterave était légèrement inférieure, 3,65 millions de tonnes. Elle avait atteint 4,45 millions de tonnes en 1983 et dépassé les 5 millions de tonnes en 1982.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SIMCO — UNION POUR L'HABITATION

Les assemblées générales extraordinaires de la SIMCO et de l'Union pour l'habitation, réunies le 27 décembre 1984, ont définitivement approuvé la fusion des *deux sociétés*.

Le conseil d'administration de SIMCO - Union pour l'habitation s'est réuni à l'issue de l'assemblée, sous la présidence de M. Maurice Gontier.

Au terme de la fusion, le capital de la société s'élève à 758 750 000 francs *divisé en 7 587 500 actions de 100 francs chacune.*

Le nouveau conseil d'administration et le noveau collège de censeurs se trouvent ainsi composés :

— M. Lucien Guérin, président d'honneur.

Administrateurs

— M. Maurice Gontier, président ;
— M. Bernard Gancel, vice-président-directeur général ;
— la Banque de l'Union européenne, vice-président, représentée par M. Paul d'Abzac ;
— Mlle Andrée Marlin ;
— M. Eric Dufoix ;
— M. Paul Jahan ;
— *L'Abeille-Paix I.G.A.R.D., représentée par M. Henri Katz* ;
— les Assurances générales de France-Vie, représentées par M. Roger Papaz ;
— la Banque Indosuez, représentée par M. Gérard Billaud ;
— le Groupe des Assurances nationales, incendie, accidents, représenté par M. Olivier Maumus ;
— la Providence S.A., représentée par M. Pierre Moutet ;
— l'Union des assurances de Paris, incendie, accidents, représentée par M. Jacques Le Roy.

Collège de censeurs

— M. Roger Danbie ;
— M. Jack Frances ;
— M. Jean Guyot ;
— M. Michel Hémar ;
— M. Daniel Herouard ;
— M. Georges Manceron ;
— la Banque nationale de Paris, *représentée par* M. Henri de L'Épine ;
— la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, représentée par M. Jean Maissant ;
— *le Crédit industriel et commercial de Paris, représenté par M. Henri Brockert* ;
— le Crédit lyonnais, représenté par M. Sylvain Carnot ;
— la Société générale, représentée par *M. Jacques Dardé*.

Les actions nouvelles SIMCO-Union pour l'habitation seront admises le 25 février 1985 au marché officiel de la Bourse de Paris, règlement mensuel ; à cette même date commencera l'échange des actions Union pour l'habitation à raison d'une *action SIMCO-Union pour l'habitation contre une action Union pour l'habitation.*

La répartition exceptionnelle de 10 F par action Union pour l'habitation sera effectuée également dès le 25 février 1984.

S SALOMON

SALOMON PREND LE CONTROLE D'UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE GOLF

Leader mondial des sports d'hiver, Salomon recherchait une diversification dans un sport moins saisonnier, afin d'assurer sa croissance future.

Par l'intermédiaire de sa filiale, Salomon North America, le groupe vient de prendre le contrôle de la société américaine Taylor Made, fabricant de clubs de golf.

Créée en 1979, la *société* Taylor Made a rapidement imposé sa marque, grâce à une innovation technique, le metalwood, faisant progresser son chiffre d'affaires de 348 000 dollars en 1980 à 12 millions de dollars en 1984. Elle dispose d'un beau réseau de distribution *avec 30 représentants et 7 000 points de* vente aux États-Unis, et constitue pour Salomon une base de départ idéale pour un développement rapide dans l'équipe*ment de golf.*

Les études de diversification entreprises par Salomon ont conclu à l'intérêt de ce secteur pour les raisons suivantes : *le golf* est une activité croissante, dont les grands marchés sont ceux des filiales de commercialisation Salomon, par ailleurs, Salomon pense que l'équipement de golf sera un terrain favorable pour exercer ses capacités d'innovation.

Rappelons enfin que Salomon dispose des moyens appropriés grâce au renforcement de ses structures financières *résultant notamment* de l'augmentation de capital de mars dernier.

MARCHÉS FINANCIERS

TOKYO

Nouvelle hausse pour 1985 ?

La Bourse de Tokyo, où les cours des valeurs ont progressé de 23 % en 1984, devrait rester orientée à la hausse cette année en dépit d'une probable augmentation des taux d'intérêt américains, prévoient les analystes boursiers.

Dans un contexte marqué par l'abondance des liquidités et les bonnes performances générales des sociétés, les banques et autres institutions financières devraient donner le ton sur le marché.

La plupart des experts prévoient que la Bourse de Tokyo sera affectée, aux environs du mois de mars, par une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui entraînera une phase de correction. Les cours devraient ensuite reprendre un mouvement ascendant, bien que cette courbe montante puisse être en dents de scie.

On s'attend également qu'un ralentissement de la croissance économique aux Etats-Unis aggrave le déficit du budget fédéral et provoque une hausse des taux et du dollar.

Les investisseurs, et particulièrement les étrangers, devraient donc, comme en 1984, délaisser quelque peu les valeurs japonaises, estime-t-on dans les milieux boursiers japonais.

Les experts prévoient que les bonnes performances du commerce extérieur japonais soutiendront la Bourse, soulignant qu'elles ont fortement contribué à l'excédent record de la balance des paiements courants de 30,26 milliards de dollars enregistré par le Japon sur la période de janvier à novembre 1984.

Sur les douze mois de 1983, rappelle-t-on, la balance japonaise des paiements courants avait été excédentaire de 20,80 milliards de dollars. – (AFP.)

EURO-OBLIGATIONS

Augmentation de 67 % du volume des émissions en 1984

(Agefi.) – Selon la Berliner Handels und Frankfurter Bank, les émissions d'euro-obligations se sont élevées en 1984 à 77,86 milliards de dollars, contre 46,60 milliards l'année précédente, ce grâce à un total de 797 emprunts, contre 546.

Les euro-obligations libellées en dollars ont représenté 60,89 milliards de dollars, soit 78 % du volume global, contre 34,06 milliards de dollars, ou 73 % l'année précédente. En revanche, la part des émissions libellées en eurodeutschemarks est revenue à 8,5 % du total ou la contre-valeur de 6,59 milliards de dollars, contre 14 %, mais 6,52 milliards de dollars en 1983.

L'étude réalisée par la BHF fait ressortir que les émissions en eurosterling ont atteint 3,96 milliards de dollars, contre 1,96 milliard, comptant ainsi pour 5,1 % dans le total, contre 4,2 %. Pour l'ECU, le volume est revenu à 3,1 % du total, contre 3,7 % malgré une augmentation à 2,41 milliards de dollars, contre 1,72 milliard.

Enfin, le total des émissions en euroflorins a augmenté à 711 millions de dollars, contre 597 millions, mais sa part est revenue à 0,9 %, contre 1,3 %. Les émissions en autres eurodevises se sont chiffrées à 1,14 milliard de dollars, contre 625 millions de dollars, représentant 1,8 % du total, contre 1,3 % en 1983.

Commentant cet ensemble de données, la banque ouest-allemande relève que le *gonflement du volume d'émissions en eurodollars* résulte, pour une grande part, d'une intensification de l'activité déployée sur le marché par les banques et entreprises américaines. Les emprunteurs américains ont, en effet, lancé des émissions correspondant à 22 % du total global, toutes monnaies confondues, contre 13,4 % en 1983.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COLGATE-PALMOLIVE. – Le groupe américain annonce que ses résultats, pour le quatrième trimestre, seront déficitaires, du fait d'une provision pour pertes de 114 millions de dollars après impôts, pour la restructuration de certaines opérations.

Le fabricant de savons et produits d'hygiène a précisé que cette provision est destinée à « *améliorer la productivité à long terme de la société et à abaisser notablement les coûts de fabrication* ».

Colgate a réalisé au cours des neuf premiers mois de l'année des bénéfices nets de 162 millions de dollars, *contre 167 millions* au cours de la même période de l'année précédente.

ESSO - CHEMIE - KEMIRA. – L'entreprise chimique finlandaise Kemira a racheté l'usine d'engrais chimiques d'Esso Chemie à Roozenburg, près de Rotterdam.

Le montant du rachat de cette usine, qui emploie quatre cents personnes, n'a pas été révélé.

La capacité de production de l'usine s'élève à environ *1 million de tonnes par an*. L'usine d'ammoniac qui en fait partie (l'ammoniac est une matière première pour la préparation d'engrais chimiques) est l'une des plus grandes dans le monde.

Cette transaction fait partie d'un accord aux termes duquel Kemira s'est engagé à racheter toutes les activités d'Esso Chemie en Europe dans le domaine des engrais chimiques. A cet effet, une société, Kemira BV, a été créée avec siège à Roozenburg.

Kemira est, avec sept mille employés, la plus grande entreprise chimique de Finlande. Son chiffre d'affaires en 1984 est évalué à 5,4 milliards de francs français.

HEINEKEN DEVIENT ACTIONNAIRE DE QUILMÈS. – Le groupe brassicole néerlandais vient d'acquérir une participation de 15 % dans les brasseries sud-américaines Quilmès.

Cette opération, évaluée à 10 millions de dollars, comprend l'apport par le groupe néerlandais d'une assistance technique permettant à Quilmès de réaliser un programme d'investissements destiné à moderniser et à étendre les capacités de ses brasseries.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	3 janv.	4 janv.
Valeurs françaises	99,3	
Valeurs étrangères	99,9	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 30 déc. 1981)

	3 janv.	4 janv.
Indice général	180,9	181,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 janvier .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 janv.	7 janv.
1 dollar (en yens)	252,55	254,25

BOURSE DE PARIS Comptant 4 JANVIER

Table columns: VALEURS | % du nom. | % du coupon; VALEURS | Cours préc. | Dernier cours. Rows beginning 3 %, 5 %, 3 % amort. 45-54, Emp. 7 % 1973, Emp. 8,80 % 77, 9,80 % 78/93, 8,80 % 78/86, 10,80 % 79/94, 13,25 % 80/90, 13,80 % 80/87, 13,80 % 81/99, 16,75 % 81/87, 16,20 % 82/90, 16 % juin 82, E.D.F. 7,8 % 61, E.D.F. 14,5 % 80-92, Ch. France 3 %, CNB Bques janv. 82, CNB Paribas, CNB Suez, CNI janv. 82 … [illegible]

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1915	1890
Calberson	350	351
C.D.M.E.	620	621
C. Équip. Élect.	284	284
Delsa	348	349
Dauphin O.T.A.	2000	1986
Dumenil	550	550
Filipacchi	557	551
Guy Degrenne	740	740
Merlin Immobilier	340	340
Métallurg. Minière	183 50	179
M.M.B	305	305
Om. Gest. Fin.	283	288
Petit Bateau	340	345
Petrofigaz	588	580
Pochet	1490	1500
Poron	302	301
S.C.G.P.M.	285	285
Soflbus	200	....
Sovac	650	653

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Borie	295	296
Cellulose du Pin	50	....
C.G.M.	10	....
Cochery	12	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	528	526
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	200	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Promotte	115	....
Ripolin	38	38
Rorento N.V.	123	123
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	140	141 10
Thann et Mulhouse	106	....
Total C.F.N.	43	....
Ufinex	303	303

SICAV 4/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	262 55	250 64 ◆	Japacic	113 69	108 53 ◆
Actions-Investiss.	270 58	258 31	Laffitte-cr-terme	119994 07	119994 07
Actions sélectives	380 22	362 98 ◆	Laffitte-Expansion	659 83	629 91
Addicondi	408 80	390 26 ◆	Laffitte-France	216 03	206 21
A.G.F. 5000	262 78	250 86	Laffitte-Japon	223 33	213 20
…			Laffitte-Oblig.	147 09	140 42

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

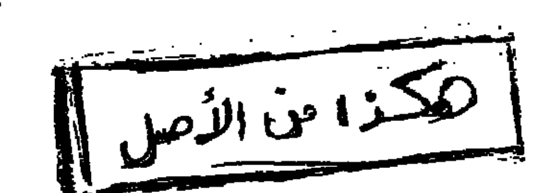
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1842	4,5 % 1973	1825	1860	1868	+ 2 03
4044	C.N.E. 3 %	4005	4006	4010	+ 0 12
1478	Électricité T.P.	1479	1476	1475	– 0 27

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 691	9 678	9 400	9 900
ECU	6 825	6 825	....	....
Allemagne (100 DM)	306 090	306 060	294	314
Belgique (100 F)	15 288	15 295	14 800	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 550	271 100	260	280
Danemark (100 krd)	85 690	85 780	80	88
Norvège (100 k)	106 840	105 910	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 170	11 161	10 650	11 550
Grèce (100 drachmes)	7 507	7 502	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 977	4 986	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	370 300	368 950	360	381
Suède (100 krs)	107 410	107 300	103	110
Autriche (100 sch)	43 590	43 570	42 800	44 300
Espagne (100 pes.)	5 548	5 552	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 680	5 675	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 333	7 333	7 150	7 500
Japon (100 yens)	3 859	3 837	3 740	3 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/1
Or fin (kilo en barre)	93500	95000
Or fin (en lingot)	93600	95300
Pièce française (20 fr)	594	598
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	556	561
Pièce latine (20 fr)	535	548
Souverain	690	699
Pièce de 20 dollars	4140	4205
Pièce de 10 dollars	2075	2075
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3595	3660
Pièce de 10 florins	560	576



هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A LA FRONTIÈRE KHMÉRO-THAILANDAISE

Les Vietnamiens ont lancé l'assaut contre le camp d'Ampil

Correspondance

Bangkok. – Les troupes vietnamiennes ont lancé, lundi matin 7 janvier à l'aube, leur offensive contre le camp d'Ampil, défendu par quelque cinq mille soldats de l'armée du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK). Le bombardement d'artillerie a mis aussitôt le feu à une partie des habitations qui avaient été évacuées depuis plusieurs jours par les civils, qui ont trouvé refuge en territoire thaïlandais.

Selon des sources militaires, des chars T-54 ont participé à l'offensive. Trois véhicules blindés auraient été mis hors de combat par les résistants nationalistes.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) indique qu'une trentaine de blessés avaient été évacués, au cours de la matinée, vers l'hôpital de Khao-I-Dang. Le nombre de blessés était considéré par la même source « comme relativement léger, étant donné l'intensité du bombardement ».

La première ligne de défense du FNLPK a été bousculée quelques heures après le début de l'attaque, mais l'essentiel des troupes aurait été regroupé sur une nouvelle ligne, plus proche du poste de commandement du général Dien Del, qui dirige les opérations militaires.

Si la première avance vietnamienne a été rapide, les nationalistes, qui depuis plusieurs mois disposent d'armes semi-lourdes (mortiers de 82 mm, canons sans recul de 75 et mitrailleuses 12,7) ont, semble-t-il, été en mesure de bloquer l'assaut et aurait même fait reculer quelque peu les chars qui avaient pénétré dans le périmètre du camp.

Le camp d'Ampil, créé en 1979, est le quartier général du FNLPK, l'un des trois mouvements qui forment le gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique. Il avait déjà été attaqué en 1980 et, plus récemment, en avril 1984. Les troupes du FNLPK avaient alors résisté pendant près de deux semaines à l'assaut vietnamien. Le camp ne fut jamais totalement envahi.

« *Nous sommes décidés à défendre le camp*, nous avait dit le général Dien Del au cours d'une récente visite à Ampil, *mais pas à n'importe quel prix.* »

Depuis deux mois c'est le FNLPK qui subit le gros de l'offensive vietnamienne. Ses bases de Nam-Yun, Obok, Nong-Samet, Nong-Chan et Sokh-Sann ont été attaquées.

D'autre part des forces vietnamiennes, estimées à deux compagnies, se trouvent depuis vendredi en territoire thaïlandais, à 4 kilomètres de la frontière aux environs d'Obok (province de Buriram). L'armée thaïlandaise poursuit ses opérations pour les en déloger.

JACQUES BEKAERT.

L'ONU se trouve « dans un meilleur état » aujourd'hui qu'en 1981

déclare Mme Kirkpatrick

New-York (*AFP*). – Mme Jane Kirkpatrick, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations unies, estime que l'ONU est actuellement « *dans un meilleur état* » que lorsqu'elle y a pris ses fonctions, il y a quatre ans. Dans une interview à l'hebdomadaire *Newsweek*, Mme Kirkpatrick, qui doit quitter prochainement son poste, a porté cette amélioration en partie au crédit du gouvernement du président Reagan.

Mme Kirkpatrick a noté que des « *tendances destructrices* » au sein de l'ONU étaient apparues vers le milieu des années 70 et s'étaient ensuite accélérées. Elle a cité à ce propos un certain nombre de programmes qu'elle a qualifiés d'« *anti-démocratiques et anti-occidentaux* », comme le nouvel ordre économique international ou le nouvel ordre mondial de l'information.

Parmi les phénomènes négatifs dans l'activité de l'ONU à l'époque, Mme Kirkpatrick mentionne également les efforts déployés pour expulser Israël de l'Organisation et « *les réunions sans fin du Conseil de sécurité, qui consistaient presque exclusivement en un défilé de témoins se livrant à une sorte de compétition pour savoir qui se montrerait le plus désagréable à l'égard d'Israël et des Etats-Unis (...)* ». « *Je pense que ces tendances ont été arrêtées et même renversées* », a-t-elle déclaré, en précisant que le gouvernement américain « *n'y est pas parvenu seul, mais qu'il y a contribué* ».

Interrogée sur son image de « dure » au sein de l'équipe Reagan, Mme Kirkpatrick a exprimé sa conviction que « *la force ne doit être utilisée qu'en dernier recours* ». « *On doit être extrêmement prudent dans l'usage de la violence comme instrument de politique étrangère* », a-t-elle encore dit. Elle a, par ailleurs, qualifié de « *totalement fausses* » les informations selon lesquelles elle aurait été favorable à une invasion américaine du Nicaragua.

AMMAN ACHÈTE A L'URSS UN SYSTÈME DE DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE

(Correspondance.)

Amman. – Le commandant en chef de l'armée jordanienne, le général Zaïd Ben Chaker, a révélé dimanche 6 janvier que la Jordanie avait récemment conclu un accord avec l'Union soviétique pour l'achat d'un « *système sophistiqué de défense anti-aérienne* » ; la livraison de cet armement, a-t-il précisé, commencera très prochainement.

Bien que le général Ben Chaker n'ait donné aucun autre détail, on croit savoir de source bien informée à Amman qu'il s'agit de batteries mobiles de missiles Sam 8 et 9, de missiles portables Sam 7 améliorés (moins sensibles aux leurres que la génération précédente) et de batteries autotractées de canons anti-aériens Shilka ZSU 23-4. Le montant de ce contrat serait de l'ordre de 250 millions de dollars.

Toujours de même source, on indique que l'accord a été conclu fin novembre-début décembre. Les Soviétiques auraient accordé d'importants rabais sur les prix des équipements achetés par la Jordanie.

L'achat des missiles Sam 7, 8 et 9 à l'URSS n'implique pas forcément la présence de conseillers militaires supplémentaires en Jordanie, où il y en a déjà actuellement une dizaine. C'est en effet la deuxième fois que le royaume hachémite s'adresse à Moscou pour se fournir en armes. En 1981, Amman avait ainsi fait l'acquisition de vingt batteries de missiles Sam 8 et de seize batteries de Shilka ZSU 23-4 (les Etats-Unis ayant à l'époque refusé de vendre aux Jordaniens des batteries mobiles de missiles anti-aériens Hawk) et a envoyé depuis lors des militaires jordaniens s'entraîner sur ce type d'équipements en URSS. Le Sam 7 acheté, cette fois, par la Jordanie est l'équivalent du missile Stringer américain que l'administration Reagan a renoncé à livrer au royaume hachémite.

EMMANUEL JARRY.

SOCIÉTÉ
LES CADRES DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable les cadres du *Monde* sont convoqués au siège social de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), dans la salle de la cantine, le mercredi 16 janvier 1985, à 16 heures précises, pour y tenir une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement avec l'ordre du jour suivant :

– Décisions et votes concernant la gérance de la SARL *le Monde*.
– Questions diverses.

LA GRÈVE A ANTENNE 2

Tout était en place dès 6 h 30, lundi 7 janvier, avenue Montaigne, à Paris : le nouveau studio s'apprêtait tout juste à prendre vie, journalistes et animateurs à prendre l'antenne, rubriques et journaux que devaient illustrer des images toutes fraîches venues dans la nuit de New-York et de Nouvelle-Calédonie, mise en boîte et prêtes à être diffusées. Mais à 6 h 45, à l'heure prévue de lancement de cette nouvelle télévision du matin, les projecteurs et les caméras ne se sont pas allumés. Le lancement historique devait être reporté, la grève, bel et bien engagée, allait perturber les programmes de la journée, y compris « L'heure de vérité » avec M. Jacques Chirac.

Aucun accord n'a pu en effet intervenir pendant le week-end entre la direction de la chaîne et les syndicats CFDT et CGT, qui maintenaient leurs revendications liées aux charges de travail supplémentaires dues aux nouvelles émissions, et devaient se réunir à nouveau ce lundi matin en assemblée générale. « *Trente emplois ont été affectés à la session du matin. La direction s'est engagée à réexaminer la situation après un mois de fonctionnement réel et à dégager alors huit emplois supplémentaires si besoin était* », indiquait, samedi, un communiqué de la présidence d'Antenne 2. En outre, en contrepartie des modifications d'horaires, « *des compensations ont été proposées au personnel, soit sous forme de primes, soit sous forme de journées de repos supplémentaires* ».

Des propositions jugées insuffisantes par les syndicats, qui réclament la création (et non le redéploiement) d'emplois. La grève devrait continuer mardi matin.

Sur le vif

Des baffes

C'est une vieille dame assise dans le métro. En face d'elle un petit môme confortablement installé sur les genoux de sa mère s'amuse à lui décocher des coups de pied. La dame proteste auprès de la maman. Alors elle : ben, oui, je vois, c'est ennuyeux, mais j'y peux rien, on l'a élevé comme ça, il fait ce qu'il veut.

Là-dessus un grand adolescent, debout derrière la jeune mère, lui verse sa canette de coca dans le cou : voyez, moi on m'a élevé pareil, je fais ce que je veux.

Joli, non ? Je me suis souvenue de cette histoire en lisant l'enquête du *Journal du Dimanche* sur les lycéens. Ils sont méconnaissables, ces jeunes, dites donc ! Ils tiennent absolument à réussir leurs études (87 %). Ils réclament plus de discipline (56 %) et plus d'autorité de la part des enseignants (54 %). Le vent a tourné décidément. Et Chevènement n'a pas été le dernier à le prendre. C'est un gros malin. Il a parfaitement compris, senti, que la méthode permissive avait fait son temps.

Seulement voilà, depuis plus d'un quart de siècle qu'elle sévit, elle a fait de par le monde occidental des millions de victimes. Consentantes, enthousiastes, intolérantes, fanatiques, adeptes ferventes de ce farceur de docteur Spock. Quand mes gosses étaient petits, son manuel, c'était une véritable bible. Un jour, je me souviens, ma belle-sœur se fait agresser devant moi par son gamin. Il la traite de tous les noms fraîchement appris à l'école. Elle le regarde, tourne le dos, quitte la pièce sans un mot. Et lui, du haut de ses six ans : tu sais où elle est allée ma mère ? Dans sa chambre pour étudier le livre où c'est marqué comment il faut répondre à ses enfants.

Le résultat, vous le trouverez dans le dernier bouquin de Christiane Collange, *Moi, ta mère*. Je n'ai pas pu m'en arracher. Collange, je ne la connais pas, enfin si... je l'ai croisée, bonjour bonsoir, par-ci par-là. Mais alors maintenant, c'est ma copine, c'est ma jumelle. A une différence près. Tous ces blousons, tous ces souliers balancés n'importe où, n'importe comment, tous ces cendriers pleins, tous ces cartons de lait vides, tous ces verres sales, toutes ces miettes abandonnées sur la table du living ou sur le buffet de la cuisine, elle, quand son territoire est envahi, souillé, transformé en décharge, en écurie, elle râle. Et elle nettoie. Pas moi. Moi je râle. Et je me barre. Mes enfants, je les plante là, sans un sou, sans rien, je les abandonne dans leur gourbi. Quand ils sont petits, on ne peut pas. Quand ils sont grands, on peut et on doit. Y a que ça de vrai pour les parents : fuguer.

CLAUDE SARRAUTE.

Le PS lance une campagne d'explication

Avant que commence, au mois de février, la campagne des élections cantonales de mars 1985, le PS doit lancer, à partir du 7 janvier, une campagne nationale – dont le principe a été décidé lors du comité directeur des 9 et 10 septembre 1984 – intitulée En direct avec vous.

Selon une note diffusée aux secrétaires fédéraux et aux membres du comité directeur, lors de la convention nationale des 15 et 16 décembre dernier, il s'agit pour les socialistes, « *après un débat interne approfondi sur la modernisation et le progrès social* », de faire la preuve de la capacité du parti de « *parler avec les femmes et les hommes de ce pays, en se tournant vers tous ceux qui voudront engager avec nous un dialogue sur leurs préoccupations et leurs espérances, sur tout ce qui fait leur vie quotidienne* ».

Il s'agit aussi, pour le PS, d'affirmer « *sa présence sur son terrain propre* », en étant « *à l'écoute* » des travailleurs, « *mais en créant les conditions d'un dialogue, d'une explication militante sur nos valeurs et sur notre action au pouvoir comme sur les forces qui interviennent à l'encontre de la transformation sociale en cours* ».

Le but de cette campagne est clairement défini : « *Avant l'épreuve politique des élections cantonales de mars 1985, qui marquera le début de la confrontation pour les législatives, la « cible » de cette campagne nationale (...) sera la masse des abstentionnistes de gauche* ».

Cet objectif provient du constat selon lequel, affirment les socialistes, « *nous avons besoin d'un soutien populaire plus fort. Pour cela, nous devons réintroduire, ou réactiver, dans notre base sociale, la prise en considération du rapport des forces dans notre société et la notion de lutte indispensable à la réussite et au progrès, quand tant de travailleurs avaient pensé que l'accès de la gauche au pouvoir suffirait à tout régler* ».

Après une première phase d'annonce et de préparation, cette campagne, à partir du 21 janvier, devrait permettre aux socialistes de privilégier une démarche « *permettant le contact direct entre les militants et la population* ». Pour ce faire, des « *petites réunions* », d'appartement, d'entreprise, de quartier, notamment autour d'une cassette vidéo, et plus particulièrement dans « *les lieux de fort abstentionnisme de gauche* », précéderont une phase ultime, du 28 janvier au 3 février, qui a pour titre Cinq cents rencontres avec les socialistes.

Il s'agit d'organiser cinq, six ou plus, réunions publiques par département, avec la participation d'élus, de membres du comité directeur du PS, et, « *éventuellement, de membres du comité de soutien (...) rassemblés pour l'élection européenne* ».

La forme choisie pour cette campagne résulte, indique la note préparatoire, de l'analyse selon laquelle « *les formes de communication qui permettent la rencontre personnelle avec nos électeurs sont celles qui ont permis* [les] *victoires* [électorales, en particulier lors des élections municipales] *et qui en permettront de nouvelles* ».

• *Protestations britanniques contre la grève des marins de la Sealink.* – La société British Ferries, partenaire britannique de la SNCF dans le pool Sealink qui assure le trafic maritime sur la Manche, a demandé au gouvernement français de mettre un terme au mouvement de grève des marins français de la Sealink. Si les bateaux de la Sealink continuent à ne pas pouvoir utiliser les ports de Calais et de Dunkerque, British Ferries est résolue à porter l'affaire devant la juridiction européenne. – (*AFP*.)

Le numéro du « Monde » daté 6-7 janvier 1985 a été tiré à 412 103 exemplaires

A B C D E F G